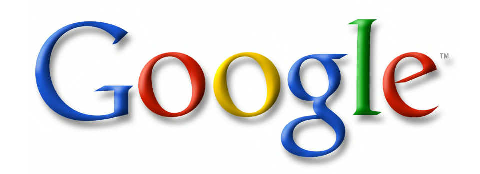
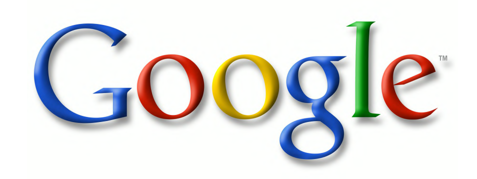
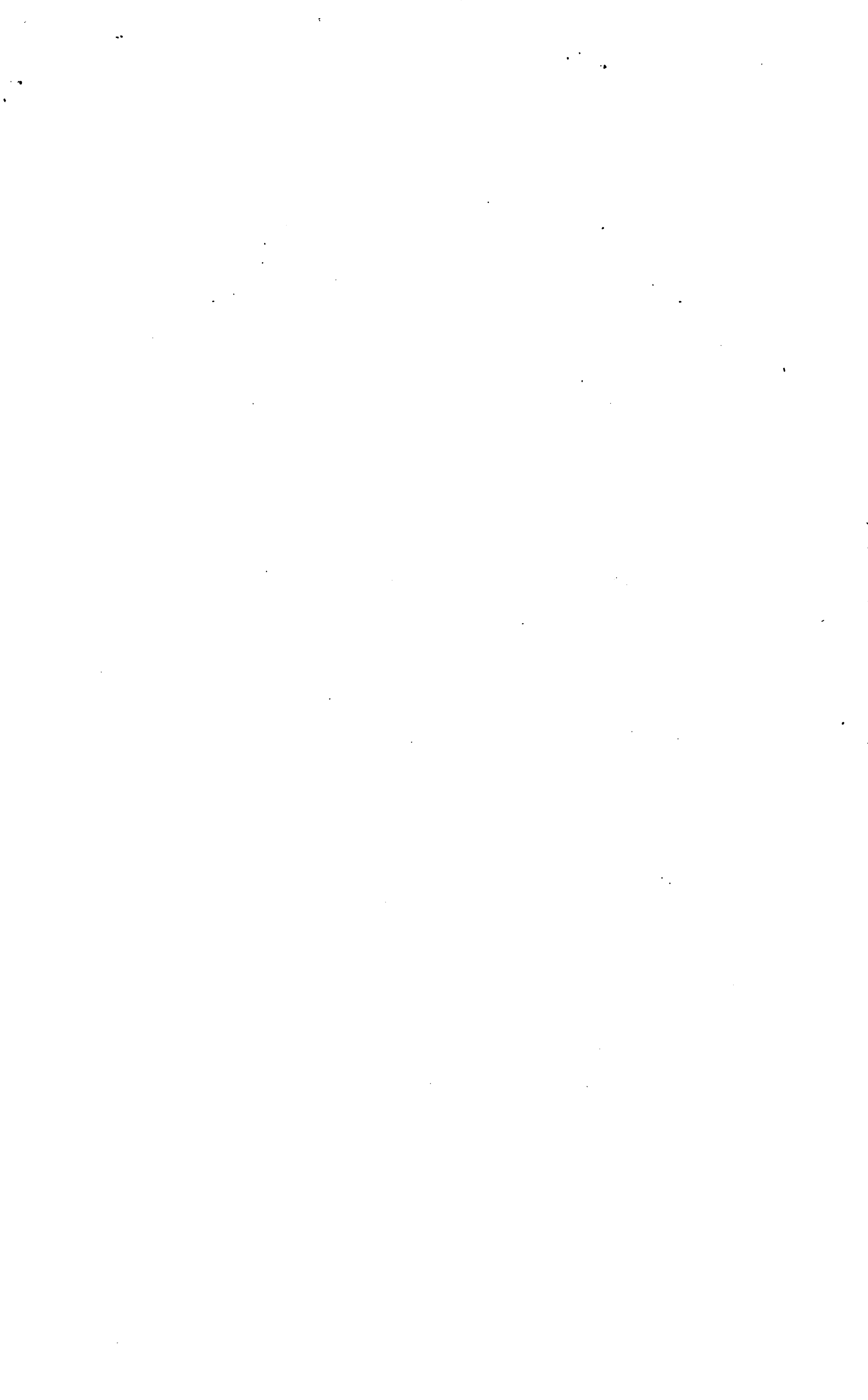












ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

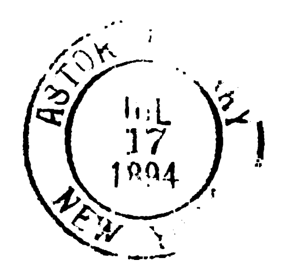
ANNÉE 1892



A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
H. LAURENS, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

1892

T. XXIX.



DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France*, établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ARRÊTÉ LE 23 JANVIER 1834 ET MODIFIÉ LE 10 MAI 1836.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

Art. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de Société de l'Histoire de France.

Art. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

Art. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

Art. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés-correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

Art. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

Art. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de trente francs.

Art. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

Art. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

Art. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

Art. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Art. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un Comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

Art. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

Art. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au Comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le Comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du Comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil, et ordonnancée par le Comité des fonds.

Art. 24. Le Comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le Comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même Comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au Comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

La Société de l'Histoire de France a été fondée le 21 décembre 1833.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

AVRIL 1892.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leurs changements d'adresse à l'agent de la Société, M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

MM.

AGUILLON (Gabriel), [1489], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Richepanse, n° 10.

AIX (*Bibliothèque de la ville d'*), [687], représentée par M. Gaut; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

AIX (*Bibliothèque universitaire d'*), [2083]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ALBON (marquis D'), [2216], rue Cambacérès, n° 1.

ALGER (*Bibliothèque universitaire d'*), [2081]; correspondants, MM. Hachette et Cie, libraires, boulevard Saint-Germain, n° 79.

ALIS (l'abbé), [2143], curé de Xaintrailles (Lot-et-Garonne); correspondant, M. l'abbé Meynial, professeur au collège Stanislas, rue d'Assas, n° 33.

ALLARD (Paul), [1341], avocat, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Corderie (Mont-aux-Malades), n° 12.

AMPHERNET (vicomte D'), [1844], ✻, à Versailles (Seine-et-Oise), rue Royale, n° 92.

ANDRÉ (Alfred), [1170], ✻, régent de la Banque de France, rue la Boëtie, n° 49.

ANGERS (*Bibliothèque de la ville d'*), [2117], représentée par M. Joubin, bibliothécaire; correspondants, MM. Germain et Grassin, libraires, à Angers (Maine-et-Loire).

ANGOT DES ROTOURS (Jules), [2184], avenue de Villars, n° 9, et au château des Rotours, par Putanges (Orne).

Anisson-Duperron, [1845], ancien député, avenue Hoche, n° 13.

Antioche (comte d'), [2138], rue Vaneau, n° 18.

Arbaumont (Jules d'), [1154], secrétaire de la Commission d'archéologie de la Côte-d'Or, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, aux Argentières, près Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Archives nationales (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Gustave Servois, ✻, garde général des Archives nationales; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Arnal (Albert), [1500], avocat à la Cour d'appel de Paris, avenue d'Antin, n° 57.

Arth (Louis), [519], avocat, à Nancy, rue de Rigny, n° 7; correspondant, M. Ém. Rondeau, libraire, passage des Panoramas, n° 35.

Athenæum Club, [2168], à Londres, Pall Mall; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Aubert (Félix), [1997], archiviste-paléographe, avocat, à Saint-Mandé (Seine), rue de l'Épinette, n° 5; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Aubilly (baron Georges d'), [1427], rue Caumartin, n° 60.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.

Aucoc (Léon), [1030], G. O. ✻, membre de l'Institut, ancien président de section au Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Haussmann, n° 180.

Audiat (Louis), [1729], professeur de rhétorique au collège de Saintes (Charente-Inférieure); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Audiffret-Pasquier (duc d'), [3], sénateur, membre de l'Académie française, rue Fresnel, n° 23.

Augerd, [1480], ancien magistrat, à Bourg (Ain); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Aumale (duc d'), [961], G. C. ✻, membre de l'Académie française, de l'Académie des beaux-arts et de l'Académie des sciences morales et politiques, président d'honneur de la Société des Bibliophiles français, général de division, au château de Chantilly (Oise).

Avenel (vicomte G. d'), [1929], rue Galilée, n° 23.

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645]; correspondant, M. Antoine Calmet, garde-magasin des livres, au ministère de l'Instruction publique.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Boucher, au Palais-de-Justice.

Babeau (Albert), [2183], ✻, correspondant de l'Institut, rue de la Bienfaisance, n° 54, et à Troyes (Aube), rue du Cloître-Saint-Étienne, n° 8.

BABINET, [1827], O. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue Laferrière, n° 4.

BAGUENAULT DE PUCHESSE, [1735], docteur ès lettres, secrétaire de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, rue Vignon, n° 18, et à Orléans (Loiret).

BAGUENIER-DESORMEAUX (Henri), [2192], rue d'Assas, n° 10.

BALORRE (comte DE), [1950], au château de la Cour, par Saint-Pourçain (Allier).

BALSAN (Auguste), [1806], député, rue de la Baume, n° 8.

BALSAN (Charles), [1807], rue de la Baume, n° 8.

BANDINI-GIUSTINIANI (prince DE), [1235], palazzo Altieri, piazza del Gesù, à Rome.

BAPST (André-Étienne), [1870], capitaine d'artillerie, rue de Lisbonne, n° 10.

BAPST (Germain-Constant), [1869], ✻, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue d'Antin, n° 6.

BARANTE (baron Prosper DE), [2193], boulevard Haussmann, n° 128.

BARBERRY (Maurice DE), [751], avenue Bosquet, n° 11.

BARBIER (Aimé), [2106], rue des Sablons, n° 86.

BARDOUX, [2028], sénateur, membre de l'Institut, ancien ministre, avenue d'Iéna, n° 74.

BARRIÈRE-FLAVY (C.), [2203], avocat à la Cour d'appel de Toulouse ; correspondant, M. Armaing, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne).

BARTHÉLEMY (Anatole DE), [1384], ✻, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue d'Anjou, n° 9.

BARTHOLONI (Fernand), [1013], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue la Rochefoucauld, n° 12.

BAUDON DE MONY (Charles), [1253], archiviste-paléographe, place du Palais-Bourbon, n° 6.

BAUDOUIN, [2068], archiviste de la Haute-Garonne, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Mage, n° 34; correspondant, M. Armaing, libraire, à Toulouse, rue Saint-Rome, n° 42.

BAULNY (DE), [1332], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

BAYARD (Eugène), [849], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, agent général de la Caisse d'épargne de Paris, rue du Louvre, n° 19.

BAYE (baron DE), [2174], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue de la Grande-Armée, n° 58.

BAYONNE (*Bibliothèque de la ville de*), [1407], représentée par M. Léon Hiriart, bibliothécaire; correspondant, M. Didron, libraire, boulevard Raspail, n° 6.

BEAUCAIRE (comte HORRIC DE), [2187], ✻, premier secrétaire d'ambassade, rue Pierre-Charron, n° 12.

BEAUCHESNE (comte Adelstan DE), [2105], rue Boccador, n° 6.

BEAUCOURT (G. DU FRESNE, marquis DE), [921], rue de Babylone, n° 53, et au château de Morainville, par Blangy (Calvados).

BEAUNE (Henri), [992], ✻, ancien procureur général, à Lyon (Rhône), cours du Midi, n° 21; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

BEAUTEMPS-BEAUPRÉ, [749], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue de Vaugirard, n° 22; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

BEAUVAIS (*Bibliothèque de la ville de*), [2052], représentée par M. Marchandin, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

BEAUVERGER (baron DE), [1941], rue du Cirque, n° 8.

BEAUVILLÉ (DE), [2111], ancien député, rue Cambacérès, n° 4, et à Montdidier (Somme).

BÉGOUËN (vicomte Henri), [2064], place Saint-François-Xavier, n° 10.

BELLAGUET (Mesdemoiselles), [2002], rue Bonaparte, n° 68.

BÉNIER (Ernest-Albert), [1954], O. ✻, capitaine de frégate, boulevard Saint-Michel, n° 107.

BERGER (Élie), [1645], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, auxiliaire de l'Institut, quai d'Orléans, n° 14.

BERNARD (l'abbé Eugène), [1897], ✻, docteur ès lettres et docteur en théologie, ancien vice-doyen de Sainte-Geneviève, rue Gay-Lussac, n° 5.

BERNARD (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

BERNON (baron J.-A. DE), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 3.

BERTRAND (Joseph), [2014], C. ✻, membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, rue de Tournon, n° 4.

BERTHOU (Paul DE), [2217], archiviste-paléographe, à Nantes (Loire-Inférieure), boulevard Delorme, n° 5.

BERTRAND DE BROUSSILLON (A.), [2177], archiviste-paléographe, rue du Bac, n° 126, et au Mans (Sarthe), rue de Tascher, n° 15.

BESANÇON (*Bibliothèque de la ville de*), [1371], représentée par M. Castan, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Gaulon, libraire, rue Madame, n° 39.

BESANÇON (*Bibliothèque universitaire de*), [2055], représentée par M. Prieur, bibliothécaire; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Béhuel d'Esneval (baron), [1942], rue Saint-Guillaume, n° 29.

Bianchi (Marius), [1171], rue Jean-Goujon, n° 6.

Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].

Bidoire, [1499], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Courcelles, n° 38.

Bienaymé, [1674], ✻, chef de bureau au ministère des Finances, rue des Saints-Pères, n° 13.

Biencourt (marquis de), [1966], rue de Poitiers, n° 12.

Blacas (comte Bertrand de), [2109], rue de Varenne, n° 52 *bis*, et au château d'Ussé, par Chinon (Indre-et-Loire).

Blanche (Alfred), [936], C. ✻, ancien conseiller d'État, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Daru, n° 5.

Blétry, [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.

Bligny, [1744], ancien notaire, à Rouen (Seine-Inférieure), rue d'Harcourt, n° 1.

Boislisle (Arthur de), [1651], ✻, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Bonand (Henri de), [1794], au château de Montaret, près Souvigny (Allier); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bondy (comte de Taillepied de), [462], C. ✻, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, au château de Chassey, par Doulon (Loire-Inférieure).

Boniteau (Albert), [1560], rue de la Banque, n° 17.

Bonnassieux (Pierre), [2113], archiviste aux Archives nationales, rue de Rennes, n° 62, et à Versailles (Seine-et-Oise), avenue de Villeneuve-l'Étang, n° 21.

Boppe (Auguste), [2123], rue Bonaparte, n° 13.

Bordeaux (*Bibliothèque universitaire de*), [2118], représentée par M. Boury, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Borelli de Serres (colonel), [2140], O. ✻, ancien attaché militaire à l'ambassade de France à Berlin, rue Boccador, n° 20.

Boucher de Molandon, [1733], ✻, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, membre non résidant du Comité des travaux historiques, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Orléans (Loiret).

Boucherbet, [977], avoué, à Neufchâtel (Seine-Inférieure).

Bouillé (comte Louis de), [1404], rue de Courcelles, n° 54.

Boulatignier, [904], C. ✻, ancien président de section au Conseil d'État,

villa Montboron, à Nice (Alpes-Maritimes), et au château de Pise (Jura).

Boulay de la Meurthe (comte Alfred), [1656], rue de l'Université, n° 23.

Bourges (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1483]; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bourmont (comte Amédée de), [1920], archiviste-paléographe, rue Las-Cases, n° 24, et au château de la Roche, par Vaas (Sarthe).

Brachet de Floressac (marquis de), [2210], rue Royale, n° 13.

Braun, [1372], O. ✻, conseiller d'État, rue du Ranelagh, n° 98, à Passy-Paris.

Brazenoze College, [2136], à Oxford (Angleterre); correspondant, M. Nutt, libraire, à Londres, Strand, n° 270.

Bricart (Georges), [2205], agréé près le tribunal de commerce de Bordeaux, à Bordeaux (Gironde), rue Castillon, n° 9.

Broglie (duc de), [1614], ✻, membre de l'Académie française, rue de Solférino, n° 10.

Broglie (prince Emmanuel de), [2233], rue de Solférino, n° 10.

Brolemann (Georges), [1187], boulevard Malesherbes, n° 52.

Brotonne (P. de), [1796], ancien élève de l'École polytechnique, attaché au ministère des Finances, rue Saint-Honoré, n° 270.

Bruel (Alexandre), [2146], membre du Comité des travaux historiques, sous-chef de la section administrative et domaniale aux Archives nationales, rue Stanislas, n° 6.

Bure (Charles-Philippe-Albert de), [668], à Moulins (Allier); correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Burin des Roziers, [1105], ✻, président de chambre honoraire de la Cour d'appel de Paris, au château du Ménil, par la Tour-d'Auvergne (Puy-de-Dôme).

Bussierre (Mme la baronne Edmond de), [2164], rue de Lille, n° 84.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1015], représentée par M. Lavalley, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Caen (*Bibliothèque universitaire de*), [2078], représentée par M. Bouvy, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Caillebotte (l'abbé), [1162], curé de Notre-Dame-de-Lorette, à Paris.

Cambefort, [2060], boulevard Haussmann, n° 34.

Cambridge (*Bibliothèque de l'Université de*), [2169], à Cambridge (Angleterre); correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Camus (Fernand), [1756], boulevard Saint-Michel, n° 123.

Carraby (E.), [2020], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Téhéran, n° 4.

Carré (Gustave), [1822], professeur agrégé d'histoire au lycée Lakanal, à Sceaux (Seine); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Carsalade du Pont (l'abbé de), [2065], curé de l'église Saint-Pierre, à Auch (Gers); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Cartwright (William), [951], à Londres.

Cazenove (Raoul de), [1438], à Lyon (Rhône), rue Sala, n° 8.

Chabannes (comte Henri de), [2220], à Lyon (Rhône), place Bellecour, n° 30.

Chabrillan (Paul Guigues de Moreton, comte de), [356], rue Jean-Goujon, n° 29.

Chabrillan (Hippolyte-Camille-Fortuné Guigues, comte de Moreton de), [1311], rue Christophe-Colomb, n° 8.

Chambre des députés (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Laurent, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Champion (Honoré), [1741], libraire, quai Voltaire, n° 9.

Chantérac (marquis de), [908], rue du Bac, n° 40.

Charavay (Étienne), [1705], ✻, archiviste-paléographe, rue Fürstenberg, n° 4.

Charavay (Eugène), [2033], expert en autographes, quai du Louvre, n° 8.

Charlemagne (Edmond), [2040], à Châteauroux (Indre), rue de Déols, n° 81.

Charpin-Feugerolles (comte de), [919], ✻, ancien député, au château de Feugerolles, par le Chambon (Loire); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chartres (*Bibliothèque de la ville de*), [1516].

Charvériat (É.), [2215], membre de l'Académie de Lyon, à Lyon (Rhône), rue Gasparin, n° 29; correspondant, M. Étienne Récamier, rue du Regard, n° 1.

Chaslus (Paul), [2067], avocat à la Cour d'appel de Paris, place Malesherbes, n° 24.

Chateaudun (*Bibliothèque de la ville de*), [1855], représentée par M. Hetté, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chateau-Gontier (*Bibliothèque de la ville de*), [2180], représentée par M. Brocherie, bibliothécaire.

Chateauroux (*Bibliothèque de la ville de*), [2224], représentée par M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Chatel (Eugène), [2035], archiviste honoraire du département du Calva-

dos, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Vavin, n° 5.

Chavanne de Dalmassy, [2154], capitaine au 11° régiment de cuirassiers, rue de Lille, n° 9.

Chazelles (Étienne de), [1863], ancien préfet, rue de Varenne, n° 58, et au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme).

Chetham Library [2110], à Manchester (Angleterre); correspondant, M. David Nutt, libraire, Strand, n° 270, à Londres.

Chevallier (Léon), [1226], ✻, conseiller-maître à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

Chévrier (Adolphe), [2088], ✻, avocat général à la Cour de cassation, rue de Téhéran, n° 13.

Chévrier (Maurice), [1922], ancien magistrat, rue Jacob, n° 35.

Choppin (Albert), [1156], O. ✻, ancien directeur au ministère de l'Intérieur, rue de Londres, n° 29.

Chossat de Montburon (A.), [2053], au château de la Garde, par Bourg (Ain).

Christophle (Albert), [1104], O. ✻, ancien ministre, député, gouverneur du Crédit foncier, place Vendôme, n° 19.

Claveau, [1200], O. ✻, inspecteur général honoraire des établissements de bienfaisance, rue Bonaparte, n° 5.

Clermont-Ferrand (*Bibliothèque universitaire de*), [1937], représentée par M. A. Maire, avenue Charras, n° 20; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Cochin (Henry), [2054], rue la Boëtie, n° 114.

Colleville (vicomte de), [2051], ancien sous-préfet et secrétaire général de préfecture, à Digne (Basses-Alpes).

Colmet d'Aage, [1769], O. ✻, doyen honoraire de la Faculté de droit de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 126.

Colmet d'Aage (Henri), [1158], O. ✻, conseiller-maître à la Cour des comptes, rue de Londres, n° 44.

Comboul, [1943], ingénieur civil, rue Clapeyron, n° 19.

Conseil d'État (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Gustave Vattier, ✻, au Palais-Royal.

Cormenin (Roger de la Haye de), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

Cosnac (comte Jules de), [717], ✻, rue Vaneau, n° 37, et au château du Pin, par Salons-la-Tour (Corrèze).

Cossé-Brissac (comte Pierre de), [2190], secrétaire d'ambassade, avenue de l'Alma, n° 61.

Cottin, [1291], ✻, ancien conseiller d'État, rue de la Baume, n° 15.

Courcel (baron de), [2133], G. O. ✻, sénateur, ancien ambassadeur, boulevard Montparnasse, n° 10.

Courcel (Georges de), [2227], ancien officier de marine, boulevard Haussmann, n° 178.

Courcel (Valentin Chodron de), [1068], rue de Vaugirard, n° 20.

Courcival (marquis de), [2102], ✱, rue Marcadet, n° 112.

Courcy (marquis de), [2149], O. ✱, ancien diplomate, rue Saint-Dominique, n° 33.

Courson (baron Amédée de), [1841], ancien sous-préfet, au château des Planches-sur-Amblie, par Creully (Calvados).

Courtillier, [1628], ✱, au château du Perray, par Précigné (Sarthe).

Coville (A.), [2163], archiviste-paléographe, docteur ès lettres, chargé de cours à la Faculté des lettres, à Lyon (Rhône), quai de l'Est, n° 10.

Cresson, [1299], ✱, bâtonnier de l'ordre des avocats, ancien préfet de police, rue Cambon, n° 1.

Crèvecoeur (Robert de), [2125], rue de Longchamps, n° 120.

Croissandeau (Jules), [1909], négociant, rue du Bourdon-Blanc, n° 15, à Orléans (Loiret); correspondant, M. Croussois, libraire, rue Dupuytren, n° 4.

Croze (Charles de), [793], rue du Cherche-Midi, n° 15.

Daguin (Christian), [1849], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de l'Université, n° 29.

Daguin (Fernand), [1726], docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de l'Université, n° 29.

Dallemagne (baron), [2032], rue des Capucins, à Belley (Ain).

D'Allemagne (Henri), [2121], archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal, rue des Mathurins, n° 30.

Dampierre (vicomte A.-Fr. de), [1762], rue Chauveau-Lagarde, n° 6.

Daras, [1314], O. ✱, ancien officier de marine, à Angoulême (Charente).

Dareste de la Chavanne (Rodolphe), [1098], ✱, membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.

Dauvergne (H.), [2050], architecte du département de l'Indre, à Châteauroux (Indre).

Davanne, [1901], sous-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, rue des Petits-Champs, n° 82.

David (Edmond), [985], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Montalivet, n° 11.

Debidour, [2156], doyen honoraire de Faculté, inspecteur général de l'Instruction publique, rue Nicole, n° 7.

Decrue de Stoutz (Francis), [1871], docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres de Genève, à Genève (Suisse), rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 14; correspondants, MM. Plon, Nourrit et Cie, libraires, rue Garancière, n° 10.

Delaborde (vicomte Henri-François), [1912], ancien membre de l'École française de Rome, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, archiviste aux Archives nationales, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 103.

Delachenal (Roland), [2197], archiviste-paléographe, rue de Babylone, n° 4.

Delagarde (Émile), [1974], rue de Courcelles, n° 10, et au château d'Écuiry-Septmonts (Aisne).

Delalain (MM.) frères, [1859], imprimeurs-libraires, rue des Écoles, n° 56.

Delaroque (Henri), [879], libraire, quai Voltaire, n° 21.

Delaville Le Roulx (Joseph), [1837], archiviste-paléographe, docteur ès lettres, ancien membre de l'École française de Rome, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Monceau, n° 52, et au château de la Roche, par Monts (Indre-et-Loire).

Delisle (Léopold), [816], C. ✻, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, président de section au Comité des travaux historiques, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue des Petits-Champs, n° 8.

Delmas (Jean), [2119], à Aurillac (Cantal), place de l'Hôtel-de-Ville, n° 21.

Demay (Ernest), [1103], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de la Victoire, n° 86.

Denière, [1035], C. ✻, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, régent de la Banque de France, boulevard Malesherbes, n° 29.

Dépinay (J.), [2200], notaire, à Versailles (Seine-et-Oise), rue de Satory, n° 17.

Desjardins (Albert), [2056], membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris, ancien sous-secrétaire d'État, rue de Condé, n° 30.

Des Méloizes, [2225], membre correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, secrétaire de la Société des Antiquaires du Centre, à Bourges (Cher); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Desprez (Henri), [1277], directeur de la compagnie d'assurances *le Comptoir maritime*, place de la Bourse, n° 6.

Des Roys (marquis), [1186], ancien député, boulevard La Tour-Maubourg, n° 11.

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Paray, bibliothécaire; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Digard (Georges), [2097], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, boulevard Malesherbes, n° 27.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Guignard; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

DIJON (*Bibliothèque universitaire de*), [2080], représentée par M. Archinet, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

DOAZAN (Anatole), [1647], au château de Fins, par Saint-Christophe-en-Bazelle (Indre); correspondant, M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

DORIA (comte Armand), [818]; correspondant, M. Bourselet, libraire, rue Castiglione, n° 6.

DOSNE (Mlle), [1944], place Saint-Georges.

DOUDEAUVILLE (S. DE LA ROCHEFOUCAULD, duc DE), [2166], député, rue de Varenne, n° 42.

DRÊME, [1695], O. ✻, premier président de la Cour d'appel d'Agen; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

DUBOIS DE L'ESTANG (Étienne), [1960], inspecteur des finances, rue de Courcelles, n° 43.

DU BOYS (Émile), [2091], rue Lacordaire, n° 48, à Grenelle-Paris; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

DUCHATEL (comte Tanneguy), [1540], O. ✻, ancien ambassadeur, rue de Varenne, n° 69.

DUFEUILLE (Eugène), [1722], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, rue d'Anjou, n° 42.

DU LAC (Jules PERRIN), [1561], ancien magistrat, à Compiègne (Oise).

DULAU et Cie, [2129], libraires, à Londres, Soho Square, n° 37; correspondant, M. C. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, n° 9.

DUMAINE (Charles), [1777], rue d'Antin, n° 3.

DUMEZ, [1856], O. ✻, président de chambre à la Cour des comptes, rue Barbet-de-Jouy, n° 28.

DUNOYER DE NOIRMONT (baron), [1858], ✻, rue Royale, n° 6.

DU PARC (comte Charles), [1257], à Dijon (Côte-d'Or), rue Vannerie, n° 35; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

DU PONT (comte), [1977], rue du Regard, n° 5.

DUPONT-CHATELAIN (Mme Edmond), [817], rue Jean-Goujon, n° 2.

DUPRÉ (Alfred), [2229], avocat, boulevard Haussmann, n° 83.

DURRIEU (comte Paul), [1873], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, conservateur adjoint des peintures au Musée du Louvre, rue Saint-Simon, n° 2.

DURUY (Victor), [1081], G. O. ✻, membre de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie des sciences morales et politiques, ancien ministre, rue Médicis, n° 5.

DUVERDY (Charles), [748], avocat à la Cour d'appel de Paris, place Boïeldieu, n° 1.

ÉCOLE DES CARMES (*Bibliothèque de l'*), [2207], représentée par M. l'abbé

Monier, supérieur du séminaire de l'Institut catholique, rue de Vaugirard, n° 74.

École des hautes études (*Bibliothèque de l'*), [2126], à la Sorbonne; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École des hautes études de Saint-Aubin (l'), [2189], à Angers (Maine-et-Loire), représentée par M. l'abbé H. Pasquier, docteur ès lettres, directeur.

École nationale des chartes (l'), [1703], représentée par M. le Directeur de l'École, rue des Francs-Bourgeois, n° 58; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École normale supérieure (l'), [1617], représentée par M. le Directeur de l'École, rue d'Ulm, n° 45; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Brion, bibliothécaire; correspondants, MM. Marpon et Flammarion, libraires, rue Racine, n° 26.

Estaintot (comte d'), [975], correspondant du ministère de l'Instruction publique, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Rouen (Seine-Inférieure), rue des Arsins, n° 9; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Eure (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], à Évreux, représentée par M. Colombet, secrétaire perpétuel.

Farcy (Paul de), [2181], à Château-Gontier (Mayenne), rue de la Poste.

Favre (Camille), [1984], archiviste-paléographe, à Genève (Suisse), rue de l'Athénée, n° 6; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Favre (Édouard), [1914], docteur ès lettres, à Genève (Suisse), rue Neuve-du-Manège, n° 3; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Faye (Henri), [2196], avocat, à Tours (Indre-et-Loire), boulevard Heurteloup, n° 44.

Fayolle (marquis Gérard de), [1980], au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Félice (Paul de), [2191], pasteur de l'Église réformée, rue Claude-Bernard, n° 77.

Félix, [1760], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Étoupée, n° 31.

Feret (l'abbé), [1874], curé de Saint-Maurice-Charenton (Seine).

Feugère des Forts (Philippe), [2221], archiviste-paléographe, rue de La Chaise, n° 5.

Finances (*Bibliothèque du Ministère des*), [2202], représentée par M. Bienaymé, ✻, archiviste-bibliothécaire.

FIRINO (Roger), [1785], rue de Téhéran, n° 24.

FLACH (Jacques), [1919], ✻, membre du Comité des travaux historiques, professeur au Collège de France, à l'École d'architecture et à l'École des sciences politiques, rue de Berlin, n° 37.

FLAVIGNY (Mme la vicomtesse DE), [1449], rue d'Anjou, n° 42.

FLORIAN (Mme la comtesse Xavier DE), [2075], rue Royale, n° 8.

FONTENILLES (DE LA ROCHE, marquis DE), [1436], rue de Villersexel, n° 4.

FOUCHÉ-LEPELLETIER, [1228], ✻, ancien député, à Honfleur (Calvados), Côte-de-Grâce.

FOURNIER (Alban), [1750], docteur en médecine, à Rambervillers (Vosges); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

FRAISSINET (Alfred), [1996], gérant de la Compagnie Marseillaise de navigation, à Marseille (Bouches-du-Rhône); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

FRAPPIER (Paul), [1682], à Niort (Deux-Sèvres), rue Saint-Jean, n° 83; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

FRÉMY (René), [2005], boulevard Saint-Germain, n° 174.

FRÉTEAU DE PÉNY (baron), [2063], au château de Vaux-le-Pénil, par Melun (Seine-et-Marne); correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

FRÉVILLE DE LORME (Marcel DE), [1959], conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue Cassette, n° 12.

FROMAGEOT (Henri), [2214], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Douai, n° 15.

FUNCK-BRENTANO (Frantz), [2234], archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, rue de Passy, n° 7.

GADOIN, [1422], ✻, président honoraire du tribunal civil de Cosne (Nièvre); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

GALLIFFET (marquis DE), [2074], G. C. ✻, général de division, membre du Conseil supérieur de la guerre, rue Lord-Byron, n° 15.

GALOPIN (Auguste), [1095], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, aux Ravaux, près Buxy (Saône-et-Loire); correspondant, M. Maurice Godefroy, avocat au Conseil d'État, rue Gounod, n° 9.

GARDISSAL (Félix), [1810], avocat, rue de la Victoire, n° 65.

GAUTIER (Léon), [1798], ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, professeur à l'École nationale des chartes, secrétaire des Archives nationales, rue Vavin, n° 8.

GÉLINEAU, [2103], docteur en médecine, rue du Four, n° 15.

GENESTEIX (François-Emmanuel), [2058], à Poitiers (Vienne), rue Montgautier, n° 8; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

GENÈVE (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par M. Gas, conservateur; correspondant, M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, n° 15.

George-Lemaire, [2147], O. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue du Vieux-Colombier, n° 18.

Gerbidon (Émile-Victor), [810], O. ✻, ancien chef de bureau au ministère de la Marine, rue Dumont-d'Urville, n° 16.

Germain (Henri), [2095], député, membre de l'Institut, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 89.

Germon (Louis de), [2007], au château de Labatut, par Maubourguet (Hautes-Pyrénées); correspondant, M. le vicomte Bégouën, place Saint-François-Xavier, n° 10.

Giraud (Paul), [2034], conseiller à la Cour d'appel de Lyon, à Lyon (Rhône), quai d'Occident, n° 1.

Giraudeau (Ambroise), [1965], boulevard Malesherbes, n° 75.

Glandaz (Albert), [1324], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 103.

Gomel (Charles), [1025], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Ville-l'Évêque, n° 1.

Gonse (Mme), [1310], à Versailles (Seine-et-Oise), rue Montebello, n° 25.

Gontaut-Biron (comte Théodore de), [2061], rue de Varenne, n° 45.

Goupil de Préfeln (Anatole), [923], ✻, chef de bureau honoraire au ministère des Finances, rue des Mathurins, n° 30.

Grandeau, [1671], ✻, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Nancy, à Nancy (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. Louis Grandeau, quai Voltaire, n° 3.

Grandidier (Ernest), [1094], ✻, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 27.

Grenoble (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Maignien, bibliothécaire; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Grenoble (*Bibliothèque universitaire de*), [1976], représentée par M. Callamand, conservateur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Guérard (Mme veuve François), [967], à Amiens (Somme), rue Saint-Denis, n° 26.

Guilhiermoz (Paul), [1994], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, quai Voltaire, n° 5.

Guillaume (Joseph), [2162], archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque Mazarine, avenue de Villars, n° 15.

Guizot (Guillaume), [1756], ✻, professeur au Collège de France, rue de Monceau, n° 42.

Halphen (Eugène), [900], avenue Henri-Martin, n° 69, à Passy-Paris; correspondant, M. Champion, libraire, quai Voltaire, n° 9.

Hambourg (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Isler; correspondant, M. Lucas Grafe, libraire, à Hambourg.

HANQUEZ (Rodolphe), [990], ancien procureur de la République, à Noyon (Oise); correspondant, M. Tourillon, boulevard Malesherbes, n° 19.

HAURÉAU, [1868], C. ✻, membre de l'Institut, rue du Buis, n° 1, à Auteuil-Paris.

HAUTE-GARONNE (*Archives du département de la*), [2069], représentées par M. Baudouin, archiviste.

HAVET (Julien), [1990], archiviste-paléographe, membre du Comité des travaux historiques, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, rue de Sèze, n° 6.

HAVRE (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Bailliard; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

HÉMAR (Henri), [2204], ancien avocat général, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Miroménil, n° 59.

HENNET DE BERNOVILLE, [1369], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de l'Abbé-Grégoire, n° 25.

HÉRAULT (Alfred), [1479], ✻, conseiller-maître à la Cour des comptes, ancien sous-secrétaire d'État au ministère des Finances, rue Pierre-Charron, n° 1.

HÉRICOURT (comte Ch. D'), [1888], ✻, consul de France à Stuttgart, au château de Carrieul, par Souchez (Pas-de-Calais); correspondant, M. Bécourt, rue de Babylone, n° 48.

HIMLY, [1007], C. ✻, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Paris, avenue de l'Observatoire, n° 23.

HODJES, [2172], libraire, à Dublin; correspondants, MM. Dulau et C[ie], libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

HOMMET (Théophile-Paul DU), [1847], ancien notaire, rue Étienne-Marcel, n° 52, et au château de la Chenaie, par Herblay (Seine-et-Oise).

HORDAIN (Émile D'), [1599], ancien notaire, rue Grange-Batelière, n° 22.

INGOLD (le R. P.), [1928], bibliothécaire de l'Oratoire, rue d'Orsel, n° 49.

INNER TEMPLE LIBRARY, [2170], à Londres; correspondants, MM. Dulau et C[ie], libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

ISAAC (Louis), [1903], manufacturier, rue du Puits-Gaillot, n° 1, à Lyon (Rhône); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

IZARN, [1457], à Évreux (Eure).

JAMESON, [1167], boulevard Malesherbes, n° 115.

JANMART DE BROUILLANT (Léonce), [2141], à Bruxelles (Belgique), avenue Louise, n° 118.

JARRY (Louis), [1892], avocat, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, place de l'Étape, n° 8, à Orléans (Loiret).

JOUIN, [1846], notaire, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

JUSTEN (T.), [2130], libraire, à Londres, Soho Square, n° 37; correspondant, M. C. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, n° 9.

KELLER (Jean), [2089], rue de Commailles, n° 2.

KERDREL (AUDREN DE), [330], sénateur, rue de l'Université, n° 9, et au château de Saint-Uhel, près Lorient (Morbihan).

KERGORLAY (comte Jean DE), [2213], rue Matignon, n° 17.

KERMAINGANT (P. LAFFLEUR DE), [1753], ✱, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue des Champs-Élysées, n° 102.

LABORDE (marquis Joseph DE), [1360], membre du Comité des travaux historiques, quai d'Orsay, n° 25.

LA BORDERIE (Arthur DE), [1198], ancien député, membre de l'Institut, à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Léopold Delisle, rue des Petits-Champs, n° 8.

LA CAILLE, [2018], ✱, ancien magistrat, boulevard Malesherbes, n° 50.

LACAILLE (Henri), [2142], archiviste-paléographe, boulevard Malesherbes, n° 68.

LA CAZE (Louis), [1494], sénateur, rue de Grenelle, n° 107.

LA CHAISE (Eugène-A.), [2073], rue Joubert, n° 39.

LA COSTE (Camille-Robert FROTTIER, marquis DE), [2122], au château des Oulches, par Melle (Deux-Sèvres).

LA FERRONNAYS (Mme la comtesse DE), [1358], membre de la Société des Bibliophiles français, avenue du Cours-la-Reine, n° 34.

LAGUERRE (Léon), [790], avocat, docteur en droit, rue Pelouze, n° 7.

L'AIGLE (Mme la comtesse DE), [2219], membre de la Société des Bibliophiles français, rue d'Astorg, n° 12.

LAIR (Jules), [1283], ✱, archiviste-paléographe, directeur de la compagnie des Entrepôts et Magasins généraux, place de l'Ourcq, boulevard de la Villette, n° 204.

LAISNÉ (Henri), [1521], conseiller à la Cour d'appel de Rennes, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

LALANNE (Ludovic), [822], membre du Comité des travaux historiques, sous-bibliothécaire de l'Institut, rue de Condé, n° 14.

LALOY, [1935], docteur en médecine, rue des Pyrénées, n° 383, à Belleville-Paris.

LA MORANDIÈRE (Gabriel DE), [2017], rue Bayart, n° 4; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

LANIER, [1935], professeur d'histoire au lycée Janson de Sailly, rue Boissière, n° 59, à Passy-Paris.

LANJUINAIS (comte DE), [1653], député, rue Cambon, n° 13 *bis*.

LA PORTE (Amédée DE), [2194], ancien député, ancien sous-secrétaire d'État, avenue Henri-Martin, n° 55.

LARNAC (Julien), [1529], ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Cirque, n° 8.

LA ROCHE-AYMON (Mme la comtesse DE), [2160], Cours-la-Reine, n° 34.

LA ROCHEFOUCAULD (comte Aimery DE), [1949], rue de l'Université, n° 93.

LASSUS (baron Marc DE), [1195], boulevard Malesherbes, n° 57.

LA TRÉMOÏLLE (duc DE), [1196], avenue Gabriel, n° 4.

LAU (marquis DU), [2077], rue des Petits-Champs, n° 99.

LAUBESPIN (comte Léonel DE), [1866], ✻, sénateur, rue de l'Université, n° 76.

LAURENS (H.), [2124], libraire, rue de Tournon, n° 6.

LAVAL (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. D. Œhlert, conservateur.

LAVISSE (Ernest), [1582], O. ✻, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, rue Médicis, n° 5.

LE BLANC (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. H. Mosnier, à l'Imprimerie nationale.

LE BOUTEILLIER (Georges), [1613], notaire, à Caen (Calvados), rue de l'Odon, n° 10.

LECESTRE (Léon), [2112], archiviste aux Archives nationales, rue Saint-Placide, n° 46.

LECHEVALIER (Émile), [1999], libraire, à la Librairie historique des provinces, quai des Grands-Augustins, n° 39.

LECLERC (C.), [1890], ✻, notaire honoraire, rue des Mathurins, n° 66.

LECOINTRE (Pierre), [1498], au château de Grillemont (Indre-et-Loire); correspondant, M. A. de Barthélemy, rue d'Anjou, n° 9.

LEDAIN (Bélisaire), [1537], à Poitiers (Vienne), rue Neuve-de-la-Baume, n° 1.

LEDRU (l'abbé Ambroise), [1918], à Issy (Seine), allée des Citeaux, n° 9.

LEFEBVRE (Charles), [2004], professeur à la Faculté de droit de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 242 *bis*.

LEFEBVRE DE VIEFVILLE (Louis), [1555], rue de Rivoli, n° 240.

LEFÈVRE-PONTALIS (Amédée), [1795], ancien député, rue Montalivet, n° 3, et au château d'Aulnaie, par Châteaudun (Eure-et-Loir).

LEFÈVRE-PONTALIS (Germain), [2019], archiviste-paléographe, secrétaire d'ambassade, boulevard Malesherbes, n° 52.

LEFFEMBERG (baron DE), G. O. ✻, [1978], ancien procureur général à la Cour d'appel de Paris, rue de Bourgogne, n° 43.

LEFORT, [1263], ✻, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Condé, n° 5.

LEGRELLE, [1975], docteur ès lettres, rue Berthier, n° 25, à Versailles (Seine-et-Oise).

LELONG (Eugène), [2085], archiviste aux Archives nationales, rue Monge, n° 59.

Lelong (Julien), [2104], notaire, à Chartres (Eure-et-Loir); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Leloup de Sancy, [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, avenue de Messine, n° 6.

Lemaire (Arthur), [2066], rue de Rome, n° 35.

Lemercier (comte Anatole), [756], député, rue de l'Université, n° 18.

Lemonnier (Henri), [1388], ✻, archiviste-paléographe, docteur ès lettres et en droit, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris et professeur à l'École des beaux-arts, boulevard Saint-Germain, n° 15.

Lesieur (Paul), [1567], ✻, docteur en droit, avocat, boulevard de Magenta, n° 116.

Le Sourd, [1836], ✻, docteur en médecine, rue Soufflot, n° 15.

Levasseur (Émile), [1364], O. ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et métiers, président de section au Comité des travaux historiques, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.

Le Vavasseur (Achille), [2208], archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue de Lille, n° 46.

Lévis (marquis de), [2179], rue de Lille, n° 121.

Lévy (Raphaël-Georges), [1808], boulevard de Courcelles, n° 80.

L'Héraule (Tristan de), [1557], ✻, ancien officier de cavalerie, place de la Carrière, n° 27, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

L'Hopital, [1028], O. ✻, ancien conseiller d'État, directeur de la Compagnie d'assurances *la Nationale*, rue du Quatre-Septembre, n° 18.

Lille (*Bibliothèque de l'Institut catholique de*), [1854], représentée par Mgr Hautecœur, recteur, à Lille, rue Royale, n° 70; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Lille (*Bibliothèque universitaire de*), [2079]; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bonaparte, n° 59.

Limoges (*Bibliothèque communale de la ville de*), [1908], représentée par M. Leymarie, bibliothécaire.

Longnon (Auguste), [1347], ✻, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, sous-chef de la section historique aux Archives nationales, directeur à l'École des hautes études, rue de Bourgogne, n° 50.

Loray (marquis de), [1658], rue Christophe-Colomb, n° 4, et au château de Cléron, près Ornans (Doubs).

Lormier (Charles), [1340], avocat, rue Racine, n° 15, à Rouen (Seine-Inférieure).

Louis-Lucas (Paul), [1970], agrégé à la Faculté de droit, à Dijon (Côte-d'Or), boulevard Carnot, n° 5.

Louvain (*Université catholique de*), [812], représentée par M. Reusens, bibliothécaire.

Louvel (Georges), [1820], préfet de la Vendée, à la Roche-sur-Yon (Vendée); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Louvrier de Lajolais (A.), [859], ✻, quai Bourbon, n° 19.

Lubomirski (prince), [2027], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 170.

Lucas (Charles), [1556], architecte attaché aux travaux de la ville de Paris, rue de Dunkerque, n° 23.

Luçay (comte de), [1308], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, correspondant de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Varenne, n° 90, et au château de Saint-Agnan, par Mouy (Oise).

Luce (Siméon), [1511], ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, professeur à l'École nationale des chartes, chef de la section historique aux Archives nationales, boulevard Saint-Michel, n° 95.

Luxembourg (*Bibliothèque du palais du*), [956], représentée par M. Choëcki, O. ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Lyon (*Bibliothèque de la ville de*), [2211], représentée par M. Vingtrinier, bibliothécaire.

Lyon (*Bibliothèque de l'Institut catholique de*), [1851], représentée par M. Eugène Léotard, doyen, rue du Plat, n° 25; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lyon (*Bibliothèque universitaire de*), [1998]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Mackau (baron de), [1764], député, avenue d'Antin, n° 22.

Magimel (Edmond), [2128], ✻, quai d'Orsay, n° 11.

Magimel (René), [2108], rue de Berlin, n° 40.

Magne (Napoléon), [2165], sous-lieutenant au 14° régiment de dragons, avenue Montaigne, n° 31.

Maillé (Mme la duchesse de), [914], rue de Lille, n° 119.

Mailly-Nesle (marquis de), prince d'Orange, [2182], avenue de la Tour-Maubourg, n° 19, et au château de la Roche-Mailly, par Pontvallain (Sarthe).

Mallet (baron), [2039], ✻, régent de la Banque de France, rue d'Anjou, n° 35.

Mallet (Édouard), [1234], boulevard Malesherbes, n° 24.

Mandrot (B. de), [2218], archiviste-paléographe, rue Pierre-Charron, n° 57.

Manneville (Henri de), [2120], archiviste-paléographe, attaché au ministère des Affaires étrangères, rue d'Anjou, n° 22.

Mannier, [1530], ancien notaire, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de l'Université, n° 8.

Mans (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur.

Mantes (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le Maire.

Marchand (l'abbé Ch.), [2212], docteur ès lettres, à la Retraite, Atkins Road, Clapham Park, à Londres.

Mareuse (Edgar), [1902], boulevard Haussmann, n° 81.

Margry (Pierre), [1694], ✻, ancien chef adjoint aux archives de la Marine, rue l'Écluse, n° 9, à Batignolles-Paris.

Marguerie (René), [1664], ✻, conseiller d'État, cité Martignac, n° 6.

Marine (*Bibliothèque centrale du ministère de la*), [1102], représentée par M. Durassier, ✻, bibliothécaire, rue Royale, n° 2; correspondant, M. Challamel aîné, libraire, rue Jacob, n° 5.

Marmier (G.), [1312], ✻, commandant du génie, conseiller général de la Dordogne, rue de Noailles, n° 2, à Versailles (Seine-et-Oise).

Marseille (*Bibliothèque de la ville de*), [1684], représentée par M. Brun, bibliothécaire; correspondant, M. Ferran jeune, à Marseille (Bouches-du-Rhône), rue de l'Arbre, n° 31.

Marsy (comte de), [1378], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Paris, rue Pigalle, n° 22.

Martin (William), [1627], rue de Monceau, n° 64.

Martroy (vicomte du), [1023], C. ✻, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Solferino, n° 6.

Marty-Laveaux (Charles), [780], ✻, membre du Comité des travaux historiques, à Vitry (Seine), rue Pelletan, n° 19.

Mas Latrie (comte Louis de), [289], O. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, chef de section honoraire aux Archives nationales, professeur honoraire à l'École nationale des chartes, boulevard Saint-Germain, n° 229.

Masséna (Victorin), duc de Rivoli, [1131], ✻, ancien député, rue Jean-Goujon, n° 8.

Matagrin (René), [1595], à Troyes (Aube), rue Jaillant, n° 4.

Mathevon (Octave), [2131], avocat à la Cour d'appel de Lyon, route de Bourgogne, n° 71, à Lyon (Rhône).

Maulde la Clavière (René de), [2022], archiviste-paléographe, ancien sous-préfet, boulevard Raspail, n° 10, et au château de Flotin, par Boiscommun (Loiret).

Maussabré (comte de), [2021], au château de Puy-Barbeau, par Sainte-Sévère (Indre).

Mazarine (*Bibliothèque*), [33], représentée par M. Franklin, ✻, administrateur, quai Conti, n° 21; correspondants, MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, n° 33.

Meaux (vicomte de), [1623], ancien ministre, rue du Bac, n° 101.

Menadier (Albert), [1985], rue Prony, n° 53.

Mély (F. de), [2096], boulevard Haussmann, n° 186; correspondant, M. Picard, libraire, rue Delaborde, n° 48.

Messelet (Henri), [2195], avoué près le tribunal de la Seine, boulevard de Sébastopol, n° 137.

Meunier (Alfred), [1657], à Chantilly (Oise).

Meunier du Houssoy, [1639], attaché d'ambassade, rue Prony, n° 22.

Mévil (Mme veuve), [651], à Viéville, par Vignory (Haute-Marne).

Meyer (Paul), [1446], ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, professeur au Collège de France, directeur de l'École nationale des chartes, rue Boulainvilliers, n° 26, à Passy-Paris.

Meynial (l'abbé), [2159], professeur au collège Stanislas, rue d'Assas, n° 33.

Michel (N.-Henry), [2201], professeur à la Faculté de droit de Paris, boulevard Saint-Michel, n° 79.

Midi de la France (*Société archéologique du*), [2158], à Toulouse (Haute-Garonne); correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse, rue des Tourneurs, n° 45.

Millot (Albert), [1440], avenue des Champs-Élysées, n° 117.

Minoret (René), [2099], à Roujon, par Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne), et à Paris, rue Prony, n° 30.

Mirepoix (duc de), [2137], rue de Varenne, n° 55, et au château de Léran (Ariège).

Moland (Louis), [1551], avenue du Maine, n° 10.

Molinier (Auguste), [2098], archiviste-paléographe, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, quai Bourbon, n° 53.

Monod (Alfred), [2161], O. ✻, conseiller à la Cour de cassation, à Neuilly (Seine), rue Jacques-Dulud, n° 39.

Monod (Gabriel), [1566], ✻, directeur à l'École des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, membre du Comité des travaux historiques, rue du Parc-de-Clagny, n° 18 *bis*, à Versailles (Seine-et-Oise).

Monod (Henri), [2132], ✻, directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'Intérieur, rue Weber, n° 15.

Monstiers-Mérinville (marquis des), [1989], rue de Lille, n° 82, et au château du Fraisse, par Bellac (Haute-Vienne).

Montalivet (Georges de), [1805], rue Roquépine, n° 14.

Montebello (comte Gustave de), [1731], O. ✻, ambassadeur à Constantinople, rue François Ier, n° 11.

Montesquiou-Fezensac (duc de), [1549], rue de la Baume, n° 5.

Montpellier (*Bibliothèque universitaire de*), [2045], représentée par M. Fécamp, bibliothécaire; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Moranvillé, [1046], ancien directeur des Magasins et entrepôts de Paris, boulevard Pereire, n° 112.

Mornay-Soult de Dalmatie (comte de), [1267], O. ✻, ancien lieutenant-colonel de cavalerie, rue Montaigne, n° 11 *bis*.

Mortemart (marquis de), [2178], rue Las Cases, n° 9.

Mosbourg (comte de), [1910], C. ✻, ministre plénipotentiaire, quai Voltaire, n° 9.

Moulins (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. Bécanier, bibliothécaire.

Moulins (*Bibliothèque de l'ordre des avocats de*), [1504], représentée par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Muteau (Charles), [906], ✻, ancien conseiller à la Cour d'appel de Dijon, avenue Matignon, n° 11.

Nadaillac (marquis de), [864], ✻, correspondant de l'Institut, ancien préfet, rue Duphot, n° 18.

Nadaillac (Mme la comtesse B. de), [1921], rue de Monceau, n° 91.

Nancy (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Favier, conservateur.

Nancy (*Bibliothèque universitaire de*), [2062], représentée par M. le Dr Netter; correspondant, M. Berger-Levrault, libraire, rue des Beaux-Arts, n° 5.

Naurois (Albert de), [1924], avenue Friedland, n° 36.

Nervo (baron Robert de), [1736], rue de Marignan, n° 25.

Neuflize (Mme la baronne de), [1152], rue de Phalsbourg, n° 15.

Neymarck (Alfred), [2024], ✻, rue Vignon, n° 81.

Nicolay (marquis de), [1889], rue Saint-Dominique, n° 35.

Nicolay (comte Antoine de), [2176], rue de Lille, n° 80.

Nierstrasz (Marcel), [2228], éditeur, libraire de l'Université, à Liège (Belgique), rue de la Cathédrale, n° 66.

Noailles (marquis de), [1506], G. O. ✻, ancien ambassadeur, rue Casimir-Périer, n° 5.

Noël (Octave), [1562], ✻, rue de l'Université, n° 70 *bis*.

Nolleval (Alfred), [1857], rue du Mont-Thabor, n° 8.

Noulens, [1415], à Condom (Gers), et à Paris, rue Miroménil, n° 15.

Omont (Henri), [1992], archiviste-paléographe, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, n° 30, à Passy-Paris.

Orford (comte d'), [1417], Wolterton-Park, Aylsham, Norfolk; correspondants, MM. Mallet, banquiers, rue d'Anjou, n° 35.

Orléans (*Bibliothèque de la ville d'*), [2100], représentée par M. Loiseleur, ✻, bibliothécaire; correspondants, MM. Belhatte et Thomas, libraires, rue Monsieur-le-Prince, n° 14.

Osmont (comte d'), [1967], boulevard Maillot, n° 52, à Neuilly (Seine).

Pagès du Port, [2071], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Bayen, n° 29, et au château du Port-Tournepique, par Albas (Lot).

Paillard-Ducléré, [2048], ✻, ministre plénipotentiaire, ancien député, boulevard Haussmann, n° 96.

Pange (marquis de), [2010], ✻, chef d'escadron d'artillerie, attaché militaire adjoint à l'ambassade de France à Vienne; correspondant, M. Champion, libraire, quai Voltaire, n° 9.

Pange (comte Maurice de), [1906], rue de Lisbonne, n° 53; correspondant, M. Champion, libraire, quai Voltaire, n° 9.

Panisse (marquis de), [2209], avenue Marceau, n° 24.

Paris (Monsieur le comte de), [2013]; correspondant, M. le capitaine Morhain, avenue Victor-Hugo, n° 44.

Paris (Gaston), [1667], O. ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, président de section à l'École des hautes études, vice-président de section au Comité des travaux historiques, rue Pomereu, n° 3.

Paris (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), [1883], représentée par M. Paul Viollet, membre de l'Institut, bibliothécaire-archiviste.

Paris (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Jules Cousin, ✻, bibliothécaire, au musée Carnavalet, rue Sévigné.

Pascal (Alfred), [1134], licencié en droit, chef de bureau en retraite, rue Desbordes-Valmore, n° 27, à Passy-Paris.

Pascalis, [1026], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue de l'Université, n° 74.

Pascaud (Edgar), [1755], rue Porte-Jaune, à Bourges (Cher); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Passy (Edgard), [1536], ancien secrétaire d'ambassade, avenue de Messine, n° 27.

Passy (Louis), [1708], député, ancien sous-secrétaire d'État, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Clichy, n° 45.

Patay, [1927], médecin adjoint à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret), rue des Grands-Ciseaux, n° 13.

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. Soulice, bibliothécaire; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Paul (Ém.), L. Huard et Guillemin, [1329], libraires, rue des Bons-Enfants, n° 28.

Paumier, [1625], pasteur de l'Église réformée, rue de l'Université, n° 74.

Pécoul (Auguste), [1217], rue Boissy-d'Anglas, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Péligier, [2223], archiviste-paléographe, archiviste du département de la Marne, à Châlons-sur-Marne.

Pélissier (Léon), [2000], ancien membre de l'École française de Rome, professeur à la Faculté des lettres, à Montpellier (Hérault), rue du Palais, n° 5.

Perret, [1093], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

Perret (Michel), [2134], archiviste-paléographe, auxiliaire de l'Institut, boulevard des Capucines, n° 19; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Perrot de Chazelle (Mme la comtesse de), [1925], à Précy-sous-Thil (Côte-d'Or).

Peyronnet (H.), [2226], O. ✻, lieutenant-colonel en retraite, rue Férou, n° 4.

Pfeiffer, [1749], banquier, boulevard Malesherbes, n° 95.

Philippon (Georges), [2107], archiviste-paléographe, au château de Mazargues, près Marseille (Bouches-du-Rhône).

Piat (Albert), [1655], ✻, fondeur-mécanicien, rue Saint-Maur-Popincourt, n° 85.

Picard (Alexandre), [924], ✻, ancien chef de bureau au ministère des Finances, rue de l'Université, n° 25.

Picard (Alphonse), [1766], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Picot (Georges), [1435], membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, rue Pigalle, n° 54.

Picou (Gustave), [2230], juge suppléant au tribunal de commerce de la Seine, à Saint-Denis (Seine).

Pierret, [2086], sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Vézelay, n° 14.

Pigeonneau, [1654], ✻, professeur à la Faculté des lettres de Paris, à l'École libre des sciences politiques et à l'École des hautes études commerciales, rue Lafontaine, n° 110, à Auteuil-Paris.

Pillet-Will (comte F.), [1938], ✻, régent de la Banque de France, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 31.

Pinaut (l'abbé Jules), [1938], curé de Chevilly, à Chevilly, par Bourg-la-Reine (Seine).

Pingaud (Léonce), [1565], professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon, à Besançon (Doubs), rue Saint-Vincent, n° 17; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Pisançon (Claude-Henri de la Croix de Chevrière, marquis de), [566], au château de Pisançon, par Bourg-de-Péage (Drôme).

Poinsier (Edmond), [1424], avoué honoraire, à Château-Thierry (Aisne); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Poitiers (*Bibliothèque universitaire de*), représentée par M. Girardin,

bibliothécaire, [2094]; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

POPELIN (Claudius), [2047], ✻, rue de Téhéran, n° 7.

PRADEL-VERNEZOBRE (C.), [1355], membre de la Société française d'archéologie, à Puylaurens (Tarn).

PRAROND (Ernest), [1608], ✻, président d'honneur de la Société d'émulation d'Abbeville (Somme), à Paris, rue de Tournon, n° 14.

PRÉVOST (Gustave-A.), [1955], ancien magistrat, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Chasselièvre, n° 42.

PROST (Auguste), [1497], ✻, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Malesherbes, n° 19.

PUYMAIGRE (comte Théodore DE), [587], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de l'Université, n° 17.

RAGUENET (Octave), [1804], archiviste-paléographe, au château de Soulaires, près Orléans (Loiret); correspondant, M. Broussois, rue Dupuytren, n° 4.

RAMBUTEAU (comte DE), [2043], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue Barbet-de-Jouy, n° 32.

RASILLY (marquis DE), [1161], au château de Beaumont, par Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).

RATTIER (Léon), [1274], au château de Jand'heurs (Meuse).

RAYNAUD (Gaston), [1900], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue de Saint-Pétersbourg, n° 2.

READ (Charles), [877], ✻, ancien chef de la section des Travaux historiques, archives et bibliothèques de la ville de Paris, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Saint-Germain, n° 2.

RÉCAMIER (Étienne), [1797], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Regard, n° 1.

RÉCIPON, [2049], ancien député, rue Bassano, n° 39.

REEVE (Henri), [1367], esq., secrétaire du Conseil privé de S. M. Britannique, rédacteur principal de l'*Edinburgh Review*, n° 62, Rutland-Gate, Hyde-Park, à Londres; correspondant, M. Ch. Gavard, ancien ministre plénipotentiaire, rue de Rivoli, n° 252.

REIFFENBERG (baron Frédéric DE), [1778], au pavillon de Milon-la-Chapelle, par Chevreuse (Seine-et-Oise).

REIMS (*Bibliothèque de la ville de*), [2135], représentée par M. Courmeaux, bibliothécaire; correspondant, M. Michaud, libraire, à Reims (Marne).

REISET (comte DE), [655], O. ✻, ancien ministre plénipotentiaire, au château du Breuil, par Dreux (Eure-et-Loir).

RENARD (le colonel), [1907], commandant de l'École de guerre de Belgique, à Bruxelles.

Renardet, [1709], professeur à la Faculté de droit de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Rennes (*Bibliothèque universitaire de*), [1346], représentée par M. Dubuisson; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Rennes (*Bibliothèque de la ville de*), [1956], représentée par M. Vétault, bibliothécaire; correspondant, M. Tribouillet, employé au ministère de l'Instruction publique.

Richard (Max), [2029], O. ✵, ancien député, à Angers (Maine-et-Loire), et à Paris, avenue Montaigne, n° 85.

Richou (Gabriel), [1864], archiviste-paléographe, conservateur de la bibliothèque de la Cour de cassation, au Palais-de-Justice, quai de l'Horloge.

Ristelhuber (Paul), [1451], rue de la Douane, n° 7, à Strasbourg.

Robin (Armand), [1646], rue du Parc, à Cognac (Charente); correspondant, M. Keller, rue de Chevreuse, n° 4.

Roche (Paul), [1979], avoué à la Cour d'appel de Paris, rue Sainte-Anne, n° 10.

Rocquain (Félix), [2031], ✵, membre de l'Institut, chef de la section administrative et domaniale aux Archives nationales, rue Vaneau, n° 15.

Rollin, [1896], préfet des études au collège Rollin, avenue Trudaine, n° 12.

Roman (Joseph), [1800], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, correspondant du ministère de l'Instruction publique, rue Blanche, n° 75, et au château de Picomtal, près Embrun (Hautes-Alpes); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Rothschild (baron Alphonse de), [1214], C. ✵, membre de l'Institut, rue Saint-Florentin, n° 2.

Rothschild (baron Edmond de), [1183], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rothschild (baron Gustave de), [1213], ✵, rue Laffitte, n° 23.

Rothschild (Mme la baronne James de), [1962], avenue de Friedland, n° 38.

Rothschild (Henri de), [2222], avenue de Friedland, n° 38.

Rott (Édouard), [1936], secrétaire de la légation suisse, rue Vineuse, n° 49, à Passy-Paris; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Rouen (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1884], représentée par M. le conseiller Pain, à la questure de la Cour, à Rouen (Seine-Inférieure).

Rouen (*Bibliothèque de la ville de*), [2012], représentée par M. Eugène Noël, bibliothécaire, à Rouen (Seine-Inférieure).

Roussigné, [1033], ✵, rue Bayart, n° 6.

Roux (Agricol), [2044], notaire, membre de l'Académie de Vaucluse et de

la Société française d'archéologie, à Cavaillon (Vaucluse); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Roy (Jules), [1831], professeur à l'École nationale des chartes, maître de conférences à l'École pratique des hautes études, rue Spontini, n° 9, à Passy-Paris.

Roy (Maurice), [2008], rue de Villersexel, n° 4.

Rozière (Eugène de), [1747], O. ✱, sénateur, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Lincoln, n° 8.

Ruble (baron Alphonse de), [1190], rue Cambon, n° 43.

Sabatier (Maurice), [1812], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Saint-Simon, n° 2.

Sainte-Aulaire (marquis de), [1580], O. ✱, ancien député, rue de Paris, n° 22, à Périgueux (Dordogne).

Sainte-Geneviève (*Bibliothèque*), à Paris, [2175], représentée par M. Lavoix, ✱, administrateur; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Saint-Jorre, [2206], libraire, rue Richelieu, n° 91.

Saint-Nazaire (*Bibliothèque de la ville de*), [2185]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Salin (Patrice), [1392], secrétaire de section au Conseil d'État, rue des Saints-Pères, n° 50.

Saporta (marquis de), [2167], à Aix (Bouches-du-Rhône); correspondants, MM. Plon, Nourrit et Cie, libraires, rue Garancière, n° 10.

Sarcus (vicomte Félix de), [1137], ancien capitaine de dragons, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Say (Léon), [1075], député, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, ancien ministre, rue Fresnel, n° 21.

Schalck de la Faverie, [2072], sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

Schefer (Charles), [1405], C. ✱, membre de l'Institut, ministre plénipotentiaire, administrateur de l'École nationale des langues orientales vivantes, rue de Lille, n° 2.

Scheler (Auguste), [543], bibliothécaire de S. A. R. Mgr le comte de Flandres, rue de la Régence, à Bruxelles (Belgique); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Schickler (baron Fernand de), [1236], place Vendôme, n° 17.

Sciout (Philippe-Ludovic), [2155], docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Suresnes, n° 28.

Seillière (baron Frédéric), [1620], avenue de l'Alma, n° 61.

Semichon, [1964], ✱, inspecteur des finances, rue Cassette, n° 27.

Servois (Gustave), [1136], ✱, garde général des Archives nationales,

membre du Comité des travaux historiques, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Seyssel (comte Marc de), [2148], rue de l'Université, n° 23, et au château de Mussin, près Belley (Ain).

Signet library, [2171], à Édimbourg (Écosse); correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Solesmes (*Abbaye des Bénédictins de*), [1661], près Sablé (Sarthe), représentée par le R. P. Abbé; correspondants, MM. Delhomme et Briguet, libraires, rue de l'Abbaye, n° 13.

Sommier (Alfred), [1737], rue de Ponthieu, n° 57.

Sorel (Alexandre), [942], ✱, président du tribunal civil, à Compiègne (Oise).

Spont (Alfred), [2231], archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, rue Pavée, n° 11.

Stein (Henri), [2084], archiviste aux Archives nationales, rue Saint-Placide, n° 54.

Stuttgart (*Bibliothèque royale de*), [1610]; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Talhouët-Roy (marquis de), [2023], avenue Bosquet, n° 2, et au château du Lude (Sarthe).

Tamizey de Larroque (Ph.), [1345], ✱, correspondant de l'Institut, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, au pavillon Peiresc, à Gontaud, par Marmande (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Tandeau de Marsac, [1176], notaire, place Dauphine, n° 23.

Tardif (E.-J.), [2114], archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Cherche-Midi, n° 28.

Terras (Amédée de), [1813], ✱, au château du Grand-Bouchet, près Mondoubleau (Loir-et-Cher); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Terrat (B.), [2173], archiviste-paléographe, ancien agrégé des facultés de droit, professeur à l'Institut catholique de Paris, rue Saint-Romain, n° 18.

Terrebasse (Humbert de), [1948], ✱, au château de Terrebasse, par Roussillon (Isère); correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Teulet (Raymond), [1933], archiviste aux Archives nationales, à Méry-sur-Oise (Seine-et-Oise).

Thierry-Poux (O.), [1913], ✱, conservateur du département des Imprimés à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

Tierny (Paul), [2144], archiviste du Gers, à Auch (Gers).

Tissot, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), place Louis XV, n° 1.

Toulouse (*Bibliothèque de la ville de*), [2082], représentée par M. Eugène

Lapierre, bibliothécaire; correspondant, M. Armaing, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Saint-Rome, n° 42.

Toulouse (*Bibliothèque universitaire de l'Académie de*), [2037], représentée par M. Crouzel, bibliothécaire; correspondant, M. Armaing, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Saint-Rome, n° 42.

Tournouër (Henri), [2115], archiviste-paléographe, attaché au ministère des Affaires étrangères, rue des Saints-Pères, n° 11.

Travers (Émile), [2152], archiviste-paléographe, ancien conseiller de préfecture, rue des Chanoines, n° 18, à Caen (Calvados); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1755], représentée par M. Socard, bibliothécaire; correspondant, M. Brévot-Leblanc, libraire, à Troyes (Aube).

Twombley (W.), [1993], avenue Mac-Mahon, n° 1.

Université de France (*Bibliothèque de l'*), [767], représentée par M. de Chantepie du Dézert, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Ussel (vicomte d'), [2145], ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Bayart, n° 4.

Vaesen, [1853], archiviste-paléographe, rue Jacob, n° 58, et à Lyon, rue de l'Annonciade, n° 13.

Valençay (Mme la duchesse de Talleyrand-), [855], au château de Valençay (Indre); correspondant, M. le marquis de Nadaillac, rue Duphot, n° 18.

Vallentin (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal civil de Montélimar (Drôme); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Valois (Noël), [2006], docteur ès lettres, archiviste aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, n° 13.

Valuy, [1843], chef d'escadron à l'état-major du 19e corps d'armée, à Alger.

Vandal (comte Albert), [1691], rue François Ier, n° 1.

Vandewalle, [1663], avoué près le tribunal de la Seine, rue Grange-Batelière, n° 18.

Vaney (A.-E.), [775], ancien conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Duphot, n° 14; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Vatimesnil (Mme Albert de), [1779], avenue d'Antin, n° 24.

Vaufreland (vicomte de), [1848], rue du Ranelagh, n° 45, et au château de Vaufreland, par Sancerre (Cher).

Vendeuvre (baron de), [452], rue de Penthièvre, n° 4.

Versailles (*Bibliothèque de la ville de*), [2127], représentée par M. Délerot, bibliothécaire.

VESSILLIER (Léonce), [1287], percepteur des contributions directes en retraite, à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

VIARD (Jules), [2188], archiviste aux Archives nationales, rue des Saints-Pères, n° 19.

VIBRAYE (Mme la marquise de), [1882], au château de Cheverny (Loir-et-Cher), et à Paris, rue de Varenne, n° 56.

VIENNET (Maurice), [2232], avocat, à Narbonne (Aude).

VIGNAT, [1811], membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret), cloître Saint-Aignan, n° 7.

VILLARD (Henri), [1203], avocat, à Langres (Haute-Marne).

VILLENEUVE (Gustave DE), [2090], square de Messine, n° 13.

VIOLLET (Paul), [1952], membre de l'Institut, bibliothécaire-archiviste de la Faculté de droit de Paris, rue Soufflot, n° 2.

VOGÜÉ (marquis DE), [1916], C. ✱, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, ancien ambassadeur, rue Fabert, n° 2.

WALCKENAER (baron Charles), [987], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, rue de Courcelles, n° 49.

WATTEVILLE (baron O. DE), [830], ✱, directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, boulevard Malesherbes, n° 63.

WERLÉ (comte Alfred), [1619], boulevard du Temple, à Reims (Marne).

WILHELM, [1393], juge de paix, à Pantin (Seine).

ZELLER (Jules), [1411], C. ✱, membre de l'Institut, professeur d'histoire à l'École polytechnique, inspecteur général honoraire de l'enseignement supérieur, rue Legoff, n° 1.

ZURICH (*Bibliothèque de la ville de*), [1830], représentée par M. le docteur Hermann Escher, conservateur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bonaparte, n° 59.

ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

ARCHIVES DE LA HAUTE-GARONNE, [M. BAUDOUIN, n° 2069].

BIBLIOTHÈQUES DES CHATEAUX DE *Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles* [nos 595-598].

BIBLIOTHÈQUE de la ville d'AIX, [M. GAUT, n° 687].

— UNIVERSITAIRE D'AIX, [M. CAPDENAT, n° 2083].

— UNIVERSITAIRE D'ALGER, [M. le Bibliothécaire, n° 2081].

— de la ville d'ANGERS, [M. JOUBIN, n° 2117].

— des ARCHIVES NATIONALES, [M. le Garde général, n° 1147].

BIBLIOTHÈQUE de l'ATHENÆUM CLUB, à Londres, [n° 2168].
— de la ville d'AVIGNON, [M. LABANDE, n° 645].
— de l'ordre des AVOCATS de MOULINS, [M. BOYRON, n° 1504].
— de l'ordre des AVOCATS de PARIS, [M. BOUCHER, n° 720].
— de la ville de BAYONNE, [M. L. HIRIART, n° 1407].
— de la ville de BEAUVAIS, [M. MARCHANDIN, n° 2052].
— de la ville de BESANÇON, [M. CASTAN, n° 1371].
— UNIVERSITAIRE DE BESANÇON, [M. PRIEUR, n° 2055].
— UNIVERSITAIRE DE BORDEAUX, [M. BOURY, n° 2118].
— de la Cour d'appel de BOURGES, [n° 1483].
— du BRASENOSE COLLEGE, à Oxford, [n° 2136].
— de la ville de CAEN, [M. LAVALLEY, n° 1015].
— UNIVERSITAIRE DE CAEN, [M. BOUVY, n° 2078].
— de l'UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE, [n° 2169].
— de la CHAMBRE DES DÉPUTÉS, [M. LAURENT, n° 1660].
— de la ville de CHARTRES, [MM. les Conservateurs, n° 1516].
— de la ville de CHATEAUDUN, [M. HETTÉ, n° 1855].
— de la ville de CHATEAU-GONTIER, [M. BROCHERIE, n° 2180].
— de la ville de CHATEAUROUX, [M. Th. DAUDON, n° 2224].
— UNIVERSITAIRE DE CLERMONT-FERRAND, [M. A. MAIRE, n° 1937].
— du CONSEIL D'ÉTAT, [M. Gustave VATTIER, n° 934].
— de la ville de DIEPPE, [M. PARAY, n° 1054].
— de la ville de DIJON, [M. GUIGNARD, n° 1279].
— UNIVERSITAIRE DE DIJON, [M. ARCHINET, n° 2080].
— de l'ÉCOLE DES CARMES, [M. l'abbé MONIER, n° 2207].
— de l'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES, [n° 2126].
— de l'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES DE SAINT-AUBIN, à Angers, [M. l'abbé PASQUIER, n° 2189].
— de l'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la ville d'ÉPERNAY, [M. BRION, n° 1474].
— de la FACULTÉ DE DROIT DE PARIS, [M. VIOLLET, n° 1883].
— du MINISTÈRE DES FINANCES, [M. BIENAYMÉ, n° 2202].
— de la ville de GENÈVE, [M. GAS, n° 1821].
— de la ville de GRENOBLE, [M. MAIGNIEN, n° 948].
— UNIVERSITAIRE DE GRENOBLE, [M. CALLAMAND, n° 1976].
— de la ville de HAMBOURG, [M. ISLER, n° 873].
— de la ville du HAVRE, [M. BAILLIARD, n° 1193].
— d'INNER TEMPLE, à Londres, [n° 2170].
— de la ville de LAVAL, [M. D. ŒHLERT, n° 1852].
— de l'INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE, [M. le Recteur, n° 1854].
— UNIVERSITAIRE DE LILLE, [M. le Bibliothécaire, n° 2079].
— de la ville de LIMOGES, [M. LEYMARIE, n° 1908].
— de l'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, [M. REUSENS, n° 218].
— du palais du LUXEMBOURG, à Paris, [M. CHOËCKI, n° 956].

BIBLIOTHÈQUE de la ville de LYON, [M. VINGTRINIER, n° 2211].
— de l'INSTITUT CATHOLIQUE DE LYON, [M. le Doyen, n° 1851].
— UNIVERSITAIRE DE LYON, [M. DREYFUS, n° 1998].
— CHETHAM, DE MANCHESTER, [n° 2110].
— de la ville du MANS, [M. GUÉRIN, n° 1696].
— de la ville de MANTES, [M. le Maire, n° 1295].
— du MINISTÈRE DE LA MARINE, [M. DURASSIER, n° 1102].
— de la ville de MARSEILLE, [M. BRUN, n° 1684].
— MAZARINE, à Paris, [M. FRANKLIN, n° 33].
— UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER, [M. FÉCAMP, n° 2045].
— de la ville de MOULINS, [M. BÉCANIER, n° 1365].
— de la ville de NANCY, [M. FAVIER, n° 850].
— UNIVERSITAIRE DE NANCY, [M. le Dr NETTER, n° 2062].
— NATIONALE, à Paris, [M. l'Administrateur général].
— de la ville d'ORLÉANS, [M. LOISELEUR, n° 2100].
— de la ville de PARIS, [M. J. COUSIN, n° 135].
— de la ville de PAU, [M. SOULICE, n° 1592].
— UNIVERSITAIRE DE POITIERS, [M. GIRARDIN, n° 2094].
— de la ville de REIMS, [M. COURMEAUX, n° 2135].
— de la ville de RENNES, [M. VÉTAULT, n° 1956].
— UNIVERSITAIRE de RENNES, [M. DUBUISSON, n° 1346].
— de la COUR D'APPEL DE ROUEN, [M. PELLECAT, n° 1884].
— de la ville de ROUEN, [M. Eug. NOËL, n° 2012].
— de SAINTE-GENEVIÈVE, à Paris [M. LAVOIX, n° 2175].
— de la ville de SAINT-NAZAIRE, [n° 2185].
— des Bénédictins de SOLESMES, [le R. P. Abbé, n° 1661].
— SIGNET LIBRARY, à Édimbourg, [n° 2171].
— royale de STUTTGART, [M. le Bibliothécaire, n° 1610].
— UNIVERSITAIRE DE TOULOUSE, [M. CROUZEL, n° 2037].
— de la ville de TOULOUSE, [M. Eug. LAPIERRE, n° 2082].
— de la ville de TROYES, [M. SOCARD, n° 1754].
— de l'UNIVERSITÉ DE FRANCE, [M. DE CHANTEPIE DU DÉZERT, n° 767].
— de la ville de VERSAILLES, [M. DÉLEROT, n° 2127].
— de la ville de ZURICH, [M. le Dr H. ESCHER, n° 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Macon.
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Tarn-et-Garonne, à Montauban.
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Académie de Vaucluse.
Association philotechnique.
Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or, à Dijon.
Société académique de Boulogne-sur-Mer.
Société académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique de Touraine, à Tours.
Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.
Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.
Société bibliographique, à Paris.
Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société d'émulation du département de l'Allier, à Moulins.
Société d'émulation de la Vendée, à la Roche-sur-Yon.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.
Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
Société de Statistique, Sciences, Belles-Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres, à Niort.
Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, à Bruxelles.
ACADÉMIE ROYALE IRLANDAISE, à Dublin.
COMITÉ DE PUBLICATION DES ANALECTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DE LA BELGIQUE, à Louvain.
INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS.
INSTITUT SMITHSONIEN, à Washington.
SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE DE BRUXELLES.
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA SUISSE ROMANDE, à Lausanne.
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE GENÈVE.
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU MASSACHUSETTS, à Boston.
SOCIÉTÉ PHILOSOPHIQUE AMÉRICAINE, à Philadelphie.
UNIVERSITÉ DE KIEL.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1892.

MM. Boislisle (A. de).
Boulatignier.
Courcy (de).
Lair.
Laubespin (de).
Lelong (E.).
Puymaigre (de).
Rocquain.
Ruble (de).
Watteville (de).

1893.

MM. Beaucourt (de).
Broglie (de).
Chantérac (de).
Cosnac (de).
Delaborde (F.).
Delisle (L.).
Marsy (de).
Nadaillac (de).
Schickler (de).
Viollet.

1894.

MM. Baguenault de Puchesse.
Duruy.
Gautier (Léon).
Himly.
La Trémoïlle (de).
Lecestre.
Luçay (de).
Mas Latrie (de).
Picot (G.)
Valois.

1895.

MM. Barthélemy (An. de).
Havet (J.).
Laborde (J. de).
Lalanne (Lud.).
Longnon.
Luce.
Meyer (P.).
Moranvillé.
Servois.
Vogüé (de).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1891.

Président . . . . MM. L. Gautier.
Vice-Présidents . . . . Servois et de Broglie.
Secrétaire . . . . Arthur de Boislisle.
Secrétaire adjoint . . Noël Valois.
Archiviste-Trésorier. } Léon Lecestre.
Bibliothécaire. . . . . }
Censeurs . . . . J. Delaville Le Roulx et P. Durrieu.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.

De Barthélemy.
De Beaucourt.
Delisle.

MM.

Lalanne.
Picot.
De Ruble.

COMITÉ DES FONDS.

MM.

De Cosnac.
De Luçay.

MM.

Moranvillé.
Servois.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1892.

5 Janvier.	7 Juin.
2 Février.	5 Juillet.
8 Mars.	8 Novembre.
5 et 26 Avril.	6 Décembre.
3 Mai.	

Le Conseil d'administration de la Société se réunit aux Archives nationales (salle des cours de l'École des chartes), à quatre heures un quart, le premier mardi de chaque mois (août, septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le premier mardi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance extraordinaire du 26 avril est destinée à fixer l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

La séance du **3 mai** est celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle du cours d'Archéologie, à la Bibliothèque nationale.

Agent de la Société : M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1870.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 151 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1869, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *à* 1869.)

1870-1871.

152. Commentaires et Lettres de Monluc, t. IV. . . . } 15 mars 1870.
153. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. I . . } 15 mars 1870.
154. Chroniques de J. Froissart, t. II . . . . 1er mai 1870.
155. Chroniques des comtes d'Anjou, *Introduction* . . . 11 juin 1871.
156. Annuaire-Bulletin, t. VIII. Année 1870 réunie à l'année 1871.

1872.

157. Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier. 18 oct. 1871.
158. Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast . . . . 29 nov. 1871.
159. Chroniques de J. Froissart, t. III. . . . . 5 fév. 1872.
160. Commentaires et Lettres de Monluc, t. V et dernier. 1er mai 1872.
161. Annuaire-Bulletin, t. IX. Année 1872.

1873.

162. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. II . . . 15 mars 1873.
163. Œuvres de Brantôme, t. VI. . . . . 5 mai 1873.
164. Chroniques de J. Froissart, t. IV. . . . . 7 nov. 1873.
165. Histoire de Béarn et Navarre, par Bordenave. . 4 août 1873.
166. Annuaire-Bulletin, t. X. Année 1873.

1874.

167. Chroniques de Saint-Martial de Limoges . . . . . . 2 déc. 1873.
168. Œuvres de Brantôme, t. VII. . . . . 10 déc. 1873.
169. Chroniques de J. Froissart, t. V . . . . 1er juin 1874.
170. Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie. . . 1er oct. 1874.
171. Annuaire-Bulletin, t. XI. Année 1874.

1875.

172. Œuvres de Brantôme, t. VIII . . . . 31 déc. 1874.
173. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. III. . . 1er mai 1875.
174. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. Ier. 1er août 1875.
175. Chronique du bon duc Louis de Bourbon. . . . . . 1er avril 1876.
176. Annuaire-Bulletin, t. XII. Année 1875.

1876.

177. Œuvres de Brantôme, t. IX . . . . 31 déc. 1875.
178. Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, t. I . . . . 1er mai 1876.
179. Récits d'un Ménestrel de Reims . . . . 15 sept. 1876.
180. Chroniques de J. Froissart, t. VI. . . . . 1er déc. 1876.
181. Annuaire-Bulletin, t. XIII. Année 1876.

1877.

182. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. IV . . 1er avril 1877.
183. Lettres d'Antoine de Bourbon. . . . . 1er sept. 1877.
184. Mémoires de la Huguerye, t. I . . . . 1er déc. 1877.
185. Anecdotes d'Étienne de Bourbon . . . . 15 déc. 1877.
186. Annuaire-Bulletin, t. XIV. Année 1877.

1878.

187. Extraits des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. I 23 juill. 1878.
188. Chroniques de J. Froissart, t. VII. . . . . 1er mai 1878.
189. Histoire de Bayart . . . . 15 oct. 1878.
190. Mémoires de la Huguerye, t. II. . . . . 15 nov. 1878.
191. Annuaire-Bulletin, t. XV. Année 1878.

1879.

192. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. II 15 déc. 1878.
193. Mémoires de Nicolas Goulas, t. I . . . . 15 avril 1879.
194. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. II 30 sept. 1879.
195. Mémoires de Nicolas Goulas, t. II. . . . . 15 déc. 1879.
196. Annuaire-Bulletin, t. XVI. Année 1879.

1880.

197. Gestes des Évêques de Cambrai . . . . 15 mai 1880.
198. Mémoires de la Huguerye, t. III . . . . 15 déc. 1880.
199. Œuvres de Brantôme, t. X. . . . . 1er déc. 1881.
200. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. III 1er mars 1881.
201. Annuaire-Bulletin, t. XVII. Année 1880.

1881.

202. Les Établissements de saint Louis, t. I . . . . 31 déc. 1880.
203. Les Établissements de saint Louis, t. II. . . . . . . 1er juill. 1881.
204. Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, t. II. . . . 1er nov. 1881.
205. Chronique normande du xive siècle . . . . 31 janv. 1882.
206. Annuaire-Bulletin, t. XVIII. Année 1881.

1882.

207. Œuvres de Brantôme, t. XI . . . . 1er févr. 1882.
208. Mémoires de Nicolas Goulas, t. III. . . . . 30 avril 1882.
209. Relation d'Éz. Spanheim . . . . 30 oct. 1882.
210. Œuvres de Rigord et de G. le Breton, t. I. . . . 15 déc. 1882.
211. Annuaire-Bulletin, t. XIX. Année 1882.

1883.

212. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. IV 15 mars 1883.
213. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. I. . . . . 3 juill. 1883.
214. Les Établissements de saint Louis, t. III . . . . . . 15 oct. 1883.
215. Lettres de Louis XI, t. I . . . . 7 nov. 1883.
216. Annuaire-Bulletin, t. XX. Année 1883.

1884.

217. Notices et documents (Cinquantième anniversaire). mai 1884.
218. Mémoires du maréchal de Villars, t. I . . . . 15 juin 1884.
219. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. II . . . . 7 août 1884.
220. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. III. . . . . . . 7 mars 1885.
221. Annuaire-Bulletin, t. XXI. Année 1884.

1885.

222. Journal de Nicolas de Baye, t. I . . . . 1er juin 1885.
223. Lettres de Louis XI, t. II. . . . . 1er août 1885.
224. Œuvres de Rigord et de G. le Breton, t. II. . . . 25 déc. 1885.
225. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. V. 25 mars 1886.
226. Annuaire-Bulletin, t. XXII. Année 1885.

1886.

227. Les Établissements de saint Louis, t. IV. . . . . . 30 mars 1886.
228. La Règle du Temple . . . . 15 avril 1886.
229. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. I . . . . 15 nov. 1886.
230. Table générale de l'Annuaire-Bulletin, années 1863-1884.
231. Annuaire-Bulletin, t. XXIII. Année 1886.

1887.

232. Mémoires du maréchal de Villars, t. II. . . . . . . 15 nov. 1886.
233. Le Jouvencel, par Jean de Bueil, t. I. . . . . 28 déc. 1886.
234. Lettres de Louis XI, t. III. . . . . 25 juill. 1887.
235. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. II . . . . 15 oct. 1887.
236. Annuaire-Bulletin, t. XXIV. Année 1887.

1888.

237. Chroniques de J. Froissart, t. VIII, 1re partie . . . 20 janv. 1888.
238. Chroniques de J. Froissart, t. VIII, 2e partie. . . . 20 janv. 1888.
239. Journal de Nicolas de Baye, t. II . . . . 20 avril 1888.
240. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. IV . . . . 1er déc. 1888.
241. Annuaire-Bulletin, t. XXV. Année 1888.

1889.

242. Le Jouvencel, par Jean de Bueil, t. II . . . . 6 avril 1889.
243. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. III. . . . 15 juin 1889.
244. Mémoires du maréchal de Villars, t. III . . . . . . 20 juin 1889.
245. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. I . 20 oct. 1889.
246. Annuaire-Bulletin, t. XXVI. Année 1889.

1890.

247. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. IV. . . . 30 mai 1890.
248. Lettres de Louis XI, t. IV . . . . 30 juill. 1890.
249. Chronique d'A. de Richemont . . . . 30 nov. 1890.
250. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. II. 20 févr. 1891.
251. Annuaire-Bulletin, t. XXVII. Année 1890.

1891.

252. Chronographia regum Francorum. . . . . 20 août 1881.
253. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. V. . . . 15 sept. 1891.
254. Mémoires du maréchal de Villars, t. IV . . . . . . 30 déc. 1891.
255. Vie de Gullaume le Maréchal . . . . 20 mars 1892.
256. Annuaire-Bulletin, t. XXVIII. Année 1891.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 5 JANVIER 1892,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. SERVOIS, VICE-PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 février suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 décembre 1891. — *Bulletin de la Société bibliographique,* décembre 1891. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* novembre 1891.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Les comtes de Tende de la maison de Savoie, par le comte de Panisse-Passis. In-4°. Paris, Firmin-Didot et Cie. — *Une peinture historique de Jean Foucquet : le roi Louis XI tenant un chapitre de l'ordre de Saint-Michel,* par Paul Durrieu. (Extrait de la *Gazette archéologique.*) Br. in-4°. Paris, A. Lévy. — *Élie Sorin* (1840-1891), par André Joubert. Br. in-8°. Angers, Germain et Grassin. — *Notes et documents inédits sur Urbain de Laval-Boisdauphin, marquis de Sablé, maréchal de France* (1592-1615), par le même. Br. in-8°. Mamers, Fleury et Dangin. — *Les armes, les livres, les papiers et le mobilier de François de Saint-Offange, ligueur angevin au temps de Henri IV,* par le même. Br. in-8°. Angers, Germain et Grassin. — *Les conseillers de la ville de Saint-Omer* (1317-1764), par M. Pagart d'Hermansart. Br. in-8°. Saint-Omer, impr. D'Homont.

Correspondance.

M. Léon Gautier, président, retenu par une indisposition,

M. J. Havet et M. Baguenault de Puchesse expriment leurs regrets de ne pouvoir se rendre à la séance.

M. le marquis de Panisse fait hommage de l'ouvrage indiqué ci-dessus.

M. Marlet, attaché à la Bibliothèque du Sénat, chargé par M. le comte de Laubespin de préparer le volume complémentaire des *Mémoires de La Huguerye,* et M. le baron de Ruble, désigné par le Conseil pour suivre cette publication, annoncent que la copie doit être incessamment remise à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Lahure :

Chroniques de J. Froissart. T. IX. Pas de changement.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1891. Feuilles 9 et 10 distribuées. 2e partie, une feuille en pages.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. VI. Feuilles 1 à 3 tirées; feuilles 4 et 5 en pages, 6 et 7 en placards.

Extraits des Auteurs grecs. T. VI. Feuilles 11 et 12 tirées; feuilles 13 et 14 en composition.

Brantôme, sa vie et ses écrits. Feuilles 1 à 5 tirées. On va composer la suite.

Mémoires de Villars. T. IV. Feuilles 21 à 23 tirées; feuille 24 en pages. On compose les sommaires.

Mémoires de Du Plessis-Besançon. Feuilles 17 à 19 tirées; feuilles 20 et 21 en placards.

Vie de Guillaume le Maréchal. T. I. Feuille 19 tirée; feuilles 20 et 21 en pages, 22 et 23 en placards.

M. Daupeley écrit que l'achèvement du tome IV des *Mémoires de Villars* et du volume de *Du Plessis-Besan-*

çon est imminent, ainsi que celui du tome I de la *Vie de Guillaume le Maréchal.*

M. Baguenault de Puchesse, dans la lettre indiquée plus haut, renseigne le Conseil sur l'état de revision du manuscrit du tome III des *Chroniques de Jean d'Auton.* — Le Conseil exprime de nouveau son vif désir de voir cette publication reprise au plus tôt.

M. Lalanne a envoyé à l'imprimerie une nouvelle portion de son volume sur *Brantôme,* ainsi qu'un inventaire du Supplément des manuscrits de la *Collection Godefroy*, destiné à l'*Annuaire-Bulletin* de 1891.

Le Conseil autorise la mise sous presse du tome II de la *Chronographia regum Francorum.*

Le secrétaire informe le Conseil que Mgr le duc d'Aumale a daigné ouvrir les archives de Chantilly au futur éditeur des *Mémoires de Gourville,* qui a pu prendre communication d'une notable quantité de documents inédits et intéressants.

Il communique le texte de la réponse faite à la demande de M. Coville, qui concernait les publications de la Société portées sur le programme du concours d'agrégation d'histoire. Pour la présente année, ce programme indiquait le tome I des *Mémoires de Bassompierre* et le tome I des *Œuvres de Rigord.* Le premier de ces volumes n'existant plus qu'au nombre de quinze exemplaires, il serait absolument impossible d'accorder aux candidats à l'agrégation la faculté de le prendre isolément et à prix réduit. Pour le volume des *Œuvres de Rigord,* qui présente déjà avec le tome II un écart de soixante exemplaires, les candidats qui justifieront de leur qualité pourront l'acquérir, avec le tome II de la même publication, pour le prix de neuf francs (sept francs pour les membres de la Société) les deux volumes.

M. Himly, membre du Conseil et doyen de la Faculté des lettres, remercie ses collègues de l'empressement qu'ils ont mis à répondre au vœu de M. Coville et exprime le désir que le jury du concours d'agrégation puisse désormais être mis

au courant des ressources que présente le dépôt de la librairie, de telle façon que les ouvrages ou parties d'ouvrages à indiquer chaque année soient choisis de préférence parmi les volumes existant en nombre.

M. Moranvillé, au nom du Comité des fonds, répond qu'il sera mis à la disposition du jury un état des ouvrages existant actuellement à la librairie, et que la Société pourra faire, sur les volumes existant en assez grand nombre, une concession encore plus considérable que celle qui a été indiquée plus haut.

M. le président annonce que M. Rocquain, membre du Conseil, a été élu membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques) en remplacement du regretté M. Chéruel. — Les membres du Conseil présents à la séance adressent leurs félicitations sympathiques au nouvel académicien.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — Beaucourt (G. du Fresne de). Histoire de Charles VII. Tome VI : la Fin du règne. In-8, 595 p., et atlas de portraits, fac-similés, etc. Paris, Alph. Picard.

Attristées au dedans par les menées du dauphin Louis ou de certains grands feudataires, les années que ce volume embrasse, 1454-1461, virent cependant la prépondérance du nom français s'affermir victorieusement dans les pays étrangers, en même temps que de grandes réformes administratives faisaient un étrange contraste avec les désordres privés du roi.

En terminant son œuvre monumentale, M. de Beaucourt a voulu que les six volumes dont elle se compose pussent être consultés à chaque instant et sans peine : il y a joint une excellente table alphabétique.

L'album contient trois portraits du roi Charles, six fac-similés

de lettres et une carte, destinés à s'intercaler au commencement ou à la fin de chaque volume. A. B.

2. — Bonnassieux (Pierre). La question des foires au xviii[e] siècle. In-8, 19 p. Versailles, impr. Aubert.

(Extrait des Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.)

M. Bonnassieux examine, à l'aide des documents conservés aux Archives nationales (série F[12]) : 1° comment les foires existantes fonctionnaient; 2° comment s'obtenaient les concessions de nouvelles foires, ou plutôt pour quels motifs la plupart des nombreuses demandes en concession faites dans le siècle dernier étaient repoussées par l'Administration. A. B.

3. — Deloche. Saint-Remy de Provence au moyen âge. In-4, 92 p. et cartes. Paris, Klincksieck.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

Ayant eu précédemment à revendiquer pour la petite ville de Saint-Remy (Bouches-du-Rhône) des tiers de sou d'or mérovingiens que deux érudits rémois réclamaient pour la vieille cité champenoise, M. Deloche achève de démontrer, à l'aide des documents écrits, que Saint-Remy de Provence était déjà un centre de population connu sous ce nom du temps de la première dynastie de nos rois, et que, dès la période gallo-franque, sa maison religieuse était unie à la grande abbaye rémoise par des liens qui ne furent rompus qu'en 1331. A. B.

4. — Durrieu (Paul). Une peinture historique de Jean Foucquet : le roi Louis XI tenant un chapitre de l'ordre de Saint-Michel. In-4, 22 p. et héliogravure. Paris, A. Lévy.

(Extrait de la Gazette archéologique.)

C'est en 1890, avant l'acquisition des quarante feuillets de Francfort pour Chantilly, que M. Durrieu a fait paraître ce mémoire sur la miniature initiale d'un exemplaire des statuts de l'ordre de Saint-Michel appartenant à la Bibliothèque nationale (ms. fr. 19819). Ce manuscrit appartint en premier lieu au duc de Guyenne, frère du roi fondateur de l'ordre. Personne, jusqu'ici, n'en avait signalé la double valeur et comme art et comme représentation historique. Notre confrère, dont l'autorité est connue en ces matières, n'hésite pas à identifier l'auteur de ce feuillet avec celui des plus belles miniatures du *Josèphe* ayant appartenu au duc de Berry et du livre d'heures d'Étienne Chevalier, c'est-à-dire le « bon paintre et enlumineur du roy Loys XI[e] Jehan Foucquet, natif de Tours. » Foucquet aurait exécuté cet exemplaire pour les fêtes de la création de l'ordre, en 1469 ou 1470, et il y

aurait reproduit non seulement les costumes officiels des personnages, mais les portraits de chacun de ceux-ci, c'est-à-dire du roi lui-même, des princes, de l'évêque de Langres, de Jean Robertet, de Jean Bourré, etc., avec tous les caractères d'une parfaite exactitude, voulue et ordonnée. A. B.

5. — Grouchy (vicomte de). Inventaire après décès de la reine Anne d'Autriche (1666). In-8, 37 p.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris.)

M. de Grouchy a retrouvé, dans un minutier de notaire parisien, les originaux du testament (déjà publié plusieurs fois) de la mère de Louis XIV et de l'inventaire fait après son décès. Cette dernière pièce, dont une partie seulement était connue jusqu'ici, comprend la description : 1° des reliquaires et pièces d'orfèvrerie; 2° de la vaisselle d'or et d'argent; 3° des carrosses et chevaux; 4° des meubles divers trouvés dans les divers logements de la reine au Louvre, à Saint-Germain et à Fontainebleau. A. B.

6. — Index alphabétique des noms contenus dans la Muze historique ou Recueil des lettres en vers de J. Loret (édition 1857-1878). In-8, iv-58 p. Paris, H. Champion.

La très commode édition de l'œuvre poético-historique de Loret, dont nous sommes redevables à feu notre confrère M. Ravenel et à ses collaborateurs ou continuateurs, manquait cependant de cet appendice essentiel à la suite de textes de ce genre. Un bienfaiteur anonyme, qui, si je ne me trompe, fait partie de la Société de l'Histoire de France, a eu la charitable pensée de combler cette lacune, et notre seul regret maintenant est de ne pouvoir désigner son nom à la gratitude de tous ceux d'entre nos amis qu'une dure nécessité forçait parfois à chercher désespérément, dans les quatre volumes fastidieux de *la Muze historique*, un fait, une date, un personnage qui ne sauraient se rencontrer ailleurs pour les années 1650-1665. A. B.

7. — Legrelle (A.). La Diplomatie française et la succession d'Espagne. Tome III : le troisième traité de partage, 1699-1700. In-8, 748 p. Paris, Pichon.

En rendant hommage une fois de plus au travail consciencieux, à la magistrale exposition des faits, à la narration substantielle et animée qui caractérisent ce tome III comme les deux précédents, je souhaiterais que notre confrère me permît de regretter l'absence de tout fil conducteur propre à guider le lecteur et à faciliter les recherches, sous quelque forme que ce fût, têtes de chapitre, sommaires avec référence à la page de chaque article, titres courants, manchettes, index ou tables. Six ou huit titres

de chapitres, comme : Nouvelle instance entre les deux rois, — Effet produit en Espagne, — Désaccord croissant entre les alliés; ou même : Les derniers jours de Charles II, sont loin d'être suffisants. Est-il trop tard pour faire droit, dans les prochains volumes, à une réclamation qui vient uniquement du regret de ne pouvoir consulter et utiliser tout à l'aise un ouvrage si important pour l'histoire de l'Europe à la fin du XVII[e] siècle?

Le tome II s'était arrêté à la mort du prince électoral de Bavière choisi par Charles II pour être son héritier. Le tome III se termine sur la mort de ce roi lui-même, après avoir retracé, mieux qu'on n'avait pu le faire jusqu'ici, l'étonnante complication d'intrigues multiples et d'incidents étranges à la suite desquels Charles II signa enfin, le 2 octobre 1700, l'acte du transfert de la monarchie espagnole aux mains des Bourbons. A. B.

8. — LONGNON (Auguste). Œuvres complètes de François Villon, publiées d'après les manuscrits et les plus anciennes éditions. In-8, CXII-365 p. Paris, Alphonse Lemerre.

Ce n'est pas précisément une histoire édifiante que celle de Villon et des camarades de débauche ou de crime dont ses vers nous ont transmis les noms, surnoms et hauts faits. Mais cela seul que plusieurs générations d'érudits du premier ordre se sont efforcés successivement d'en débrouiller les mystères, d'en pénétrer tous les recoins, suffirait à témoigner de la double importance du sujet, soit qu'on l'envisage au point de vue de la reconstitution du bas-fonds social au XV[e] siècle, ou aux points de vue de la langue, de la poésie et des textes, toujours défectueux. De 1489 à 1879, on ne compte pas moins de quarante-deux éditions des œuvres complètes ; cependant philologues ou historiens viennent encore s'inscrire à la suite de ces éditeurs ou biographes qui, pour ne citer que les principaux, s'appelaient Clément Marot, Eusèbe de Laurière, Le Duchat, Prompsault, Paul Lacroix, Vitu, Louis Moland, Marcel Schwob. M. Longnon n'est pas un nouveau venu parmi les modernes, puisque ses recherches ou ses publications fragmentaires ont commencé en 1870, et chacun se rappelle qu'en 1873 et 1877 il fit paraître un mémoire et une étude biographique sur Villon. Poursuivies depuis lors avec persévérance, ses heureuses découvertes aboutissent aujourd'hui à nous donner, non seulement une édition infiniment plus correcte et plus authentique des poésies de Villon, réduites à trois mille vers environ par le rejet de ce qui était apocryphe et douteux, mais aussi toute une série de notices biographiques, bibliographiques et philologiques, de notes, de variantes, de pièces justificatives, de lexiques, de vocabulaires, plus intéressants les uns que les autres. A. B.

9. — PÉLISSIER (Léon-G.). Documents pour l'histoire de la domination française dans le Milanais (1499-1513). In-8, XXI-371 p. Toulouse, Édouard Privat.

(Bibliothèque méridionale publiée sous les auspices de la Faculté des lettres de Toulouse.)

Notre confrère M. Pélissier, ancien membre de l'École française de Rome, chargé du cours d'histoire à la Faculté des lettres de Montpellier, a entrepris de recueillir et de publier les textes d'ordonnances, lettres patentes, lettres missives et autres documents administratifs pouvant servir à l'histoire de l'occupation du Milanais par Louis XII. A plusieurs publications partielles qu'il a déjà fait paraître vient s'ajouter aujourd'hui un volume plus important, composé de 107 documents, dont cinq seulement ne sont pas inédits. Il les a empruntés à divers fonds des archives milanaises, dont sa préface expose les divisions principales et l'état actuel. Le principal de ces fonds, *Registri ducali,* réservé aux privilèges, lettres patentes, traités, concessions de l'autorité royale ou ducale, contient 350 textes du temps de Louis XII, qui, pour la plupart, ne sont que des actes d'intérêt particulier, mais dont beaucoup se rattachent à la politique générale ou aux réformes judiciaires et financières. La série *Lettere missive* ne contient plus que quelques lettres des premiers mois de la conquête de 1499. Dans la série de la Chancellerie sénatoriale, les procès-verbaux de séances fournissent quelques actes. Les séries *Gridario generale* et *Registri Panigarola* ne contiennent que des actes d'administration municipale. Les importantes séries *Carteggio generale* et *Potenze sovrane* ne possèdent presque rien du règne de Louis XII.

A. B.

10. — TAMIZEY DE LARROQUE. Instruction sur la peste par le cardinal d'Armagnac. In-8, 16 p.

(Extrait des Annales du Midi.)

Georges d'Armagnac, évêque de Rodez et de Vabres, puis archevêque de Toulouse et d'Avignon, a-t-il fui de cette dernière ville lorsque la peste y éclata en 1580, et méconnut-il tous les devoirs de son ministère en face du danger? Si attaché que soit M. Tamizey de Larroque à la mémoire du cardinal, il ne peut s'inscrire en faux contre les accusations circonstanciées des contemporains, et se borne à leur opposer un document plus ancien de vingt-deux ans, une plaquette très rare, que le cardinal, alors évêque de Rodez, fit imprimer dans un cas analogue, et sous ce titre : *Advis et remedes souverains pour se garder de peste en tems suspect.*

A. B.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 2 FÉVRIER 1892,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LÉON GAUTIER, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er mars suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Questions historiques,* 1er janvier 1892. — *Revue historique,* janvier-février 1892. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 janvier 1892. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers,* année 1891 (69e à 75e livraisons). — *Bulletin de la Société bibliographique,* janvier 1892. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* décembre 1891 et janvier 1892. — *Bulletin de la Faculté des lettres de Caen,* février 1891.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 1er et 3e trimestres 1891. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,* juillet-septembre 1891. — *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande,* 2e série, t. III : *Mélanges.* — *Annual report of the American historical Association,* année 1889.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Histoire de Charles VII, par G. du Fresne de Beaucourt, t. VI : *la Fin du règne.* In-8°. Paris, Picard; accompagné d'un *Album.* — Ph. Tamizey de Larroque, *Instructions sur la peste par le cardinal d'Armagnac.* (Extrait des *Annales du Midi.*) Br. in-8°. Toulouse, Éd. Privat. — *Rapport sur le Congrès archéologique et historique de Bruxelles,* par le baron J. de Baye. Br. in-8°. Paris, Nilsson.

Correspondance.

M. le comte de Marsy, M. le marquis de Beaucourt et M. le baron de Ruble s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. le marquis de Beaucourt fait hommage du tome VI et dernier, avec album, de son *Histoire de Charles VII.*

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Lahure :

Chroniques de J. Froissart. T. IX. Pas de changement.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1891. Feuilles 11 et 12 tirées; feuille 13 en pages, feuille 14 en placards.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. VI. Feuilles 4 à 7 tirées; feuilles 8 et 9 en placards.

Extraits des Auteurs grecs. T. VI. Feuille 12 tirée; feuille 13 en pages, feuille 14 en placards. On attend la suite de la copie.

Brantôme, sa vie et ses écrits. Feuille 5 tirée; feuille 6 en placards.

Mémoires de Villars. T. IV. Terminé et expédié à la librairie. — T. V. Feuilles 1 et 2 en composition.

Mémoires de Du Plessis-Besançon. Feuilles 20 et 21 tirées; feuilles 22 et 23 en pages.

Vie de Guillaume le Maréchal. T. I. Feuille 19 tirée; feuilles 20 et 21 en pages, feuilles 22 et 23 en placards.

Chronographia regum Francorum. T. II. Feuilles 1 et 2 en pages.

Le Conseil autorise la mise en distribution du tome IV des *Mémoires de Villars* et la mise sous presse du tome V.

Sur une observation présentée par M. Baguenault de Puchesse, commissaire responsable de la publication des *Mémoires de Du Plessis-Besançon,* le Conseil autorise exceptionnellement l'éditeur, M. le comte Horric de Beaucaire, à porter ce volume à vingt-sept feuilles, en y comprenant les tables et annexes.

M. Marlet et M. le baron de Ruble annoncent que l'impression de l'*Éphéméride de La Huguerye,* entreprise pour la Société par les soins de M. le comte de Laubespin, est commencée à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur. Sur la question présentée de la part de M. le comte de Laubespin, le Conseil émet l'avis que cette publication devra être tirée au même chiffre que les autres volumes actuellement édités par la Société elle-même.

Sur la demande de M. le baron de Ruble, le Conseil décide que la copie déjà livrée à l'imprimerie pour une partie du tome VII de l'*Histoire universelle* pourra être mise sous presse aussitôt après l'achèvement du tome VI.

Une demande de la Bibliothèque récemment ouverte par la ville de Roubaix est renvoyée au trésorier : il sera répondu à la direction de cet établissement que les concessions de volumes à titre gratuit ne peuvent être accordées qu'à des bibliothèques faisant partie de la Société.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

11. — Martin-Val (l'abbé). Histoire de Boulogne-la-Grasse et des autres paroisses érigées sur les terres de la Terrière, données par Clotaire III et sainte Bathilde à l'abbaye de Corbie en 662. In-8, 288 p. Compiègne, impr. Mennecier.

12. — Marty-Laveaux (C.). Notice biographique sur Jean-Antoine de Baïf. In-8, LXIII p. et portrait. Paris, Lemerre.

13. — Mas Latrie (R. de). Chroniques d'Amadi et de Strambaldi. Première partie : chronique d'Amadi. In-4, VII-140 p. Paris, Hachette et Cie.

(Collection de Documents inédits sur l'histoire de France.)

14. — Mauroy (A. de). De la noblesse maternelle. In-8, 55 p. Saint-Amand, impr. Destenay.

(Extrait de l'Annuaire du Conseil héraldique de France.)

15. — Méchin (l'abbé Éd.). Annales du collège royal Bourbon d'Aix depuis les premières démarches faites pour sa fondation jusqu'au 7 ventôse an III, époque de sa suppression ; manuscrits et documents originaux. T. I. Grand in-8, 369 p. et planche. Marseille, impr. Évesque et Cie.

16. — Mély (F. de). La croix des premiers croisés. In-4 à 2 col., 12 p., avec grav. Lille, librairie de la Société de Saint-Augustin.

(Extrait de la Revue de l'art chrétien.)

17. — Mémoires de Mme la duchesse de Gontaut, gouvernante des Enfants de France pendant la Restauration (1773-1836). In-8, 404 p. et portrait en héliogravure. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

18. — Menault (E.). Histoire agricole du Berry ; monographie agricole du Cher. T. I. Grand in-8, XXIV-382 p. Paris, Hachette et Cie.

19. — Mercier (le P.). La vénérable Jeanne de Lestonnac, baronne de Montferrant-Landiras, fondatrice et première supérieure de l'ordre de Notre-Dame. In-8, XX-581 p. et planches. Paris, Leday et Cie.

20. — Merlet (R.). Petite chronique de l'abbaye de Bonneval, de 857 à 1050 environ. In-8, 30 p. Chartres, impr. Garnier.

21. — Métais (l'abbé C.). Marmoutier; cartulaire blésois. In-8, CXLIII-540 p. et planches. Blois, impr. Moreau.

22. — MEYER (P.). Notice sur quelques manuscrits français de la bibliothèque Philipps à Cheltenham. In-4, 114 p. Paris, Impr. nationale.

(Tiré des Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale.)

23. — MEYNIER (J.). Essai historique sur Ornans. 1er fascicule : origine à 1566. In-8, 100 p. Besançon, impr. Dodivers et Cie.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.)

24. — MILLARD (l'abbé). Histoire de l'abbaye d'Andecy. In-8, VII-284 p. et planches. Châlons-sur-Marne, impr. Martin frères et F. Thouille.

25. — MONTI DE REZÉ (comte A. DE). Documents généalogiques pour la maison de Charette. Grand in-8, 297 p. Nantes, Grimaud.

26. — MORAND (L.). Les Bauges, histoire et documents. 3e volume : Peuple et Clergé. In-8, 665 p. et planches. Chambéry, imprimerie Savoisienne.

27. — MORANVILLÉ (H.). Le texte latin de la Chronique abrégée de Guillaume de Nangis. In-8, 8 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

28. — MOREL (l'abbé E.). La Jacquerie dans le Beauvaisis, principalement aux environs de Compiègne. In-8, 30 p. Abbeville, impr. du Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie.

(Extrait du Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie.)

29. — MOREY (l'abbé J.). Anne de Xainctonge et les Ursulines au comté de Bourgogne; étude historique d'après les archives et manuscrits originaux (1567-1890). T. I. In-8, XXIV-392 p. et portrait. Paris, Bloud et Barral.

30. — MOUETTE (A.). Dix ans à Tours sous Louis XI, d'après les registres municipaux. In-8, 78 p. Tours, impr. Mazereau.

31. — MOUROT (l'abbé V.). L'authenticité de la maison de Jeanne d'Arc à Domrémy-la-Pucelle. In-8, 50 p., avec

plan et grav. Orléans, Herluison; Domrémy, chez les Religieuses de la Providence de Portieux.

32. — MOUTERDE (R.). Un épisode lyonnais de la fin de la guerre de Cent ans : l'affaire des quatre coursiers du prince d'Orange. Grand in-8, 69 p. Lyon, impr. Mougin-Rusand.

33. — MUGNIER (F.). Les Savoyards en Angleterre au XIII[e] siècle, et Pierre d'Aigueblanche, évêque d'Hereford. In-8, 324 p. et planches. Paris, Champion.

34. — MUGNIER (F.). Lettres des princes de la maison de Savoie à la ville de Chambéry (1393-1528); les filigranes des papiers en Savoie. In-8, 87 p. Chambéry, impr. Ménard.

35. — MÜNTZ (E.). Les architectes d'Avignon au XIV[e] siècle; documents nouveaux. In-8, 11 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France.)

36. — NICAISE (E.). La Grande Chirvrgie de Gvy de Chavliac, chirvrgien, maistre en médecine de l'Université de Montpellier, composée en l'an 1363; revue et collationnée sur les manuscrits et imprimés latins et français, ornée de gravures, avec des notes, une introduction sur le moyen âge, sur la vie et les œuvres de Guy de Chauliac, un glossaire et une table alphabétique. Grand in-8, CXCI-753 p. Paris, Félix Alcan.

37. — NOLHAC (P. DE) et SOLERTI (Ang.). Il viaggio in Italia di Enrico III, re di Francia, e le feste a Venezia, Ferrara, Mantova e Torino. In-8, VIII-343 p. et planches. Torino, L. Leroux.

38. — OMONT (H.). Inventaire des manuscrits de la collection Moreau à la Bibliothèque nationale. Grand in-8, XIV-282 p. Paris, Picard.

39. — OMONT (H.). Le plus ancien manuscrit de la *Notitia dignitatum*. In-8, 22 p., avec grav. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

40. — OMONT (H.). Les manuscrits et les livres annotés de Fabri de Peiresc. In-8, 27 p. Toulouse, Privat.

(Extrait des Annales du Midi.)

41. — PAILLARD (C.). L'invasion allemande en 1514; fragments d'une histoire militaire et diplomatique de l'expédition de Charles-Quint écrite sur les documents originaux inédits des archives de Bruxelles, de Vienne et de Venise. In-8, VI-450 p. et cartes. Paris, Champion.

(Publications de la Société des sciences et arts de Vitry-le-François.)

42. — PASQUIER (F.). Coutumes de Maranges en Catalogne (1183-1250-1335); texte latin, publié avec avant-propos et notes. In-8, 11 p. Foix, Gadrat aîné.

(Extrait du Bulletin de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts.)

43. — PASTOR (Dr Ludw.). Geschichte der Pæpste seit dem Ausgang des Mittelalters. II. Geschichte der Pæpste im Zeitalter der Renaissance bis zum Tode Sixtus IV. In-8, XLVII-687 et 38 p. Freiburg-im-Brisgau, Herder.

44. — PAUTHE (l'abbé L.). Mme de la Vallière; la morale de Bossuet à la cour de Louis XIV, avec une lettre de Mgr Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie française. In-8, XII-515 p. Toulouse, Ed. Privat; Paris, Letouzey et Ané.

45. — PECOUT (l'abbé Th.). Périgueux; souvenirs historiques, biographiques et archéologiques. Grand in-8, VI-397 p. Lille, librairie de la Société de Saint-Augustin.

46. — PÉLISSIER (L.-G.). Notes sur quelques manuscrits d'Italie. In-8, 42 p. Paris, Leclerc et Cornuau.

(Extrait du Bulletin du Bibliophile.)

47. — PEREY (L.). La fin du XVIIIe siècle : le duc de Nivernais (1754-1798). In-8, 479 p. et portrait. Paris, C. Lévy.

48. — ROMAN (J.). Henri de Montmorency-Damville. Grand in-16, 92 p. Toulouse, E. Privat.

(Extrait du tome XII de l'Histoire générale de Languedoc.)

49. — ROMAN (J.). La Chambre de l'édit en Languedoc. Grand in-16, 32 p. Toulouse, E. Privat.

(Extrait du tome XII de l'Histoire générale de Languedoc.)

50. — SCITTE (A.). Les églises réformées de la circonscription consistoriale de Bourges (anciennes provinces du Berry, du Bourbonnais et du Nivernais). In-8, 96 p. Montluçon, bureau du « Messager. »

51. — TRÉMAULT (M. DE). Cartulaire de Marmoutier pour le Vendômois, publié par la Société archéologique du Vendômois. 1er fascicule. In-8, 269 p. Vendôme, impr. Lemercier.

52. — VALOIS (Noël). Louis Ier d'Anjou et le grand schisme d'Occident (1378-1380). In-8, 48 p. Paris, Revue des Questions historiques.

M. Valois s'est particulièrement servi, pour cette étude, d'un registre de la bibliothèque Barberini, à Rome, qui contient la copie d'une partie notable de la correspondance du prince. Il a pu de la sorte étudier dans le détail les étroits rapports qui s'établirent dès le début du schisme entre le frère de Charles V et le pontife avignonnais, ainsi que les projets concertés entre eux deux pour l'expulsion du pape de Rome et pour la conquête de l'Italie. A. B.

53. — VALOIS (Noël). Discours prononcé le 14 juillet 1380, en présence de Charles V, par Martin, évêque de Lisbonne, ambassadeur du roi de Portugal. In-8, 32 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Le rôle du roi Ferdinand de Portugal dans le grand schisme d'Occident était très peu ou très mal connu jusqu'ici ; M. Valois profite du document indiqué ci-dessus pour mettre en lumière ce coin du sujet si vaste auquel il se consacre actuellement. Là encore, l'étude attentive des documents vient à l'encontre des conclusions ou des récits généralement admis et consacrés. A. B.

54. — VILLIERS DU TERRAGE (le baron M. DE). Un secrétaire de Louis XIV : Toussaint Rose, marquis de Coye, président en la Chambre des comptes, membre de l'Académie française. In-16, 148 p. et portrait. Paris, May et Motteroz.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 8 MARS 1892,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LÉON GAUTIER, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 avril suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

2231. M. Spont, archiviste-paléographe, rue Pavée, n° 11 ; présenté par MM. Delisle et de Boislisle.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue historique*, mars-avril 1892. — Troisième table générale de la *Revue historique* (1886 à 1890). — *Revue d'Alsace*, avril-juin 1877. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, février 1892. — *Bulletin de la Société bibliographique*, février 1892. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 février 1892.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, octobre-décembre 1891. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, mars 1892. — *Annuaire de la Société d'archéologie de Bruxelles* (1892), tome III. — *The New-England historical and genealogical Register*, janvier 1892. — *Assemblée générale de la Société d'histoire contemporaine tenue le mercredi 10 juin 1891*, sous la présidence de M. de la Sicotière. Br. in-8.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Les églises du Refuge en Angleterre, par le baron F. de Schickler. Trois vol. in-8. Paris, Fischbacher. — *Journal inédit d'Arnauld d'Andilly* (1621), publié par E. Halphen. In-8. Paris, D. Jouaust. —

Les conseillers-pensionnaires de la ville de Saint-Omer, avec la description de leurs sceaux et armoiries (1317-1664), par M. Pagart d'Hermansart. Br. in-8. Saint-Omer, impr. d'Homont. — *Le maître des hautes-œuvres ou bourreau à Saint-Omer*, par le même. Br. in-8. Saint-Omer, impr. d'Homont. — *Une fête bordelaise en 1615;* relation contemporaine publiée, avec un avertissement et des notes, par Ph. Tamizey de Larroque. Br. in-8°. Bordeaux, impr. A. Bellier. — *Correspondance du marquis et de la marquise de Raigecourt avec le marquis et la marquise de Bombelles pendant l'émigration* (1790-1800), publiée d'après les originaux par Maxime de la Rocheterie, pour la Société d'histoire contemporaine. Un vol. in-8. Paris, au siège de la Société, rue Saint-Simon, 5. — *La dépopulation de la France*, par le marquis de Nadaillac (extrait du *Correspondant*). Br. in-8. Paris, impr. de Soye.

Correspondance.

MM. Lalanne, Rocquain, Delaborde et le marquis de Courcy s'excusent de ne point assister à la séance.

M. le baron de Schickler, ne pouvant assister à la séance, prie le Conseil d'agréer l'hommage des trois volumes indiqués ci-dessus.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1891. Terminé et prêt à mettre en distribution.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. VI. Feuille 7 tirée; feuilles 8 et 9 en placards.

Extraits des Auteurs grecs. T. VI. Feuilles 13 et 14 tirées. Le texte est terminé. On attend les tables et annexes.

Brantôme, sa vie et ses écrits. Feuille 5 tirée; feuille 6 en pages, feuille 7 en placards.

Mémoires de Villars. T. V. Feuille 1 en pages; feuilles 2 à 4 en placards.

Mémoires de Du Plessis-Besançon. Feuilles 22 et 23 tirées; feuilles 24 et 25 en placards.

Vie de Guillaume le Maréchal. T. I. Feuille 19 tirée; feuilles 20 à 23 en pages.

Chronographia regum Francorum. T. II. Feuille 3 tirée; feuilles 4 et 5 en placards.

Volume publié par les soins de M. le comte de Laubespin : *Éphéméride de La Huguerye*. Feuilles 1 et 2 en pages.

M. Daupeley annonçant que le tome I de la *Vie de Guillaume le Maréchal* est terminé quant au texte, le Conseil autorise la mise en distribution de ce volume comme complément de l'exercice 1891.

Le Conseil prie M. le président du Comité de publication de faire savoir à M. de Maulde qu'il y aurait urgence à reprendre l'impression des *Chroniques de Jean d'Auton*, suspendue depuis un an après le tirage de la première feuille.

Le secrétaire donne lecture de trois demandes en concession de volumes. Le Conseil, estimant qu'il n'y a lieu d'accueillir qu'une seule de ces demandes, les renvoie au trésorier.

Sur la proposition de M. le président, le Conseil décide qu'il y a lieu de doubler, pour cette fois, la concession qu'il fait chaque année à l'École des chartes, et d'attribuer à chacun des deux élèves de troisième année qui ont été classés *ex æquo* au premier rang, pour leurs thèses de sortie de l'École, les dix volumes suivants :

Lettres de Louis XI	4 vol.
Chronique de L. de Bourbon	1 vol.
Lettres d'Antoine de Bourbon	1 vol.
Chronique normande	1 vol.
Le Jouvencel	2 vol.
Chronique de Richemont	1 vol.
	10 vol.

M. Moranvillé, au nom du Comité des fonds, présente le rapport annuel sur l'ensemble de l'exercice 1891, suivi d'un projet de budget pour 1892. — Le Conseil remercie le Comité et son président des soins qu'ils apportent à la gestion des intérêts de la Société, donne acte des deux communications, et en ordonne le renvoi à MM. les Censeurs.

Il prononce la radiation de quatre sociétaires qui, n'ayant pas payé leurs cotisations depuis cinq ans, sont considérés comme démissionnaires.

Il désigne les volumes suivants pour composer le prix d'histoire destiné au prochain Concours général des lycées et collèges de Paris :

Mémoires d'Olivier de la Marche . . . . . 4 vol.
Mémoires de Mme de Mornay . . . . 2 vol.
Mémoires de Nicolas Goulas . . . . 3 vol.
Lettres d'Antoine de Bourbon . . . . . . 1 vol.

Le Conseil discute diverses questions relatives à l'impression de l'*Éphéméride de M. de La Huguerye* et prie M. le baron de Ruble de transmettre le résultat de cette discussion à M. le comte de Laubespin, qui veut bien offrir à la Société ce volume complémentaire.

M. le marquis de Beaucourt, au nom de la Société d'histoire contemporaine fondée en 1890, et dont il est vice-président, fait hommage au Conseil du procès-verbal de la première assemblée générale de cette Société, ainsi que du premier volume qu'elle vient de publier : *Correspondance du marquis et de la marquise de Raigecourt*. Il appelle l'attention des membres du Conseil sur une entreprise qui a pour but de continuer l'œuvre de la Société de l'Histoire de France pour les temps postérieurs à 1789, et dont toute l'organisation a été imitée de celle qu'avaient adoptée en 1833 ses vingt premiers fondateurs. « Nous avons estimé, dit M. de Beaucourt, qu'il convenait, après cent ans écoulés, de reprendre en sous-œuvre l'étude et la publication des textes relatifs à l'histoire de la France et de l'Europe depuis 1789, et de procéder à l'égard de ces textes comme l'avaient fait nos devanciers pour les sources de notre histoire nationale. »

Le Conseil remercie M. le marquis de Beaucourt et le prie de transmettre ses souhaits sympathiques à la nouvelle Société.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

55. — Babeau (Albert). La lutte de l'État contre la cherté en 1724. In-8, 24 p. Paris, Ernest Leroux.

(Extrait du Bulletin du Comité des travaux historiques.)

L'émulation suscitée par le Système dans le commerce et l'industrie avait, entre autres résultats, produit un renchérissement des prix tel que, selon le contrôleur général Dodun, ils étaient parvenus, en 1724, au triple de ce que l'on payait les choses cinq ans auparavant. M. Babeau expose, d'après les documents administratifs, quels expédients arbitraires, mais assez efficaces en somme, Dodun mit en usage pour faire baisser les prix de revient, et d'où vinrent les résistances et les échecs. A. B.

56. — Courajod (Louis). Les origines de l'art gothique, les sources du style roman du VIIIe au XIe siècle; leçon d'ouverture du cours d'histoire de la sculpture du moyen âge et de la Renaissance professé à l'École du Louvre (1891-92). In-8, 32 p. Paris, L. Cerf.

(Extrait du Bulletin des Musées.)

57. — État sommaire par séries des documents conservés aux Archives nationales. In-4, à 2 col., XIV-877 p. Paris, Ch. Delagrave.

Depuis 1871, le public avait, pour se guider dans ses recherches aux Archives nationales, un *Inventaire sommaire et Tableau méthodique* où les fonds et documents se trouvent énumérés, non pas selon la place qu'ils occupent dans la classification générale, mais selon leur provenance et par ordre de matières, sans tenir compte des dislocations et morcellements dont ils ont souffert trop souvent. Antérieurement, il est vrai, dans les derniers temps de la direction du feu marquis de Laborde, un autre *Inventaire général sommaire,* qui passait successivement en revue chacune des séries selon l'ordre des articles, avait été imprimé; mais celui-là a été retiré par l'Administration, avant même qu'il ne fût achevé et mis en circulation, pour faire place au *Tableau méthodique*. C'est en quelque sorte une nouvelle édition de l'*Inventaire général sommaire* que les Archives ont entreprise, à partir de 1886, sous la

direction de feu M. Alfred Maury, puis sous celle de M. Servois, et qui a paru à la fin de l'année 1891. Mais le cadre a été presque partout élargi considérablement, au triple ou au quadruple de ses dimensions primitives, et les rédacteurs ont tenu compte des défectuosités que l'usage avait fait reconnaître dans l'*Inventaire* de 1867. D'heureuses combinaisons de divisions, de types, etc., rendent l'emploi de ce nouveau guide aussi simple que possible, et enfin, une table analytique, qui équivaut presque à un cinquième du volume, tient lieu de l'inventaire méthodique par matières. Là ne doivent pas s'arrêter les efforts de l'administration actuelle pour faciliter la recherche et l'étude des documents dont elle a la garde. Déjà les habitués de la Salle du public ont à leur disposition plusieurs inventaires numériques de séries énonçant chaque article avec sa cote, son titre et ses dates extrêmes, tandis que l'*État sommaire* n'a pu indiquer que la composition en bloc des séries. D'autres inventaires de même nature sont en préparation pour être imprimés ou autographiés, et, ainsi que le dit M. Servois en tête de l'*État sommaire,* nous avons tout lieu d'espérer qu'avant peu d'années les instruments de recherches se seront multipliés au profit du public et auront mis en pleine lumière la plupart des fonds importants.

58. — GOMEL (Ch.). Les causes financières de la Révolution française. In-8, XXXI-548 p. Paris, Guillaumin et Cie.

L'auteur se propose d'écrire un jour l'histoire financière de l'Assemblée constituante; mais, comme tous les esprits vraiment sérieux et respectueux de l'enchaînement historique des faits, il a reconnu, au premier abord, que « cette Assemblée n'aurait pu opérer une complète transformation dans le régime des impôts, si la plupart des solutions par elle adoptées n'avaient pas, de longue date, été proposées dans de nombreux écrits, et si l'esprit public n'en avait pas en quelque sorte dicté les réformes. » Pour remonter à l'origine des causes financières qui ont amené la Révolution, il lui a semblé qu'il suffirait de partir de l'époque où prit fin la guerre de Sept ans. Le volume actuel ne comprend encore que les sept premières années du règne de Louis XVI, auxquelles correspondent les deux ministères de Turgot et de Necker (1774-1781), années toutes pleines « de généreuses tentatives, d'aspirations libérales et de nobles espérances, » qui provenaient « d'une aspiration commune du gouvernement et du pays à l'amélioration d'institutions fiscales entachées d'inégalités et d'arbitraire. » Un second volume montrera comment cette entente temporaire fut rompue par le double fait d' « une moindre bonne volonté de la part de la royauté et d'un plus grand emportement de la part de la nation. » Cette époque, ce sujet ne laissent pas d'avoir été souvent traités,

et dans ces derniers temps mêmes, par les plus distingués de nos penseurs ou de nos historiens. Mais elle comporte une telle surabondance de faits, d'idées, de principes, de théories éminemment instructives, d'un intérêt vital pour nous, que chaque nouvelle étude est toujours accueillie avec faveur. Celle-ci en est d'autant plus digne, que son auteur, notre confrère, ancien maître des requêtes et commissaire du gouvernement au Conseil d'État, se trouvait tout préparé à l'analyse de si hautes questions par sa brillante carrière et par ses fonctions passées. A. B.

59. — GROUCHY (vicomte de). Vente de livres à l'Imprimerie royale, décembre 1684. In-8, 12 p. Paris, Techener.

(Extrait du Bulletin du Bibliophile.)

60. — GUILHIERMOZ (Paul). Enquêtes et Procès : étude sur la procédure et le fonctionnement du parlement au XIVe siècle, suivie du Style de la Chambre des enquêtes, du Style des Commissaires du parlement et de plusieurs autres textes et documents. Grand in-8, XXXII-647 p. Paris, Alph. Picard.

Le fonctionnement de cet organe de la cour de parlement que l'on désignait par l'appellation de Chambre des enquêtes était resté jusqu'ici dans une complète obscurité. Son appellation même donnait lieu à toutes sortes de méprises, aussi bien que l'expression d'*enquêtes et jugés*.

De l'étude approfondie à laquelle notre confrère s'est livré sans reculer un instant ni devant l'aridité du sujet ni devant l'abondance des documents à interpréter pour le seul XIVe siècle, il résulte que cette Chambre fonctionnait exclusivement comme Chambre du Conseil, pour recevoir les enquêtes décidées par la Grand'Chambre après mûre instruction et audition des parties, et que les arrêts rendus en vertu de cette délégation retournaient à la Grand'Chambre pour y être prononcés. Ce rôle, d'ordre tout à fait intérieur, se prouve, non seulement par les registres de la Cour, mais par les deux Styles dont le texte est donné ici pour la première fois, styles destinés à l'usage, non pas des plaideurs ni de leurs avocats, mais des juges eux-mêmes, et dressés en latin, vers 1336, probablement par un doyen de la Chambre du nom de Pierre Dreue. Dans la première partie de son volume, l'auteur a étudié, en quatre chapitres différents, la confection des enquêtes, la réception des enquêtes à juger, la réception à juger des procès venus sur appel et sur évocation, et le jugement des enquêtes et procès. Dans la deuxième partie, il a joint aux Styles indiqués ci-dessus et à leurs suppléments de nombreux textes d'enquêtes, les répertoires d'enquêtes dressés par le greffier civil Pierre de Bourges et par le

greffier criminel Jean du Temple, divers autres documents, et une liste des maîtres du parlement de 1336. A. B.

61. — INGOLD (le R. P.). Lettres du cardinal le Camus, évêque et prince de Grenoble (1632-1707). In-8, XIV-668 p. Paris, Alph. Picard.

(Publications de l'Académie delphinale.)

Il a été parlé ici même, en 1886, de l'étude biographique consacrée par M. l'abbé Ch. Bellet au célèbre prélat qui occupa le siège de Grenoble de 1671 à 1707, et on a rappelé alors en quelques lignes l'importance du rôle joué par le cardinal, soit dans les affaires religieuses, soit dans l'administration spirituelle et temporelle de son diocèse. Il serait donc superflu d'y revenir aujourd'hui. Le nouveau volume que donne aujourd'hui notre savant confrère le bibliothécaire de l'Oratoire ne contient que 417 lettres, et c'est peu si l'on considère la durée de l'épiscopat d'Étienne le Camus et le nombre infini des correspondants avec lesquels il dut entretenir des relations ou passagères ou suivies; mais les lettres sont, pour la plupart, des lettres intimes, adressées à d'éminents amis, et propres, par conséquent, à « mettre en bonne lumière l'attachante physionomie de l'un des plus grands évêques dont puisse s'enorgueillir la France. » Les quatre principaux destinataires, — principaux surtout par le nombre des lettres à eux adressées, — sont : M. de Pontchâteau, l'austère pénitent de Port-Royal; Henri de Barrillon, un ami de jeunesse et un collègue en épiscopat, comme un émule en vertu et en science; le P. Quesnel, « ce célèbre patriarche du second jansénisme, » et l'abbé Fr. Dirois, l'apologiste du Formulaire. Les lettres adressées à Pontchâteau et à Quesnel viennent des archives du séminaire vieux-catholique d'Amersfoort, en Hollande; celles à Barrillon, de l'évêché de Luçon. D'autres communications importantes ont été faites par M. Alfred Morrison, par M. Gazier, M. l'abbé Bellet, feu M. Chaper, etc. Le Dépôt des affaires étrangères, la Bibliothèque, même les Archives nationales, ont fourni aussi leur contingent. A. B.

62. — TAMIZEY DE LARROQUE. Une fête bordelaise en 1615; relation contemporaine publiée avec un avertissement et des notes. In-8, VIII-8 p. Bordeaux, impr. Bellier.

Cette relation des fêtes, artifices, combat naval, etc., donnés les 21 et 22 novembre 1615, à l'occasion du mariage de l'héritier d'Henri IV avec Anne d'Autriche, est réimprimée d'après l'exemplaire de la plaquette originale appartenant à M. le duc de la Trémoïlle.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 5 AVRIL 1892,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LÉON GAUTIER, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 26 avril suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2232. M. Maurice VIENNET, avocat, à Narbonne (Aude); présenté par MM. Sabatier et de Barthélemy.

2233. Le prince Emmanuel DE BROGLIE, rue de Solférino, n° 10; présenté par M. le duc de Broglie et M. le comte de Mas Latrie.

2234. M. Frantz FUNCK-BRENTANO, archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, rue de Passy, n° 7; présenté par MM. Meyer et Gautier.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 mars 1892. — *Bulletin de la Société bibliographique,* mars 1892. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* mars 1892.

SOCIÉTÉS SAVANTES.—*Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen,* 1891. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1892, nos 2 et 3. — *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers,* 4e série, tome V (année 1891). — *Proceedings of the American philosophical Society held at Philadelphia,* juillet-décembre 1891.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Les causes financières de la Révolution française, par Charles Gomel. In-8. Paris, Guillaumin et Cie. — *Preuves pour servir à l'histoire de la maison de Chabannes*, par le comte H. de Chabannes. T. Ier. In-4. Dijon, impr. E. Jobard. — *Ch.-G. de Toustain-Richebourg, économiste, membre correspondant de l'Académie de Rouen* (1746-1836), par Gustave A. Prévost, ancien magistrat. Br. in-8. Rouen, impr. Cagniard. — *Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1892*. In-12. Paris, Hachette et Cie. — *Discurso de orden leido por el academico Sr Dr Teofilo Rodriguez en la junta publica que la Academia nacional de la Historia celebró el dia 28 de octubre de 1891, en conmemoración del tercer aniversario de su fundación*. Br. in-8. Caracas, impr. de la Opinion nacional. — *Documentos para los anales de Venezuela desde el movimiento separatista de la Union Colombiana hasta nuestros dias*, par le Dr R. Andueza Palacio. Segundo periodo, t. II et III. Deux vol. in-8. Caracas, impr. del Gobierno nacional.

Correspondance.

M. le marquis de Nadaillac, M. de Barthélemy et M. Rocquain s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. Spont remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

M. le ministre de l'Instruction publique adresse un avis circulaire pour la communication préalable des mémoires destinés par les membres des Sociétés savantes au prochain Congrès de la Sorbonne.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1892. Feuilles 1 à 4 en bon à tirer.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. VI. Feuilles 8 et 9 tirées ; feuilles 10 à 12 en pages, feuilles 13 à 15 en placards.

Extraits des Auteurs grecs. T. VI et dernier. Pas de changement. L'éditeur achève la préparation des tables et annexes.

Brantôme, sa vie et ses écrits. Pas de changement.

Mémoires de Villars. T. V. Pas de changement.

Mémoires de Du Plessis-Besançon. Feuilles 24 et 25 tirées. L'éditeur a annoncé le prochain envoi des tables.

Chronographia regum Francorum. T. II. Feuilles 4 et 5 tirées; feuille 6 en placards.

Volume publié par les soins de M. le comte de Laubespin :

Éphéméride de La Huguerye. Feuilles 3 à 5 tirées; feuilles 6 et 7 en placards.

Le tome I de la *Vie de Guillaume le Maréchal* est déposé sur le bureau. Le Conseil en ordonne la distribution immédiate pour le complément de l'exercice 1891 et décide que le volume des *Mémoires de Du Plessis-Besançon* sera distribué pour l'exercice 1892 dès que l'imprimeur aura pu le livrer.

Un projet de publication d'une chronique inédite du comte Gaston IV de Foix (xv[e] siècle) est renvoyé à l'examen du Comité de publication.

Le secrétaire présente, à cette occasion, un tableau des publications en cours d'impression, au nombre de six, plus le volume qui s'imprime aux frais de M. le comte de Laubespin; des volumes en préparation, qui sont au nombre de dix, et des volumes dont l'impression est momentanément suspendue.

Pour ces derniers, M. le président et le président du Comité de publication sont priés de renouveler des démarches pressantes auprès des éditeurs.

Une demande de la Société d'émulation Belfortaine tendant à être inscrite au nombre des Sociétés correspondantes, avec échange des Bulletins, est agréée par le Conseil.

Une autre demande de la bibliothèque de la ville de Toulouse est renvoyée au trésorier, pour indiquer les concessions qui peuvent être faites sur quelques-unes des publications de la Société.

M. le comte Paul Durrieu est invité par le Conseil à vouloir bien faire une lecture à l'Assemblée générale du 3 mai

sur la famille Jouvenel des Ursins et ses prétentions nobiliaires.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

63. — CHABANNES (comte H. DE). Preuves pour servir à l'histoire de la maison de Chabannes. Tome I. In-4, XIV-947 p. Dijon, impr. Jobard.

Il est bon, il est juste qu'une maison dont l'histoire est mêlée intimement à celle de la France et de la monarchie française depuis tant de siècles dresse le bilan de ses souvenirs glorieux, et nous sommes heureux de compter parmi nos confrères le vaillant officier qui s'est chargé de continuer, sous une forme plus scientifique, l'œuvre de feu Mme la comtesse de Chabannes la Palice intitulée : *Notice historique sur la maison de Chabannes ou de Chabannées.* A chacun des volumes de Preuves, dont voici le premier, correspondra un volume d'histoire. Les documents sont publiés *in extenso,* et, autant que possible, d'après les originaux. L'auteur du recueil les a classés chronologiquement par personnages, ou par membres d'un même rameau. Ainsi, dans ce volume, le chapitre IV est entièrement rempli par les documents de Jacques Ier de Chabannes (1400-1453); le chapitre V, par ceux de Geoffroy de Chabannes (1443-1500) ; le chapitre VI, par ceux du maréchal de la Palice (1470-1525); et ces trois personnages occupent, à eux seuls, plus de 550 pages. Les premiers chapitres, consacrés aux Chabanais du IXe au XIIe siècle et aux Chabanais de Bigorre (1130-1302), reproduisent en un seul corps d'ensemble les chartes qui jusqu'ici se trouvaient éparses dans les ouvrages d'érudition, et dont le texte a été amendé par le nouvel éditeur.

64. — PÉLISSIER (Léon-G.). Journal de Fauris de Saint-Vincent. In-12, 33 p. Paris, impr. Capiomont.

(Extrait de la Revue rétrospective.)

Cet extrait d'un manuscrit de la bibliothèque Méjanes est relatif aux troubles qui se produisirent à Aix en mars et avril 1789, pendant la période des élections aux États généraux.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 26 AVRIL 1892,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LÉON GAUTIER, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 14 juin suivant.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

2235. La *Bibliothèque publique de la ville de Boston* (États-Unis d'Amérique); correspondant, M. Terquem, rue Scribe, n° 19; présentée par M. Gautier et M. de Boislisle.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Questions historiques*, avril 1892. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 avril 1892. — *Bulletin de la Société bibliographique*, avril 1892.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, t. XI, années 1885, 86, 87, 88. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4e trimestre 1891. — *Annales de la Société académique de Nantes*, 2e semestre 1891. — *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève : Histoire monétaire de Genève de 1792 à 1848*, par Eug. Demole.

Publications de la Smithsonian Institution : *Catalogue of prehistoric works east of the Rocky Mountains*, par Cyrus Thomas. — *Omaha and Ponka letters*, par James Owen Dorsey.

Correspondance.

M. Samuel-A.-B. Abbott, président de la Bibliothèque

publique de la ville de Boston, sollicite l'admission de cet établissement au nombre des membres de la Société.

Le prince Emmanuel de Broglie, M. Maurice Viennet et M. Frantz Funck-Brentano remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. Servois exprime ses regrets de ne pouvoir assister à la séance.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1892. Feuilles 1 à 4 distribuées.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. VI. Feuilles 10 à 15 tirées. On compose la suite.

Extraits des Auteurs grecs. T. VI. Pas de changement.

Brantôme, sa vie et ses écrits. Pas de changement.

Mémoires de Du Plessis-Besançon. Feuille 27 (table) en placards.

Chronographia regum Francorum. T. II. Feuille 5 tirée; feuille 6 en pages. On compose la suite.

Volume publié par les soins de M. le comte de Laubespin :

Éphéméride de La Huguerye. Feuilles 6 à 8 tirées; feuille 9 en pages.

Le secrétaire annonce que M. Siméon Luce a préparé le texte des variantes du tome IX des *Chroniques de Jean Froissart*, que M. Lebègue a presque terminé la préparation des tables et introductions du dernier volume des *Extraits des Auteurs grecs*, et que M. le marquis de Vogüé reprendra l'impression du tome V et dernier des *Mémoires de Villars* dans quelques mois.

Il communique une lettre de M. Vaesen, relative à la préparation du tome V des *Lettres de Louis XI*. Cette lettre est renvoyée au Comité de publication.

M. Delisle, au nom du Comité de publication, lit une lettre de M. Courteault, archiviste-paléographe, proposant de publier pour la Société une chronique inédite de Gaston IV, comte de Foix et prince de Navarre. Ce personnage joua un rôle des plus importants sous les règnes de Charles VII et de Louis XI; mais sa vie, écrite par un de ses domestiques du nom de Guillaume Leseur, et dont M. Courteault a fait un très heureux emploi dans la soutenance de la thèse qui a été classée la première au dernier concours de l'École des chartes, est un document capital pour l'histoire de bien des faits et des événements auxquels il fut mêlé. Comme il n'en existe qu'un seul manuscrit, venu par Baluze à la Bibliothèque du Roi, elle n'a guère été utilisée jusqu'ici que par les Bénédictins de l'*Histoire du Languedoc*, par l'abbé le Grand, dans son travail sur Louis XI, enfin par notre collègue M. le marquis de Beaucourt, dans ses derniers volumes de l'*Histoire de Charles VII*. Le fond en est resté inédit jusqu'ici, et ce serait rendre un véritable service à l'érudition que d'en faire une publication intégrale. Le Comité estime qu'il y a lieu d'accepter la proposition de M. Courteault. Suivant ses calculs, qu'on peut croire très exacts, le texte, avec introduction, commentaire courant et table analytique, formerait deux volumes de dimensions restreintes, ne dépassant pas 18 à 20 feuilles chacun. Le travail de préparation est presque entièrement terminé; toutefois, il n'est pas probable qu'on puisse inviter M. Courteault à livrer son manuscrit avant que quelques-unes des publications en cours ne soient achevées. — Le Conseil vote conformément à ces conclusions et accepte en principe le projet de publication de M. Courteault.

MM. les Censeurs donnent lecture du rapport qu'ils doivent lire à l'Assemblée générale du 3 mai. — Le Conseil les remercie de cette communication.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

65. — Marion. Machault d'Arnouville; étude sur l'histoire du Contrôle général des finances de 1749 à 1754. In-8, xx-463 p. Paris, Hachette et Cie.

Si important que soit le sujet de la thèse de M. Marion en raison des événements qui remplirent cette période du règne de Louis XV, on peut dire qu'il est encore dominé par la figure du ministre appelé alors à diriger les finances de la France avec adjonction des sceaux, puis de la marine, et, parmi les amis de l'histoire, il n'en est pas un seul qui n'ait salué respectueusement cette figure lorsque les documents l'ont mis devant elle. « Machault, dit son nouveau juge, Machault a voulu que chacun fût contribuable selon ses facultés, sans distinction d'ordre ni de province; qu'un système financier uniforme, qu'une administration homogène remplaçât les complications, les anomalies qui encombraient encore la constitution du royaume et paralysaient la puissance de l'État. Il a souhaité d'introduire l'ordre, l'égalité, la règle dans un régime qui était le triomphe du privilège et de l'exception... Aussi quiconque salue dans le mouvement de 1789 le principe, pour la France, d'une heureuse et salutaire régénération, ne saurait refuser à Machault le grand honneur d'en avoir été, à certains égards, le précurseur, d'avoir conçu quelques-unes au moins des conditions d'existence et de développement des sociétés modernes, et d'avoir uni l'esprit de progrès et de réforme à l'esprit de tradition. » Et cependant Machault, en pleine activité, succomba sous la coalition des privilèges qu'il avait entrepris de saper par la base; plus tard, les mêmes rancunes annulèrent sa nomination comme premier ministre de Louis XVI, et enfin ni ses infirmités, ni le souvenir de ses généreux services, ni ses quatre-vingt-treize années ne le protégèrent contre les Terroristes de 1794. Seule, la mort, en devançant de quelques heures l'œuvre du tribunal révolutionnaire, « épargna à la Révolution un grand crime de plus. »

66. — Roschach (E.). La conquête d'Albigeois. In-18 jésus, 408 p. Paris, Ollendorff.

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 MAI 1892,

A quatre heures, dans la salle du Cours d'archéologie, à la Bibliothèque nationale,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LÉON GAUTIER, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 14 juin suivant.)

L'Assemblée entend la lecture :

1° Du discours de M. le président (voir p. 82);

2° Du rapport de M. de Boislisle, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société pendant l'exercice 1891-1892 (voir p. 109);

3° Du rapport des censeurs, MM. Durrieu et Delaville Le Roulx, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'année 1891 (voir p. 122).

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. Léon Lecestre, trésorier de la Société, sont mises aux voix par M. le président et adoptées par l'Assemblée.

Élections.

Sont réélus membres du Conseil, pour siéger jusqu'en 1895 :

MM. BOISLISLE (A. DE),
BOULATIGNIER,
COURCY (DE),
LAIR,
LAUBESPIN (DE),
LELONG,
PUYMAIGRE (DE),
ROCQUAIN,
RUBLE (DE),
WATTEVILLE (DE).

Sont réélus censeurs : MM. Joseph DELAVILLE LE ROULX et le comte Paul DURRIEU.

M. le comte Paul Durrieu donne lecture d'un mémoire sur l'*Origine de la famille de l'historien Juvénal des Ursins.*

La séance est levée à six heures.

Discours de M. Léon Gautier, membre de l'Institut, président de la Société pendant l'exercice 1891-1892.

Messieurs,

C'est seulement dans la séance générale du 3 mai 1847 que M. Taillandier, vice-président de la Société, s'avisa de faire, pour la première fois, l'éloge d'un confrère décédé. Plusieurs années s'écoulèrent avant qu'une aussi heureuse initiative fût définitivement consacrée, et c'est à M. de Barante que nous devons principalement, entre tant d'autres services, d'avoir transformé ce pieux usage en une de nos meilleures et de nos plus chères traditions. Dans tous nos pays chrétiens, la visite aux tombes fait partie du rituel funéraire, et c'est cette visite, si vous le voulez bien, que nous allons faire ensemble. Je n'ignore pas qu'une voix plus autorisée que la mienne serait ici de mise, mais j'essaierai de donner à vos regrets la forme que vous leur donneriez vous-mêmes. A défaut d'une voix, vous aurez un écho.

Le nom d'Alfred Maury est le premier qui me monte aux lèvres, quand je pense à ceux que nous avons perdus depuis un an. Alfred Maury n'a pas seulement été un de nos confrères les plus dévoués, mais il fut aussi l'un de vos anciens présidents, et non pas, certes, le moins illustre. Il a donc tous droits à cette première place, que lui assurent à la fois votre estime et votre reconnaissance. Celui qui vous parle ne saurait d'ailleurs oublier tout ce qu'il doit à ce grand érudit, qui fut en même temps le plus bienveillant et le meil-

leur de tous les hommes. Il a regardé comme un devoir de ne pas s'en taire devant vous.

Alfred Maury naquit à Meaux, le 23 mars 1817. Son père, qui était ingénieur, eut de bonne heure le désir bien naturel, et qui est un peu celui de tous les pères, de faire entrer son fils dans sa carrière, qu'il aimait. On destina l'enfant à l'École polytechnique, et ses aptitudes pour les sciences mathématiques semblèrent tout d'abord justifier l'idée paternelle. Il ne parlait jamais sans émotion de ces premiers temps de sa vie, et je l'ai entendu bien des fois m'énumérer avec enthousiasme les beaux travaux de son père, les routes qu'il avait tracées en pays de montagnes, les ponts qu'il avait jetés au-dessus de nos grandes rivières, et tant d'autres œuvres qui passaient alors pour hardies. Notre confrère avait (ce qui ne surprendra personne) gardé de sa mère un souvenir encore plus ému, et il m'en parlait souvent avec cet accent qui est particulier aux bons fils. Malgré tout, il ne fut pas polytechnicien et chercha longtemps sa voie, abordant aujourd'hui la médecine, demain le droit. Il est vrai que ses connaissances médicales ne lui furent point inutiles pour certains de ses travaux à venir; mais elles ne furent pas, hélas! sans lui causer plus tard quelques douleurs poignantes, et je me souviens que, fort atteint déjà par le mal dont il est mort, il me disait un jour avec un sourire attristé : « Je sais assez de médecine pour suivre avec angoisse les moindres progrès de ma maladie, mais je n'en sais pas assez pour la guérir. » C'est en 1840 que ses indécisions prirent fin. Quatre ans auparavant, il avait fait à la Bibliothèque royale une assez courte apparition. Il y revint en 1840, mais ne tarda pas à la quitter de nouveau pour entrer à la bibliothèque de l'Institut, où il resta jusqu'en 1857, qui est précisément l'année où il remplaça Dureau de la Malle à l'Académie des inscriptions.

Alfred Maury avait trouvé sa voie.

Il faut se le représenter dans cette bibliothèque de l'Institut, entouré de ceux qui devaient être un jour ses confrères et leur rendant à toute heure les plus signalés services. Déjà l'on pouvait dire qu'il savait tout, et il le fit bien voir. Il ne se contentait pas de mettre aux mains de ses lecteurs, si éru-

dits qu'ils fussent, les livres demandés par eux ; mais, avec un empressement modeste, il leur indiquait ceux qu'ils ne connaissaient pas et prolongeait avec chacun d'eux ces entretiens familiers qui valent mieux que tous les livres et en apprennent mille fois davantage. Telle est, en effet, la fonction du bibliothécaire, qui consiste à aller au-devant de tous les désirs, même devinés, et à se montrer un guide aimable et sûr dans tous les pays de l'esprit. C'est ce que comprit Alfred Maury, et il ne faut pas s'étonner si, en de telles conditions, la bibliothèque de l'Institut fut pour lui l'antichambre de l'Académie. Lorsqu'il y entra, il ne changea pas de milieu : il resta chez lui.

Il était chez lui, en effet, et l'universalité de ses connaissances, jointe à son aménité et à sa bonhomie naturelles, en faisait véritablement le type accompli de l'académicien, et surtout de l'académicien du dernier siècle. Il n'était pas de ceux qui se cantonnent obstinément dans le cercle d'une spécialité plus ou moins étroite, et ce ne fut jamais chose facile que de préciser les limites de sa compétence. Dès qu'il s'agissait de nommer une Commission nouvelle pour juger certains concours un peu abstrus, son nom était le premier qu'on écrivait spontanément sur la liste. C'était, pardonnez-moi le mot, le plus consciencieux de tous les « écouteurs, » non pas résigné, comme il y en a tant, mais vraiment attentif et presque passionné ; et je le vois encore s'approchant du Bureau pour mieux entendre les lectures qui l'intéressaient plus vivement. Il n'en perdait pas un mot, et, quand le lecteur rassemblait les feuillets de son manuscrit et se disposait à regagner son banc, Alfred Maury le retenait et lui présentait ses observations et parfois ses critiques. Qu'il s'agît de la Gaule ou de la Chine, d'ethnographie ou de linguistique, de l'antiquité ou du moyen âge, ses commentaires étaient toujours profitables à celui qui en était l'objet, et notre regretté confrère avait l'art exquis de les assaisonner de sa bonté. C'était une direction plutôt qu'une leçon, une annotation plutôt qu'un jugement. Cette critique, chose rare, n'avait pas d'épines.

L'année 1860 fut bonne pour le nouvel académicien : il

fut presque en même temps nommé bibliothécaire des Tuileries et suppléant de M. Guigniaut au Collège de France. Deux ans après, il remplaçait son savant confrère et ami dans cette illustre Chaire d'histoire et de morale où son enseignement ne devait guère durer moins de trente ans. Que de sujets il a abordés durant ces trente années! Que d'idées il a remuées! Que de trésors d'érudition il a étalés, sans les compter, devant les regards ravis de ses auditeurs! Ce n'est pas qu'il fût poète ou orateur, mais il aimait le professorat, ce qui est assurément la meilleure condition pour être un excellent professeur. Il préparait attentivement chacune de ses leçons, et je l'ai vu souvent consulter, pour une seule heure d'enseignement, vingt livres qui étaient écrits en cinq ou six langues diverses. Sa prodigieuse mémoire lui était ici d'un merveilleux secours; il se répandait en dates inattendues et en aimables anecdotes qu'il avait le secret de raconter avec une bonhomie charmante. Dans sa conversation comme dans son enseignement, il était surtout naturel et aisé. Nul enfin n'aurait eu plus que lui le droit d'être pédant, et nul ne le fut moins. C'est un singulier mérite, quand on sait tant de choses, que de ne pas laisser soupçonner qu'on les sait.

Nous n'avons pas à nous étendre ici sur le rôle utile et scientifique qu'Alfred Maury fut appelé à jouer aux Tuileries. Le nom de son collaborateur est trop connu pour que nous nous hasardions à parler ici de la collaboration elle-même. L'apaisement, d'ailleurs, s'est fait depuis longtemps sur certaines questions qui passionnèrent alors les meilleurs esprits un peu plus que de raison, et il est permis d'être aujourd'hui le partisan d'Alise sans passer décidément pour le dernier des courtisans ou des valets. Le bibliothécaire de l'Empereur était une bibliothèque vivante que l'auteur de la *Vie de César* pouvait aisément consulter et qu'il consulta tous les jours. Il convient d'ajouter qu'Alfred Maury, depuis la catastrophe de 1870, ne parla jamais du souverain tombé qu'avec une discrétion et une réserve du meilleur goût. Il sera probablement plus explicite dans ces *Mémoires* qu'il a eu le loisir d'achever plusieurs années avant sa mort, et qui

jetteront sur le second Empire un jour nouveau. Nous n'attendons pas sans impatience une publication où nous retrouverons Maury tout entier et qui sera, pour ainsi parler, sa conversation continuée.

C'est en avril 1868 qu'Alfred Maury fut choisi par l'Empereur reconnaissant pour remplacer le marquis Léon de Laborde, nommé sénateur, à la Direction générale des Archives de l'Empire. Quelque temps auparavant, il avait assisté, dans les incomparables salons de l'hôtel Soubise, à l'inauguration du nouveau Musée, et il était alors bien loin de s'imaginer qu'il serait bientôt placé lui-même à la tête de cet établissement, qui est, nous osons le croire, le premier du monde. Son prédécesseur avait conquis pour les Archives, qui étaient dans l'ombre avant lui, une belle et large place au soleil. Il les avait mises dans le relief auquel elles ont droit, et son nom, que je ne saurais prononcer sans quelque émotion de gratitude, demeurera toujours attaché à la publication de nos grands inventaires, à l'agrandissement de nos dépôts, à la création de notre Musée. Alfred Maury était d'une nature bien différente. Plus bibliothécaire qu'archiviste, il se mit cependant à l'œuvre et prit en main le gouvernement de ce petit monde dont il m'est interdit de faire ici l'éloge, ou même d'esquisser le portrait. C'est alors, seulement, qu'il fut mis en situation de mieux juger notre École des chartes, qu'il put voir de plus près. Comme son prédécesseur, il prit l'habitude d'y recruter son personnel, et, durant vingt ans, il ne fit à cette règle qu'une seule exception, — la plus légitime de toutes et à laquelle nous avons tous applaudi, — en faveur de son futur suppléant au Collège de France. Alfred Maury, avec son intelligence rapide et nette, ne tarda pas d'ailleurs à s'initier à la connaissance de son nouveau domaine; mais, à peine avait-il achevé de conquérir cette science indispensable que l'Année terrible éclata. Cet homme doux, ce savant pacifique se montra alors sous un nouveau jour, et nous étonna par sa décision et son entrain. Qui écrira l'histoire des Archives pendant le siège de Paris? Dix pages y suffiraient, mais elles pourraient être charmantes. Je me souviendrai toujours, quant à moi, de

ces nuits passées dans notre Bureau de renseignements ou dans notre Salle du public. Deux ou trois fois par nuit, on partait, deux par deux ou trois par trois, faire aux dépôts la ronde réglementaire. On avait un mot d'ordre, s'il vous plaît, et j'entends encore M. Maury, le premier soir, nous dire fort sérieusement : « Le mot d'ordre est : Célérité. » On traversait en silence cette belle cour déserte, qu'éclairait parfois le sombre reflet des bombes lointaines ; on parcourait les longues galeries, en buttant parfois, çà et là, contre les tonnes pleines d'eau qui avaient été placées de distance en distance pour éteindre l'incendie possible ; la petite lanterne marine à la main, on passait avec recueillement devant le Trésor des chartes et devant les dix mille registres du Parlement ; on grimpait, par les escaliers de fer, jusqu'aux toits énormes d'où l'on dominait la pauvre grande ville endormie ; on gelait, on se hâtait, on courait, et, s'il faut tout dire, l'esprit français reprenant le dessus, on finissait sa tournée de belle humeur et par quelque éclat de rire, dont on était tenté de se repentir. Vers une heure du matin paraissait M. Maury, coiffé d'un chapeau devenu légendaire et enveloppé dans un manteau immense. Dès qu'il arrivait, il n'était plus question de dormir ni de partir : on écoutait, et c'est alors que ce conteur sans pareil se prenait à éveiller pour nous tous ses souvenirs du vieux temps et toutes ses impressions d'autrefois, à nous détailler la vie de tous ceux qu'il avait connus (et il se trouvait qu'il avait connu tout le monde), à nous narrer mille anecdotes inédites. Le narrateur ne phrasait pas, ne posait pas ; il était simple et bonhomme, et c'est certainement ce qui nous charmait le plus. Pourquoi faut-il que nous n'ayons pas eu l'idée si simple de prendre des notes sous sa dictée, et comment se fait-il que nous ne puissions pas publier aujourd'hui, pour faire suite aux *Mille et une Nuits* de l'Orient, les *Cent et une Nuits du siège de Paris?*

La Commune ne trouva pas Alfred Maury moins ferme et moins rigide à son poste. La France l'avait constitué le gardien de ces Archives où notre histoire est écrite : il n'eut même pas la pensée de se dérober à son devoir. Cependant

tout était triste et noir; les veillées du siège avaient cessé, et ce n'était plus l'ennemi du dehors qui menaçait nos bibliothèques, nos musées, notre histoire. Un jour, on apprit en province que les Archives étaient en feu : la nouvelle était fausse, mais non pas improbable. Ce qui était vrai, c'est qu'avec l'aide de quelques braves gens, aussi obscurs que dévoués, Alfred Maury avait sauvé les Archives; ce qui était vrai, c'est que le Drapeau national, parmi tant de milliers de drapeaux rouges, ne cessa pas un seul instant de flotter sur le portail de l'hôtel Soubise. Nous avons quelque raison d'en être fiers et en reportons l'honneur à qui de droit.

Les œuvres d'Alfred Maury ne l'honorent pas moins que sa vie.

Ce qui les caractérise avant tout, c'est qu'elles ne sont jamais banales. Il suffisait à notre confrère qu'un sujet fût nouveau pour qu'il l'abordât vaillamment, et c'est ce dont nous ne saurions assez le féliciter; mais, si l'on veut aller plus loin et connaître la dominante de son activité intellectuelle, on observera que cet esprit original et primesautier a été principalement séduit par l'histoire des idées religieuses, de leur genèse et de leur déviation. Dès 1843, l'auteur des *Fées au moyen âge,* — bien longtemps avant M. Taine et sa célèbre théorie des tempéraments et des milieux, — écrivait ces lignes expressives : « L'étude des religions met tous les jours en lumière ces oppositions dans les croyances de chaque peuple, qui sont nées de la dissemblance des contrées où ces peuples habitent. » La théogonie n'a jamais cessé de tenter Alfred Maury, non plus que la légende et le mystère, ou, plutôt, le mystérieux. De là cet opuscule sur les Fées où nous venons de signaler une thèse si hardie; de là son *Essai sur les légendes pieuses du moyen âge;* de là ce livre considérable, qui peut passer pour son chef-d'œuvre et qui n'a pas vieilli, l'*Histoire des religions de la Grèce antique;* de là enfin son ouvrage sur *la Magie et l'Astrologie dans l'antiquité et au moyen âge*. Les accidents cérébraux chez l'homme ne le préoccupaient pas moins vivement que l'évolution religieuse dans l'humanité, et il fut un

de ceux qui, les premiers, étudièrent l'hallucination au point de vue rigoureusement philosophique et historique. Son œuvre la plus neuve est peut-être, dans cet ordre d'idées, celle qu'il a consacrée au « Sommeil et aux Rêves, » et où il n'a pas donné seulement la preuve de sa pénétration, mais celle aussi d'une patience presque héroïque. Durant quatorze ans, il « s'astreignit à une expérimentation de tous les jours » et se fit éveiller une ou plusieurs fois par nuit, pour noter plus fraîchement chacun de ses rêves dans le moment même où ils venaient à peine de se dissiper dans la réalité. Il y a, dans ces pages curieuses et savantes, la subtilité d'un naturaliste unie à la profondeur d'un philosophe, et je ne sache pas qu'on ait, sur une matière aussi obscure, rien écrit de mieux observé, ni de plus fin, ni de plus complet.

Pour être ses sciences de prédilection, la physiologie et l'histoire des religions n'avaient pas absorbé la prodigieuse activité d'Alfred Maury : il avait trouvé le loisir d'écrire une *Histoire des forêts de la Gaule,* et c'était encore un de ces sujets nouveaux que plusieurs ont repris et développés après lui. Comme vous le voyez, il n'aimait pas les chemins frayés et ne fut vulgarisateur qu'à ses heures perdues. Néanmoins, comme il était une encyclopédie en action, c'est à lui, fort naturellement, que s'adressa son vieil ami Victor Duruy, quand il voulut donner à sa nouvelle Collection historique une Introduction qui fût digne d'elle. Alfred Maury écrivit alors *la Terre et l'homme*, dont plusieurs éditions n'ont pas épuisé le succès et qu'il prit le soin délicat de tenir scrupuleusement au courant. Un juge compétent a pu dire de ce livre presque populaire que c'était « un excellent résumé des sciences géologiques et anthropologiques. » Je m'en tiens volontiers à cet éloge, et il ne me reste plus à mentionner dans l'œuvre d'Alfred Maury que ses monographies historiques sur les « Académies d'autrefois. » L'Histoire de l'ancienne Académie des inscriptions n'est pas seulement un excellent livre et plein de faits : il atteste surtout une délicatesse touchante, et l'illustre académicien ne pouvait en vérité remercier d'une façon plus discrète la Compagnie qui l'avait élu.

La vie de l'homme le plus heureux s'éteint trop souvent dans la tristesse. Ce fut le sort de M. Maury, et vous savez quel coup de foudre le terrassa soudain. Vous vous souvenez peut-être de l'avoir vu, en ces dernières années, cloué sur son fauteuil, mais aussi intelligent qu'aux meilleurs jours, mais ayant gardé toute la vivacité de son bon sens, toute l'universalité de son esprit, toute la variété de son savoir, toute la bienveillance de sa critique, et jusqu'à cette étonnante mémoire qui faisait toujours notre admiration : « Hélas! me disait-il il y a un an, je commence à la perdre. Cette nuit, comme je ne dormais pas, j'ai voulu me rappeler tous les noms des Conventionnels, et il y en a cinq qui m'ont échappé. » Dieu, qui a pitié de cette tristesse de nos derniers jours et qui, dans sa bonté tutélaire, nous tient en réserve des consolations et des appuis, avait fait à notre regretté confrère le don le plus précieux qu'il puisse faire à l'homme : le don d'une femme vaillante et qui sut lui adoucir la mort après lui avoir charmé la vie. Son dernier sommeil fut doux comme un sommeil d'enfant, et il ne sentit pas les affres de ce redoutable passage. C'est le 12 février dernier qu'il nous quitta.

J'ai prononcé ce nom auguste « Dieu, » et c'est peut-être le lieu de rappeler qu'Alfred Maury, quelles qu'aient été d'ailleurs ses croyances philosophiques ou religieuses, avait toujours cru en l'unité d'un Dieu personnel et vivant. En ces longues conversations qu'il me permettait d'avoir avec lui (un secrétaire devient aisément un confident), je ne l'ai jamais entendu parler de Jésus-Christ qu'avec un respect profond. La majesté du christianisme l'avait toujours frappé très vivement, et ses souvenirs d'enfance se mêlaient sans doute à cette impression qu'ils fortifiaient. Je me souviendrai toujours que, durant une de ces nuits du siège dont j'essayais tout à l'heure de faire revivre le souvenir, il me dit, certain matin : « On n'a encore, que je sache, rien trouvé de mieux que la Bible. » Il ne convient pas d'aller plus loin, et je m'arrête ici, assuré que vous interpréterez ce silence comme une dernière expression de mon respect et le témoignage discret de mes espérances.

Si la loi des contrastes n'était pas mon excuse, vous vous étonneriez à bon droit de m'entendre ici parler sans transition de M. Auguste Vitu, après vous avoir entretenus de M. Alfred Maury. Il est malaisé d'imaginer deux esprits de nature plus opposée. Le bon M. Maury me disait souvent, et c'était un de ses axiomes favoris : « Les hommes sont divers encore plus qu'inégaux. » Celui qui formulait cette vérité consolante était à coup sûr le moins journaliste de tous les hommes, et Auguste Vitu était, lui, journaliste jusqu'aux moelles. Quel peut donc avoir été le terrain, l'heureux terrain sur lequel se sont rencontrés deux entendements qui semblaient si loin l'un de l'autre? Ce fut l'amour sincère de notre France et, en particulier, de cette région privilégiée qui, centre auguste de la patrie, a été conquise pied à pied par les premiers Capétiens, par cette dynastie vraiment héroïque et nationale. Ce fut surtout l'amour de Paris. Auguste Vitu et Alfred Maury aimaient tous deux la « grand'-ville. » Dès qu'on est possédé de cette passion, on est ici le bienvenu, Messieurs, et la Société de l'Histoire de France a fourni naguères son contingent à la jeune « Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, » qu'elle ne regardera jamais comme une rivale, mais comme une sœur. Auguste Vitu en fut un jour le président, et ce fut un des meilleurs foyers de son activité. Ce n'est pas, d'ailleurs, qu'il ne fût point de taille à se hausser à des travaux d'un ordre plus élevé, et il en donna la preuve dans son remarquable Mémoire sur l'auteur de la *Chronique scandaleuse,* où il ne trouva point la vraie solution d'un problème si longtemps agité, mais où il la chercha avec une rare intelligence et un vrai sens de l'histoire. Malgré tout, c'était Paris qui l'attirait toujours comme un aimant. Il lui consacra, vers la fin de sa vie, une œuvre synthétique où son amour éclate; mais il faut bien confesser que l'analyse le tenta plus heureusement, et il se prit un jour de passion pour cet étrange Parisien, pour ce Gavroche du xv[e] siècle qui s'appelle Villon. Qu'Auguste Vitu ait été plus tard surpassé par un plus jeune érudit dans l'étude approfondie de ce singulier personnage, on ne saurait vraiment lui en faire un reproche, et il y a, cro-

yez-moi, à être ainsi distancé dans la poursuite de la vérité, une sorte de plaisir que comprennent les âmes délicates. La topographie du vieux Paris intéressait notre confrère autant que son histoire, et l'on se rappelle, entre vingt autres Mémoires, son essai si vivant sur la maison de Molière. Molière! ce nom est bien fait pour me servir ici de transition et m'autoriser à vous parler d'Auguste Vitu comme critique théâtral. Ce n'est jamais sans une certaine joie de l'esprit que je me rappelle ces Comptes rendus si finement ouvragés et où l'histoire tenait tant de place. Rien n'était plus parisien ni plus français. S'agissait-il d'un drame historique? Vitu reprenait en sous-œuvre tout le canevas de l'auteur, étudiait à nouveau le problème, remontait aux sources, soulevait des objections, rétablissait les dates et faisait de la lumière. Il me sera peut-être permis d'ajouter que, dans ce temps de cabotinage à outrance, il a été plus d'une fois sévère pour les audaces du théâtre contemporain. Hélas! il n'a pu arrêter cette épouvantable montée de boue qui nous submergera ; mais il a eu le rare honneur de l'essayer, et ce n'est pas son moindre titre à la reconnaissance des honnêtes gens.

Après ce Parisien si amoureux de son Paris, j'ai à rappeler à vos regrets un provincial amoureux de sa province, véritable type de ces savants modestes qui s'enferment dans l'histoire de leur petite patrie, et lui donnent le meilleur de leur vie. Le temps n'est plus où l'on se moquait agréablement de ces vaillants érudits auxquels il ne manque parfois qu'un peu plus de cette méthode dont il est aujourd'hui facile de conquérir la rigueur. André Joubert a aimé l'Anjou, et ces quelques mots seraient peut-être la plus juste épitaphe que l'on pût graver sur sa tombe. Peu de provinces méritent d'être aimées à ce point, et l'Anjou est superbe, avec sa belle capitale, ses centaines d'églises romanes, ses vieux donjons et ses vignes qui ne sont mortes que pour renaître. C'est à Angers qu'André Joubert était né en 1847, dans cette ville dont Quicherat me disait un jour : « Je ne comprends pas qu'on n'y vienne point de toutes les parties du monde, rien que pour voir son château. » Il débuta à vingt ans et jeta d'abord toute sa flamme en des œuvres exclusivement litté-

raires, presque poétiques. C'est chose naturelle à vingt ans, et plus d'un, parmi nous, ne rougit pas sans doute d'en avoir fait autant. Ce n'était pas, cependant, la véritable vocation d'André Joubert, et il eut l'esprit de le comprendre de bonne heure. A vingt et un ans, il publiait dans le *Correspondant* son « Mémoire sur les fermiers généraux pendant la Terreur. » De si nobles études furent soudain interrompues, non point par son mariage (le mariage, *quoi qu'on die,* n'a jamais nui à l'érudition), mais par la débâcle de 1870. Il avait vingt-trois ans et fit son devoir. Sur ce champ de bataille de Loigny, où l'on connut une fois de plus ce que peut l'héroïsme catholique uni à l'héroïsme français, ce jeune homme, ce marié de la veille, brava inutilement la mort. Il fut fait prisonnier et enfermé là-bas, à Stralsund, en Poméranie. Un prisonnier a des loisirs, et André Joubert, qui ne se désintéressa jamais de la littérature, se passionna décidément pour l'histoire. C'est ici que devrait prendre place la longue énumération de ses œuvres angevines. Livres, mémoires, articles de revue ou de journal, tout lui fut bon pour glorifier cette chère province, que je n'aime guère moins que lui. L'Académie des inscriptions, en 1885, jugea digne d'une de ses récompenses les plus enviées son *Étude sur la vie privée en Anjou au XVe siècle*. C'était un sujet fort intelligemment choisi, et plus nous irons, Messieurs, plus nous nous convaincrons que la vie privée de nos pères est en réalité ce qu'il y a de plus attachant dans leur histoire. Le chef-d'œuvre d'André Joubert, au dire des bons juges, est son *Mémoire sur Louis de Clermont, sieur de Bussy d'Amboise et gouverneur d'Anjou;* mais il en est qui lui préfèrent l'*Histoire de la baronnie de Craon*. Heureux Craonnais, qui a trouvé un consciencieux érudit pour conter ses annales et un lettré exquis, comme René Bazin, pour décrire ses beaux paysages semés de grands chênes. Il ne fut pas donné à André Joubert de les contempler longtemps, et il quitta ce monde, l'an dernier, pour aller dans cette grande patrie du ciel où je m'imagine qu'il ne nous sera pas interdit de nous souvenir des petites patries de la terre.

Le baron de Vatry n'était pas un encyclopédiste comme

Alfred Maury, ni un « Parisien de Paris » comme Auguste Vitu, ni un érudit provincial comme André Joubert. C'était un soldat, et le mot est assez éloquent par lui-même sans qu'il soit utile de l'orner ici d'un commentaire. Toutes les campagnes, il les fit ; tous les grades, il les conquit à la pointe de l'épée. Il gagna en Crimée ses épaulettes de capitaine et alla se reposer, dans la grande Kabylie, de ses fatigues de Sébastopol. En 1870, nous le retrouvons en France, chef de bataillon aux voltigeurs de la garde. Il fut enfermé dans Metz avec ces magnifiques régiments que nous avions vus défiler dans Paris peu de mois auparavant et que nous jugions invincibles. A Gravelotte, à Saint-Privat, dans ces batailles épiques où coulèrent tant de torrents d'un sang si généreux, M. de Vatry mérita les honneurs de l'ordre du jour. Quand la paix fut faite, il se créa d'autres devoirs, et se fit écrivain. De Vienne, où on l'avait envoyé comme attaché militaire, il adressa au Ministère de ces Rapports qui sont généralement lus et parfois écoutés. Toute sa vie fut désormais vouée à l'étude des sciences militaires. Il était trop clairvoyant pour attribuer toutes nos défaites à la trahison, et crut mieux faire en cherchant à dérober à nos vainqueurs le secret de leur victoire. De là cette traduction laborieuse de la *Théorie de la grande guerre*, du général prussien Clausewitz ; de là ce travail, ingrat autant que profitable, et qui honora ses dernières années. Sur le colonel de Vatry, sur cet ami sûr, sur ce causeur charmant, sur cette âme qui avait surtout le cachet de la bonté, j'aurai tout dit en disant, pour finir, que ce fut un soldat et un chrétien. Connaissez-vous rien de plus beau ?

Notre pèlerinage aux tombes est terminé, Messieurs, et cet hommage à nos confrères décédés a suffi, durant de longues années, à remplir utilement les discours de mes prédécesseurs. C'était peut-être sagesse, et vous estimerez sans doute que je devrais aujourd'hui me régler sur un tel exemple. Ces discours de mes devanciers, je les ai voulu lire pour m'en inspirer et y trouver un sujet digne de vous : car je ne suis pas, hélas ! de ces heureux génies qui n'ont pas besoin de

lire les œuvres des autres. J'ai beaucoup appris à cette lecture, et elle a été pour moi un plaisir autant qu'une leçon. Tout d'abord, j'ai observé que les premières allocutions de vos anciens présidents étaient d'une brièveté à laquelle je devrais prétendre : une ou deux pages ! Si vous n'aviez pas encore dans l'oreille l'éloquence récente de MM. Léopold Delisle, Paul Meyer et Melchior de Vogüé, vous vous diriez, Messieurs, que c'était l'âge d'or. Mais ce qui m'a frappé encore plus vivement dans ces discours annuels de vos Assemblées de mai, depuis celui de M. de Fortia d'Urban, en 1834, jusqu'à celui de M. de Vogüé, en 1891, c'est cette parfaite unité de vues, qu'on y peut constater sans cesse, sur le but que notre Société se propose et sur l'esprit qui la doit animer. Là, pas la moindre divergence. Certes, tous vos présidents n'ont pas eu la même foi aux mêmes dieux, ni les mêmes idées politiques et littéraires, ni la même nature d'intelligence, ni enfin, comme on le dirait aujourd'hui, le même état d'âme. Tous ont cependant tenu le même langage et adopté le même programme : « Aborder sans parti pris l'histoire de l'ancienne France, publier les textes qui l'éclairent le plus sûrement, et faire enfin, s'il se peut, servir cette étude du passé à l'affermissement de l'avenir. » Je ne fais ici que résumer en deux lignes vingt ou trente pages de vingt ou trente orateurs différents. C'est la pensée qu'exprimait excellemment M. de Barante, dans la séance de mai 1835 : « Nous tâcherons, disait-il, de lire dans notre histoire les desseins de la Providence, la marche de l'esprit humain, les lois du changement, la part de la fatalité, la part plus grande du libre arbitre des hommes et des peuples. Nous y rechercherons nos origines nationales, et rattacherons ce qui est à ce qui fut. » En 1838, l'illustre auteur des *Ducs de Bourgogne* jugeait nécessaire de faire entendre de nouveau cette même déclaration de principes : « C'est en renouant la chaîne du temps, c'est en reconnaissant ce que nous devons à nos ancêtres, c'est en cessant de renier l'ancienne France que nous pourrons acquérir le droit à la durée. » La même philosophie de l'histoire est, l'année suivante, condensée en une formule plus brève par M. de Fortia d'Urban : « En étudiant

le passé, s'écrie-t-il, nous apprendrons à organiser l'avenir. » Au lendemain d'une de nos trop nombreuses révolutions, en 1849, M. Natalis de Wailly nous donne, avec sa voix sévère, ce grave avertissement, dont nous n'avons pas su faire notre profit : « Les peuples, comme les hommes, échapperaient à bien des dangers, s'ils évitaient au moins les écueils qui sont déjà signalés par de tristes naufrages. » Une dernière fois, le 5 mai 1851, M. de Barante tient à affirmer ce qu'il considère légitimement comme un axiome : « Une nation, dit-il (et je ne pense pas qu'on ait entendu ici rien de plus grand), ne consiste pas en une certaine quantité d'hommes répandus sur une certaine étendue de territoire : elle existe par ses croyances, ses traditions, ses mœurs. Elle vit par l'âme. Rompre la chaîne morale des générations, c'est détruire la société, c'est licencier un peuple. » Dans sa magnifique harangue de 1867, M. Guizot complète et surélève encore ces nobles théories. « C'est l'honneur du genre humain, c'est le privilège qu'il a reçu de son créateur, d'avoir seul une histoire, d'être une série de générations héritières les unes des autres, intimement unies entre elles par un lien général et permanent, et non pas une succession de créatures isolées qui s'ignorent et s'oublient, à mesure qu'elles passent sur la terre. » C'est ce que répètent à l'envi M. Alfred Maury, dans sa mémorable allocution de 1872; M. Charles Jourdain, qui, en 1876, nous adjure « de conserver parmi nous cet esprit de concorde qu'aucun nuage n'a jamais obscurci ; » M. Siméon Luce, qui, accentuant en 1881 la pensée de M. Jourdain, proclame avec raison « que toute préoccupation de coterie, toute passion politique est exclue de notre programme, » et ajoute, en excellents termes, que, « pour entrer dans nos rangs, il suffit d'avoir le respect filial de la tradition française; » M. de Beaucourt, qui, l'année suivante, nous félicite « d'être au nombre de ceux qui, en rendant au passé de la France sa vraie physionomie, lui préparent des jours meilleurs; » et M. Léopold Delisle, enfin, qui résume nettement toute cette doctrine et lui donne en 1885 sa consécration décisive : « En étudiant consciencieusement les annales de la France, nous avons l'ambition de

mieux faire aimer la Patrie. » J'aime à finir par ces paroles d'un maître vénéré, — de notre maître à tous, — une nomenclature où j'ai dû m'imposer le déplaisir d'omettre bien des noms. Ne possédant aucune perle en mon écrin que je pusse jeter sur le pauvre tissu de mon discours, j'ai égrené devant vous les perles des autres. Vous n'avez pas lieu, Messieurs, de vous en plaindre.

Me voici maintenant en présence d'un autre devoir, et j'ai souvent eu lieu, depuis quelques mois, de méditer ces paroles de M. Paul Meyer, qui semblaient faites pour me tracer le chemin : « Je me suis mis en quête, nous disait-il en 1890, d'un sujet spécial qui ne fût pas étranger à mes études personnelles. » Cet usage de traiter ici un sujet spécial ne date guère que de 1884 et ne saurait encore passer pour une tradition ; mais je n'ai pas la prétention de m'y soustraire avant de laisser la parole à ce Secrétaire dévoué qui est l'âme de notre Société, et dont le Rapport, plus substantiel que mon discours et par conséquent de meilleur aloi, vous fera tout à l'heure aimer plus vivement notre Société, en vous apprenant à la mieux connaître. Les Présidents passent : le Secrétaire reste.

Donc, je vais, le plus rapidement qu'il me sera possible, m'acquitter envers vous de cette dernière partie de ma tâche dont vous m'affranchiriez volontiers. Ayant passé une notable partie de ma vie à étudier cette Épopée française où la légende triomphe trop souvent de l'histoire, il m'est venu cette pensée de traiter devant vous, en quelques pages, cette question tant de fois posée et si diversement résolue : « L'Histoire comparée à la Légende. » Si votre indulgence m'y autorise, ce sera mon « sujet spécial », et vous m'excuserez de le traiter avec des arguments qui seront principalement empruntés à nos Chansons de geste...

La légende, qui, suivant moi, amoindrit trop souvent les choses et les hommes, commence assez généralement par les défigurer, en les jetant en dehors de leur véritable milieu. S'agit-il de quelque guerre, très historique, qui a été menée

par Charlemagne contre les Vascons ou contre les Avares, elle n'hésite pas un seul instant à affirmer que ces expéditions ont été dirigées contre les Sarrasins, ennemis héréditaires du nom chrétien. S'agit-il d'un fait du VIIIe siècle, comme la bataille de Poitiers en 732, ou de la fin du Xe siècle, comme ces décisives victoires de Guillaume Ier qui chassa les Sarrasins de la Provence, elle les mêle et les confond, presque sans le savoir, avec les événements les plus mémorables du règne de Charlemagne, et notamment, s'il faut préciser, avec cette très fameuse bataille de Villedaigne sur l'Orbieu, en 793, où Guillaume, comte de Toulouse, fut si héroïquement vaincu par les musulmans d'Espagne. La légende n'a pas la notion du temps, ni celle du lieu. Elle a sa géographie à elle, qui est trop souvent fantaisiste et étrange, et dont les érudits s'occupent en ce moment à préparer l'Atlas, qui ne sera pas, je le crains, d'une exécution aisée. Ce qui est autrement grave, c'est que la légende n'a pas davantage la notion du milieu politique et social. Comme les premiers monuments de notre épopée remontent à l'époque féodale, elle suppose, avec une parfaite droiture et une sincère naïveté, que notre monde a toujours été organisé à la féodale. Dès lors, elle ne s'impose plus aucune contrainte et costume en barons des XIe et XIIe siècles le grand Empereur et ses douze pairs, Roland lui-même et tous les autres. L'idée de vassalité domine tout, et ce ne sont partout que fiefs et hommages, devoirs et droits féodaux étagés les uns au-dessus des autres. Ce que la légende ignore le plus (et l'on peut même dire qu'elle y est absolument réfractaire), c'est précisément ce qu'aujourd'hui nous tenons peut-être en trop haute estime ; c'est cette couleur locale dont certains peintres abusent, comme aussi certains historiens. Somme toute, et quel que soit notre désir d'être indulgent à la légende, il est trop évident, comme nous l'avons dit ailleurs, qu'elle change la couleur de l'histoire. Je ne reconnais plus là, en vérité, ni le fils de Pépin, ni le comte des marches de Bretagne, ni le grand vaincu de Villedaigne. Ce sont de tout autres hommes, très grands aussi et très beaux, je le veux bien, mais animés des passions de l'époque où la légende

les a peints, et non pas de celle où ils ont vécu. La vie privée, l'habitation, l'armure, les idées elles-mêmes et les mœurs de nos pères se reflètent fort exactement dans nos poèmes du XIIe siècle ; mais ce sont celles du XIIe siècle, et non pas du VIIIe. Joignez à cela que la légende n'a jamais eu le sens de la mesure ni celui des proportions. Elle se plaît à tout exagérer, principalement les chiffres, et, dans l'étroit vallon de Roncevaux, ne craint pas de faire évoluer quelques cent mille combattants, entraînés, quelle fanfare ! par plus de sept mille clairons. Ces agrandissements vous sembleront péché véniel et ne sont pas faits pour me déplaire ; mais enfin ils dénaturent la réalité, et c'est ce qui rend ici l'indulgence plus difficile.

Ce ne sont pas encore, Messieurs, toutes les libertés qu'ose prendre la légende avec les personnages qu'elle fait mouvoir et les faits qu'elle met en clarté. Vous ne sauriez lui demander le sens critique, puisqu'elle en est scientifiquement l'antipode incontesté. Voici qu'elle rencontre sur son chemin plusieurs Charles et plusieurs Guillaumes : cette multiplicité la gêne, et elle se convainc qu'elle ne parviendra jamais à faire, entre tous ces héros du même nom, la distinction subtile et nécessaire qui lui est commandée par la réalité des choses. Alors, que fait-elle ? Sous son souffle puissant, et comme si tous ces illustres homonymes étaient de cire, elle fond tous ces Guillaumes en un Guillaume, tous ces Charles en un Charles. C'est un curieux travail, et dont les romanistes ont très savamment saisi le mécanisme, qui est éminemment populaire. Pour composer le Charlemagne de la légende, on a combiné chimiquement, et en des proportions variables, le Charlemagne de l'histoire avec Charles Martel et Charles le Chauve. Pour former le seul Guillaume d'Orange, on a fait d'évidents emprunts à la vie et aux exploits de Guillaume Ier, comte de Provence, et de Guillaume Tête-d'Étoupe, duc d'Aquitaine. J'en pourrais dire autant de tous les Girarts, et peut-être aussi, en cherchant bien, de tous les Gautiers. Artistiquement, je ne suis pas choqué de ces fusions étranges autant que pittoresques ; mais enfin, vous le voyez, le fait historique et l'homme historique sont de plus en plus

dénaturés, déformés, travestis. Le constater ne suffit pas, et nous avons le devoir de le regretter.

Nous ne sommes pas au bout des surprises que nous ménage la légende. Elle s'imagine un jour, à tort ou à raison, que la matière lui fait défaut et que, décidément, la réalité est bien pauvre. C'est alors qu'elle a recours à des expédients singuliers et qu'on retrouve dans toutes les littératures sincèrement populaires. Elle utilise tout d'abord ces Contes universels qui circulent à travers tous les pays et tous les siècles, et les fait entrer dans son répertoire agrandi. C'est, pour nous borner à nos poèmes français, l'histoire de Psyché, plus ou moins altérée sans doute, mais immortelle comme cette curiosité féminine dont elle est le procès-verbal le plus poétique; c'est la légende du guerrier qui, comme Achille ou Guillaume au Court-Nez, est divinement préservé de toute blessure, sauf en une seule partie de son corps, qui, précisément, est un jour atteinte; c'est le grossier stratagème des chevaliers cachés en des tonneaux, qui est si prestement raconté dans notre *Charroi de Nîmes;* ce sont les onguents merveilleux, les magiciens, les géants, les nains, et cent autres merveilles. Par malheur, tous ces faits, légendaires ou fabuleux, ont une tendance, de plus en plus marquée, à dégénérer en lieux communs qui vont bientôt donner à notre épopée le caractère d'une lourde et insupportable monotonie. Une telle décadence était fatale; elle était irrémédiable.

Un des caractères de la légende, c'est de ne point connaître le découragement et de ne jamais s'arrêter en sa marche : « Tout compte fait, se dit-elle un jour fort inconsciemment, je ne vois pas pourquoi je n'inventerais point quelques événements nouveaux dont j'ai décidément besoin pour le complément ou pour la moralité de mon œuvre. Voici, par exemple, ce grand désastre de Roncevaux, ou cette autre catastrophe, encore plus épouvantable : *A icel jor que la dolor fu granz — Et la bataille orrible en Aliscans*. Est-ce que je puis permettre aux païens, à ces ennemis de Dieu, de triompher aussi insolemment de la race chrétienne? Non pas, et je vais raconter les terribles représailles du peuple baptisé. Ces représailles doivent être vraies ; elles le

sont. » La légende aussitôt se met à les raconter avec candeur, en s'inspirant parfois de certains événements qui sont récents ou de certains souvenirs qui sont vagues. Ses héros cependant ne la satisfont pas davantage que ces événements eux-mêmes dont elle vient de faire un si scandaleux abus : elle veut de nouveaux personnages et a surtout besoin de types universels qui correspondent, dans l'histoire de l'humanité, à ces Contes universels dont j'ai eu tout à l'heure l'occasion de vous montrer l'influence universelle et victorieuse. Il faut à la légende un traître : voici Ganelon; il lui faut un vengeur : voici le Thierry de la *Chanson de Roland;* il lui faut une femme innocente et persécutée, et il y en a, en nos vieilles chansons, un peu plus qu'on n'en souhaiterait. C'est là, je veux bien en convenir, une innovation des plus heureuses et des plus fécondes; mais enfin la réalité est de plus en plus violée, l'histoire méprisée, l'imagination mise en gloire. Il ne reste plus à la légende qu'à accomplir témérairement une dernière œuvre, ou, plutôt, une dernière profanation : elle cède un jour la parole à des poètes de second ou de troisième ordre qui n'obéiront plus désormais qu'à leur fantaisie mal réglée, ne daigneront plus se servir du moindre ingrédient historique et « rédigeront » de véritables romans, des romans à la moderne. C'est le comble.

La légende déforme l'histoire; mais l'agrandit-elle? mais l'embellit-elle? Je ne le pense pas. Il convient toutefois de créer ici une exception loyale en faveur de nos plus anciens poèmes. Vous n'attendez pas de moi que je médise ici de la *Chanson de Roland,* et, si j'ai été naguère un peu lapidé pour l'avoir trop rapprochée de l'*Iliade,* vous me voyez tout aussi décidé à braver aujourd'hui cette même grêle de pierres, dont le *Roland* n'est pas mort, ni moi non plus. Cette exception, je l'étends bien volontiers à cet admirable *Girart de Roussillon,* à *Aliscans* et à vingt autres de nos vieilles chansons qui expriment au naturel toutes les luttes et tous les héroïsmes des rudes siècles où elles furent écrites. Il me reste cependant quelques doutes encore, et, dans ces chefs-d'œuvre mêmes de notre poésie nationale, je trouve aux plus grands héros, si vous voulez savoir toute ma pen-

sée, une taille qui est parfois inférieure à ceux de la réalité. Mais que dire de toutes les autres formes de la légende? que dire des monuments figurés, des miniatures ou des vitraux? que dire de certaines Vies de saints, de nos Romans d'aventures et de ces poèmes hybrides où Wagner a été chercher le secret de son inspiration et le souffle de ses mélopées? C'est là, c'est là surtout qu'éclate la supériorité de l'histoire.

Rien n'est beau, dans la vie réelle, comme la lutte morale; rien n'est beau comme d'assister au spectacle de l'homme, de cette créature superbe et libre, combattant contre le mal, tombant parfois, se relevant, combattant de nouveau et finissant par terrasser le monstre. La légende, surtout quand elle s'est figée en certains récits, ne sait rien de ces nobles combats. Dans la plupart de nos romans, le traître est toujours traître : il l'est de naissance, et reste tel jusqu'à son dernier soupir. Il a fallu à l'auteur du *Roland* une sorte de génie pour nous laisser entrevoir que son Ganelon avait pu jadis être loyal et bon, et le même don a été nécessaire à l'auteur de *Girart de Roussillon* pour nous intéresser à la conversion, naturelle et lente, de son trop farouche héros. Ces deux géants, Girart et Roland, nous apparaissent avec une vraie grandeur morale; mais ils n'ont pas autant d'émules que le souhaiteraient les admirateurs de nos vieux poèmes. Les combats de l'âme n'émeuvent pas nos pères aussi profondément que les prodiges brutaux de la force physique. Un héros qui a des poings énormes, et qui d'un coup d'épée tranche en deux morceaux le cheval et le cavalier, est fait pour plaire à ces soldats bien plus que l'analyse d'une passion et la peinture d'un caractère. Ce qui les ravit encore davantage, c'est la constante intervention, je ne dirai pas du Surnaturel (c'est un mot auguste et que je ne veux pas profaner), mais du merveilleux et du prodige. Les vrais miracles, auxquels je fais profession de croire, offrent, entre autres marques auxquelles les chrétiens ne sauraient se tromper, ce caractère d'avoir un but qui est à la fois utile et élevé. Il n'en est pas ainsi d'un grand nombre de prodiges qui sont racontés dans nos Romans chevaleresques et dans nos

Vies de saints, et qui, sans être provoqués par une cause légitime, vont parfois jusqu'à être cruellement ridicules et à exciter je ne sais quel méchant rire. J'aime à voir, dans le *Roland*, le grand empereur Charles arrêter le soleil dans les cieux, et il me paraît alors aussi grand, aussi beau que le très historique Josué ; mais je ne me résignerai jamais à en dire autant de cent inepties et de cent fables qui, décidément, me scandalisent et m'irritent. Rien ne fait souffrir comme de voir défigurer le Beau et déshonorer le Vrai.

Je n'ai plus à signaler qu'un dernier procédé de la légende, et qui a été surtout à l'usage des imagiers. La légende tend à condenser en un seul épisode, miraculeux ou naturel, toute la vie d'un grand personnage, et, en particulier, d'un saint. Cet épisode n'est pas toujours, à beaucoup près, le plus caractéristique de cette noble vie, ni le plus historique, ni même le plus beau; mais c'est le plus pittoresque, et c'est celui auquel le peuple a fait le plus chaleureux accueil. Quand j'eus lieu d'étudier naguère l'iconographie de saint Martin, je fus effrayé à la vue de plusieurs milliers de tableaux et de miniatures, de bas-reliefs et de statues, où est figuré le célèbre épisode du manteau. Il en est de même pour cette « chère sainte » Élisabeth de Hongrie dont l'admirable vie semble presque uniquement condensée dans le miracle des roses, et pour notre saint Louis, qu'on a représenté trop souvent dans la seule attitude d'un pieux adorateur des reliques de la Sainte-Chapelle. Sans doute, nos imagiers ont abordé d'autres sujets, et, s'il en était autrement, l'iconographie ne serait pas une science digne de ce nom; mais enfin le peuple désire, mais il exige qu'on lui simplifie l'histoire et la légende, et qu'on les fonde, à son usage, en une seule figure, toujours la même, qu'il puisse sans effort fixer dans son imagination et graver dans sa mémoire. Le phénomène est constant.

Que résulte-t-il, cependant, de cette condensation excessive et, suivant nous, fatale? C'est que le héros et le saint sont nécessairement amoindris; c'est qu'on ne met en lumière qu'une portion, souvent mal choisie et toujours insuffisante, de leur rôle et de leur gloire; c'est qu'au lieu de posséder la

synthèse historique et radieuse de toute une belle physionomie, de toute une noble existence, nous en sommes réduits à nous contenter d'une anecdote plus ou moins réelle ou de certains linéaments plus ou moins précis. On en arrive par là (et c'est ce que nous appellerions volontiers le procédé de l'élimination) à sacrifier, au profit de quelques récits parfois contestables, les plus belles actions des grandes âmes, les plus originales et les plus fécondes. Ne vous semble-t-il pas démontré, Messieurs, que la légende rapetisse l'histoire?

Il serait aisé d'appliquer à l'exégèse les thèses que nous venons d'exposer et de comparer la mièvrerie et la puérilité des évangiles apocryphes à la majesté de nos vrais Évangiles, où le divin coule à pleins bords. Mais peut-être sera-t-il plus opportun de faire cette application aux grandes figures qui, dans notre passé national, ont eu à la fois un rayonnement historique et légendaire. Il n'y a guère ici, d'ailleurs, qu'à poser certaines questions qui sont des plus élémentaires, et auxquelles il serait trop facile de répondre.

Est-ce que le Charlemagne de la légende pourrait être comparé sérieusement au grand empereur de l'histoire? Si majestueux qu'il soit dans le *Roland* et de commerce journalier avec les anges, si fière qu'y apparaisse l'âme de ce centenaire épique, si terrible que puisse être cette *regardeüre* dont tout le moyen âge a frémi, si éclatants que soient les miracles dont Dieu favorise sans cesse « l'empereur à la barbe fleurie », et quelque exact enfin que puisse être ce fameux vers de notre plus vieille épopée : *N'iert mais tels hum desques à l'Deu juïse*, il est certain que le vrai Charles est mille fois plus haut. Pas n'est besoin de descendre jusqu'aux romans de la décadence, qui nous le représentent comme une sorte de Géronte infâme et grotesque, comme un libertin sénile, comme un poltron et un traître. Sans s'abaisser jusque-là et à ne tenir compte ici que des meilleures et des plus mâles inspirations de notre poésie nationale, nous affirmons qu'elles diminuent ce fils de Pépin qu'on a si justement appelé le plus honnête de tous les grands hommes; ce *renovator Imperii romani* qui a réuni en un si superbe

faisceau les éléments épars de toute la chrétienté occidentale; cet homme prodigieux qui, s'il est permis de se servir d'une telle image, a arrêté, d'une main, les invasions barbares et, de l'autre, contenu l'Islam; ce victorieux qui a tant de fois traversé l'Allemagne encore sauvage et heureusement domptée; cet intime ami des papes, et qui a été chercher à Rome le secret de sa force et l'âme de son gouvernement; ce politique au regard vaste et qui lisait aussi clairement dans l'avenir que dans le présent; ce savant qui protégeait les savants; ce fondateur de tant d'écoles; ce législateur éclairé et prudent, qui, au lieu de refaire à nouveau toute l'œuvre de ses devanciers, se contenta sagement d'en combler les lacunes et d'en corriger les défauts; ce *pater orbis* que, comme le dit Thegan, le monde entier a pleuré et qu'il admirera jusqu'à la fin des temps.

Est-ce que le saint Martin de la légende peut davantage supporter la comparaison avec ce saint Martin de la réalité qui a certainement été un des hommes les plus influents dont notre histoire nationale ait gardé l'empreinte et conservé le souvenir; avec cet homme, d'une si rare et si puissante énergie, qui avait pris pour devise : *Non recuso laborem*, et s'était proposé cette tâche surhumaine d'achever la conversion de la Gaule et d'inonder de lumière évangélique toutes ces populations qui étaient encore assises à l'ombre de la mort; avec ce moine austère qui se créa à Marmoutier un centre d'action d'où il rayonna d'abord sur la province de Tours et bientôt sur la Gaule entière; avec ce véritable précurseur de saint Remy et de saint Benoît; avec ce convertisseur incomparable qui fit tomber tant de temples et construisit tant d'églises, et à qui nous sommes peut-être redevables d'être aujourd'hui chrétiens et français?

Est-ce qu'il n'est pas visiblement supérieur au Guillaume Fièrebrace de nos chansons de geste, ce saint Guillaume historique, ce « Charlemagne du Midi » qui nous a aussi certainement sauvés à Villedaigne que Charles Martel à Poitiers; ce grand capitaine qui, chargé de gloire, entra un jour au couvent de Gellone et reçut pour office, — lui, le conquérant de Barcelone, et, pour ainsi parler, le second de

l'Empire, — de conduire au moulin l'âne du monastère; ce soldat qui mourut en moine, ce héros qui mourut en saint?

Est-ce que le véritable saint Louis, ce grand politique, cet homme de gouvernement, ce roi jaloux des privilèges de sa couronne, et qui n'a jamais permis à qui que ce soit d'y porter la main, fût-il évêque, fût-il pape; ce saint d'une austérité si profonde, qui était en même temps un homme d'un si grand sens et d'une tournure d'esprit si française; est-ce que le saint Louis de Joinville, des chroniques et des chartes, n'est pas à cent coudées au-dessus de ce saint Louis de certains petits livres et de certaines images, plus que médiocres, qui nous le représentent uniquement occupé à rendre la justice sous un chêne, parce que, suivant l'un de ces étranges panégyristes, « il n'y avait pas, à cette époque, d'autre justice en France »?

Je n'ai pas la prétention de pousser plus loin ce parallèle, et ne veux même pas arrêter mon regard avec vous sur ce Duguesclin qu'un véritable historien (un de vos anciens présidents) nous a mieux fait connaître que ne le feront jamais toutes les imaginations des artistes et des poètes; ni sur cette très aimable et très sainte Jeanne d'Arc, qui nous paraîtra d'autant plus belle que nous l'étudierons, de plus près, dans ses plus humbles vertus et dans sa vie de tous les jours. Enfin, je ne vous entraînerai pas jusqu'aux temps modernes, où ma thèse cependant trouverait plus d'une consécration inattendue, jusqu'à ce Napoléon dont la *Correspondance* a plus profondément révélé le génie que la légende napoléonienne elle-même, dont nous avons successivement connu le plein midi et le déclin...

En plaidant la cause de l'histoire contre la légende, c'est votre cause que j'ai plaidée, Messieurs; c'est celle de la Société que j'ai l'honneur immérité de présider aujourd'hui. Vous ne vous êtes jamais proposé d'autre but que de mettre très libéralement aux mains des travailleurs des œuvres sainement historiques, arrachées par vous à l'ombre des bibliothèques et des archives. Je parlais de Charlemagne tout à l'heure : vous avez, non pas certes inventé, mais vulgarisé

Éginhard ; je parlais de saint Louis : vous n'avez pas hésité à consacrer six de ces volumes dont vous êtes si légitimement ménagers à cette *Vie* de Le Nain de Tillemont, un peu sèche sans doute et qui n'est pas véritablement achevée, mais dont ne saurait se passer aucun de ceux qui font du XIIIe siècle le noble objet de leurs travaux ; je parlais de Jeanne d'Arc : vous avez eu l'honneur d'éditer cette œuvre de Quicherat, en dehors de laquelle on n'a plus fait que de trop rares trouvailles ; cette œuvre, sage, claire, parfaite, et que l'érudition allemande « elle-même » pourrait et devrait prendre pour modèle. Il me faudrait ici multiplier les exemples et citer vos deux cents volumes, depuis l'*Ystoire de li Normant,* qui fut le premier, jusqu'à ce *Guillaume le Maréchal,* dont les feuillets humides sentent encore cette bonne odeur de l'encre d'imprimerie, jusqu'à ce chef-d'œuvre inédit qui va jeter tant de clartés sur la vie privée de nos pères, et dont la publication suffirait à honorer une vie d'érudit. Aux œuvres d'imagination que d'autres Sociétés ou d'autres éditeurs ont accueillies, vous avez fermé résolument votre porte. Vous avez voulu montrer la France, non pas telle qu'on a pu la concevoir, mais telle qu'elle a été. C'était agir sagement, Messieurs, et vous n'avez rien à regretter.

En plaidant la cause de l'histoire contre la légende, je n'ai pas seulement plaidé votre cause, mais celle aussi de l'humanité vraie, de l'humanité telle qu'elle est. Dans ces deux cents volumes que vous avez édités, cette triste humanité n'apparaît pas toujours sous de belles couleurs, et notre histoire, comme toutes les autres, est pleine de scélératesses et de vilenies, d'infamies et d'horreurs de toute sorte, auxquelles il faut très loyalement donner tout leur relief. Mais, malgré tout, à toutes les pages de vos Chroniques et de vos Mémoires, l'être humain, Messieurs, se montre encore moins méchant et moins laid que ne le voudrait certaine école. J'ai combattu tout à l'heure, dans une mesure que je crois équitable, les légendes qui ont parfois obscurci l'histoire des siècles chrétiens et français ; mais il y a une autre légende, toute récente celle-là, contre laquelle je me sens le droit et le devoir

de protester encore plus vivement : c'est la légende naturaliste. En vérité, Messieurs, l'homme n'est pas hideux à ce point, et son âme n'est pas un égout. L'être humain (je ne consentirai jamais à dire l'animal humain), cet être unique qui est le trait d'union vivant entre le monde de la matière et celui de l'esprit, et qui est sorti des mains du Créateur dans la plénitude magnifique de son intelligence, de sa force et de sa beauté; cette créature faite pour dominer le monde, et qu'un abîme infini sépare du plus parfait des animaux; l'homme, enfin, puisqu'il faut l'appeler par son nom, garde toujours en lui quelques traces de son origine, quelques aspirations vers le Bien et le Vrai, quelque noblesse avec quelque bonté. Au fond de l'âme la plus pervertie, il y a toujours du minerai d'or, et c'est cet élément divin que l'école naturaliste s'entête à ne point trouver, parce qu'elle s'entête à ne le pas chercher. Je ne parle pas uniquement, notez-le bien, de l'humanité qui se sait créée par Dieu, sauvée par le Christ, enseignée par l'Église; mais j'entends parler de toute l'humanité en général et de l'homme armé des seuls dons de la conscience et de la raison. Ce n'est pas seulement le chrétien, c'est l'homme qui est calomnié par le naturalisme, et c'est l'homme aussi, c'est l'humanité tout entière que votre excellente activité, Messieurs, a fait revivre dans l'histoire et réhabilitée dans le passé.

Votre œuvre n'est pas finie, et les jeunes gens qui m'écoutent tiendront sans doute à la continuer avec les mêmes traditions de modération, de loyauté et de bon sens. Votre président d'aujourd'hui ne cesse de se redire tous les jours, non sans quelque mélancolie involontaire, ce mot plein de souvenirs adoucis par l'espérance et de regrets tempérés par la foi : « *Advesperascit;* voici la nuit; » mais des voix de vingt ans que je crois entendre (ce sont celles de vos futurs éditeurs) me répondent joyeusement : « *Lucescit;* voici le jour. » C'est l'éternel dialogue, et, s'il faut tout dire, je préférerais y tenir le rôle du Demi-chœur de la jeunesse; mais je me console en me disant que les « anciens » de notre Société ont bien mérité de la chère France et qu'ils ont

accompli une tâche excellente en publiant tant de textes précieux que rien désormais ne pourra plus atteindre. Vous avez si bien préservé l'histoire, qu'on ne la pourra point dynamiter. Et votre œuvre vivra, Messieurs, cette œuvre impartiale autant que féconde, et qui peut se résumer en cette vieille devise : « Ni mépris du passé, ni peur de l'avenir ! »

RAPPORT DE M. DE BOISLISLE, MEMBRE DE L'INSTITUT, SECRÉTAIRE, SUR L'ÉTAT DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

L'exercice 1891 s'est composé de quatre volumes aussi différents les uns des autres par leur caractère que par les époques de notre histoire auxquelles ils se rattachent. Ce sont, en remontant la suite des temps : le tome IV des *Mémoires du maréchal de Villars* (1713-1725), le tome V de l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné* (1576-1579), le tome I de la *Chronographia regum Francorum* (1270-1328), et enfin le tome I de l'*Histoire en vers de Guillaume le Maréchal, comte de Striguil et de Pembroke, régent d'Angleterre sous le roi Henri III* (1141-1194).

Les *Mémoires de Villars* peuvent être considérés comme un type d'autobiographie apologétique écrit dans la dernière forme qu'ait prise la langue française; Agrippa d'Aubigné, au contraire, en une langue toute personnelle, presque archaïque, représente l'historien du XVIe siècle, éloquent, enflammé, débordant, souvent entraîné par la passion au delà ou à côté de la vérité; le texte latin de la *Chronographia* nous est particulièrement précieux comme l'un des chaînons qui permettront un jour de reconstituer complètement la genèse historique, ou, comme on dit aujourd'hui, l'historiographie des Chroniques de Saint-Denis et des Grandes Chroniques de France; enfin, l'*Histoire de Guillaume le*

Maréchal, en vers octo-syllabiques, est l'une des plus remarquables productions qui nous soient restées de la poésie anglo-normande du XIIIe siècle, appliquée, non plus à des récits fabuleux ou légendaires comme les romans et les chansons de geste, mais à l'histoire contemporaine, aux événements vus, aux temps vécus par l'auteur.

J'avais pu vous rendre compte d'avance de ce que contiendraient les trois premiers ouvrages de l'exercice, parce qu'ils étaient suffisamment avancés lors de notre Assemblée de l'année dernière; pour le quatrième, au contraire, il ne m'avait pas été possible de parler comme je l'eusse voulu d'un texte absolument nouveau, et dont quelques fragments seulement avaient passé sous nos yeux. Cette fois, volume en main, nous pouvons y revenir avec plus d'assurance.

Toutefois, j'éprouve quelque embarras à parler selon mon sentiment de ce volume, non pas seulement faute de compétence en matière de poésie et d'histoire de la seconde moitié du XIIe siècle et du premier quart du XIIIe, mais aussi parce que l'éditeur ne manquera pas de protester contre mes appréciations, que partagent cependant tous mes collègues du Conseil. Je veux dire que M. Meyer ne me permettrait même pas de le féliciter, de le remercier surtout. Rien que de simple et de naturel, selon lui, dans le fait d'abord d'avoir découvert l'exemplaire unique de ce poème tout au fond d'un dépôt privé d'Angleterre, qui ne s'ouvre pas de lui-même, comme chacun le sait, et où les héritiers de sir Thomas Phillipps ignoraient l'existence du précieux manuscrit. Ce n'est rien non plus, selon M. Meyer, que d'avoir, dans des voyages répétés à Cheltenham, reconnu, déchiffré, transcrit, revisé et collationné vingt mille vers, ou à peu près, puis d'avoir réservé pour nous le fruit de tant de labeur.

Sans doute, les faits de cette nature abondent dans la vie littéraire de M. Meyer. Combien ne lui doit-on pas de textes entièrement nouveaux, ou restitués et complétés, romans, chansons de geste, poèmes historiques : *Alexandre le Grand*, ce cycle de l'histoire ancienne; la *Vie de saint Thomas de Cantorbéry;* la version provençale de *Girard*

de Roussillon; le *Raoul de Cambray,* publié avec notre confrère M. Longnon; *Aye d'Avignon,* publié avec Guessard; *Guy de Nanteuil*, le roman provençal de *Daurel et Béton*, *Brun de la Montagne*, *Flamenca*, sans parler des contributions innombrables dont il a enrichi la *Revue critique* et la *Romania,* sans parler non plus de cette édition critique du poème de *la Croisade contre les Albigeois* qui fait notre honneur!

Mais, au moins, qu'il nous soit permis d'apprécier à sa vraie valeur le don nouveau que nous tenons aujourd'hui de sa main, et d'accueillir ce premier volume comme une des plus intéressantes publications dont notre Société puisse jamais se glorifier. Lui-même, à cette place, en 1882, nous entretenant de sa découverte, en établissait sommairement l'importance; et ailleurs, dans un article plus étendu donné à la *Romania,* il avait dit : « Lorsque ce texte sera connu, on jugera sans doute que la littérature française ne possède pas, jusqu'à Froissart, une seule œuvre, soit en vers, soit en prose, qui combine au même degré l'intérêt historique et la valeur littéraire; je n'excepte ni Villehardouin ni Joinville. » A cette déclaration si nette et précise, nous ne voyons pas qu'il faille rien changer, aujourd'hui qu'un premier volume est entre nos mains, et voilà pourquoi nous tenons à exprimer toute notre gratitude.

Je désirerais maintenant examiner rapidement l'œuvre poétique et le personnage historique qui en est le héros.

Guillaume le Maréchal fut ainsi surnommé parce qu'il hérita, après la mort d'un frère aîné, de la charge de maréchal d'Angleterre possédée par leur père. C'était d'abord un cadet, presque un soldat de fortune; mais, de bonne heure, sa valeur et les prouesses accomplies par lui, soit sur les champs de bataille, soit dans les tournois, lui valurent toutes sortes de distinctions de la part du roi Henri II, qui lui donna en mariage l'héritière de Striguil et de Pembroke, avec d'immenses domaines en Irlande, au pays de Galles, en Normandie. Henri au Court-Mantel, fils aîné de ce prince et associé à la royauté de 1170 à 1182, fit de lui son compagnon favori dans tous ses voyages et dans toutes ses entre-

prises. Puis Richard Cœur-de-Lion, quoique combattu jadis par Guillaume dans sa révolte contre l'autorité paternelle, lui confia d'importantes missions. Sous le règne de Jean Sans-Terre, le ressentiment de ce prince le força à quitter momentanément la vie publique et à se retirer dans ses domaines d'Irlande; mais, lorsque les barons renversèrent Jean en 1216, ce fut le Maréchal qu'ils désignèrent, malgré sa propre résistance, pour faire les fonctions de régent du royaume pendant la minorité du jeune Henri III. Sa carrière fut couronnée par la victoire de Lincoln sur l'invasion française que commandait notre futur Louis VIII, et il s'éteignit doucement en 1219, âgé de près de quatre-vingts ans, « plein de gloire et d'années. »

Guillaume le Maréchal était donc un personnage du plus haut rang, et sa vie fut plus remplie que celle de bien des souverains. Constamment placé à la tête de la noblesse ou des armées anglo-normandes qui prenaient chaque jour contact avec la nation française, on peut dire qu'il tient une place presque aussi considérable dans notre propre histoire que dans celle de sa patrie. Or, rédigée immédiatement après la mort du Maréchal, sur la demande de ses héritiers, d'après les récits écrits ou oraux de ses amis et de ses serviteurs, l'œuvre du poète anonyme, — qui était peut-être un héraut d'armes, — est avant tout une œuvre historique. Sans doute, il s'est laissé aller quelquefois à exagérer le rôle de son héros; mais, malgré ce défaut véniel et commun à tant de panégyristes, on reconnaît en lui un biographe sincère, poussant même la conscience jusqu'à indiquer ses références, ou bien jusqu'à avouer ses doutes lorsque les renseignements sûrs lui font défaut. Le poème apportera donc une abondante contribution de faits bien authentiques pour la période de soixante-dix ou quatre-vingts ans que nous ne connaissions jusqu'ici que par Rigord, par Guillaume le Breton et par quelques chroniqueurs anglais.

Au point de vue de la facture, nous avons cette bonne fortune que le poète, à part certaine préoccupation de la richesse des rimes qui l'entraînait à user de chevilles, s'est dégagé des formules ampoulées et redondantes, autant que

vides, de l'ancien roman. Il n'a plus rien qui rappelle la Table-Ronde; sa langue elle-même affecte certaines allures nouvelles et tout à fait personnelles.

Ce qui ne saurait être trop loué en lui, c'est, comme M. Meyer l'annonçait en 1882, « un talent d'exposition, une habileté de mise en scène, une verve dont on trouverait bien peu d'exemples dans notre littérature. » Peintre consommé, il excelle dans les portraits et dans les tableaux dramatiques. Le fragment lu en 1882 sur les négociations de Richard avec Philippe-Auguste (1199) vous avait donné une idée de ce talent, en même temps que de l'importance des détails ajoutés aux récits de Guillaume le Breton, de Roger de Hoveden et de Roger de Wendover. Le premier volume renferme aussi des scènes vraiment admirables, par exemple la mort de Henri au Court-Mantel, puis celle de son père. Rien de plus descriptif également que le récit des nombreux tournois donnés sur divers points de la France, en Normandie, dans le Vexin, à Eu, à Lagny, à Anet, à Maintenon, à Saint-James. Il semble que, très royaliste de cœur, et embarrassé de ce que le Maréchal suivît alors Henri au Court-Mantel dans sa révolte contre le roi son père, le poète se soit rabattu de préférence sur ces joutes internationales, et ait essayé de dissimuler les manquements à la fidélité due derrière des prouesses de champ-clos :

> Puis mena si très bele vie
> Que plesors en orent envie,
> En torneiements et en guerres,
> Et erra par totes les terres
> Où chevaliers deit pris conquerre.

Robuste et habile aux exercices chevaleresques ou athlétiques, le Maréchal remportait presque autant de victoires qu'il engageait de luttes, et, au point de vue positif, elles lui permirent d'attendre que la vraie fortune lui vînt par mariage. Ces récits de tournois ont une saveur toute particulière; on ne regrette pas qu'ils se multiplient au cours du volume : l'histoire des preux chevaliers du XIIe siècle ne peut qu'y gagner.

Le tome I contient un peu plus de dix mille vers; il commence par un bref récit des exploits du père du Maréchal et par les débuts de celui-ci sous le roi Étienne de Blois, pour s'arrêter à 1194, vers le milieu du règne de Richard Cœur-de-Lion, presque au lendemain du mariage du Maréchal avec l'héritière de Pembroke, après un récit très nouveau de la guerre engagée dans l'ouest de la France entre Henri II et notre Philippe-Auguste.

Le tome II contiendra la fin du poème, neuf mille et quelques vers. On y verra la Normandie et le Vexin normand reconquis par Richard et par Philippe-Auguste, puis le Maréchal se retirant en Irlande à l'avènement du roi Jean, revenant ensuite pour recevoir la régence, résistant victorieusement à la bizarre entreprise du fils de Philippe-Auguste sur l'Angleterre, et finissant sa brillante carrière par une mort dont le récit, fait d'après les témoins oculaires, ne vaut pas moins que les morceaux cités plus haut.

Vous vous rappelez, Messieurs, que le manuscrit de Cheltenham est le seul exemplaire connu de ce poème. Malheureusement son texte laisse beaucoup à désirer comme correction. Entre les fautes du copiste et celles d'un reviseur venu ensuite, M. Meyer a pris le parti d'essayer des restitutions assez nombreuses, de même qu'il propose des lectures chaque fois que le déchiffrement a été douteux ou impossible. Toutes ces leçons ne nous sont données qu'avec la réserve nécessaire, et en indiquant au bas des pages soit les lectures douteuses, soit le texte inadmissible du manuscrit. Ces notes de texte sont les seules que comporteront les deux premiers tomes de l'édition, l'annotation proprement dite et le commentaire devant se joindre, dans le tome III et dernier, à la traduction abrégée, aux tables et à l'introduction historique et philologique. M. Meyer avait déjà suivi le même ordre pour notre édition de *la Croisade contre les Albigeois,* qui, au point de vue de l'histoire, présente plus d'une analogie avec *Guillaume le Maréchal.* Une innovation cependant est à signaler dans le tome I : c'est l'emploi de titres courants changeant à chaque page et aidant le lecteur à suivre les faits aussi bien que le per-

mettraient soit des sommaires en tête des chapitres, si le poème avait comporté de ces divisions, soit des manchettes marginales, si l'emploi de celles-ci avait été possible.

J'espère, Messieurs, que vous ne me reprocherez pas de m'être étendu un peu longuement sur ce premier volume de l'*Histoire de Guillaume le Maréchal*. L'apparition d'une telle œuvre doit non seulement être fêtée par nous, mais faire événement partout où a pénétré le goût de l'histoire et de la critique historique.

Mais, avant de quitter 1891, je dois encore vous rappeler que l'*Annuaire-Bulletin* a reçu : un mémoire de notre confrère M. Perret sur la carrière héroïque du maréchal d'Esquerdes, et particulièrement sur ses tentatives pour entrer au service des Vénitiens à la fin de l'année 1491; un autre mémoire de M. Abel Lefranc sur la prison dans laquelle l'aventureux et érudit voyageur Guillaume Postel passa les vingt dernières années de sa vie; enfin, un Supplément à l'inventaire de la collection Godefroy, aujourd'hui possédée par la bibliothèque de l'Institut, et dont notre cher confrère, collègue et collaborateur M. Ludovic Lalanne nous avait donné jadis l'inventaire détaillé en 1865 et 1866.

L'exercice 1892 se composera en premier lieu du volume de *Mémoires et lettres de Bernard du Plessis-Besançon*, qui va être mis à votre disposition d'ici à quelques semaines. Nous avions cru qu'il compléterait l'exercice 1891; mais *Guillaume le Maréchal* l'a devancé. Ce léger retard vient de ce que le Conseil, pour maintenir à peu près le volume dans les dimensions réglementaires, a demandé une réduction des annexes au dernier moment, alors qu'elles étaient déjà composées en partie. M. le comte Horric de Beaucaire, notre très zélé éditeur, a dû retrancher certaines pièces, en refondre d'autres, et son empressement à se conformer aux requêtes du Conseil n'a pu empêcher que l'achèvement du volume ne fût reculé. C'est donc en 1892 que nous aurons à l'examiner ensemble, et j'espère que nous y trouverons tout l'intérêt qui vous avait été promis par avance.

Comme je l'avais annoncé l'année dernière, M. le baron de Ruble a terminé l'impression du tome V de l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné* peu de temps après l'Assemblée générale. Ce volume s'arrêtait à la naissance de la Ligue. Le tome VI, actuellement sous presse, ira de 1579 à 1585. Vous y verrez le Béarnais, pauvre et presque sans ressources, entamer une lutte inégale, qui, au bout de treize ans, se terminera par « le triomphe de David contre Goliath, » comme dit d'Aubigné en son style pittoresque; mais, actuellement, nous n'en sommes qu'aux premières escarmouches, et ce tome VI s'arrêtera sur la fin de 1585, au temps où Henri III, enfermé par les Ligueurs dans un « cercle de Popilius, » finit par s'abandonner à eux. Son cousin trouvera alors la force de tenir tête à toutes les puissances coalisées, et le triomphe prodigieux de son génie et de sa politique remplira les tomes VII et VIII.

On a tiré un certain nombre de feuilles du tome II de la *Chronographia regum Francorum*. Celui-là contiendra les règnes de Philippe VI, de Jean II et de Charles V, peut-être même une portion du règne de Charles VI, avec des détails qui ne se trouvaient jusqu'ici ni dans les *Anciennes chroniques de Flandre,* ni dans notre *Chronique normande,* ni dans *Nangis* ou dans *Froissart*. Ce volume pourra être prêt pour l'exercice actuel, comme le *Du Plessis-Besançon* et l'*Histoire universelle.*

J'en dirai autant du tome VI et dernier des *Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*. M. Henri Lebègue, chargé de terminer cette publication de feu M. Cougny, a fait l'impression des textes grecs et de leur traduction. Il ne reste plus qu'à y ajouter les tables générales des auteurs et des matières que comprend tout l'ouvrage, une notice sur M. Cougny, et une bibliographie de ses travaux sur l'histoire de France et sur l'hellénisme, dernier hommage que nous devons rendre à notre regretté collaborateur.

En dehors de ces quatre volumes, l'exercice 1892 en comprendra, par extraordinaire, un cinquième, celui que nous devons à la libéralité de notre collègue M. le comte de Lau-

bespin. C'est par M. de Laubespin que nous avions eu connaissance, en 1875, du manuscrit des *Mémoires de Michel de la Huguerye*, qui furent édités par M. le baron de Ruble dans le cours des années suivantes. Mais, outre les *Mémoires*, la Bibliothèque nationale possède une autre œuvre inédite de La Huguerye qui a pour titre : *Éphéméride* ou *Protocole-journal de toutes les actions, délibérations et conseils du dernier voyage de guerre fait en France pour le secours des églises réformées dudit royaume.* C'est le récit jour par jour de cette invasion de mercenaires allemands qui se précipita sur la France en 1587, mais que le duc de Guise écrasa à Auneau quatre mois plus tard. La Huguerye, y ayant pris part à la suite de son maître d'alors le duc Jean-Casimir de Bavière, tint un journal exact de toutes les péripéties de l'entreprise. Quand il écrivit ses *Mémoires,* quelque vingt ans plus tard, ayant alors changé de parti et embrassé les intérêts du duc de Lorraine, il ne fit rentrer la substance de l'*Éphéméride* que très réduite, et surtout considérablement modifiée, dans sa nouvelle rédaction, celle que M. le baron de Ruble a éditée en trois volumes. M. le comte de Laubespin a pensé qu'il serait intéressant de placer en regard l'un de l'autre les deux textes différents de l'*Éphéméride* et des *Mémoires*, et, comme je vous l'ai déjà annoncé en 1890, il a offert au Conseil de se charger des frais de cette nouvelle publication et d'en mettre les exemplaires à la disposition de nos sociétaires. Très reconnaissant de ce témoignage d'une générosité qui, vous le savez, Messieurs, n'en est plus à faire ses preuves, le Conseil a accepté avec empressement l'offre de M. de Laubespin et a prié l'éditeur des *Mémoires* de vouloir bien suivre l'impression du volume supplémentaire. M. Marlet, archiviste-paléographe, attaché à la bibliothèque du Sénat, et dont l'Institut couronnait l'année dernière une étude sur Montgomery, a été chargé par M. le comte de Laubespin de préparer le texte et les notes. Déjà plusieurs feuilles sont tirées.

Pour l'exercice 1893, on peut, dès à présent, indiquer le volume de *Brantôme, sa vie et ses écrits*, dont M. Lalanne

a imprimé plusieurs chapitres, sur la famille et l'enfance de Brantôme, sur ses voyages, ses séjours à la cour, ses armements maritimes. Après avoir épuisé la partie biographique de son sujet, M. Lalanne passera à la bibliographie et aux examens critiques dont il vous a été parlé dans le rapport de 1891.

Nous aurons aussi le tome V et dernier des *Mémoires de Villars,* que M. le marquis de Vogüé compte mettre sous presse dans quelques mois, et qui comprendra la fin des *Mémoires*, complétée par un choix de correspondances, comme il a été fait dans les volumes précédents. M. de Vogüé y joindra la notice biographique destinée à prendre place en tête de l'édition.

A notre grand regret, M. de Maulde La Clavière a suspendu depuis l'année dernière l'impression du tome III des *Chroniques de Jean d'Auton*. Le Conseil, très préoccupé des inconvénients qui résulteraient d'une plus longue interruption, veut espérer que ce travail pourra être bientôt repris, puisqu'il ne s'agirait que de retoucher certaines parties de l'annotation du manuscrit déjà remis à l'imprimeur, et que l'éditeur est amplement muni de tous les matériaux nécessaires.

Des raisons différentes ont arrêté, depuis le mois d'août dernier, la préparation du tome V des *Lettres missives de Louis XI,* alors qu'il comprenait déjà une trentaine de lettres des mois de juin et juillet 1472. Obligé de s'éloigner de Paris, M. Vaesen se trouve momentanément dans l'impossibilité de poursuivre ce travail ; il est à souhaiter que quelque combinaison heureuse permette de le mener à bonne fin.

Au contraire, nous pouvons annoncer que l'impression du tome IX des *Chroniques de J. Froissart* va reprendre immédiatement. Depuis un temps assez long, M. Luce regrettait de ne pouvoir établir lui-même ou faire établir par un collaborateur les variantes du texte déjà imprimé ; il lui a été possible d'exécuter ce travail sur les manuscrits de la Bibliothèque, pendant les quelques jours où les Archives nationales ont été fermées, et, actuellement, il rédige le commentaire de ce volume si impatiemment attendu.

Enfin, M. de Mandrot continue à préparer son édition de la *Chronique scandaleuse*, et la matière d'un volume, c'est-à-dire la *Chronique* elle-même, pourra être livrée à l'impression avant la fin de l'année, la *Chronique interpolée* étant réservée pour le tome II.

Dans le courant de l'année 1891-92, le Conseil a accepté en principe trois projets de publication.

Le premier, présenté par notre collègue M. Léon Lecestre, trésorier de la Société, porte sur les *Mémoires de Gourville*, ce familier, cet agent intime qui servit tour à tour, avec un égal dévouement et non moins d'habileté, les La Rochefoucauld, les Condé, les Foucquet, les Mazarin ; que les rigueurs, bien méritées d'ailleurs, de la Chambre de justice forcèrent à passer une partie de son existence dans les pays étrangers ; qui retrouva en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Espagne, en Allemagne, l'accueil réservé partout à l'« honnête homme » tel qu'on l'entendait alors ; qui, tour à tour financier ou diplomate, économiste ou politique, vit tout, pénétra tout, et retint tout ce qu'il voyait et pénétrait, au point que, dans ses derniers jours, à soixante-dix-huit ans, il lui suffit de faire un seul appel à ses souvenirs pour dicter en quatre mois et demi la valeur d'un volume de Mémoires sur les hommes, les choses et les temps au milieu desquels il avait vécu pendant cinquante ou soixante années. Ces Mémoires ne brillent pas précisément par le style, par ce qu'on appelait alors *la politesse*, mais bien par un naturel charmant, une sincérité parfaite, et une variété amusante autant qu'instructive.

Ils ont été publiés deux fois au siècle dernier ; puis on leur a donné place dans nos collections modernes. Mais toutes ces éditions sont détestables, ceux qui les ont faites en premier lieu ne s'étant préoccupés que d'arranger le style à leur propre manière, plutôt que d'assurer la correction du texte, et leurs successeurs n'ayant point cherché à faire mieux. M. Lecestre rétablira les *Mémoires* d'après les manuscrits qui appartiennent à la Bibliothèque nationale, à l'Arsenal, à Mgr le duc d'Aumale et à M. le baron Pichon, ce dernier

exemplaire venant des héritiers de Gourville et ayant peut-être servi à l'édition *princeps* de 1724. La comparaison des divers textes permettra de dégager la version primitive, de même que les pièces justificatives déjà recueillies à Chantilly, au Dépôt des affaires étrangères et à la Bibliothèque nationale établiront l'exactitude des récits de Gourville, tout en comblant les lacunes qu'il a laissées entre les diverses périodes d'une existence si longue, si accidentée, et si rapidement retracée.

M. Lecestre a déjà fort avancé son travail, qui formera deux volumes.

Un deuxième projet, adopté en même temps que celui de M. Lecestre, se rattache à la publication préparée par M. l'abbé Baudrillart des *Lettres du duc de Bourgogne et du roi Louis XIV à Philippe V, roi d'Espagne.* Nous comptons donner parallèlement à ce recueil une autre collection de cent lettres du duc de Bourgogne au duc de Beauvillier, son ancien gouverneur, qui les avait recueillies jadis pour qu'elles fissent connaître un jour aux Français les grandes qualités de son élève. Les textes sont prêts; mais, comme ils doivent être précédés d'une étude de M. le marquis de Vogüé sur le duc de Bourgogne et sur Beauvillier, force nous est d'attendre, pour commencer cette publication, que celle des *Mémoires de Villars* soit terminée.

Enfin, dans sa dernière séance, le Conseil a également adopté en principe la proposition de M. Henry Courteault, archiviste-paléographe, qui offre de publier pour nous une chronique française inédite du xv[e] siècle intitulée : *Vie de Gaston IV, comte de Foix, par son domestique Guillaume Leseur.* Lorsque M. Courteault a soutenu sa thèse, il y a quelques mois, les examinateurs de l'École des chartes qui l'ont classée au premier rang remarquèrent l'usage qui y avait été fait de ce texte inédit et l'intérêt que sa publication pouvait présenter pour l'histoire militaire des règnes de Charles VII et de Louis XI. Il n'avait guère été employé jusque-là qu'accidentellement, par les Bénédictins de l'*Histoire générale du Languedoc*, par l'abbé le Grand, et par notre collègue M. le marquis de Beaucourt dans la magis-

trale *Histoire de Charles VII* qu'il vient de terminer cette année. Mais c'est un texte tout à fait digne de prendre place à côté des chroniques de la même époque, qu'il complète et rectifie sur plus d'un point. Le manuscrit unique qu'en possède la Bibliothèque nationale paraît devoir former, avec l'introduction, les notes et les tables indispensables, deux volumes de proportions réduites. C'est dans ces conditions que le Conseil a accepté l'offre de M. Courteault, en faisant toutefois remarquer qu'il n'était pas possible d'assigner actuellement une date précise pour l'impression.

En effet, quoique deux de nos éditeurs soient en retard pour reprendre leurs publications interrompues depuis plus d'un an, — les *Lettres de Louis XI,* tome V, et les *Chroniques de Jean d'Auton*, tome III ; — quoique les deux publications sur Philippe V et sur le duc de Bourgogne ne paraissent point devoir commencer tout de suite ; — quoique, enfin, nous n'ayons plus de nouvelles précises de quelques projets adoptés en principe dans les années passées, il ne faut pas perdre de vue que nous avons encore sous presse, à l'heure présente, un volume de l'*Histoire universelle*, le tome VI (il est vrai que c'est le dernier) des *Extraits des Auteurs grecs,* le volume de M. Ludovic Lalanne sur *Brantôme*, et le tome II de la *Chronographia*. A mesure que ces volumes seront achevés et distribués, d'autres doivent prendre leur place à l'imprimerie : c'est d'abord le tome IX des *Chroniques de J. Froissart,* dont le texte est déjà imprimé et pour lequel les variantes sont prêtes ; puis, le tome V et dernier des *Mémoires de Villars,* la suite de l'*Histoire universelle*, que M. de Ruble fournit ponctuellement chaque année ; puis encore le tome II de l'*Histoire de Guillaume le Maréchal*, le premier volume de la *Chronique scandaleuse*, peut-être aussi les *Mémoires de Colbert sous Louis XIV*, dont je crois que M. Farges a repris la préparation.

Ainsi le XIIe, le XIVe, le XVe, le XVIe, le XVIIe et le XVIIIe siècle seront sûrement représentés par quelques nouveaux volumes dans les publications prochaines. Puissent la variété des sujets, la diversité des mœurs, des idiomes et des styles con-

tribuer, autant que la valeur historique des textes, à augmenter le nombre de nos lecteurs, j'allais dire de nos souscripteurs! Mais je laisse à MM. les Censeurs le soin d'appeler votre attention sur l'opportunité d'une active et zélée propagande.

Rapport de MM. les Censeurs sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice 1891.

Messieurs,

L'examen que nous avons fait des pièces et comptes que nous ont présentés le trésorier et le Comité des fonds nous a permis de constater qu'au 31 décembre 1891 la situation financière de votre Compagnie était la suivante :

Recettes.

La recette prévue au budget de 1891 était de.	29,206 fr. 58 c.
La recette effectuée a été de. . . .	29,643 81
Soit une différence en plus de. .	437 fr. 23 c.

Le recouvrement des cotisations arriérées a donné 600 fr. de plus que le chiffre prévu. Ce résultat est une nouvelle preuve de l'activité de votre trésorier. Une recette non prévue de 1,500 fr. a été fournie par des rachats de cotisations. En revanche, la vente des volumes a produit 242 fr. de moins. D'autre part, les rentrées de cotisations pour l'année courante ont laissé une différence en moins de 1,470 fr. sur les prévisions. Cette différence coïncide avec une légère diminution du nombre des membres de la Société qui a passé de 650, au 1er janvier 1891, à 625, au 1er janvier 1892. Déjà, à plusieurs reprises, dans leurs rapports des années précédentes, vos Censeurs ont insisté auprès de vous en vous

signalant combien il importe pour l'intérêt de notre Société de chercher à lui amener des adhérents. Plus que jamais ils croient devoir renouveler leur appel au zèle commun, en constatant que, pour l'exercice clos, l'arrivée de nouveaux membres n'a pu contrebalancer les pertes que nous avons eu à subir.

Dépenses.

Elles se sont élevées à 18,172 fr. 95 c., se décomposant comme suit :

Impression de trois volumes. . . .	6,888 fr.	»» c.
Honoraires d'éditeurs.	2,500	»»
Indemnité aux secrétaire, trésorier et rédacteur de l'*Annuaire-Bulletin* . .	925	»»
Traitement de l'agent.	1,200	»»
Frais de librairie	819	45
Frais de magasinage	494	60
Remises et frais de recouvrement . .	341	45
Dépenses diverses	282	30
Reliure de 170 volumes de la collection de la Société	351	»»
Achat de dix obligations Est. . . .	4,371	15
Total.	18,172 fr.	95 c.

Les dépenses prévues au budget de 1891 étaient de 23,000 fr. Il y a donc une différence en moins, sur les dépenses, de 4,827 fr. 05 c.

Cette différence est surtout apparente. Elle provient principalement de ce qu'une partie des dépenses afférentes à l'exercice n'avait pas encore été soldée au 31 décembre 1891. A cette date il restait à payer, entre autres dettes, l'impression de deux volumes et les honoraires d'un éditeur. Ces dépenses à solder viendront grever d'autant l'exercice actuellement en cours, et, en fin de compte, elles contrebalanceront le reliquat sur les prévisions reporté à nouveau pour l'année écoulée.

La situation financière, au 31 décembre 1891, se résume donc ainsi :

Recettes réalisées	29,643 fr. 81 c.
Dépenses effectuées	18,172 95
Excédent en caisse	11,470 fr. 86 c.

Les écritures qui établissent les comptes ci-dessus nous ayant paru régulières, nous avons l'honneur de vous proposer l'approbation des comptes du trésorier pour 1891.

J. Delaville Le Roulx. P. Durrieu.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

67. — Langlois (Ch.-V.) et Stein (H.). Les Archives de l'histoire de France. 1er et 2e fascicules. In-8, xvii-608 p. Paris, Alph. Picard.

Entendant par « archives de l'histoire de France » tout ce qui est documents proprement dits en dehors des œuvres historiques, scientifiques et littéraires dont la place est dans les bibliothèques, et se proposant de porter l'investigation, non seulement dans les dépôts publics et officiels, mais aussi dans tout ce qu'il leur sera possible de connaître des dépôts privés, et cela à l'étranger comme dans toute la France, M. Langlois et notre confrère M. Stein ont courageusement entrepris une tâche que beaucoup d'entre nous considéraient comme à peu près irréalisable. Voici déjà deux premiers fascicules, de plus de 600 pages, imprimés, l'un en 1891, l'autre en 1892, et qui contiennent : les notices et tableaux, — sommaires comme il va sans dire, — des fonds conservés aux Archives nationales, des dépôts ministériels, des archives de chaque département, des archives communales et des archives hospitalières (par ordre alphabétique de départements), et enfin des archives *diverses*, c'est-à-dire des archives publiques ou particulières ne rentrant dans aucune des cinq classes précédentes et comprenant, outre les chartriers privés (familles et châteaux), les archives de cours, de tribunaux, de directions administratives, de prisons, de sous-préfectures, d'évêchés et chapitres, de fabriques, presbytères, consistoires ou académies, et enfin les minutiers de notaires.

Une deuxième partie sera consacrée aux archives de l'histoire de France conservées dans les dépôts de l'étranger; une troisième, aux mêmes archives dans les grandes bibliothèques de manuscrits françaises et étrangères.

Quelle que soit l'étendue, j'allais dire l'immensité de ce cadre, les auteurs, par des prodiges de persévérance, d'ingéniosité et de méthode, sont parvenus à y faire entrer les indications les plus nécessaires sur chaque dépôt ou fonds, c'est-à-dire un bref historique de sa formation, la nature et les dates extrêmes des séries diverses, surtout la liste des catalogues imprimés ou manuscrits, et même l'énumération, au moins partielle, des ouvrages dont les éléments principaux ont été empruntés au dépôt. Aussi leur livre deviendra-t-il le guide de tous les travailleurs de l'histoire, à plus juste titre que tout ce qui existait jusqu'ici d'ouvrages de ce genre. Je n'ose cependant espérer qu'il nous mettra tous à même, comme dit l'Introduction, « d'épuiser les sources accessibles sans exception. » Comment supprimer pour la science les obstacles de distance, de temps et autres qui empêcheront toujours la grande masse des historiens d'être « complets et définitifs, » alors même qu'on leur aurait mis en main les meilleurs inventaires des dépôts du monde entier? Sous ce rapport, je crains que MM. Stein et Langlois n'aient entrevu trop complaisamment la venue possible d'un pareil âge d'or.

Je manquerais à tous mes devoirs si, en terminant ce trop court article, je n'exprimais pas l'espoir que l'œuvre de MM. Stein et Langlois contribuera à assurer tout à la fois la conservation et l'utilisation *ad majorem scientiæ gloriam* de tant et tant de dépôts privés auxquels s'adressait déjà l'éloquent discours de notre président de 1890-91. A. B.

68. — Lecoy de la Marche (A.). — Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque (îles Baléares, Roussillon, Montpellier, etc.). Deux vol. in-8, xiv-515 et 576 p. Paris, E. Leroux.

M. Lecoy de la Marche a extrait, pour la plus grande partie, des Archives nationales la matière de son nouveau et très important ouvrage : ce qui ne l'a point empêché d'explorer avec fruit les archives de l'Hérault, des Pyrénées orientales, de Barcelone et de Palma. Les amateurs d'histoire liront avec autant de plaisir que de profit ces deux gros volumes, où la forme ne le cède point au fond. « Le premier livre, consacré à la formation du royaume de Majorque, est un prologue indispensable pour faire comprendre son vice originel et sa faiblesse. En transportant le lecteur dans le milieu chevaleresque des grandes luttes contre les Maures, il lui permettra d'entrevoir, sur bien des points, la manière dont les choses se passaient dans les croisades d'Orient. Le second

lui montrera ce petit État aux prises avec son rival naturel, le royaume d'Aragon, et franchement allié avec la France, qui combat à la fois pour elle et pour lui dans les plaines de Catalogne. C'est l'inauguration des guerres internationales et des coalitions politiques. Dans un troisième livre, les armes cèdent la place aux négociations diplomatiques qui, vers le début du XIVe siècle, commencent à se multiplier et tendent déjà à établir entre les puissances européennes une sorte d'équilibre, encore placé sous la haute tutelle de Rome. A une situation nette succèdent, pour le roi de Majorque, les hostilités sourdes, les hésitations, les compromis. Après une restauration laborieuse due à l'intervention de son allié, il sépare peu à peu ses intérêts des siens, en se voyant l'objet de convoitises mal dissimulées, et flotte entre deux voisins également redoutables, également ambitieux. Un quatrième livre le montre enfin s'aliénant maladroitement l'un et l'autre et se défendant en vain contre les injustes attaques d'un adversaire implacable. La France n'étant pas derrière lui, on voit intervenir en sa faveur le saint-siège, médiateur naturel entre les souverains, et ici se présente l'occasion d'effleurer cette grave question de l'arbitrage pontifical, plus actuelle aujourd'hui que jamais. Il succombe néanmoins, et le cinquième livre n'est plus que le récit de la revendication de sa dépouille par le duc d'Anjou, qui essayera inutilement de compléter l'œuvre politique de ses pères, tentative peu connue, répondant bien au plan général suivi avec obstination par cette habile maison capétienne, qui, à une certaine époque, avait presque réussi à faire de la Méditerranée un lac français. » N. V.

69. — MAGNE (Lucien). Cours d'histoire générale de l'architecture; leçon d'ouverture à l'École nationale et spéciale des beaux-arts, 4 janvier 1892. In-4, 60 p., avec dix planches et vingt-trois figures dans le texte. Paris, Firmin-Didot et Cie.

70. — POLI (vicomte O. DE). Les régiments d'autrefois : le régiment de la Couronne (1643-1791), annales et documents; illustrations de C. de l'Épinois. Grand in-8, LVI-371 p. Paris, au Conseil héraldique de France.

71. — POULLIN (M.). Vauban : l'ingénieur, l'économiste. Grand in-8, 148 p., avec 8 grav. Limoges, Ardant et Cie.

72. — POUSSEREAU (L.-M.). Histoire de Decize et de ses environs. In-8, 114 p. Issoudun, impr. Motte.

73. — PRAT (Paul). Lettres du chevalier de Boufflers à

la comtesse de Sabran. In-8, XVI-139 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

74. — PROST (A.). Saint Servais; examen d'une correction introduite à son sujet dans les dernières éditions de Grégoire de Tours. In-8, 114 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

75. — PRUDHOMME (A.). Recherches sur l'emplacement de la tombe de Bayart dans l'église des Minimes de la Plaine, et sur l'authenticité du corps transféré en 1822 dans l'église Saint-André de Grenoble. In-8, 25 p. Grenoble, impr. Allier père et fils.

76. — QUENTIN-BAUCHART (E.). La bibliothèque de Fontainebleau et les livres des derniers Valois à la Bibliothèque nationale (1515-1589). In-8, 239 p. et grav. Paris, Ém. Paul, Huard et Guillemin.

77. — QUESVERS (P.). Le vieux Montereau. Grand in-16, 171 p. et planches. Montereau-Fault-Yonne, impr. Pardé.

78. — RATEL (S.). Les basiliques de Saint-Martin à Tours; note supplémentaire en réponse à une note complémentaire de Mgr Chevalier sur les fouilles de Saint-Martin de Tours. In-8, 49 p. Tours, Péricat; Paris, Picard.

79. — RAULIN (T.). Les derniers malades de la léproserie de Notre-Dame de Beaulieu ou grande maladrerie de Caen, aux XVIe et XVIIe siècles, d'après des documents inédits. In-8, 41 p. Caen, Delesques.

(Extrait de l'Année médicale de Caen.)

80. — RÉBOUIS (E.-H.). Des prénoms usités au moyen âge dans la région garonnaise : Raymond VII et Castelsarrasin. In-8, 18 p. Montauban, impr. Forestié.

(Extrait du Bulletin archéologique de Tarn-et-Garonne.)

81. — Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine; inventaires des ducs de Lorraine. In-8, XXIV-376 p. Nancy, Wiener.

(Publication de la Société archéologique.)

82. — ROBINET (l'abbé N.). Pouillé du diocèse de Verdun. T. I. In-8, XVIII-782 p. Verdun, Laurent.

83. — SCHICKLER (baron F. de). Les églises du Refuge en Angleterre. 3 vol. in-8, xxx-432, 537, 432 p. Paris, Fischbacher.

Selon le Dictionnaire de Littré, lorsque les protestants français ou wallons-flamands, dès les premiers temps de la Réforme, allèrent chercher un asile en terre étrangère et se créer une nouvelle patrie, c'est aux Hébreux qu'ils empruntèrent la dénomination de *Refuge*, lieu d'asile. Le Refuge de Strasbourg existait déjà quand le roi Édouard VI donna la personnalité civile, la forme d'un corps politique, aux « exilés et pèlerins » groupés sous la conduite de Jean a Lasco, gentilhomme d'origine polonaise (lettres patentes du 24 juillet 1550). Cette première église et celles qui furent bientôt fondées à son imitation subirent nécessairement le contre-coup des fluctuations religieuses des règnes suivants; mais leur prospérité finit par trouver des bases solides à mesure que l'immigration constante amenait de nouvelles recrues. Ce sont les annales de ces centres de langue française et wallonne que notre confrère et collègue l'éminent président de la Société de l'Histoire du Protestantisme français a pu reconstituer de toutes pièces d'après les documents authentiques, mais moyennant un labeur aussi long et persévérant que difficile. Cette œuvre n'avait pas encore été tentée dans les mêmes conditions. Il serait superflu de faire remarquer quels sont ses points d'attache avec notre histoire nationale. Grâce à M. de Schickler, nous pourrons maintenant, non seulement suivre ceux de nos compatriotes que la foi nouvelle entraîna de l'autre côté du Détroit à partir du règne de François Ier, mais aussi mesurer quelle proportion d'éléments français ils apportèrent dans les mœurs, dans l'industrie, dans la religion même de l'Angleterre, empressée à accueillir ces recrues et à leur donner la naturalisation.

Actuellement, les trois volumes de M. de Schickler, dont un est entièrement consacré aux Pièces justificatives et aux Tables, ne nous conduisent que jusqu'au temps de la révocation de l'édit de Nantes, c'est-à-dire à l'époque où l'affluence des « échappés du grand naufrage » prit des proportions infiniment plus considérables. Mais l'auteur nous promet une continuation, dont les éléments ont déjà été publiés, il y a six ans, par la *Huguenot Society* de Londres.

Il convient encore de signaler qu'il a compris dans les Refuges d'origine française les églises presbytériennes de ces îles de la Manche qui ont conservé leur caractère normand, et dont le culte indépendant s'alimentait et se recrutait parmi les calvinistes français.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 14 JUIN 1892,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE MM. LÉON GAUTIER ET SERVOIS, PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 12 juillet suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 26 avril et de celui de l'Assemblée générale du 3 mai ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce que la Société a perdu cinq de ses membres :

M. Claudius Popelin, qui était non seulement un peintre-émailleur de grand talent, mais un poète très délicat, un ami de l'histoire, et le traducteur du célèbre *Songe de Polyphile;* M. Pigeonneau, professeur d'histoire à la Faculté des lettres, à l'École des sciences politiques et à l'École des hautes études, auteur d'une très remarquable *Histoire commerciale de la France,* que sa mort prématurée l'a empêché de mener au delà du règne de Louis XIV; M. le comte de Mosbourg, ministre plénipotentiaire, membre de la Société des Bibliophiles français et possesseur d'une très remarquable bibliothèque ; M. Eugène Charavay, l'un des deux experts si connus en matière d'autographes ; M. Christian Daguin, avocat à la Cour d'appel.

Le Conseil s'associe aux regrets exprimés par M. le président.

Sont proclamés membres de la Société, après approbation de ces nominations par le Conseil :

2236. M. Martin SCHWEISTHAL, bibliothécaire de S. A. R.

le comte de Flandre, rue de la Régence, à Bruxelles (Belgique) ; présenté par MM. Lecestre et L. Gautier.

2237. M. Georges Daumet, élève de l'École des chartes, boulevard Saint-Germain, n° 135 ; présenté par MM. Valois et de Boislisle.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue historique*, mai-juin 1892. — *L'Intermédiaire de l'Ouest*, revue bibliographique mensuelle, n° spécimen. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 mai 1892. — *Bulletin de la Société bibliographique*, mai 1892. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, avril 1892. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. VI, 3e et 4e livraisons.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 3e et 4e trimestres de 1891. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1er trimestre de 1892. — *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure*, années 1889 et 1890. — *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, année 1892. — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, livraison du 31 mars 1892. — *The New-England historical and genealogical register*, avril 1892.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Les emprisonnements de Roger Bacon, par l'abbé Feret (extrait de la *Revue des Questions historiques*). Br. in-8. Paris, bureau de la *Revue*. — *Notice topographique, statistique et historique sur Fontette*, par Arsène Thévenot, membre de la Société des gens de lettres. Br. in-8. Bar-sur-Seine, impr. Saillard. — *Les progrès de l'agriculture en Champagne depuis un siècle*, par le même. Br. in-12. Arcis-sur-Aube, L. Frémont. — *Éphémérides communales*, par le même. Br. in-8. Arcis-sur-Aube, L. Frémont. — *Jean-Louis-Ernest Meissonier*. Br. in-8. Paris, impr. Plon, Nourrit et Cie. — *The Cegiha language*, par James Owen Dorsey. In-4. Washington, impr. du Gouvernement. — *La paix d'Aix-la-Chapelle*, par le duc de Broglie. In-8. Paris, C. Lévy.

Correspondance.

M. Samuel Abbott, président de la Bibliothèque publique de Boston (États-Unis d'Amérique), remercie le Conseil

pour l'admission de cet établissement au nombre des membres de la Société.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau et de ses Comités.

Sont élus :

Président : M. Servois.
1er *vice-président* : M. le duc de Broglie.
2e *vice-président* : M. Himly.
Secrétaire adjoint : M. Noël Valois.
Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. Léon Lecestre.

Comité de publication.

MM. Delisle,
De Barthélemy,
De Beaucourt,
Lalanne,
Picot,
De Ruble.

Comité des fonds.

MM. Moranvillé,
De Cosnac,
Léon Gautier,
De Luçay.

M. Léon Gautier, avant d'inviter M. Servois à prendre possession de la présidence, remercie le Conseil d'avoir bien voulu lui confier des fonctions qui lui ont appris à apprécier mieux encore qu'il ne l'avait pu faire jusque-là les travaux historiques auxquels la Société se consacre et les collaborateurs qui en assurent l'exécution. Il exprime sa gratitude aux collègues qui lui ont facilité l'exercice de la présidence et se félicite de la remettre en bonnes mains.

M. Servois prend possession de la présidence et adresse à son prédécesseur les témoignages de la gratitude du Conseil.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. Feuilles 6 et 7 tirées; feuilles 5 et 8 en placards.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. VI. Feuille 15 tirée; feuilles 16 et 17 en pages, 18 et 19 en placards.

Extraits des Auteurs grecs. T. VI. Pas de changement.

Brantôme, sa vie et ses écrits. Pas de changement.

Mémoires de Villars. T. V. Feuille 1 en pages; feuilles 2 à 4 en placards.

Vie de Guillaume le Maréchal. T. II. Feuilles 1 et 2 en placards.

Chronographia regum Francorum. T. II. Feuille 8 tirée; feuilles 9 en pages, 10 en placards.

Volume publié par les soins de M. le comte de Laubespin :

Éphéméride de La Huguerye. Feuille 14 tirée; feuilles 15 et 16 en pages, 17 et 18 en placards.

M. Daupeley, présent à la séance, dépose sur le bureau un exemplaire des *Mémoires de Du Plessis-Besançon,* et le Conseil autorise la mise en distribution immédiate.

Sur la communication d'une lettre de M. Courteault, le Conseil décide que l'impression de la *Chronique du comte Gaston IV de Foix* pourra commencer aussitôt que le manuscrit sera en complet état, et il désigne M. le marquis de Beaucourt pour commissaire responsable.

Le Conseil décide que sa prochaine réunion sera reportée au mardi 12 juillet.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

84. — BERTRAND DE BROUSSILLON. René d'Orange, poète du Bas-Maine. In-8, 20 p. Laval, impr. Moreau.

(Extrait du Bulletin historique et archéologique de la Mayenne.)

Notre confrère identifie l'auteur d'un rondeau et d'une bergerette en deux rédactions, publiés en 1889 par M. Gaston Raynaud, avec René d'Orange, seigneur de la Courbe et de la Foullée, au Maine, qui vivait entre 1460 et 1464.

85. — BONNASSIEUX (Pierre). Les grandes compagnies de commerce ; étude pour servir à l'histoire de la colonisation. In-8, IV-563 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

L'Académie des sciences morales et politiques avait mis ce sujet au concours en 1880; M. Bonnassieux, qui partagea avec un de ses concurrents le prix décerné en novembre 1884, nous livre aujourd'hui son mémoire, revisé, disposé dans un ordre plus méthodique, et tenu au courant des travaux qui se sont produits depuis 1885, tels que l'*Histoire du commerce du monde,* œuvre d'un autre de nos confrères, M. Octave Noël (1891).

Après un rapide coup d'œil sur les origines des premières associations commerciales fondées en Europe durant le moyen âge, M. Bonnassieux consacre ses deux premiers livres aux compagnies créées en Hollande et en Angleterre pour faire le commerce avec l'Europe, le Levant, l'Afrique, l'Asie et l'Amérique; le livre IV donne le tableau des institutions analogues, mais d'une bien moindre importance, qui existèrent avant la Révolution dans les autres États de l'Europe. Le livre III, de beaucoup le plus considérable, puisqu'il forme presque la moitié du volume, est réservé à la France. Quelques-unes des compagnies dont l'historique y figure n'eurent qu'une durée éphémère et ne donnèrent que des résultats insignifiants; d'autres, très florissantes d'abord, disparurent au bout d'un certain temps, par fusion ou par épuisement, comme les compagnies du Nord, du Levant, du cap Nègre, de la Chine, du Canada, des Indes occidentales, de la Louisiane, de la Guinée, de Saint-Domingue ; d'autres enfin ont prospéré jusqu'à la fin de l'ancien régime, et, généralement, leur solide établissement a servi de base à nos entreprises coloniales du XIXe siècle :

ce sont les compagnies d'Afrique ou du Bastion-de-France, du Sénégal, des Indes orientales, de la Guyane. On voit donc quel intérêt, non seulement rétrospectif, mais aussi d'actualité, peut présenter leur historique reconstitué par un érudit à qui tous les documents de l'ancien commerce sont particulièrement familiers. Voilà les matériaux à l'aide desquels une génération prochaine saura renouveler notre histoire nationale et en reconstituer les annales économiques, commerciales, industrielles, administratives, à côté de celles de la guerre, de la politique, de la diplomatie, des belles-lettres ou des arts. A. B.

86. — Delisle (Léopold). Sir Kenelm Digby et les anciens rapports des bibliothèques françaises avec la Grande-Bretagne. In-8 carré, 27 p. Paris, impr. Plon.

(Communication faite à la Library association of the United Kingdom, lors de la visite de ses délégués à la Bibliothèque nationale, le 12 septembre 1892.)

Digby, « qui s'est fait un nom comme savant, comme voyageur, comme ami de Descartes, comme négociateur, et même comme homme de guerre, » vint en France vers 1644 pour se refaire une bibliothèque en place de celle que les parlementaires avaient brûlée; mais, quand il mourut, vingt-deux ans plus tard, sa collection, étant encore à Paris, se trouva dévolue au roi par droit d'aubaine et laissa en France quelques belles épaves dont se sont enrichies nos bibliothèques au temps de la Révolution.

87. — Farcy (L. de). La broderie, du XIe siècle jusqu'à nos jours, d'après des spécimens authentiques des anciens inventaires. Fascicule 3 et dernier. Grand in-fol., p. 101 à 144 et 62 planches. Angers, Belhomme.

88. — Franklin (Alfred). La vie privée d'autrefois; arts et métiers, modes, mœurs, usages des Parisiens du XIIe au XVIIIe siècle, d'après des documents originaux ou inédits : les Médecins.

Grâce aux ingénieuses compilations de M. A. Franklin, le public lettré n'ignorera bientôt plus aucun des détails de la vie privée de nos ancêtres. Après nous avoir dit comment on se nettoyait et comment on mangeait, comment on savait l'heure, comment on étudiait et comment on se soignait sous l'ancien régime, voici que le savant écrivain nous fait faire plus ample connaissance avec la Faculté du moyen âge et du temps de Molière. Les anecdotes abondent, ainsi que les traits piquants, dans ce petit volume d'une lecture agréable.

89. — FUSTEL DE COULANGES. Histoire des institutions politiques de l'ancienne France : les transformations de la royauté pendant l'époque carolingienne; ouvrage revu et complété sur le manuscrit et d'après les notes de l'auteur, par Camille Jullian, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Bordeaux. In-8, XIV-719 p. Paris, Hachette et Cie.

90. — GROUCHY (vicomte DE). Fragment littéraire de Grétry, détaché de l'ouvrage inédit intitulé : Réflexions d'un solitaire. Petit in-4, 32 p., avec un fac-similé. Gand, impr. Annoot-Braeckman.

(Extrait de l'Annuaire du Conservatoire royal de musique de Bruxelles.)

Ce fragment appartient à l' « ouvrage littéraire et philosophique assez confus » que l'illustre maître liégeois avait préparé dans les dernières années de sa vie, mais dont ses héritiers actuels ne possèdent plus que trois volumes sur huit. C'est une réplique des plus virulentes aux accusations d'ingratitude que Marmontel avait lancées contre Grétry.

91. — GUIFFREY (Jules). Catalogue sommaire du musée des Archives nationales, précédé d'une notice historique sur le palais des Archives. In-18, 129 p., avec 97 gravures et fac-similés de signatures. Paris, Ch. Delagrave.

Le remaniement complet du musée créé en 1867 par le feu marquis de Laborde, puis la réduction de deux tiers à peu près sur le nombre des documents exposés et analysés jadis dans un savant inventaire descriptif ont amené l'administration actuelle à offrir à côté de ce gros volume in-quarto, je ne dis pas à lui substituer, un véritable livret de musée, où, selon l'usage, chaque pièce exposée, — il n'y en a plus aujourd'hui que six ou sept cents, — est sobrement décrite, vitrine par vitrine, depuis le testament de Clotaire II (627 environ), qui n'est représenté que par un fac-similé photographique, jusqu'à la délibération prise par la Chambre des représentants après Waterloo. Les descriptions n'excèdent généralement pas trois ou quatre lignes. On a eu soin de conserver aux pièces le numéro qu'elles portaient dans l'exposition primitive et dans l'inventaire de 1867, pour qu'il fût loisible de se reporter à celui-ci. Mais ce qui n'y existait pas, parce que l'adjonction d'une série assez considérable de « Pièces concernant les relations de la France avec les pays étrangers » est un complément de date plus récente, c'est le catalogue sommaire de cette annexe du musée. Ce qui manquait encore à l'inventaire de 1867, c'était une

notice sur le palais qui sert de cadre à l'exposition, et qui, lui aussi, est un document de premier ordre. M. Guiffrey, toujours prêt à servir l'histoire de l'art français, a su réunir en une quarantaine de pages préliminaires tout ce qui peut intéresser le visiteur dans le passé des hôtels de Clisson, de Guise et de Soubise. Il y a joint une suite de vues des bâtiments et de plusieurs des décorations intérieures. A. B.

92. — Hamy (le P. Alfred). Documents pour servir à l'histoire des domiciles de la Compagnie de Jésus dans le monde entier de 1540 à 1773. In-4, IV-97 p. Paris, Alph. Picard.

Ce fascicule comprend : 1° un état de la Compagnie en 1749; 2° l'énumération, par *assistance* ou province, de toutes les maisons existant à cette époque dans le monde entier; 3° la liste alphabétique des noms latins des établissements, avec dates d'origine; 4° un répertoire de quelques synonymes latins; 5° un index français-latin; 6° un répertoire des plans, dessins, estampes, etc., représentant les maisons de la Compagnie.

93. — Joret (Ch.). La rose dans l'Antiquité et au moyen âge; histoire, légende et symbolisme. In-8, x-483 p. Paris, Émile Bouillon.

Les historiographes français de cette « plus que nulle autre fleur belle » avaient jusqu'ici négligé les légendes du moyen âge, comme celles des peuples orientaux et des peuples germaniques. Le dernier écrivain allemand qui ait traité ce sujet avait passé trop rapidement sur le rôle de la rose dans les nations romanes. S'étant attaché depuis quelques années à une entreprise de *plantlore*, M. Joret a voulu combler toutes ces lacunes, et il nous expose successivement la culture de la rose dans l'antiquité, puis dans le moyen âge, en Occident comme en Orient, son rôle dans les légendes chrétiennes comme dans les légendes et dans la poésie des Grecs et des Romains, ses usages dans la vie commune, dans le culte, dans l'art, dans la pharmacopée, et même dans l'art culinaire. A. B.

94. — Jusserand (J.-J.). A french ambassador at the court of Charles the second : *le Comte de Cominges*, from his unpublished correspondence. In-8, 259 p., avec 10 portraits en photogravure. Londres, T. Fisher Unwin.

Quoique diplomate lui-même, l'auteur a cherché à peindre la société anglaise de 1661 à 1666, la cour de Charles II, son parle-

ment et sa marine, les festins, le cérémonial, la vie journalière, les mœurs, plutôt que les négociations, l'œuvre officielle de Cominges. Il a fait un livre très piquant, très alerte, plein de documents nouveaux ; et, ce livre, il l'a écrit en anglais, par coquetterie ou par gratitude pour les Londoniens, qui jadis appréciaient si fort en lui la courtoisie et l'affabilité serviable du conseiller d'ambassade. Espérons que, de ce côté-ci de la Manche, on est aujourd'hui un peu plus familier avec la langue de nos voisins que ne l'étaient les hauts personnages de la cour de Louis XIV (y compris Cominges lui-même) ou les savants cités dans le chapitre IV, et que le livre nouveau sera lu et goûté sur les rives de la Seine comme sur celles de la Tamise. En voici les principales divisions : I. Le comte d'Estrades quitte l'ambassade de Londres. — II. Cominges lui succède ; son extraction et sa famille. — III. Caractère particulier de la correspondance de Cominges conservée au Dépôt des affaires étrangères. — IV. Ses rapports avec la société lettrée de Londres ; ignorance de ses contemporains et de lui-même sur l'Angleterre et sur la langue anglaise. — V. Étiquette, nouvelles de la cour et de la ville. — VI. Le parlement anglais et les libertés publiques. — VII. La religion en Angleterre. — VIII. Questions de politique internationale ; guerre ou paix. — IX. Ambassade extraordinaire du duc de Verneuil et de Courtin joints à Cominges (avril 1665). — X. Retour en France. — Appendice : 198 extraits des correspondances diplomatiques.

A. B.

95. — LECESTRE (Léon). La mission de Gourville en Espagne (1670). In-8, 44 p. Paris, aux bureaux de la Revue des Questions historiques.

Cette mission avait pour objet le remboursement des dépenses que Condé et ses amis avaient faites pour l'Espagne pendant leur séjour aux Pays-Bas. Il s'agissait de quatorze cent mille écus, ou plutôt d'un reliquat de six cent mille écus. Grâce aux documents fournis par les papiers de Condé, par le Dépôt des affaires étrangères, par le fonds Simancas des Archives nationales et par la relation du voyage que l'un des domestiques de Gourville, si ce n'est lui-même, publia en 1699, notre confrère a rétabli l'historique de cette curieuse mission jusque dans ses moindres détails, et l'intérêt des documents nouveaux, autant que l'habileté de mise en œuvre, font très bien augurer de l'édition des *Mémoires de Gourville* que M. Lecestre prépare pour nous. A. B.

96. — LE ROY (A.). Le gallicanisme au XVIII[e] siècle. La France et Rome de 1700 à 1715 : histoire diplomatique de la bulle Unigenitus jusqu'à la mort de Louis XIV, d'après

des documents inédits (dépôt des affaires étrangères, archives d'Amersfoort, etc.). In-8, XVIII-794 p. Paris, Perrin et Cie.

97. — LE SUEUR (l'abbé). Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt, maréchal de France (1599-1658). Grand in-16, 165 p., avec portrait. Amiens, impr. Yvert et Tellier.

98. — LEVASSEUR (E.). La population française; histoire de la population avant 1789, et démographie de la France comparée à celle des autres nations au XIXe siècle; précédées d'une introduction sur la statistique. T. II. In-8, 540 p. Paris, Rousseau.

99. — LEVESQUE-BÉRANGERIE. Notice biographique sur Ambroise de Loré. In-8, 23 p. Laval, Goupil.

(Extrait de l'Annuaire de la Mayenne.)

100. — LEVESQUE-BÉRANGERIE. Notice sur Ambroise Paré, conseiller et premier chirurgien des rois de France Henri II, François II, Charles IX et Henri III. In-8, 18 p. Laval, Goupil.

(Extrait de l'Annuaire de la Mayenne.)

101. — LONGNON (A.). Dictionnaire topographique du département de la Marne, comprenant les noms de lieu anciens et modernes. In-4, LXXXV-387 p. Paris, Hachette et Cie.

102. — LOUBET (L.). Carpentras et le Comtat-Venaissin avant et après l'annexion; étude historique. In-18 jésus, III-146 p. Carpentras, Tourrette.

103. — MAINGUET (l'abbé F.). — Saint Christophe, sa vie et son culte, avec des appendices sur le culte de saint Gilles et des quatorze saints auxiliateurs, orné d'une vue de Saint-Christophe en Touraine. In-18, 312 p. Tours, impr. Mame et fils.

104. — MANCEST-BATIFFOL (L.). La prévôté des marchands de Paris à la fin du XIVe siècle. In-8, 16 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

105. — MARESCHAL DE LUCIANE (comte DE). Souveraineté temporelle des évêques de Maurienne au moyen âge, cour ou tribunal des gentilshommes de la terre épiscopale; discours de réception prononcé à l'Académie de Savoie. In-8, 129 p. Chambéry, imprimerie Savoisienne.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Savoie.)

106. — MASSIP (L.). Histoire de la ville et des seigneurs de Cancon en Agenais depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789. Grand in-8, 259 p. Agen, impr. veuve Lamy.

107. — MAULDE-LA-CLAVIÈRE (R. DE). La conquête du canton du Tessin par les Suisses (1500-1503). In-8, 47 p. Turin, les frères Bocca.

Ce mémoire est le commentaire des quelques lignes où notre Jean d'Auton a simplement montré les Suisses quittant, en 1500, l'armée française de Novare et s'emparant par violence de la ville de Bellinzona. Des historiens italiens ont cru que cette occupation du territoire tessinois avait pu se faire grâce à une promesse de Louis XII ou à sa tolérance; M. de Maulde établit que les Suisses ne purent se maintenir que moyennant l'intervention de l'empereur d'Allemagne, et contrairement à tout droit.

108. — MAULDE-LA-CLAVIÈRE (R. DE). L'entrevue de Savone en 1507. In-8, 8 p. Paris, Ernest Leroux.

(Extrait de la Revue d'histoire diplomatique.)

109. — MONIN (H.). Les juifs de Paris à la fin de l'ancien régime. In-8, 16 p. Versailles, impr. Cerf et fils.

(Extrait de la Revue des études juives.)

110. — MORANVILLÉ (H.). Le songe véritable, pamphlet politique d'un Parisien du XV[e] siècle. In-8, 227 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

111. — PAGANI (l'abbé L.). Histoire de Chazay-d'Azergues en Lyonnais. In-8, III-533 p. et planches. Lyon, impr. Mougin-Rusand.

112. — PAGART D'HERMANSART. Le maître des hautes œuvres, ou bourreau, à Saint-Omer. In-8, 29 p. Saint-Omer, impr. d'Homont.

113. — PAGART D'HERMANSART. Les conseillers pensionnaires de la ville de Saint-Omer, avec la description de leurs sceaux et armoiries (1317 à 1764). In-8, 61 p. Saint-Omer, impr. d'Homont.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie.)

114. — PANGE (comte DE). Le patriotisme français en Lorraine antérieur à Jeanne d'Arc. In-16, 111 p. et planche. Paris, Champion.

115. — PARFOURU (P.) et J. DE CARSALADE DU PONT. Comptes consulaires de la ville de Riscle de 1441 à 1507 (texte gascon). Deux vol. in-8. T. I (1441-1484), LXXIV-342 p. T. II (1485-1507), p. 343 à 663, et gravures. Paris, Champion.

(Archives historiques de la Gascogne.)

116. — PÉLISSIER (Léon-G.). La politique du marquis de Mantoue pendant la lutte de Louis XII et de Ludovic Sforza (1498-1500). In-8, 88 p. Le Puy, impr. Marchessou.

(Extrait des Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux.)

Ce mémoire est suivi de soixante-quinze pièces justificatives empruntées aux archives des différents États de l'Italie du nord.

117. — PÉLISSIER (Léon-G.). Les sources milanaises de l'histoire de Louis XII; trois registres de lettres ducales de Louis XII aux archives de Milan. In-8, 80 p. Paris, Ernest Leroux.

(Extrait du Bulletin d'histoire et de philologie.)

Inventaire des registres de la série RR intitulés : *Donazioni, essenzioni, concessioni; — Lettere e concessioni; — Concessioni e privilegi.*

118. — PÉLISSIER (Léon-G.). Louis XII et les privilèges de la Bretagne en cour de Rome. In-8, 5 p. S. d. n. l.

119. — PÉLISSIER (Léon-G.). M. Yriarte et l'évêché de Cette. In-8, 8 p. Toulouse, impr. Douladour.

120. — PÉLISSIER (Léon-G.). La liasse *Potenze sovrane, Lodovico XII,* à l'*Archivio di stato* de Milan. In-8, 9 p. Rennes, impr. Alph. Le Roy.

(Extrait de la Revue des bibliothèques.)

121. — PÉLISSIER (Léon-G.). Les amies de Ludovic Sforza et leur rôle en 1498-1499. In-8, 23 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

122. — PERRET (P.-M.). Les règles de Cicco Simonetta pour le déchiffrement des écritures secrètes (4 juillet 1474). In-8, 10 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

123. — PERRET (P.-M.). Le renouvellement par Charles VIII du traité du 9 janvier 1478 entre la France et Venise (1484). In-8, 22 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

124. — PETIET (R.). Du pouvoir législatif en France depuis l'avènement de Philippe le Bel jusqu'en 1789; avant-propos de M. A. Duverger, professeur honoraire à la Faculté de droit de Paris, avocat à la Cour d'appel. In-8, XXVIII-295 p. Paris, Rousseau.

125. — PHILIP DE BARJEAU (J.). Le protestantisme dans la vicomté de Fezensaguet. In-8, 118 p. et gravures. Auch, impr. Cocharaux frères.

126. — PHILIPPSON (M.). Histoire du règne de Marie Stuart. T. I. In-8, XII-344 p. T. II. In-8, 412 p. Paris, É. Bouillon.

127. — PINEAU (L.). Les contes populaires du Poitou. Petit in-18, V-321 p. Paris, Leroux.

128. — PISANI (l'abbé P.). La maison des Carmes (1610-1875). In-16, XI-80 p. et plan. Paris, Poussielgue.

129. — POINTEAU (l'abbé C.). Les seigneurs de Saint-Fraimbault-de-Prières et de l'Isle-du-Gast; notice historique et généalogique. In-8, 70 p. Laval, impr. Moreau.

130. — PROST (B.). Présents d'orfèvrerie offerts aux rois et aux reines de France et aux souverains étrangers à l'oc-

casion de leur entrée à Paris (1424-1563). In-8, 10 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

131. — Puech (A.). Les anciennes juridictions de Nîmes. In-8, 126 p. Nîmes, Grimaud, Gervais-Bedot, Catelan.

132. — Quantin (E.). L'abbaye de Saint-Martin-de-l'Aigue. In-8, 88 p. et gravures. Beaune, Devis.

133. — Raynaud (Gaston). La Chastelaine de Vergi; poème du XIIIe siècle. In-8, 51 p. Paris.

(Extrait de la Romania.)

Ce roman n'a jamais perdu la vogue depuis six siècles, à l'étranger comme en France; mais, le texte primitif n'en ayant été livré à l'impression que par Méon, en 1808, notre confrère le rétablit avec ce soin consciencieux que chacun lui connaît, d'après huit manuscrits de la Bibliothèque nationale qui remontent au XIIIe siècle même, ou au moins au XIVe.

134. — Rébelliau (A.). Bossuet historien du protestantisme; étude sur l'histoire des variations et sur la controverse entre les protestants et les catholiques au XVIIe siècle. In-8, XX-608 p. Paris, Hachette et Cie.

135. — Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française, publié sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques au ministère des affaires étrangères. IX. Russie; avec une introduction et des notes par M. Alfred Rambaud. T. II. (1749-1789.) In-8, 627 p. Paris, F. Alcan.

136. — Richard (J.-M.). Documents des XIIIe et XIVe siècles relatifs à l'hôtel de Bourgogne (ancien hôtel d'Artois) tirés du Trésor des chartes d'Artois. In-8, 27 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

137. — Richard (J.-M.). Notes sur l'ancien Laval : le pavillon de la porte du château de Laval. In-8, 15 p., avec gravure. Laval, impr. Moreau.

138. — Ridder (A. de). Les droits de Charles-Quint au duché de Bourgogne; un chapitre de l'histoire diplomatique du xvie siècle. In-8, 160 p. Louvain, C. Peeters.

139. — Rigal (E.). Alexandre Hardy et le théâtre français à la fin du xvi[e] et au commencement du xvii[e] siècle. In-8, xxiv-715 p., avec grav. Paris, Hachette et C[ie].

140. — Ristelhuber (P.). Strasbourg et Bologne : recherches biographiques et littéraires sur les étudiants alsaciens immatriculés à l'Université de Bologne de 1289 à 1562. Grand in-8, iv-157 p. Paris, Leroux.

141. — Rivain (C.). Notice sur le consulat et l'administration consulaire d'Aurillac. In-8, xi-185 p. Aurillac, impr. Bonnet-Picut.

142. — Rivières (baron de). Un livre consulaire de la ville d'Albi. In-4, 54 p. Toulouse, impr. Chauvin et fils.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique du midi de la France.)

143. — Robert (U.). Bullaire du pape Calixte II (1119-1124); essai de restitution. Deux vol. in-8. T. I (1119-1122), c-403 p. et planches; t. II (1122-1124), 539 p. Paris, Picard; Besançon, Jacquin.

144. — Robert (U.). Histoire du pape Calixte II. Grand in-8, xxvi-262 p. et planche. Paris, Picard.

145. — Robineau (L.). Turgot; administration et œuvres économiques. In-32, xlviii-205 p. Paris, Guillaumin et C[ie].

146. — Rochambeau (marquis de). Le régiment de Vendôme. In-8, 20 p. et grav. en couleurs. Vendôme, impr. Huet.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.)

147. — Rochambeau (marquis de). Mélanges historiques sur le Vendômois : Adonis Levasseur et Ravaillac. In-8, 11 p. Vendôme, impr. Huet.

148. — Rocheblave (S.). Essai sur le comte de Caylus : l'homme, l'artiste, l'antiquaire. In-8, xv-384 p. Paris, Hachette et C[ie].

149. — ROMAN (J.). Expédition des Provençaux en Dauphiné en 1368-1369. In-8, 14 p. Digne, impr. Chaspoul, Constans et veuve Barbaroux.

150. — ROMAN (J.). Voyage de Catherine de Médicis, en exécution de l'édit de Poitiers, en Languedoc. Grand in-16, 38 p. Toulouse, E. Privat.

(Extrait du tome XII de l'Histoire générale de Languedoc.)

151. — ROZIÈRE (Eugène DE). L'assise du bailliage de Senlis en 1340 et 1341, publiée d'après le manuscrit du Comité archéologique de Senlis. In-8, 94 p. Larose et Forcel.

(Extrait de la Nouvelle revue historique du droit français et étranger.)

Dans une savante introduction de 30 pages, l'éditeur de ce précieux manuscrit expose quel était le rôle des grands bailliages, comme juridiction intermédiaire entre les cours souveraines et les tribunaux inférieurs, quelle procédure ils suivaient, de quelles affaires ils avaient généralement à connaître, soit par voie directe soit en appel, de quel personnel ils se composaient, etc. L'Assise de Senlis est, dit-il, le plus ancien document de ce genre que l'on connaisse et remonte à un demi-siècle plus haut que les registres civils du Châtelet de Paris.

152. — TAMIZEY DE LARROQUE. Document inédit relatif aux tombeaux (à Souvigny) et au château (à Moulins) des princes de Bourbon; lettre de Noël Cousin à Peiresc (septembre 1620), ornée de dessins et accompagnée de notes. In-8, 17 p., avec couverture illustrée. Moulins, impr. Auclaire.

Noël Cousin était un magistrat de Moulins qui composa des *Éphémérides bourbonnoises ou Histoire journalière des princes, ducs, comtes et autres seigneurs de la maison royale de Bourbon*, dont personne n'a jamais vu, paraît-il, ni l'impression signalée par Fontette, ni le manuscrit. Voilà qui est bien fait pour donner plus de prix à la lettre retrouvée parmi les papiers de Peiresc.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 12 JUILLET 1892,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. SERVOIS, PRÉSIDENT.[1]

(Procès-verbal adopté dans la séance du 8 novembre suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Questions historiques*, 1er juillet 1892. — *Revue historique*, juillet-août 1892. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, mai et juin 1892. — *Bulletin de la Société bibliographique*, juin 1892. — *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, 15 juin 1892.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, année 1892, 1er fasc. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, années 1889 à 1891. — *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, seconde série, t. IV : *Jean de la Tour-Châtillon*, par Victor van Berchem ; *Poésies françaises sur la bataille de Marignan*, par A. Piaget. — *Bibliography of the Algonquian languages*, publiée par James Constantine Pilling pour la Smithsonian Institution. — *Proceedings of the American philosophical Society held at Philadelphia*, janvier 1892.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Jules Delpit, notes biographiques et bibliographiques, par Ph. Tamizey de Larroque. Br. in-8. Périgueux, impr. de *la Dordogne*. — *Étude sur le* Liber Censuum *de l'Église romaine*, par Paul Fabre, ancien membre de l'École française de Rome (fasc. LXII de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*). In-8. Paris, E. Thorin. — *Djem-Sultan, fils de Mohammed II, frère de Bayezid II (1459-1495), d'après les documents originaux, en grande partie iné-*

dits; étude sur la question d'Orient à la fin du XVe siècle, par L. Thuasne. In-8. Paris, E. Leroux. — *Proceedings of the trustees of the Newberry library for the year ending january 5, 1892*. Br. in-8. Chicago, impr. Knight, Leonard et Cie.

Correspondance.

M. Delisle exprime ses regrets de ne pouvoir assister à la séance.

M. Georges Daumet remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1892. Feuilles 5 à 8 tirées et mises en distribution.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. VI. Feuilles 16 à 19 tirées; feuilles 20 et 21 en placards.

Extraits des Auteurs grecs. T. VI. On attend les tables.

Brantôme, sa vie et ses écrits. On compose la copie envoyée par M. Lalanne.

Mémoires de Villars. T. V. Pas de changement.

Vie de Guillaume le Maréchal. T. II. Feuilles 1 et 2 en pages; feuilles 3 à 5 en placards.

Chronographia regum Francorum. T. II. Feuilles 9 et 10 tirées. On attend la suite de la copie.

Volume publié par les soins de M. le comte de Laubespin :

Éphéméride de La Huguerye. Feuilles 15 à 20 tirées. On compose la suite.

L'imprimeur écrit qu'il compte que le tome VI de l'*Histoire universelle* et le volume de *La Huguerye* pourront être terminés pour la rentrée.

Le secrétaire communique une lettre de M. Louis Farges,

qui annonce que la transcription et la collation du *Journal de J.-B. Colbert pour servir à l'histoire de Louis XIV* sont terminées, et les pièces choisies pour l'Appendice, mais que la préparation des notes exigerait encore quelques mois.

M. Moranvillé fait part au Conseil des considérations qui portent le Comité des fonds à croire qu'il y aurait un intérêt notable pour la Société à faire parvenir directement aux mains des sociétaires de la province les volumes composant chaque exercice, et à leur éviter ainsi les difficultés et les frais du retrait par la voie d'un intermédiaire. — Sur les observations de quelques-uns de ses membres, et tout en se déclarant favorable à cette proposition, le Conseil prie le président du Comité d'examiner en détail les conséquences de l'application et les moyens d'y parvenir, ainsi que d'étendre la même mesure à tous les sociétaires de Paris comme de la province.

Le Conseil autorise le trésorier à faire livrer à prix réduit un certain nombre d'exemplaires des *Mémoires de Du Plessis-Besançon* demandés par l'éditeur.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

153. — Bazin (H.). Villes antiques. Nîmes gallo-romain; guide du touriste archéologue; dessins de Max Raphaël, ancien élève de l'École des beaux-arts, architecte diplômé du gouvernement. Grand in-8, iv-304 p. Nîmes, Michel.

154. — Belfort (A. de). Description générale des monnaies mérovingiennes par ordre alphabétique des ateliers, publiée d'après les notes et manuscrits de M. le vicomte de Ponton d'Amécourt. T. Ier : Aballo-Cvsteciacvm. Grand

in-8, VIII-484 p., avec figures et planches. Mâcon, impr. Protat frères.

155. — BERLIÈRE (le P. U.). Monasticon belge. T. I, 1re livraison (province de Namur). In-4, VIII-152 p. Bruges, Desclée et de Brouwer.

156. — BLADÉ (J.-F.). Géographie historique de la Vasconie espagnole jusqu'à la fin de la domination romaine. In-8, 67 p. Auch, impr. Foix.

(Extrait de la Revue de Gascogne.)

157. — BLANZY (comte A. DE). Composition des ville, chastel et donjon de Cherbourg (12 août 1450), suivie de : la Deffaicte des Flamens devant Cherebourg (14 février 1543). In-8, IX-32 p. Caen, impr. Valin.

158. — BOISSONNADE (P.). Les archives de Navarre à Pampelune et les archives de Castille au château de Simancas. In-8, 39 p. Paris, Leroux.

(Extrait des Archives des missions.)

159. — BONDURAND (Éd.). Les coutumes de Tarascon (XIVe siècle). In-8, 136 p. Nîmes, Catélan.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Nîmes.)

160. — BOUCHOT (H.). Histoire anecdotique des métiers avant 1789. In-8, 160 p., avec gravures. Paris, Lecène, Oudin et Cie.

161. — BOURGES (E.). Quelques notes sur le théâtre de la cour à Fontainebleau (1747-1787). In-12, 83 p. Paris, Lechevalier.

162. — BOUVIER (l'abbé H.). Histoire de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens. In-8, 214 p., avec gravures et plans. Auxerre, impr. Milon.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne.)

163. — BRUGUIER-ROURE (L.). Cartulaire de l'œuvre des église, maison, pont et hôpitaux du Saint-Esprit (1265-1791). 2e et 3e fascicules, publiés sous les auspices de l'Académie de Nîmes et du ministère de l'Instruction publique,

sur l'avis du Comité des travaux historiques. In-8, 244 p. Nîmes, impr. Chastanier.

164. — Bulliot (J.-G.) et Thiollier (F.). La mission et le culte de saint Martin, d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays éduen; étude sur le paganisme rural. Ouvrage orné d'une carte et de 200 gravures mythologíques. Grand in-8, vi-483 p., avec figures et planches. Autun, Dejussieu; Paris, A. Picard.

(Extrait des Mémoires de la Société éduenne.)

165. — Burin des Roziers (H.). La baronnie de la Tour-d'Auvergne. In-8, 457 p. Clermont-Ferrand, impr. Mont-Louis.

166. — Chantal (sainte) et le couvent de Besançon, 1620-1695 (bibliothèque Mazarine, ms. 1755 B), par A. F. In-8, 32 p. Mesnil, impr. Firmin-Didot et Cie.

167. — Collette (l'abbé A.) et l'abbé A. Bourdon. Histoire de la maîtrise de Rouen. Première partie : depuis les origines jusqu'à la Révolution; deuxième partie : depuis la Révolution jusqu'à nos jours; préface par l'abbé E. Prudent, aumônier des Sœurs de Saint-Joseph; illustrations par E. Charpentier; eau-forte de H. Manesse. In-4, xx-296 p. Rouen, impr. Cagniard.

168. — Contades (comte G. de). Bibliographie sportive : les courses de chevaux en France (1651-1890). In-8, xxvi-157 p. Paris, Rouquette.

169. — Corda (A.). Catalogue des factums et d'autres documents judiciaires antérieurs à 1790. T. Ier : Abadie-Cyvadat. In-8, xi-568 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

170. — Coussemaker (I. de). Un cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de Bourbourg. Trois vol. in-8. T. I, xii-296 p. et planche; t. II, p. 297 à 587; t. III, p. 588 à 663, plus 108 p. de notes diverses. Lille, impr. Ducoulombier.

172. — Crèvecœur (R. de). Un document nouveau sur la succession des Concini. In-8, 72 p. Paris, Champion.

173. — Cuissard (C.). Théodule, évêque d'Orléans : sa vie et ses œuvres. In-8, 355 p., avec une carte du Pagvs Avrelianensis au IXe siècle. Orléans, Herluison.

174. — Dalvy (E.). Les seigneurs de Montferrier, ou un traité de paix au XIVe siècle (1380). In-8, 140 p. Paris, impr. Baudoin.

175. — Delisle (L.). Notice sur un psautier latin-français du XIIe siècle (ms. latin 1670 des Nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale). In-4, 18 p. et planche. Paris, Klincksieck.

(Tiré des Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale.)

176. — Deloche. Saint-Remy de Provence au moyen âge. In-4, 95 p. et 2 cartes en couleurs. Paris, Klincksieck.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

177. — Deux députations à la cour : François-Félix d'Aymar, marquis de Châteaurenard, député au roi Louis XIV et à l'Académie française par l'Académie d'Arles, 1669-1670; Joseph d'Aymar, marquis de Châteaurenard, député au roi Louis XV par la noblesse de Provence, 1715-1717. In-8, 58 p. Paris, Champion.

(Extrait des Archives de la maison d'Aymar de Châteaurenard.)

178. — Douais (l'abbé C.). Les manuscrits du château de Merville; notices, extraits et fac-similés. In-8, 177 p. et 6 planches. Paris, Picard.

179. — Drapeyron (L.). Jeanne d'Arc : application de la géographie à l'étude de l'histoire. 1er fascicule : I. Le Problème de la mission de Jeanne d'Arc; II. Jeanne d'Arc et Philippe le Bon. In-8, 39 p. Paris, Delagrave.

(Extrait de la Revue de géographie.)

180. — Dupuy (A.). Études sur l'administration municipale en Bretagne au XVIIIe siècle (les municipalités; réparti-

tion et perception des impôts directs; répartition des charges publiques; finances municipales; travaux publics; police). Grand in-8, XII-558 p. Paris, A. Picard.

181. — EYSSETTE (A.). Histoire administrative de Beaucaire depuis le XIII[e] siècle jusqu'à la révolution de 1789; ouvrage composé presque en entier sur des documents inédits. Deux vol. in-8. T. I, 476 p.; t. II, LXXI-518 p. Beaucaire, impr. Aubanel fils.

182. — FAGNIEZ (G.). Richelieu et l'Allemagne (1624-1630). In-8, 42 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

183. — FONT-RÉAULX (H. DE). La Tour-d'Auvergne, le premier grenadier de France (1743-1800). In-8, 208 p., avec gravures. Paris, Gédalge jeune.

184. — FOURNIER (Hippolyte). Mémoires de M[me] du Hausset, publiés avec préface, notes et tables. In-16, XX-185 p. Paris, Flammarion.

185. — FOURNIER (Marcel). Les bibliothèques des collèges de l'Université de Toulouse; étude sur les moyens de travail mis à la disposition des étudiants au moyen âge. In-8, 36 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

186. — GELIN (H.). Le méreau dans les églises réformées de France, et plus particulièrement dans celles du Poitou. In-8, 126 p. Saint-Maixent, impr. Reversé.

(Extrait des Mémoires de la Société de statistique, sciences, lettres et arts des Deux-Sèvres.)

187. — GLASSON (E.). Communaux et communautés dans l'ancien droit français. In-8, 38 p. Paris, Larose et Forcel.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

188. — GOBAT (A.). La république de Berne et la France pendant les guerres de religion, d'après des documents inédits. In-8, 242 p. Paris, Gedalge.

189. — GONTHIER (l'abbé). La mission de saint François

de Sales en Chablais. In-16, XII-248 p. Annecy, impr. Abry.

190. — GRELLET-DUMAZEAU (A.). La société parlementaire au XVIIIe siècle : les exilés de Bourges (1753-1754); d'après des documents inédits et le journal anecdotique du président de Meinières. In-8, 427 p. et portrait. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

191. — GUIRAUD (J.). Les registres de Grégoire X (1272-1276), recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican. 1er fascicule, feuilles 1 à 14. Grand in-4 à 2 col., p. 1 à 112. Paris, Thorin et fils.

(Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

192. — HUGUES (A.). Coutumes et franchises de Beaulieu. In-8, 27 p. Tulle, impr. Crauffon.

(Extrait du Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze.)

193. — Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Gironde. Archives ecclésiastiques; série G, nos 1 à 290. Inventaire des fonds de l'archevêché et du chapitre métropolitain de Bordeaux, rédigé par M. Gouget, archiviste du département, M. Ducaunnès-Duval, sous-archiviste, et M. le chanoine Allain, archiviste de l'Archevêché. Grand in-4 à 2 col., XXIII-596 p. Bordeaux, impr. Gounouilhou.

194. — Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, rédigé par M. Jules Finot, archiviste. Nord. Archives civiles; série B : Chambre des comptes de Lille, nos 3229 à 3389. Tome VII. In-4 à 2 col., CXII-395 p. Lille, impr. Danel.

195. — Inventaire sommaire des archives hospitalières antérieures à 1790 (hôpital de Seclin, département du Nord), rédigé par MM. Jules Finot, archiviste départemental, et Vermaere, employé aux archives du Nord. In-4, XXXV-63 p. Lille, impr. Danel.

196. — IORGA (N.). Une collection de lettres de Philippe

de Maizières (notice sur le manuscrit 499 de la bibliothèque de l'Arsenal). In-8, 36 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

197. — Jacqueton (G.). Documents relatifs à l'administration financière en France de Charles VII à François Ier (1443-1523). In-8, xxx-324 p. Paris, A. Picard.

(Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire.)

198. — Jeny (L.) et P. Lanéry d'Arc. Jeanne d'Arc en Berry, avec des documents et des éclaircissements inédits. In-18 jésus, vii-152 p. Paris, Picard.

199. — Jurien de la Gravière. Les origines de la marine française et la tactique naturelle; le siège de la Rochelle. In-18 jésus, 432 p. et cartes. Paris, Firmin-Didot et Cie.

200. — Labroue (E.). Le Livre de vie : les seigneurs et les capitaines du Périgord blanc au xive siècle. In-4, xi-460 p. Bordeaux, Gounouilhou; Paris, Rouam et Cie.

201. — Langlois (Ch.-V.). Pons d'Aumelas. In-8, 6 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

202. — La Rochère (Mme de). Les châtelaines de Roussillon, ou le Quercy au xvie siècle. In-8, 239 p. et gravures. Tours, Mame et fils.

203. — Laugardière (M. de). Histoire du pays de Villequiers-en-Berry. In-8, iv-437 p. Paris, Picard.

204. — Laurent (P.). Fragment d'un registre du comté de Rethel. In-8, 39 p. Paris, Picard.

205. — Lecoy de la Marche (A.). Interrogatoire d'un enlumineur par Tristan l'Ermite. In-4, 11 p. Bruges, impr. Desclée, de Brouwer et Cie.

(Extrait de la Revue de l'art chrétien.)

En publiant un très curieux échantillon de la procédure du xve siècle, sur lequel notre confrère M. Paul Viollet avait déjà attiré l'attention (*Gazette des Beaux-Arts*, sept. 1867), M. Lecoy de la Marche a pu reconstituer la physionomie naïve et les mœurs

vagabondes d'un de ces modestes peintres sur vélin qui ont décoré, à l'usage des particuliers, un si grand nombre de livres d'heures. Franchissant d'énormes distances, moins pour se perfectionner dans leur art que pour en écouler les produits, ils se trouvaient visiter les principaux centres artistiques de l'Europe, Paris, la Flandre, l'Italie, et récoltaient sans doute, chemin faisant, d'excellentes recettes pour la fabrication et l'emploi des couleurs. C'est ainsi que des hommes fort inconnus arrivaient quelquefois à exécuter des chefs-d'œuvre qui font aujourd'hui encore l'admiration de tous les artistes. N. V.

206. — Lejeune. Recherches sur le lieu de naissance de saint Bernard. In-8, 20 p. Dijon, impr. Darantière.

207. — Lot (F.). Les derniers Carolingiens : Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine (954-991); préface par A. Giry, maître de conférences d'histoire à l'École des hautes études. Grand in-8, XLVIII-479 p. Paris, Bouillon.

(Bibliothèque de l'École des hautes études.)

208. — Luce (S.). Du Guesclin au siège de Rennes. In-8, 4 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

209. — Lurion (R. de). Notice sur la Chambre des comptes de Dôle, suivie d'un armorial de ses officiers. In-8, VII-323 p. Besançon, impr. Jacquin.

210. — Maag (Rud.). Die Freigrafschaft Burgund und ihre Beziehungen zu der schweizerischen Eidgenossenschaft vom Tode Karls des Kühnen bis zum Frieden vom Nymwegen (1477-1678). In-8, VII-366 p. Zürich, S. Hœhr.

211. — Mantz (P.). Antoine Watteau. In-4, 212 p. et planches. Paris, à la Librairie illustrée.

212. — Martin (l'abbé E.). L'Université de Pont-à-Mousson (1572-1768). In-8, XX-456 p., avec gravures et plans en noir et en couleurs. Nancy, Berger-Levrault et Cie.

213. — Raynaud (Gaston). Œuvres complètes d'Eustache Deschamps, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale. Tome VII. In-8, 381 p. Paris, F. Didot.

(Publications de la Société des Anciens textes français.)

Ce volume contient les pièces MCCLXVI à MCCCCV, ballades, pièces

diverses, chartes et commissions; dans le nombre se trouvent l'*Art de dictor* et le *Dit des quatre offices de l'hôtel du Roi.*

214. — ROMAN (J.). Origine et progrès des églises protestantes dans le Languedoc. Grand in-16, 93 p. Toulouse, E. Privat.

(Extrait du tome XII de l'Histoire générale de Languedoc.)

215. — RONDOT (N.). Les orfèvres de Troyes du XIIe au XVIIIe siècle. In-8, 145 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue de l'art français.)

216. — RONDOT (N.). Les protestants à Lyon au XVIIe siècle. Grand in-8, 224 p. Lyon, impr. Mougin-Rusand.

217. — ROQUEMONT (DE). Villers-sous-Ailly depuis le XVe siècle. In-8, 242 pages et planches. Amiens, impr. Douillet et Cie.

218. — ROQUES (M.). Choix de lettres du XVIIIe siècle, publiées avec une introduction, des notices et des notes. In-12, XIX-613 p. Paris, Garnier frères.

219. — ROQUET (H.). Recherches historiques sur Laigné-en-Belin et le comté de Belin et Vaux. In-8, 160 p. et tableaux. Le Mans, impr. Monnoyer.

(Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.)

220. — ROUVET (M.). La commune de Nevers, origine de ses franchises, suivie d'un guide archéologique dans Nevers et ses environs. In-18, 203 p. Nevers, Michot.

221. — ROY (Maurice). Œuvres poétiques de Christine de Pisan. T. II : l'Épître au dieu d'amours; le Dit de la rose; le Débat de deux amants; le Livre des trois jugements; le Dit de Poissy; le Dit de la pastoure; Épître à Eustache Morel. In-8, XXIV-320 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.

(Publication de la Société des Anciens textes français.)

222. — ROZIER (L.). Agobard de Lyon; sa vie et ses écrits. In-8, 64 p. Montauban, impr. Granié.

223. — RULHIÈRE (C. DE). Anecdotes sur le maréchal de

Richelieu, précédées d'une notice par Eugène Asse. In-16, xix-77 p. Paris, librairie des Bibliophiles.

224. — Rullier (J.-L.). Le pays des Centrons : histoire de la Tarentaise depuis son origine jusqu'en 534. In-8, 105 p. Moûtiers, impr. Garnet.

225. — Saegmüller (J.-B.). Die Papstwahlen und die Staaten von 1447-1555 (Nikolaus V bis Paul IV). In-8, vi-238 p. Tübinger, Laup.

226. — Saint-Venant (J. de). La vieille Sologne militaire et ses fortifications. Première partie. In-8, 86 p., avec figures. Vendôme, impr. Huet (1891).

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.)

227. — Salmon (l'abbé F.-R.). Histoire de l'art chrétien aux dix premiers siècles. In-4, 609 p., avec fig. et planches. Lille, libr. de la Société de Saint-Augustin.

228. — Sanvert (l'abbé P.-A.). Massillon. In-8, xii-278 p. et portrait. Chalon-sur-Saône, impr. Marceau.

229. — Schaudel (L.). Histoire d'Avioth et de son église. In-8, 244 p. et planche. Bar-le-Duc, impr. Contant-Laguerre.

(Extrait des Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.)

230. — Schmit (J.-A.). Notice sur le poète Gilbert; biographie, bibliographie et iconographie, avec la reproduction du portrait de Gilbert gravé par Le Beau. In-8, 83 p. Nancy, Sidot frères.

231. — Schultess (Dr Karl). Papst Silvester II (Gerbert) als Lehrer und Staatsmann. In-4, 55 p. Hamburg, Herold.

232. — Scitte (T.). Un apôtre de la tolérance au xvie siècle : Michel de l'Hospital, chancelier de France (1506-1573); thèse. In-8, 64 p. Montauban, impr. Granié.

233. — Sée (H.). De judiciariis inquestis, præsertim coram regiis judicibus, xiiie seculo agente. In-8, 115 p. Chartres, impr. Durand.

234. — Sée (H.). Louis XI et les villes. In-8, xxii-428 p. Paris, Hachette et Cie.

235. — Sellier (C.). Les seigneurs de Clignancourt. In-8, 29 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

236. — Sol. Claude de Rebé, archevêque de Narbonne, président des états de Languedoc, défendant les droits, les libertés et les privilèges de cette province. In-8, 43 p., avec portrait. Paris, Champion.

237. — Souhesmes (R. de). Journal du président Bourcier (1649-1726). In-8, 96 p. Nancy, impr. Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

238. — Souvenirs de la Flandre wallonne : recherches historiques et choix de documents relatifs à Douai et aux anciennes provinces du nord de la France, publiés par un comité historique et archéologique. In-8. T. V, 199 p. et planche; t. VI, 198 p. Douai, Crépin; Paris, Claudin.

239. — Stein (H.). Grands seigneurs et petits fiefs du Gâtinais. — I. Henri de Courances, maréchal de France (1255-1268). In-8, 23 p., avec gravures. Paris, Picard.

(Extrait des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.)

240. — Stein (H.). Philippe de Champaigne et ses relations avec Port-Royal. In-8, 19 p. Paris, impr. Plon, Nourrit et Cie.

241. — Tauzin (l'abbé J.-J.-C.). Les sénéchaux anglais en Guyenne (1152-1453) et liste des sénéchaux. In-8, 46 p. Auch, impr. Foix.

(Extrait de la Revue de Gascogne.)

242. — Teilhard de Chardin (E.). Registre de Barthélemi de Noces, officier du duc de Berri (1374-1377). In-8, 94 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes).

243. — Teissier (O.). Marseille au moyen âge ; institutions municipales, topographie, plan de restitution de la

ville (1250-1480). Grand in-8, VIII-203 p. Marseille, V. Boy.

244. — TEISSIER (O.). Armorial de la sénéchaussée de Draguignan, recueil officiel dressé par les ordres de Louis XIV en 1696, publié pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale. In-8, 30 p. Marseille, Impr. marseillaise.

245. — THEŸRAS (G.). Autun vers le XVe siècle. In-16, 368 p. et plan d'Autun. Autun, impr. Dejussieu.

246. — THIOLLIER (F.). Le Forez pittoresque et monumental : histoire et description du département de la Loire et de ses confins; ouvrage illustré de 980 gravures ou eaux-fortes, publié sous les auspices de la Diana, société historique et archéologique du Forez, avec la collaboration de MM. Beauderon, Beauverie, Bonnassieux, Borel, Brassart, Brossard, Buhet, etc., etc. Grand in-fol., XXXVI-451 p. Lyon.

247. — THOISON (E.). Petites notes d'histoire gâtinaise (Fontainebleau, Moret, Nemours, Larchant, Melun, etc.). In-12, IV-154 p., avec gravures et fac-similés de signatures. Paris, Picard.

248. — TONNELLIER (E.). Notes historiques sur Châtillon-sur-Loing (Loiret) : la seigneurie et les anciennes institutions religieuses; maisons de Champagne, de Melun, de Braque, de Coligny, de Montmorency-Luxembourg; Hôtel-Dieu, monastère des Bénédictines, collégiale. In-8, 159 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.)

249. — TOURNEUX (Maurice). Mémoires de Marmontel, publiés avec préface, notes et tables. In-16. T. I, XXV-306 p.; t. II, 383 p.; t. III, 383 p. Paris, librairie des Bibliophiles.

250. — TRÉMOÏLLE (duc DE LA). Les La Trémoïlle pendant cinq siècles. T. II : Louis Ier, Louis II, Jean et Jacques (1431-1525). In-4, XVI-249 p. Nantes, Émile Grimaud.

Pour une période de moins de cent ans et pour quatre person-

nages, ce nouveau volume comprend une soixantaine de documents d'intérêt capital, sans parler des extraits de comptes et des autres pièces justificatives qui tiennent une place considérable dans chaque chapitre. Une figure se détache entre toutes les autres, c'est celle de Louis II, le Chevalier sans reproche, celui que Guichardin qualifie de premier capitaine du monde, et à qui le dieu des batailles réservait un trépas glorieux dans la journée de Pavie.

Il faut signaler, parmi les documents, celui de 1473 pour la levée d'une aide de mariage, l'opposition de Louis Ier à la prise de possession de Berrye et Talmond par Commynes, l'état de la maison de Louis II, diverses pièces relatives à des nefs de mer et à la fonte d'engins d'artillerie, le compte du dîner offert aux ambassadeurs anglais le 1er janvier 1519, un marché de 1521 pour la sépulture de la duchesse de Valentinois, un autre pour l'élevage des faucons du cardinal, les dépositions de 1513 dans une instance de divorce pour cause de parenté. A. B.

251. — Tricoire (l'abbé). Le château d'Ardenne et la seigneurie de Moulidars en Angoumois (généralité de la Rochelle); histoire, généalogies, archives, avec des notices sur quelques seigneuries voisines ou unies historiquement à Moulidars. Grand in-8, 558 p. et planches. La Rochelle, impr. Texier.

252. — Truchet (l'abbé). Le bienheureux Ayrald, chartreux, évêque de Maurienne; sa vie, ses reliques et son culte. In-8, 74 p. Neuville-sous-Montreuil, impr. Duquat.

253. — Urbain (C.). Lettres oubliées, remises en lumière (Henri IV, Marguerite de Valois). In-8, 20 p. Paris, Leclerc et Cornuau.

254. — Vachez (A.). Histoire de l'acquisition des terres nobles par les roturiers dans les provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais, du XIIIe au XVIe siècle. Grand in-8, 93 p. Lyon, Brun.

255. — Vaillant (V.-J.). Notes boulonnaises : Ardres sauvée, ode sur le siège d'Ardres en août 1657, composée par G. Payen, prêtre de l'Oratoire, préfet du collège de Boulogne-sur-Mer; publiée, pour la première fois, d'après le manuscrit autographe, avec une notice, des notes et un plan d'Ardres. Grand in-8, 56 p. Boulogne-sur-Mer, impr. Simonnaire et Cie.

256. — VALABRÈGUE (A.). Abraham Bosse. In-8, 116 p., avec 42 gravures. Paris, librairie de l'Art.

257. — VALLENTIN (R.). Notes sur la chronologie des vice-légats d'Avignon au XVIe siècle. In-8, 16 p. Avignon, Seguin frères.

258. — VALOIS (Noël). Honoré Bonet, prieur de Salon. In-8, 4 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Note additionnelle au mémoire publié, ici même, en 1890.

259. — VASCHALDE (H.). Les inondations du Vivarais depuis le XIIIe siècle; prédiction et historique de celle du 22 septembre 1890 (avec 17 gravures). In-8, 130 p. Aubenas, impr. Mme Robert.

260. — Vie de saint Hugues, chartreux, évêque de Lincoln (1140-1200), par un religieux de la Grande-Chartreuse. Grand in-8, XVI-578 p. et pl. Neuville-sous-Montreuil, impr. Duquat.

261. — VIGNIER (le P. J.). Décade historique du diocèse de Langres; publiée pour la première fois par la Société historique et archéologique de Langres. T. I. In-8, XXXVI-572 p. Langres, Rallet-Bideaud.

262. — WAHRMUND (Ludw.). Beitræge zur Geschichte der Exclusionsrechtes bei den Papstwahlen aus rœmischen Archiven. In-8, 54 p. Wien, Tempsky.

263. — WIRTZ (Ludw.). Die Politik der Katharina von Medici und deren Zusammenhang mit den auswærtigen Beziehungen und inneren Verhæltnissen Frankreichs in der Zeit vom Ausgange des ersten Religionskrieges bis nach den Konferenzen zu Bayonne, 1563 bis 1565. In-8, III-40 p. Rudolstadt, H. Dabis.

264. — ZELLER (B.). La minorité de Louis XIII : Marie de Médicis et Sully (1610-1612); étude nouvelle d'après les documents florentins et vénitiens. In-8, XXX-394 p. Paris, Hachette et Cie.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 8 NOVEMBRE 1892,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. SERVOIS, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 décembre suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce que la Société a perdu un de ses membres, M. Émile Du Boys, qui, dans ces dernières années, s'était fait connaître par des recherches et des publications de documents inédits sur l'histoire littéraire des XVIIe et XVIIIe siècles.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2238. La Newberry Library, à Chicago (États-Unis d'Amérique), représentée par M. Terquem, rue Scribe, n° 6 ; présentée par MM. Lecestre et de Boislisle.

2239. M. le vicomte DE GROUCHY, ministre plénipotentiaire, avenue Montaigne, n° 29 ; présenté par MM. Delisle et de Boislisle.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique*, septembre à décembre 1892. — *Revue des Questions historiques*, 1er octobre 1892. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, juillet et août 1892. — *Bulletin de la Société bibliographique*, juillet à octobre 1892. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 juillet à 15 octobre 1892. — *Political science quarterly*, mars

1892. — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, 30 juin-1er oct. 1892.

Sociétés savantes. — *Annuaire de la Société philotechnique*, année 1891. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e trimestre 1892. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1892, no 1. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. XXII (1890-1892). — *Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. IX (table) et 1er trimestre 1892. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, année 1892, 2e fascicule. — *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, année 1891. — *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône* (*Cartulaire de Paray-le-Monial*). — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. Ier, livraison 1. — *Mémoires et documents* publiés par la même Société, nouvelle série, t. III, livraison 2. — *Annual report of the American historical association for the year 1890*. — *Transactions of the American philosophical Society held at Philadelphia*, t. XVII, parties I et II. — *Proceedings* de la même Société, avril 1892. — *The New-England historical and genealogical register*, t. XVI, juillet 1892.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

**Icoranda ou *Igoranda, « frontière, » note de toponymie gauloise*, par Julien Havet. (Extrait de la *Revue archéologique*.) Br. in-8. Paris, Leroux. — *Les chartes de Saint-Bertin*, publiées par M. le chanoine Haigneré, t. III, 1er fascicule. In-4. Saint-Omer, impr. d'Homont. — *Captivité et derniers moments de Louis XVI*, récits originaux et documents officiels recueillis et publiés pour la Société d'histoire contemporaine par le marquis de Beaucourt. T. I. *Récits originaux*. In-8. Paris, A. Picard. — *Les manuscrits de Dante des bibliothèques de France*; essai d'un catalogue raisonné, par Lucien Auvray. (Fasc. LVIe de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*.) In-8. Paris, Thorin et fils. — *Documents inédits pour servir à l'histoire de la domination vénitienne en Crète de 1380 à 1485*, par Hippolyte Noiret. (Fascicule LXIe de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*.) In-8o. Paris, Thorin et fils. — *La mission de Gourville en Espagne* (1670), par Léon Lecestre. (Extrait de la *Revue des Questions historiques*.) Br. in-8. Paris, aux bureaux de la Revue. — *René d'Orange, poète du bas Maine*, par Bertrand de Broussillon. Br. in-8. Laval, impr. L. Moreau. — *La baronnie de la Tour-d'Auvergne*, par H. Burin des Roziers, président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Paris. In-8. Clermont-Ferrand, impr. Mont-Louis. — *Le compte de l'armée anglaise au siège d'Orléans* (1428-1429), par L. Jarry. In-8. Orléans, H. Herluison. — *Discours prononcés à la*

séance générale du Congrès des sociétés savantes, le 11 juin 1892, par M. Janssen, membre de l'Institut, et M. Léon Bourgeois, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. Br. in-4. Paris, Imprimerie nationale. — *Le château, la ville et le pays de Mayenne pendant les guerres de religion*, par le comte de Beauchesne. Br. in-8. Laval, impr. L. Moreau. — *Montfort-l'Amaury, son église, ses vitraux, son cimetière*, par le comte A. de Dion. Br. in-8. Tours, impr. Deslis. — *Index armorial to an emblazoned manuscript of the surname of French, Franc, Françoís, Frene and others, both british and foreign*, par A.-D. Weld French. In-8. Boston.

Correspondance.

M. le vice-recteur de l'Académie de Paris donne avis qu'il a pris les mesures nécessaires pour que l'omission signalée dans les comptes rendus de la distribution des prix du Concours général de 1891 ne se renouvelât plus.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Lahure :

Chroniques de J. Froissart. T. IX. Feuilles 1 à 4 tirées.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. Feuilles 5 à 8 distribuées.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. VI, mis en distribution. T. VII. Feuilles 1 à 3 tirées, 4 et 5 en composition.

Extraits des Auteurs grecs. T. VI. Feuille 16 tirée; feuille 17 en pages.

Brantôme, sa vie et ses écrits. Feuille 8 tirée; feuilles 9 en pages, 10 en composition.

Mémoires de Villars. T. V. Feuilles 1 à 4 tirées; feuilles 5 à 8 en placards.

Vie de Guillaume le Maréchal. T. II. Feuilles 1 à 7 tirées; feuilles 8 à 10 en bon à tirer, 11 en pages.

Chronographia regum Francorum. T. II. Feuilles 11 à 13 tirées. On attend la suite de la copie.

Histoire de Gaston, comte de Foix. T. I. Feuilles 1 et 2 en placards.

Éphéméride de La Huguerye (volume offert par M. le comte de Laubespin). Feuilles 21 à 35 tirées; introduction et titres en bon à tirer.

Relativement à cette dernière publication, le secrétaire rend compte des arrangements pris de concert avec M. le comte de Laubespin et M. Marlet, son collaborateur, pour la rédaction du titre.

M. Meyer, éditeur de la *Vie de Guillaume le Maréchal*, demande l'autorisation, que le Conseil lui accorde, de suspendre l'impression du tome II jusqu'au temps où il pourra faire en Angleterre la collation des dernières parties du poème, et de commencer prochainement l'impression du tome III, contenant la traduction sommaire, avec des notes, dont l'imprimerie a préparé un spécimen, et avec la table alphabétique des noms de personnes et de lieux.

Le secrétaire annonce, de la part de M. le marquis de Vogüé, que rien ne retardera plus l'achèvement du tome V et dernier des *Mémoires de Villars;* de la part de M. Lalanne, qu'un nouveau paquet de copie a été envoyé à Nogent-le-Rotrou; de la part de M. le marquis de Beaucourt, non présent à la séance, que le manuscrit de l'*Histoire de Gaston, comte de Foix,* préparé par M. Henri Courteault, a été envoyé à l'imprimerie dès le mois d'octobre, conformément à l'autorisation donnée par le Conseil, et que l'impression est commencée.

Il communique une lettre par laquelle M. Louis Farges s'excuse de ne pouvoir encore déposer le manuscrit des *Mémoires de Colbert sur le règne de Louis XIV,* et une lettre par laquelle M. de Mandrot expose l'état d'avancement du manuscrit de la *Chronique* dite *scandaleuse de Louis XI*.

Conformément à la demande de M. de Mandrot, le Conseil décide qu'il y a lieu d'attendre la préparation complète des deux volumes de sa publication avant d'entreprendre la

mise sous presse, et que, le texte même de la *Chronique* ne pouvant tenir en un seul volume, la fin devra être réservée pour le tome II, avec le texte des interpolations de Jean le Clerc, l'Appendice et la Table.

Le secrétaire annonce que M. de Maulde a repris le travail de préparation des deux derniers volumes des *Chroniques de J. d'Auton* en conformité des indications qui lui ont été transmises de la part du Conseil.

M. Delisle, président du Comité de publication, communique une proposition de M. l'abbé Marchand, membre de la Société, tendant à entreprendre une édition critique des *Mémoires du maréchal de Vieilleville*. M. l'abbé Marchand estime que ces *Mémoires,* soit comme provenance, soit comme composition, soit comme exactitude et authenticité, sont très défectueux et demanderaient, sinon une réfection totale, du moins un examen attentif et un commentaire minutieux; mais le Comité ne pense pas qu'il y ait lieu d'accepter actuellement la proposition qui lui est faite, en raison des engagements déjà pris pour la Société, et croit qu'il serait désirable d'ailleurs que M. l'abbé Marchand fit préalablement connaître ses critiques dans quelque revue historique. — Le Conseil décide qu'il sera répondu en ce sens à M. l'abbé Marchand.

M. Delisle annonce qu'un manuscrit original et autographe de l'*Histoire de Louis XI par Thomas Bazin,* jadis cherché en vain par Jules Quicherat, vient d'être retrouvé et identifié au cours de la préparation du catalogue de la bibliothèque de Gœttingue.

M. Moranvillé, au nom du Comité des fonds, présente l'état semestriel des recettes et des dépenses, duquel il ressort que l'excédent est à peu près égal à celui qui était constaté les années précédentes à pareille époque. Dans cette situation, le Comité estime qu'il serait à la fois possible et avantageux, à tous les points de vue, d'assurer la remise régulière et gratuite de toutes les publications aux membres de la Société habitant Paris, la province et les pays étrangers qui font partie de l'Alliance postale, ou bien à leurs correspondants

attitrés. — Après quelques observations présentées dans le même sens par M. le baron de Schickler et par M. Meyer, le Conseil autorise M. Moranvillé, conjointement avec le trésorier, à régler les détails de ce nouveau service dans le sens le plus large, et de manière qu'il puisse fonctionner pour l'année 1893, après avis préalable aux sociétaires.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

265. — Alis (l'abbé R.-L.). Histoire de la ville et de la baronnie de Sainte-Bazeille (de l'ancien diocèse de Bazas) depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours. In-8, IX-614 p. et plans. Agen, Michel et Médan.

266. — Allais (G.). Malherbe et la poésie française à la fin du XVI[e] siècle (1585-1600). In-8, 420 p. Paris, Thorin.

267. — Anchier (C.). Charles I[er] de Melun, grand maître de France et lieutenant général du roi Louis XI à Paris et dans l'Ile-de-France. In-8, 15 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen Âge.)

268. — Angot (l'abbé A.). Les droits de sépulture dans le Maine, l'Anjou et la Touraine au XIV[e] siècle. In-8, 19 p. Mamers, Fleury et Dangin.

269. — Asch van Wijck (H.-W. van), Hooft-Graafland (J.) et Vredenburch (W.-C. van). De slag bij Saint-Quentin (10 augustus 1557); historische toelichting. In-8, VIII-116 p. Utrecht, van Bockhoven en Beijers.

270. — Aumale (duc d'). Histoire des princes de Condé pendant les XVI[e] et XVII[e] siècles. T. VI. In-8, 791 p., avec un portrait du grand Condé d'après Téniers et 2 planches en couleurs. Paris, C. Lévy; Libr. nouvelle.

271. — BABEAU (Albert). Les vues d'ensemble de Troyes; étude iconographique illustrée de sept gravures. In-8, 36 p. Troyes, impr. Dufour-Bouquot.

(Extrait de l'Annuaire de l'Aube.)

272. — BABEAU (Albert). Le testament d'un moraliste au XVIIe siècle. In-8, 20 p. Paris, au secrétariat de la Société d'économie sociale.

(Extrait de la Réforme sociale.)

C'est le *Testament ou Conseils fidèles d'un bon père à ses enfants*, dont l'auteur, Philippe Fortin de la Hoguette, a eu la bonne fortune, dans ces dernières années, d'être l'objet d'une étude intéressante de notre confrère M. Tamizey de Larroque.

273. — BALINCOURT (comte E. DE). Le maréchal C.-G. Testu de Balincourt, d'après les mémoires du temps, les archives du Dépôt de la guerre et celles de sa famille (1680-1770). In-8, 240 p. et portrait. Nîmes, impr. Roger et Laporte.

274. — BALLIEU (A.-J.). Un dîner littéraire au XVIIIe siècle: le dîner du Bout-du-Banc. In-8, 107 p. Paris, Sauvaître.

275. — BARBIER (A.). Chroniques de Poitiers aux XVe et XVIe siècles. Première partie : Vieilles maisons et vieilles familles; le Logis de l'Autruche; Jeanne d'Arc et l'hôtellerie de la Rose. Deuxième partie : Première guerre civile à Poitiers (1562). In-8, 313 p. Poitiers, impr. Blais, Roy et Cie.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

276. — BARDON (A.). Listes chronologiques pour servir à l'histoire de la ville d'Alais. 2e fascicule. § 1 : les Consuls (suite et fin); § 2 : le Clergé; § 3 : les Seigneurs et les Officiers de justice. In-8, 34 p. Nîmes, impr. Chastanier.

277. — BEAUREPAIRE (Ch. DE ROBILLARD DE). Cahiers des États de Normandie de février 1655, suivis des remontrances présentées au roi par les députés des États en décembre 1657 (partie complémentaire). In-8, 38 p. Rouen, Lestringant.

(Publication de la Société de l'Histoire de Normandie.)

278. — Beaurepaire (Ch. de Robillard de). Cahiers des États de Normandie sous le règne de Charles IX; documents relatifs à ces assemblées (1561-1573). In-8, 383 p. Rouen, Lestringant.

(Publication de la Société de l'Histoire de Normandie.)

279. — Beauséjour (l'abbé de). Les moines de Luxeuil et les forêts des Vosges. In-8, 23 p. Besançon, impr. Jacquin.

280. — Benoit (D.-P.). Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude. T. II. Grand in-8, 1013 p., avec grav. et carte. Paris, Picard; Lyon, Brun; Besançon, Jacquin; Lons-le-Saulnier, C. Martin; Saint-Claude, Gruet; Grenoble, Baratier et Dardelet.

281. — Blanquart (l'abbé F.). L'imagier Pierre des Aubeaux et les deux groupes du Trépassement de Notre-Dame à Gisors et à Fécamp. In-8, 16 p. et planche. Caen, Delesques.

(Extrait des Comptes rendus du congrès tenu par la Société française d'archéologie.)

282. — Bled (l'abbé O.). — Histoire des arbalétriers de Saint-Omer, dits compagnons ou chevaliers de Saint-Georges. In-8, 189 p. Saint-Omer, impr. d'Homont.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie.)

283. — Boucher de Molandon (P.) et Beaucorps (le baron Adalbert de). L'armée anglaise vaincue par Jeanne d'Arc sous les murs d'Orléans; documents inédits et plan. In-8. Orléans, Herluison; Paris, L. Baudoin.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

M. Boucher de Molandon et son neveu M. de Beaucorps ont réuni dans ce volume les documents signalés précédemment par le premier depuis 1876, et qui font connaître « le recrutement, l'organisation, le fonctionnement intérieur et extérieur de l'armée anglaise. » Les publications primitives, remaniées et établies sur des bases nouvelles, ont reçu en même temps un développement plus considérable par l'adjonction d'autres pièces.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 6 DÉCEMBRE 1892,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. SERVOIS, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 janvier suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 novembre 1892. — *Bulletin de la Société bibliographique,* novembre 1892. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* novembre 1892. — *The architectural Record,* octobre-décembre 1892.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers,* t. XV, 2e livraison. — *Bulletin* et *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France,* année 1890.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

La prévôté de Montreuil et le traité de Brétigny, par Paul Tierny, archiviste du Gers. In-8. Paris, Picard. — *Curiosités révolutionnaires du Gers,* par Baul Bénétrix. In-8. Auch, aux Archives départementales. — *Comparative architecture,* par Barr Ferree. Br. in-8. New-York.

Correspondance.

MM. Siméon Luce, Rocquain et Delaborde s'excusent de ne point assister à la séance.

M. de Mandrot accuse réception de la lettre qui lui a été adressée au nom du Conseil.

La Société américaine de philosophie pour l'avancement des connaissances usuelles, dont le siège est à Philadelphie, invite la Société à se faire représenter aux fêtes du centenaire de sa fondation, qui seront célébrées dans le courant du mois de mai 1893.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. 1re partie. Feuilles 9 et 10 en placards.

— 2e partie. Deux feuilles en placards.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. VII. Feuilles 4 et 5 tirées. On compose la suite.

Extraits des Auteurs grecs. T. VI et dernier. Feuille 17 tirée ; feuilles *a* et *b* en pages ; titres et couverture en épreuves.

Brantôme, sa vie et ses écrits. Feuille 9 tirée ; feuilles 10 en pages, 11 en placards.

Mémoires de Villars. T. V. Feuilles 5 à 8 tirées ; feuilles 9 et 10 en pages, 11 et 12 en placards.

Vie de Guillaume le Maréchal. T. II. Feuilles 8 à 11 tirées. Impression suspendue sur la demande de l'éditeur et conformément à une décision du Conseil.

Chronographia regum Francorum. T. II. Feuille 13 tirée ; feuilles 14 et 15 en placards.

Histoire de Gaston, comte de Foix. T. I. Feuilles 1 et 2 tirées ; feuilles 3 et 4 en pages, 5 et 6 en placards.

M. Daupeley, présent à la séance, dépose un exemplaire du volume de l'*Éphéméride de la Huguerye* publié par les soins de M. le comte de Laubespin, et annonce que le reste de l'édition est expédié à la Librairie.

Le Conseil décide que M. le président voudra bien exprimer de nouveau la gratitude de la Société à M. le comte de Laubespin, et qu'un certain nombre d'exemplaires seront

mis, s'il y a lieu, à la disposition de M. Marlet, son collaborateur.

Le secrétaire demande que des remerciements semblables soient adressés à M. Croiset, de l'Institut, qui a bien voulu remplir les fonctions de commissaire responsable pour la terminaison du recueil des *Extraits des Auteurs grecs*.

Le Conseil charge son trésorier de s'entendre avec les héritiers de feu M. Cougny pour le règlement des frais d'auteur de ce volume.

Lecture est donnée des projets de circulaires préparés par le trésorier pour l'annonce de la distribution des volumes à domicile qui commencera à fonctionner pour l'exercice 1893. Cette lecture donne lieu à diverses observations, dont le secrétaire et le trésorier auront à tenir compte le temps venu.

La séance est levée à cinq heures un quart.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

L'Académie française, dans sa séance publique annuelle du 24 novembre 1892, a décerné les prix suivants :

PRIX GOBERT. — Premier prix, à M. Charles de Loménie, pour les trois derniers volumes de l'ouvrage sur *les Mirabeau*.

Second prix, à M. le comte H. de la Ferrière, pour son histoire de *Marguerite d'Angoulême* et pour sa publication des *Lettres de Catherine de Médicis*.

PRIX THÉROUANNE. — Prix de 2,000 fr., à M. Auguste Moireau, auteur d'une *Histoire des États-Unis de l'Amérique du Nord depuis la découverte du nouveau continent jusqu'à nos jours*. — Deux prix, de 2,000 fr. chacun, à M. le comte d'Estournelles de Constant, pour son étude sur *la Politique française en Tunisie*, et à M. le

comte d'Antioche, pour son étude sur *le Général Changarnier*.

Prix Thiers. — Prix de 2,000 fr., à M. Godefroy Cavaignac, pour son ouvrage sur *la Formation de la Prusse contemporaine*. — Prix de 1,000 fr., à M. le marquis de Courcy, pour son ouvrage intitulé : *l'Espagne après la paix d'Utrecht* (1713-1715). — Une mention honorable à M. le baron de Villiers du Terrage, auteur d'une histoire de *Toussaint Rose, marquis de Coye*.

Prix Bordin, décerné à M. Charles Ravaisson-Mollien, pour les trois derniers volumes de sa publication des *Manuscrits de Léonard de Vinci*.

Prix Marcelin Guérin. — Prix de 1,500 fr., à M. Ferdinand Buisson, pour son étude sur *Sébastien Castellion*. — Prix de 1,000 fr., à Mgr Ricard, pour sa publication de la *Correspondance diplomatique* et des *Mémoires inédits du cardinal Maury*.

Prix Montyon. — Deux prix, de 1,000 fr. chacun, à M. Alfred Franklin, pour son ouvrage intitulé : *Écoles et collèges*, et à M. l'abbé Bouquet, pour son étude sur *l'Ancien collège d'Harcourt*.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique annuelle du 18 novembre 1892, a décerné les prix suivants :

Prix Gobert. — Premier prix, à M. le marquis de Beaucourt, pour les derniers volumes de son *Histoire de Charles VII*.

Second prix, à M. Ferdinand Lot, pour ses études sur *les Derniers Carolingiens*.

Antiquités de la France. — La première médaille est décernée à M. Auguste Brutails, pour ses *Études sur la*

condition des populations rurales du Roussillon au moyen âge;

La seconde médaille, à M. E. Coyecque, pour son histoire de *l'Hôtel-Dieu de Paris au moyen âge;*

La troisième médaille, à M. Ernest Langlois, pour son étude sur les *Origines et sources du Roman de la Rose;*

La quatrième médaille, à M. Lœseth, pour son *Analyse critique du roman en prose de Tristan.*

La première mention, à M. J. Virey, auteur d'une étude sur *l'Architecture romane dans le diocèse de Mâcon;* la seconde, à M. Éd. Beaudoin, pour son travail intitulé : *le Culte des empereurs dans les cités de la Gaule narbonnaise;* la troisième, à M. Adrien Blanchet, pour ses *Études sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine;* la quatrième, à M. G. Jacqueton, pour ses *Documents relatifs à l'administration financière en France de Charles VII à François Ier;* la cinquième, à Mlle Louise Guiraud, pour trois volumes intitulés : *les Fondations du pape Urbain V à Montpellier;* la sixième, à MM. J.-P. Bulliot et F. Thiollier, auteurs d'un ouvrage intitulé : *la Mission et le culte de saint Martin d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays Éduen, études sur le paganisme rural.*

PRIX ORDINAIRE, décerné à M. Ch.-V. Langlois, pour son mémoire sur le sujet mis au concours : les *Artes dictaminis.*

PRIX DUCHALAIS, décerné à M. Adrien Blanchet, pour ses deux volumes intitulés : *la Numismatique du moyen âge.*

PRIX DELALANDE-GUÉRINEAU, décerné à M. l'abbé P. Battifol, pour son ouvrage intitulé : *l'Abbaye de Rossano; contribution à l'histoire de la Vaticane.*

PRIX DE LA GRANGE, décerné à M. Constans, auteur d'une édition du *Roman de Thèbes.*

Prix Louis Fould. — Prix de 4,000 fr., à M. Müntz, pour son *Histoire de l'art pendant la Renaissance.* — Prix de 1,000 fr., à M. Louis Gonse, auteur d'une *Histoire de l'architecture gothique.*

L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance publique annuelle du 3 décembre 1892, a décerné les prix suivants :

Récompense de 1,000 fr., à M. Paul Griveau, pour un mémoire manuscrit sur le sujet mis au concours : *l'Administration royale sous François Ier.*

Prix à M. Émile Bourgeois, auteur d'un mémoire manuscrit sur le sujet mis au concours : *la Politique étrangère de Dubois.*

Prix Rossi, décerné à M. le vicomte d'Avenel, pour ses mémoires sur les deux sujets mis au concours : *Histoire de la valeur et du revenu de la terre au XVIIe et au XVIIIe siècle en France,* et *du XIIIe au XVIe siècle.* — Récompense de 3,000 fr., à M. Daniel Zolla, auteur d'un autre mémoire sur la première question.

Prix Audiffred. — Deux médailles, de 1,000 fr. chacune, à M. Paul Marmottan, auteur d'une étude militaire sur *Fromentin,* et à M. Debidour, pour son *Histoire diplomatique de l'Europe, depuis l'ouverture du congrès de Vienne jusqu'à la clôture du congrès de Berlin.*

II.

BIBLIOGRAPHIE.

284. — Bérard (A.). Les Vaudois; leur histoire sur les deux versants des Alpes, du IVe au XVIIIe siècle. In-8, x-328 p., avec grav. Lyon, Storch.

285. — Bonnin (l'abbé P.). Ablon-sur-Seine et Villeneuve-Saint-Georges pendant la Fronde ; plan du campement de Turenne et de Condé en 1652. In-18, 113 p. Paris et Lille, Desclée, de Brouwer et Cie.

286. — Bouillet (l'abbé A.). L'église et le trésor de Conques (Aveyron) : notice descriptive ; ouvrage illustré d'un plan, d'une vignette en photogravure et de 25 dessins de M. A. O'Collaghan, d'après les photographies de M. P. Clément, architecte. In-16, 122 p. Mâcon, impr. Protat frères.

287. — Broglie (duc de). La paix d'Aix-la-Chapelle. In-8, 346 p. Paris, C. Lévy.

288. — Cadène (J.). L'Église réformée de Bordeaux ; aperçu historique. In-16, 89 p. Bordeaux, impr. Gounouilhou.

289. — Cartulaire ou histoire diplomatique de Saint-Dominique, avec illustrations documentaires, publié et commenté par le R. P. François Balme, des Frères prêcheurs, avec la collaboration du R. P. Lelaidier, du même ordre. 3e fascicule : actes de 1212 à 1213. In-8, p. 291 à 428. Paris, aux bureaux de l'Année dominicaine, 94, rue du Bac.

290. — Cayla (l'abbé J.). Les origines de l'église d'Agen : histoire méditée de sainte Foy, vierge et première martyre d'Agen. In-8, xxii-242 p. et grav. Agen, Lacaze.

291. — Cazauran (l'abbé). Comté de Panjas ; son passé, son église et ses peintures romaines. In-8, 45 p. Paris, Maisonneuve frères.

292. — Chancerel (R.). Les apothicaires et l'ancienne Faculté de médecine de Paris (1312-1780). In-8, 123 p. Dijon, impr. Darantière.

293. — Charrier (G.). Les Jurades de la ville de Bergerac, tirées des registres de l'hôtel de ville. T. I : 1352-1485. In-16, xvi-377 p. et planches. Bergerac, Impr. générale du Sud-Ouest.

294. — Charte (la) de Beauregard (1286); libertés et coutumes de la ville de Beauregard, dans le Périgord blanc, arrondissement de Bergerac. In-16, 21 p. Bergerac, Impr. générale du Sud-Ouest.

(Extrait du Bulletin héraldique de France.)

295. — CHATELAIN (E.). Le « Livre » ou « Cartulaire » de la nation d'Angleterre et d'Allemagne dans l'ancienne Université de Paris. In-8, 32 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

296. — CHEMIN (l'abbé). Histoire de Claude de Sainctes, évêque d'Évreux; publiée et annotée par M. l'abbé Guéry, aumônier du lycée. In-8, VII-132 p. et portrait. Évreux, impr. de l'Eure.

297. — CHÉNON (E.). Les Marches séparantes d'Anjou, Bretagne et Poitou, avec une carte. In-8, 98 p. Paris, Larose et Forcel.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

298. — CLAUDIN (A.). Les origines de l'imprimerie à Salins, en Franche-Comté (1484-1485). In-8, 24 p. Paris, Claudin.

(Extrait du Bulletin du bibliophile.)

299. — COLAS DE LA NOUE (E.). Un ligueur : le comte de la Fère; ouvrage orné de plusieurs héliogravures. In-8, 248 p. Angers, Germain et Grassin; Paris, Lechevalier; Orléans, Herluison.

300. — CORNET (l'abbé E.). Histoire de Béthune. 2 vol. in-8. T. I : Faits historiques, XV-680 p. avec grav.; t. II : Institutions, communautés religieuses et monuments, XXIX-516 p., avec grav. Béthune, impr. David.

301. — COSSONNET (F.). Recherches historiques sur Châteaufort (Seine-et-Oise). In-16, 80 p. et plan. Versailles, impr. Pavillet.

302. — COSNAC (comte DE). Mazarin et Colbert. 2 vol. in-8. T. I, XII-528 p.; t. II, 515 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

303. — COURAJOD (L.). Les origines de l'art gothique (les sources du style roman du VIIIe au XIe siècle); leçon d'ouverture du cours d'histoire de la sculpture du moyen âge et de la Renaissance de l'École du Louvre (1891-1892). In-8, 32 p. Paris, Cerf.

(Extrait du Bulletin des musées.)

304. — COURET (A.). Les relations d'Orléans avec l'Espagne et les Espagnols au siège d'Orléans en 1428-1429; mémoire lu au Congrès archéologique d'Orléans, dans la séance du mardi 28 juin 1892. In-8, 14 p. Orléans, impr. Michau et Cie.

305. — CURÉ (L.). Notes historiques sur l'hôpital de Corbie, les maladreries de la Neuville et Saint-Thibaut de Fouilloy. In-12, 120 p. Corbie, impr. Dubois et Bleux frères.

306. — DAUBIGNY (E.). Choiseul et la France d'outre-mer après le traité de Paris; étude sur la politique coloniale au XVIIIe siècle, avec un appendice sur les origines de la question de Terre-Neuve. In-8, XVI-352 p. Paris, Hachette et Cie.

307. — DÉCOBERT (l'abbé S.). Sainte Berthe et son abbaye de Blangy-sur-Ternoise, au diocèse d'Arras. In-16, XX-498 p., avec grav. Lille, Desclée, de Brouwer et Cie.

308. — DELISLE (L.). Essai sur l'imprimerie et la librairie à Caen de 1480 à 1550; discours prononcé le 4 décembre 1890, à la séance annuelle de la Société des Antiquaires de Normandie. In-8, 49 p. et planches. Caen, Delesques.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie.)

309. — DELISLE (L.). Note sur un bréviaire de Viviers imprimé à Privas en 1503. In-8, 7 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

310. — DELMONT (l'abbé T.). Jean-Jacques Rousseau,

d'après les derniers travaux de la critique et de l'histoire. In-8, 168 p. Lyon, Vitte.

(Extrait de l'Université catholique, revue des Facultés catholiques de Lyon.)

311. — DEMANGE (l'abbé F.-J.). Les écoles d'un village toulois au commencement du XVIII[e] siècle, d'après des documents inédits. In-8, VIII-311 p. Nancy, Vagner; Paris, Retaux-Bray.

312. — DENIFLE (le P. H.). Les Universités au moyen âge; avis à M. Marcel Fournier, éditeur des Statuts et privilèges des Universités françaises, avec des documents inédits. In-8, 103 p. Paris, Bouillon.

313. — DESCHAMPS DE PAS (L.). L'église Notre-Dame de Saint-Omer, d'après les comptes de fabrique et les registres capitulaires. In-8, 103 p. Saint-Omer, impr. d'Homont.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie.)

314. — DESMARCHELIER (l'abbé H.). Histoire du décanat de la Madeleine de Lille (1229-1892). Grand in-8, 532 p. et grav. Lille, Quarré.

315. — DESTOMBES (l'abbé C.-J.). Histoire de l'église de Cambrai. 2 vol. in-8. T. I : depuis les origines jusqu'à la séparation des diocèses d'Arras et de Cambrai en 1093, 339 p. T. II : depuis la séparation des diocèses d'Arras et de Cambrai, en 1093, jusqu'à l'érection de Cambrai en archevêché, en 1561, 276 p. Lille, Desclée, de Brouwer et C[ie].

316. — Documents sur l'ancienne abbaye de Loc-Dieu. In-8, 224 p. Villefranche-de-Rouergue, impr. Bardoux.

317. — DOMET (P.). Histoire de la forêt d'Orléans. In-18 jésus, XV-433 p. Orléans, Herluison.

318. — DONIOL (H.). Histoire de la participation de la France à l'établissement des États-Unis d'Amérique; correspondance diplomatique et documents. T. V. In-4, VI-725 p., avec grav. et portrait. Paris, Picard.

319. — Douais (l'abbé). La confrérie de l'Assomption-Saint-Étienne de Toulouse (1487-1788), documents inédits. In-8, 24 p. Toulouse, Édouard Privat; Paris, Picard.

320. — Duchesne (l'abbé L.). Le Liber pontificalis; texte, introduction et commentaire. Fascicule 7 et dernier. Grand in-4 (feuilles 69 à 80), p. 569 à 659. Paris, Thorin.

(Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

321. — Ducom (A.). La commune d'Agen; essai sur son histoire et son organisation, depuis son origine jusqu'au traité de Brétigny. In-8, LII-330 p. Agen, Michel et Médan; Paris, Picard.

322. — Duhamel (L.). Annuaire administratif, historique et statistique de Vaucluse pour l'année 1892 (statuts des drapiers d'Avignon au XV[e] siècle, statuts de l'Université d'Orange, les états provinciaux du Comtat-Venaissin au XV[e] siècle, bibliographie des Annuaires de Vaucluse). In-8, 139 p. Avignon, Seguin frères; Assaleix; Roumanille.

323. — Du Hamel de Breuil (comte J.). Le testament politique de Charles V de Lorraine. In-8, 65 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

324. — Duplessis (C.). L'équitation en France, ses écoles et ses maîtres depuis le XV[e] siècle jusqu'à nos jours; préface de M. le général L'Hotte, ancien écuyer en chef et ancien commandant de l'école de Saumur. In-8, VIII-640 p. Nancy, Berger-Levrault et C[ie]; Paris, même librairie.

325. — Durrieu (P.). Un quarante-quatrième fragment des Heures de maître Étienne Chevalier, retrouvé au musée du Louvre. In-8, 11 p., avec grav. Paris, Cerf.

(Extrait du Bulletin des musées.)

326. — Du Teil (Joseph). Campagne de M. le maréchal de Noailles en l'année 1743; journal du chevalier de Malbez, commissaire d'artillerie, publié avec des notes et un plan de la bataille de Dettingen. In-8, IV-81 p. Paris, Picard.

327. — FILLET (l'abbé). Documents inédits sur les droits régaliens des évêques de Saint-Paul-Trois-Châteaux. In-8, 14 p. Paris, Leroux.

(Extrait du Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques.)

328. — FORESTIÉ (E.). Un épisode de l'histoire de Lourdes (XIVe siècle). In-8, 23 p. Montauban, impr. Forestié.

(Extrait du Recueil de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne.)

329. — FOUCHIER (E. DE). Les statuts de la corporation des bouchers de Châtellerault, rédigés en 1520. In-8, 20 p. Poitiers, impr. Blais, Roy et Cie.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

330. — FOURNEL (V.). Le théâtre au XVIIe siècle : la Comédie. In-18 jésus, 421 p. Paris, Lecène, Oudin et Cie.

331. — FOURNIER (Marcel). Les statuts et privilèges des Universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789, ouvrage publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique et du conseil général des Facultés de Caen. T. III. Première partie : Moyen âge; Universités d'Aix, Nantes, Dôle, Besançon, Poligny, Caen, Poitiers, Bordeaux, Valence, Bourges, studium de Briançon, et supplément général. Grand in-4 à 2 col., VII-761 p. Paris, Larose et Forcel.

332. — FROIDEFOND DE BOULAZAC (A. DE). Armorial de la noblesse du Périgord. 2 vol. Grand in-8. T. I, 546 p., avec armoiries et planche; t. II, 464 p., avec armoiries et planche. Périgueux, impr. de la Dordogne.

333. — FROIDEVAUX (H.). De regiis conciliis Philippo Augusto regnante habitis. In-8, 109 p. Paris, Hachette et Cie.

334. — FUSTEL DE COULANGES. Histoire des institutions politiques de l'ancienne France : l'alleu et le domaine rural pendant l'époque mérovingienne. In-8, VII-471 p. Hachette et Cie.

335. — HAURÉAU (B.). Notices et extraits de quelques

manuscrits latins de la Bibliothèque nationale. T. V. In-8, 354 p. Paris, Klincksieck.

336. — Inventaire sommaire des archives du département des Affaires étrangères. — Mémoires et documents : Fonds divers. In-8, II-460 p. Paris, Impr. nationale.

Les « fonds divers » dont ce nouveau volume donne l'inventaire analytique sommaire sont distingués les uns des autres par les rubriques : Afrique, Allemagne, Amérique, Autriche, Espagne, Hollande, Turquie, Venise, etc., etc.; mais les documents qu'ils renferment ne sont pas des correspondances diplomatiques classées selon l'ordre chronologique et naturel : ce sont des pièces de caractère, d'origine et d'importance très variables, dont les archivistes ont fait jadis des recueils factices; c'est une sorte de supplément à la Correspondance de chacun des États étrangers, et la contre-partie, pour ces États, du fonds FRANCE (*Mémoires et documents*) inventorié en 1883. Un simple coup d'œil sur ce volume, ou même seulement sur l'excellente table qui le complète, suffit à démontrer qu'il ne rendra pas moins de services que le précédent inventaire pour guider les travailleurs dans toutes les parties du Dépôt qui sont restées en dehors du classement régulier, et qui renferment cependant de précieux documents. A. B.

337. — JACQUETON (G.). La politique extérieure de Louise de Savoie : relations diplomatiques de la France et de l'Angleterre pendant la captivité de François Ier (1525-1526). In-8, XXIII-476 p. Paris, Bouillon.

(Bibliothèque de l'École des hautes études.)

338. — JOUBERT (A.). La captivité et la rançon des otages de Noirmoutier prisonniers en Hollande de 1674 à 1676; ouvrage orné de 20 héliogravures. Grand in-4, 134 p. Angers, Germain et Grassin.

339. — KERVILER (René). Armorique et Bretagne; recueil d'études sur l'archéologie, l'histoire et la biographie bretonnes, publiées de 1873 à 1892, revues et complètement transformées. Trois vol. in-8. T. I : Armorique, VIII-289 p.; t. II : Bretagne jusqu'à la Révolution, 362 p.; t. III : Bretagne pendant et depuis la Révolution, 368 p. Avec portrait de l'auteur. Paris, H. Champion.

Si le premier volume de ce recueil nous échappe comme exclu-

sivement consacré aux temps préhistoriques ou à la topographie des voies romaines, le deuxième, au contraire, renferme plusieurs notices purement historiques sur les luttes soutenues par Saint-Nazaire et les autres cités de la presqu'ile contre les habitants de Guérande, du xve au xviiie siècle, sur deux ecclésiastiques bretons auteurs de l'*Henry-Mètre* (1598) et de *la Science des eaux* (1653); sur deux Parnassiens bretons du xviie siècle : Paul Hay du Chastelet et l'abbé de Francheville; sur l'abbé de Caumartin, évêque de Vannes et de Blois, que M. Kerviler n'avait pu faire figurer dans *la Bretagne à l'Académie française*. Malgré son titre particulier, le tome III renferme encore un article sur deux chansons politiques de 1788 et 1789. A. B.

340. — Ledieu (Alcius). Un grand seigneur picard au xvie siècle. In-8, 52 p. Paris, Alph. Picard.

(Extrait du Bulletin de la Conférence scientifique d'Abbeville et du Ponthieu.)

Cette notice comprend trois documents inédits émanés de François de Soyecourt, chevalier de l'ordre de Saint-Michel et capitaine assez renommé sous le règne de Henri II : 1° la déclaration de l'état de ses immeubles; 2° son testament; 3° son codicille. L'éditeur a ajouté aux textes un très utile commentaire, et il a fait, en guise de préface, une histoire des seigneurs de Soyecourt.

341. — Legrelle (A.). La diplomatie française et la succession d'Espagne. T. IV : la Solution (1700-1725). In-8, 839 p. Paris, F. Pichon.

Au début de ce dernier volume, avec la même abondance de documents qui caractérisait déjà les premiers, notre savant confrère expose comment se peut résoudre cette « énigme à la fois psychologique et historique » : pourquoi Louis XIV a-t-il renoncé au traité si laborieusement conclu avec Guillaume III, et préféré les conséquences incertaines d'une acceptation du testament espagnol? Puis, un peu plus rapidement que son récit n'avait marché jusque-là, il retrace les principaux traits de la guerre de Succession depuis la formation de la Grande Alliance jusqu'aux Préliminaires de Londres, aux traités d'Utrecht et à la liquidation définitive. Arrivé ainsi à son terme, M. Legrelle indique quelle est la morale à tirer de cette étude, quelles ont été les conséquences de la Succession pour chacun des grands États engagés dans le litige, et dans quelles conditions les uns et les autres se trouvèrent aborder l'ère nouvelle du xviiie siècle. Ses conclusions sont favorables et à Louis XIV et à la diplomatie française. « Ce que nous venions de soutenir avec succès, dit-il, ce n'était rien moins que l'assaut suprême de la race germanique tout entière, appuyée par une partie du monde néo-latin et du monde slave. »

342. — Luçay (comte de). Les évêchés non concordataires de France et le budget de 1893. In-8, 53 p. Paris, au secrétariat de la Société d'économie sociale.

(Extrait de la Réforme sociale.)

Quoique toute d'actualité moderne, cette étude nous intéresse par un appendice : *la France épiscopale en 1789*, où l'auteur a résumé d'une façon très claire les principaux points de la statistique religieuse de l'ancien régime.

343. — Maulde-la-Clavière (R. de). La diplomatie au temps de Machiavel. T. I. In-8, 465 p. Paris, Ernest Leroux.

Notre confrère et collaborateur entreprend dans cet ouvrage de fixer sommairement les règles principales de la science diplomatique au moyen âge, d'en dégager les origines et les principes généraux. Ainsi, dans le premier volume qui vient de paraître, il caractérise d'abord (livre I : Généralités du droit international) l'autorité, le pouvoir, les rapports internationaux ou de souverain à souverain, puis les différentes espèces de missions ou d'ambassades. Sa parfaite connaissance des documents de la fin du xv[e] siècle et du commencement du xvi[e] lui a permis d'apporter à l'appui de ses démonstrations un nombre infini de faits qui ajoutent à l'intérêt et à l'utilité de son étude, plus essentiellement française que son titre ne l'indique. Un tel labeur, une érudition si variée prouveraient, s'il en était besoin, que M. de Maulde est tout à fait en mesure de terminer cette édition des *Chroniques de J. d'Auton* dont la Société souhaite ardemment l'achèvement. A. B.

344. — Monval (Georges). Documents inédits sur les Champmeslé. In-8, 15 p. Paris, aux bureaux de la Revue.

(Extrait de la Revue d'art dramatique.)

Informations nouvelles à ajouter au livre que M. J. Noury vient de publier à Rouen sur la Champmeslé.

345. — Omont (Henri). Nouvelles acquisitions du Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant l'année 1891-1892; inventaire sommaire. In-8, 50 p. Paris, Alph. Picard.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Cet inventaire sommaire fait suite à celui que M. Léopold Delisle avait donné en 1891 des manuscrits entrés depuis 1875. Il comprend 68 articles latins et 206 articles français, plus un certain nombre de manuscrits grecs, anglais, italiens, etc.

346. — Scarron (Paul). The Comical romance and other

tales, done into english by Tom Brown of Shifnal, John Savage and others, with an introduction by J.-J. Jusserand. Deux vol. in-8, LIX-340 et 329 p. Londres, Lawrence and Bullen.

Ce recueil contient, outre l'adaptation du *Roman comique,* celles du *Châtiment de l'avarice,* de *la Précaution inutile,* des *Hypocrites,* de *l'Adultère innocent,* et de *l'Amant généreux* ou *Plus d'effets que de paroles,* faites en Angleterre vers 1700. En tête, M. Jusserand, qui jadis, en 1886, avait traité au Collège de France ce sujet : *le Roman en Angleterre au temps de Shakespeare,* a, cette fois, retracé brillamment les traits principaux de la biographie et de l'œuvre littéraire de Scarron. De plus, il a illustré les deux volumes d'excellentes reproductions en photogravure du frontispice gravé par Della Bella pour les *Œuvres de Scarron,* de la médaille frappée en son honneur en 1718, du *Ravissement de Saint-Paul,* peint pour lui par Poussin, des portraits de Louis XIV et de Mme de Maintenon par Mignard, et enfin de la suite de gravures faites par Oudry pour le *Roman comique,* comme Chauveau en avait fait une autre suite pour l'édition originale de l'*Énéide travestie,* qui, elle aussi, eut l'honneur d'être traduite en anglais dès l'origine. A. B.

347. — REY (Auguste). Notes sur mon village. — Les cahiers de Saint-Prix et la subdélégation d'Enghien en 1789. In-8, 354 p. Paris, H. Champion.

Quoique ce volume se rattache, par son titre, à une époque historique qui ne nous appartient pas, on devine bien qu'il repose sur l'étude constante et sur une sérieuse connaissance de l'état de choses qui prit fin en 1789. Aussi pouvons-nous le signaler ici comme un excellent type de ces monographies locales qui, chaque jour plus abondantes, plus solidement documentées, plus exactement et scientifiquement ordonnées, apportent une utile contribution à l'histoire générale du pays, des mœurs, des classes, des institutions. Tel était déjà le caractère des précédentes publications de M. Rey sur la même commune de Saint-Prix; tel il ressort encore mieux dans le livre nouveau, dont les proportions comme la portée réelle sont beaucoup plus étendues. Dans chacun des vingt-deux articles étudiés tour à tour, le lecteur, quel qu'il soit, quelle que puisse être son opinion personnelle (car l'auteur est aussi impartial qu'indépendant), le lecteur trouvera avec plaisir et profit d'abondants détails sur les faits, des vues très justes sur leurs raisons d'être et sur leurs conséquences. J'ajoute que, pour bien apprécier l'indépendance du jugement à laquelle je viens de rendre hommage, il est bon de lire à l'avance et tout d'abord le dernier chapitre, la conclusion intitulée : *le Lendemain des cahiers.*

A. B.

348. — PONTBRIANT (comte A. DE). Histoire de la principauté d'Orange, suivie de lettres inédites des princes d'Orange, des rois de France, du comte de Grignan, etc., etc. In-8, 467 p., avec carte et vue. Avignon, Séguin frères; Paris, Picard; la Haye, Martinus Nijhoff.

Nous devions déjà à l'auteur une *Histoire du capitaine Merle.* Indique comme sources principales de son nouveau travail les archives municipales d'Orange, les collections de la bibliothèque de Carpentras, les archives de la famille de Jonc et la collection particulière de M. le docteur Millet à Orange, celle de M. de Faucher à Bollène, etc. C'est principalement à l'aide du recueil des actes de la maison de Baux, publié par M. le docteur Barthélemy, qu'il a résumé en quelques pages l'histoire de la principauté au moyen âge et jusqu'à son entrée dans la maison de Nassau. A partir des guerres de religion, il suit l'*Histoire d'Orange,* par La Pise (1640), la *Chronique du notaire Jean Perrat,* publiée en 1881 à Avignon, les *Guerres du Comtat,* par Pérussis, le recueil des *Lettres de Catherine de Médicis,* nos *Mémoires de La Huguerye,* les correspondances d'Henri IV et du connétable de Lesdiguières, puis l'histoire des comtes Dohna, les publications protestantes, mais en donnant à l'appui un nombre considérable de pièces justificatives. L'Appendice contient près d'une centaine d'articles; c'est là que se placent les lettres de M. de Grignan au ministre Torcy, reproduites, non d'après les originaux que nous possédons dans les dépôts ministériels, mais d'après une copie du temps appartenant à l'auteur, et d'autres lettres originales au consulat d'Orange, conservées dans les archives du dernier juge royal, M. de Jonc.

A. B.

349. — VALOIS (Noël). Une ambassade allemande à Paris en 1381. In-8, 9 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Les chroniqueurs et, à leur suite, les historiens avaient jusqu'ici attribué aux rois de Castille et de Hongrie une démarche commune dans le sens urbaniste auprès du jeune roi Charles VI, et cette alliance de deux puissances aussi éloignées l'une de l'autre n'avait pas laissé d'étonner bien des gens. M. Valois prouve qu'il faut substituer au nom de Jean Ier de Castille celui de Wenceslas de Luxembourg, roi des Romains et de Bohême. Son mémoire a eu les honneurs de la lecture à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

A. B.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1892.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

II. — *Bibliographie.*

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

SECONDE PARTIE.

DOCUMENTS ET NOTICES HISTORIQUES.

LE NOM, LE BLASON
ET L'ORIGINE DE FAMILLE
DE L'HISTORIEN JUVÉNAL DES URSINS.

C'est une des plus utiles missions de la critique historique que de s'attacher à reprendre parfois certains de ces procès que l'on pourrait croire définitivement perdus depuis longtemps dans l'opinion publique. Telles allégations ont été portées jadis contre la mémoire de tels ou tels personnages. Elles ont paru vraisemblables, se sont peu à peu emparées de tous les esprits, et semblent, en fin de compte, avoir acquis aujourd'hui force de chose jugée. Sont-elles cependant si bien justifiées? Ne s'est-on peut-être pas trop pressé de rendre un arrêt définitif? La vérité et l'équité ont toujours à gagner à ce qu'une nouvelle enquête soit faite.

C'est un examen de ce genre que nous nous proposons ici. Le fait incriminé à discuter est en lui-même d'ordre simplement moral. Mais il présente cet intérêt qu'il concerne un des chroniqueurs les plus connus de l'histoire de France; et l'accusation

a, pour l'honneur du prétendu coupable, cette gravité de mettre en suspicion sa conscience et sa loyauté même de narrateur. La question mérite donc d'être traitée avec une attention particulière.

Le personnage ainsi visé est le célèbre auteur de l'*Histoire de Charles VI*[1], Jean Juvénal des Ursins, successivement évêque de Beauvais et de Laon, puis archevêque de Reims, né en 1388, mort en 1473. L'accusation est celle qui consiste à prétendre que Jean Juvénal des Ursins et ses frères, poussés par la vanité et par l'ambition, ont voulu tromper à la fois leurs contemporains et les générations futures sur leur véritable origine, en prenant un nom qui ne leur appartenait pas, et qu'ils n'ont pas reculé devant une série de manœuvres frauduleuses pour arriver, sans aucun droit, à rattacher leur humble famille bourgeoise de Jouvenel à l'illustre maison des Orsini de Rome.

Exposons d'abord l'état de la question. Cette partie de notre tâche sera facile. Tout ce qui a été dit jusqu'ici sur la matière se trouve, en effet, résumé d'une façon très complète dans un intéressant travail de M. Louis Batiffol sur le *Nom de la famille Juvénal des Ursins*, publié en 1889 dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*[2].

Jean Juvénal des Ursins, l'archevêque de Reims, était le fils d'un homme qui a joué un certain rôle à la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe. Après avoir fait ses études à Orléans, ce père de l'archevêque était venu à Paris, où il devint, en 1380 ou 1381, conseiller au Châtelet. Plus tard, il fut prévôt des marchands de Paris, ou plus exactement « garde de la prévôté des marchands, » de 1389 à 1400, avocat du roi au Parlement de 1400 à 1418, chancelier du duc de Guyenne en 1413, président au parlement de Toulouse, enfin, premier président du parlement installé à Poitiers, office qu'il remplissait encore au moment de sa mort, en 1431.

Dans les textes contemporains relevés jusqu'à présent, le per-

1. Le texte de l'*Histoire de Charles VI* a été plusieurs fois réimprimé. Je me servirai, dans le présent travail, de la grande édition avec notes donnée par Denys Godefroid en 1653 (Paris, Imprimerie royale, in-fol.).

2. *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. L [1889], p. 537-558.

sonnage dont je viens de rappeler les services n'est jamais désigné que sous le simple nom de Jean Jouvenel, sans aucune addition. Au contraire, l'archevêque de Reims, dans ses écrits, appelle toujours son père : Jean Juvénal *des Ursins*[1]. Ce nom plus pompeux qu'il lui donne est conforme à celui que lui-même et ses frères avaient adopté. Pourquoi cette addition de « des Ursins » au vieux nom patronymique de Jouvenel, légèrement modifié en Juvenel ou Juvénal? L'archevêque de Reims a pris soin de répondre à la question devant la postérité. D'après lui, ce nom était la forme française correspondant à l'italien « degli Orsini, » et sa famille y avait droit parce qu'elle était issue de la grande maison romaine des Orsini.

Voici, par exemple, comment il s'exprime en parlant des *prédécesseurs,* c'est-à-dire des ancêtres de son père Jean Jouvenel, le prévôt des marchands : « Et estoient ses predecesseurs extraits *des Ursins* de devers Naples et de Rome, du mont Jourdain, et furent amenez en France par un leur oncle nommé messire *Neapolin des Ursins*, evesque de Metz. Et fut son pere, *Pierre Juvenal des Ursins,* bien vaillant homme d'armes et l'un des principaux qui resista aux Anglois, avec l'evesque de Troyes et le comte de Vaudémont. Et, quand les guerres furent faillies en France, s'en alla avec autres sur les Sarrazins, et là mourut; auquel Dieu fasse pardon[2]. »

L'archevêque de Reims, dans un discours, resté manuscrit, adressé à son frère Guillaume Juvenel des Ursins à l'époque où celui-ci fut nommé chancelier de France, revient avec plus de détails sur ce grand-père, nommé Pierre, qui serait allé mourir dans une expédition contre les Sarrazins. « Pierre Juvenal des

1. M. L. Batiffol est arrivé très heureusement, dans son travail déjà cité, à élucider la question assez embrouillée de la forme qu'il convient d'adopter pour les noms des personnages dont nous aurons à nous occuper. Je me range entièrement à ses conclusions. Ainsi qu'il le propose, je continuerai à maintenir au prévôt des marchands l'ancien nom de Jean *Jouvenel.* J'emploierai au contraire toujours la forme Jean *Juvénal* des Ursins pour désigner l'archevêque de Reims, auteur de l'*Histoire de Charles VI.* Enfin, je ferai usage de la forme *Juvenel* des Ursins quand il s'agira des autres enfants du prévôt des marchands, tels que Guillaume, le chancelier de France.

2. Jean Juvénal des Ursins, *Histoire de Charles VI,* p. 70.

Ursins laissa [son fils Jean, le futur prévôt des marchands] josne estudiant à Orleans; et s'en ala, aprez que les guerres furent falliez, à Naples, vers la royne de Naples, pour savoir se il pourroit recouvrer des terres de Juvenal des Urssins, son ayeul, et en porta les lettres et tiltres qu'il avoit deçà; et ou pais avoit guerre, et y fut quatre ans au service de ladicte dame en armes; et depuis y eut accords, et fut en ung voyage dessus les Sarrasins, et là morut[1]. »

D'autre part, nous retrouvons la tradition qui parle d'un évêque de Metz, dans une note sur la famille des Orsini de Rome, conservée parmi les papiers de Baluze[2]. D'après cette note, la « branche française » de la famille aurait eu pour chef un « certain Napoléon Ursin, » qui vivait au XIIIe siècle. De ce Napoléon seraient nés deux fils, l'un également appelé Napoléon, qui serait devenu évêque de Metz, l'autre, nommé « Jehan Juvenal, » qui aurait continué la postérité et aurait été l'aïeul en ligne directe du prévôt des marchands de Paris. Comme preuve de ses assertions à cet égard, l'auteur de la note, tout en se servant des ouvrages italiens de Sansovino sur la *Casa Orsini*[3], allègue aussi l'autorité « d'un vieulx escrit laissé par ce mesme Jean Juvenal [c'est-à-dire Jean Jouvenel, le prévôt des marchands], lequel a pris la peine d'escrire de sa main cette sienne alliance, les familles de sa maison et son testament, le tout signé de sa main propre, du XXVIIIe jour de mars mil quatre cens vingtcinq. »

Un quatrième document vient compléter ce que l'on peut appeler le dossier généalogique de la famille Juvenel des Ursins.

Ce n'était pas tout que d'affirmer une communauté d'origine avec une des plus puissantes maisons d'Italie. Pour achever de

1. Bibl. nat., ms. français 2701, fol. 46.

2. Bibl. nat., fonds Baluze, t. LIX (Arm. II, paq. 5, n° 4), ff. 294 v° et 297 v°.

3. En effet, une partie de cette note n'est qu'une traduction presque littérale d'un passage de Sansovino (*la Historia delle cose fatte in diversi tempi da' signori di Casa Orsina.* Venise, 1564, in-4°, p. 26, ou fol. 8 v° de l'édit. de Venise, 1565, in-fol.). Mais l'auteur italien lui-même affirme en cet endroit que la traduction rapportée par lui est celle qui était admise par les Juvénal des Ursins vivant alors en France.

donner créance à ces prétentions, il fallait qu'elles fussent reconnues par ceux-là même qui auraient été les plus directement intéressés à empêcher une usurpation de parenté, c'est-à-dire par les Orsini en personne. L'archevêque et les siens se sont préoccupés de poursuivre cette reconnaissance, et le succès a pleinement couronné leurs efforts. L'exemple aurait déjà été donné, si l'on en croit Jean Juvénal des Ursins, par l'ancien prévôt des marchands Jean Jouvenel. On lit, en effet, dans l'*Histoire de Charles VI*, que, l'empereur Sigismond étant venu à Paris en 1416, il y avait dans sa suite un Orsini, le comte Bertold des Ursins, grand comte de Hongrie; que Jean Jouvenel reçut ce grand comte comme un parent, et que, « pour ce qu'ils estoient d'un [même] nom et armes, » il tint à le « grandement festoyer, » faisant venir à cet effet chez lui « des dames et damoiselles, des menestriers, jeux, farces, chantres et autres esbatements[1]. »

Ce qui est certain, c'est que l'auteur de l'*Histoire de Charles VI*, lorsqu'il eut été appelé à l'évêché de Beauvais en 1431, mit cette occasion à profit. Il se rendit à Rome, et c'est dans le palais même des Orsini, des mains d'un des membres de la famille, le cardinal Jordano degli Orsini, qu'il se fit sacrer le 24 mars 1432. Dès ce moment, une reconnaissance officielle dut être faite, car, à son retour, le nouvel évêque commença à changer son nom de Jean Jouvenel en celui de Jean des Ursins[2]. Mais l'auteur de l'*Histoire de Charles VI* ne s'en tint pas là. En 1445, il obtint d'un autre prélat de la famille Orsini, le cardinal Latino degli Orsini, archevêque de Trani, la délivrance d'un acte en règle où la descendance de la branche française des Ursins était exposée tout au long. C'est la quatrième pièce en question[3].

1. *Histoire de Charles VI*, p. 329.

2. Le fait est attesté par le début d'une complainte adressée en 1433 au roi Charles VII et aux États du royaume assemblés à Orléans (Loisel, *Mémoires des pays, villes... de Beauvais et Beauvaisis*. Paris, 1617, in-4°, p. 329).

3. Cette pièce a été publiée par Denys Godefroy dans les annotations de son édition de l'*Histoire de Charles VI*, p. 673. Le texte donné par lui laisse fort à désirer. Plusieurs noms ont été estropiés. Ainsi, au lieu

Le rédacteur de cet acte prétend avoir dressé sa généalogie à l'aide des archives de la maison des Orsini à Rome. Cette assertion ne peut évidemment être exacte, en admettant que la pièce soit rédigée de bonne foi, que pour les temps les plus anciens, pour les ancêtres qui se rattachaient encore par des liens étroits à la souche italienne. En ce qui concerne les générations plus récentes ayant vécu de ce côté-ci des Alpes, par exemple pour le prévôt des marchands, qui n'a jamais quitté le sol de notre patrie, les archives des Orsini devaient être forcément muettes, et il a fallu, de toute nécessité, afin de compléter les renseignements fournis par les anciens documents italiens, des notes transmises de France. Or, le rédacteur de l'acte de 1445 s'est visiblement embrouillé dans ces notes; il a confondu Jean Jouvenel, le prévôt des marchands, avec son père Pierre; il a appliqué au premier, au lieu de l'appliquer au second, ce que la tradition disait de la participation prise à une expédition contre les Sarrasins. Sauf cette interversion, qui n'est presque qu'un *lapsus calami*, l'attestation transmise par Latino degli Orsini concorde parfaitement dans ses grandes lignes avec les trois autres textes que j'ai déjà mentionnés. D'après ce document, qui est rédigé en latin, c'est également un évêque de Metz, nommé « Napolio de Ursinis, » qui aurait attiré une branche de la maison des Orsini en France. Ce Napoléon des Ursins aurait eu un frère appelé « Juvenalis » [en italien : Giovenale, équivalant au français Jouvenel, Juvenel ou Juvénal]. De ce « Juvenalis » serait né un « Matheus Juvenalis » [Matteo di Giovenale, ou,

de « Latinum de Ursinis, archiepiscopum *Tranensem,* » qui devait être évidemment la leçon de l'original, puisqu'en 1445 Latino degli Orsini était en effet archevêque de Trani, il a mis « archiepiscopum *Treverensem.* » Plusieurs auteurs ont voulu s'appuyer sur cette simple erreur matérielle, si évidente, pour contester l'authenticité de la pièce entière et se refuser à admettre qu'elle émanât réellement du cardinal Jordano (*Longueruana, ou Recueil de pensées... de feu M. Louis du Four de Longuerue.* Berlin, 1754, in-12, 2e partie, p. 64; cf. l'article de M. Batiffol, dans la *Bibl. de l'École des chartes,* t. L, p. 544). C'est commettre un singulier abus des faits; car il n'y a là qu'une faute de transcription, ou plutôt même uniquement une faute d'impression, comme l'a très bien reconnu M. Vallet de Viriville (art. sur Juvénal des Ursins, dans la *Biographie Didot,* t. XLV, p. 807, note 1).

en français, Mathieu de Jouvenel], qui aurait hérité des biens de son oncle l'évêque de Metz. Ce Mathieu de Jouvenel, et ici nous nous retrouvons sur le terrain connu, serait père de Pierre Jouvenel, par conséquent le grand-père du prévôt des marchands et l'arrière-grand-père de l'historien archevêque de Reims. La pièce ajoute un détail particulier sur le Jouvenel mort en combattant les Sarrasins, que nous savons être Pierre Jouvenel, et non Jean, comme il est dit ici par erreur. D'après le document, cette mort aurait eu lieu en Égypte.

Si l'on rapproche les uns des autres ces différents témoignages, on aperçoit très nettement l'ensemble des prétentions nobiliaires de Jean Juvénal des Ursins. Il y a quelque confusion et un peu d'incertitude, comme il arrive souvent dans les généalogies dressées au moyen âge, pour la génération intermédiaire entre Pierre Jouvenel, le père du prévôt, et le Giovenale, frère d'un évêque de Metz. Mais les points principaux restent immuables et se répètent d'un texte à l'autre. On peut les résumer comme suit : Jean Jouvenel, le prévôt des marchands, était fils de Pierre Jouvenel, lequel, après avoir longtemps habité Troyes en Champagne, alla dans le royaume de Naples, sous le règne de la reine Jeanne, puis prit part à une expédition contre les Sarrasins, au cours de laquelle il trouva la mort en Égypte. Ce Pierre Jouvenel était lui-même issu d'un Mathieu ou Matteo qui vint d'Italie se fixer en France et qui était fils d'un Giovenale, ou Gian Giovenale[1], degli Orsini et neveu d'un évêque de Metz du nom de Napoleone. Enfin, comme origine première, Giovenale degli Orsini et son frère l'évêque étaient tous deux les fils d'un autre Napoleone degli Orsini vivant au XIIIe siècle.

Il ne paraît pas que cette généalogie ait trouvé d'incrédules au temps de l'archevêque de Reims, pas plus en Italie, où les Orsini eux-mêmes la reconnaissaient exacte, que dans le pays natal de l'archevêque. Mais il n'en a pas été de même dans la suite. François Du Chesne, le premier, dans son *Histoire des*

1. « Gian Giovenale » correspond, en effet, en italien au nom de « Jehan Juvenal » donné, comme il a été dit plus haut, à ce même personnage par la note généalogique des papiers de Baluze.

chanceliers parue en 1680[1], s'est avisé, sans d'ailleurs daigner alléguer aucune preuve à cet égard, de s'inscrire en faux contre l'opinion reçue et de déclarer, *a priori*, qu'il n'y avait là qu'une pure légende dont on ne devait pas tenir compte. Aussitôt lancée, cette accusation a fait fortune. Il n'est plus un écrivain, ou peu s'en faut, s'étant occupé en France, depuis Du Chesne, de Jean Juvénal des Ursins et de sa famille, qui ne l'ait admise comme vérité démontrée. De quel ton railleur Saint-Simon parle d'un de ces Jouvenel « si plaisamment dits des Ursins ! » Cette impression est demeurée celle de la postérité. On a considéré qu'il y avait eu fraude ; et c'est sur les fils du prévôt des marchands, et surtout, parmi eux, sur l'auteur de l'*Histoire de Charles VI,* que l'on a fait retomber la responsabilité morale de ce que les plus modérés se contentent d'appeler une « faiblesse » ou une « vanité puérile, » tandis que d'autres emploient des expressions beaucoup plus dures[2].

Je me contenterai de renvoyer à ce sujet, comme résumant très exactement l'opinion courante, au travail déjà cité de M. Batiffol[3]. Rien de plus caractéristique que le dédain manifesté pour les assertions de Jean Juvénal des Ursins, pour cette « explication (je cite les termes exacts) qu'il n'est pas besoin de

1. Pages 492 et 511.

2. *Gallia christiana,* t. IX, col. 140; *Longueruana, loc. cit.;* Grosley, *Mémoires historiques et critiques pour l'histoire de Troyes,* t. I [Paris, 1774, in-8°], p. 309; Michaud, *Biographie universelle,* au mot Ursins; Notice sur Jean Juvénal des Ursins, dans la *Nouvelle collection de mémoires pour servir à l'histoire de France,* de Michaud et Poujoulat, t. II, p. 335; articles de M. Vallet de Viriville sur les Jouvenel des Ursins, dans la *Nouvelle biographie générale* de Didot, t. XLV, col. 801 et suiv.; abbé Péchenard, *Jean Juvénal des Ursins* [Paris, 1876, in-8°], chap. I. — Le Père Anselme a également fait table rase de l'ancienne tradition, en ne commençant la généalogie de la famille Jouvenel qu'à Pierre, le père du prévôt des marchands, *Histoire généalogique de la maison de France,* t. VI, p. 403.

3. Je tiens à bien établir ici que je n'ai en aucune façon la pensée de prendre à partie d'une manière spéciale le travail de mon confrère. Si je lui emprunte de préférence plusieurs citations qui me semblent caractéristiques, c'est justement à cause du soin avec lequel cet article est rédigé, et parce que je le considère comme un excellent exposé de ce qu'on a cru, depuis François Du Chesne, être la vérité sur la question.

discuter longuement, tous les historiens étant unanimes à en reconnaître le caractère fantaisiste. » Il faut, est-il dit plus loin en manière de conclusion, « écarter l'hypothèse qui explique le surnom « des Ursins » dans la famille Jouvenel par une parenté quelconque avec les Orsini d'Italie... Trop de raisons s'opposent... à la justification de cette légende pour que personne songe aujourd'hui à soutenir sérieusement les prétentions ambitieuses d'une famille arrivée à de très hautes situations et voulant, comme les Colbert du XVIIe siècle (la comparaison vient naturellement à l'esprit), ajouter à leur grandeur de parvenus le prestige d'une ascendance illustre. » Comme conséquence de cette théorie, tous les documents qui permettent d'expliquer comment les Juvenel des Ursins se rattacheraient aux Orsini de Rome, tels, par exemple, que l'attestation du cardinal Latino degli Orsini, sont considérés comme interpolés ou même, le plus souvent, traités de pièces fausses, « toutes fabriquées pour confirmer la noble extraction des enfants du prévôt des marchands. » Cette accusation si grave est formulée de la façon la plus nette. « Les fils de Jean Jouvenel ont voulu passer pour les descendants de l'illustre famille des Orsini, une des principales maisons de l'aristocratie romaine au moyen âge, et ils n'ont pas hésité à *faire des faux* pour justifier leurs prétentions. » En un mot, « ils ont usé de tous les moyens licites ou illicites pour parvenir à leur but. » Il devient aussi nécessaire, pour être logique, de déclarer « évidemment apocryphe » l'anecdote racontée dans l'*Histoire de Charles VI*, et dont nous avons parlé, d'une reconnaissance de parenté qui se serait opérée, en 1416, avec Bertold Orsini, ou des Ursins, grand comte de Hongrie, venu en France avec l'empereur Sigismond. « L'ancien prévôt des marchands, objecte-t-on, n'ayant jamais eu la prétention de descendre des Ursins et ne s'étant jamais appelé « des Ursins, » n'a pu prendre pour un de ses parents un seigneur qu'il n'avait aucune raison de traiter comme tel[1]. »

On le voit par ces citations textuelles, que j'aurais pu encore multiplier, le procès est bien considéré comme définitivement jugé contre Jean Juvénal des Ursins, l'archevêque de Reims, et

1. *Bibl. de l'École des chartes*, t. L, p. 542, 544, 545, 553 et 554.

contre ses frères, et l'arrêt se présente avec des circonstances aggravantes.

Après avoir rejeté, comme impossibles à soutenir, les prétentions manifestées par l'auteur de l'*Histoire de Charles VI*, il fallait cependant expliquer le surnom de « des Ursins. » Un système a été proposé dès le XVIIe siècle[1] et est resté généralement accepté depuis. C'est celui qui consiste à rattacher la prise du surnom à la possession d'un hôtel « dit des Ursins, » sis à Paris, dans la Cité, rue de Glatigny, dont la famille devint propriétaire au début du XVe siècle (de 1401 à 1403, suivant les recherches de M. Batiffol)[2]. « Jean Jouvenel, avocat du roi au Parlement et prévôt des marchands de Paris, » écrit à ce sujet le caustique duc de Saint-Simon, « servit avec tant de courage à rétablir les privilèges de la ville et des marchands... que la ville de Paris lui fit présent de l'hôtel des Ursins[3], dont les armes étoient sur la porte. Il les trouva si bonnes, et le nom aussi, que sans autre façon il prit pour lui ces noms et armes des Ursins et les transmit à sa postérité; et cela n'a point d'autre origine[4]. » M. Vallet de Viriville, en répétant cette assertion après bien d'autres, a ajouté que le nom « des Ursins » devait être une corruption du mot Lurcine ou Lourcine[5]. Ce perfectionnement est l'écho d'une note du Père Lelong, dans la *Bibliothèque historique de la France*[6], déclarant en effet que le nom de la famille « estoit Jouvenel, ou Jouvenel de Lurcine, comme il est

1. Du Chesne, *Histoire des Chanceliers*, p. 511; cf. Père Anselme, t. VI, p. 403; *Gallia christiana*, t. IX, col. 140.

2. En dehors de ce système, qui seul mérite d'être discuté, il en existe un autre qui tend à rattacher l'origine du surnom à une porte de la ville de Troyes, que l'on trouve désignée, au XVIe siècle, sous le nom de « porte des Ursins. » M. L. Batiffol a victorieusement exposé dans son travail (p. 549) les raisons qui ruinent cette hypothèse, désormais insoutenable.

3. Suivant d'autres auteurs, c'est le roi qui aurait donné l'hôtel à Jean Jouvenel. Mais tout ceci, comme l'a encore démontré M. Batiffol, n'est qu'une légende sans consistance. Il semble bien que l'hôtel fut tout simplement acheté.

4. Faugère, *Écrits inédits de Saint-Simon*, t. V, p. 393. Cf. t. VIII, p. 222.

5. Article sur les Jouvenel des Ursins, dans la *Nouvelle biographie générale* de Didot, t. XLV, col. 802 et 806-807.

6. Édit. F. de Fontette, t. II, p. 177; cf. Legendre, *Nouvelle histoire de France* [Paris, 1718], t. III, *Grands Officiers*, p. 72.

marqué dans l'obituaire de l'église cathédrale de Paris. » Le dernier érudit qui s'est occupé de la question, M. L. Batiffol, a eu le grand mérite de sortir des voies battues. Il a démontré que l'hôtel de la Cité ne pouvait avoir été l'origine du surnom, attendu qu'au moment où cet hôtel est entré dans la famille Jouvenel, de 1401 à 1403, il ne s'appelait pas encore l'hôtel des Ursins, mais la maison « de l'image Sainte-Catherine. » La constatation est piquante, et l'argument décisif. Mais M. Batiffol s'est arrêté là, et il est resté fidèle, malgré tout, dans l'ensemble, à l'opinion reçue. Pour lui, le nom de « des Ursins » continue à dériver toujours, suivant la note du Père Lelong, du mot Lurcine ou Lourcine[1]; l'hôtel lui-même, il est vrai, ne doit plus

1. M. L. Batiffol (p. 551 de son article), après avoir rappelé la note du Père Lelong, attache une grande importance à ce fait que, dans le plus ancien acte original où il ait rencontré le nouveau nom de la famille (acte du 1er avril 1438), le surnom est écrit par un C au lieu d'un S, « Guillaume Juvenel des Urcins » et non « des Ursins. » Il y voit un achemînement vers la forme primitive de « Lurcine, » qui, d'après lui, se serait modifiée en « de l'Urcin, des Urcins » avant d'arriver à « des Ursins. » C'est prêter une signification tout à fait exagérée à un fait insignifiant et qui ne tire pas plus à conséquence que l'emploi très fréquent d'une autre variante du nom, écrit avec deux S, « des Urssins. » Tout au plus la forme « des Urcins » mériterait-elle d'attirer l'attention si on la rencontrait dans une signature ou au moins dans un acte émané directement d'un des membres de la famille. Mais tel n'est pas le cas. L'acte du 1er avril 1438 (n. st.), transcrit sur un chiffon de papier, est simplement une sorte de procès-verbal constatant la prise de possession, par un mandataire nommé Ancelot Bertault, de certaines terres échues par héritage à Guillaume Juvenel. Quel était ce mandataire? un serviteur de la maison? une manière d'intendant ou d'homme d'affaires? peut-être simplement quelque clerc de notaire ou d'huissier? En tout cas, un homme appartenant à la classe relativement très inférieure de ces gens à gages qui, aujourd'hui encore comme au xve siècle, ne se gênent nullement pour écorcher, même en parlant, et encore plus en écrivant, le nom de leurs maîtres ou de leurs patrons. Le prétendu témoignage à tirer de l'acte d'Ancelot Bertault est donc absolument sans valeur aucune, alors surtout qu'il est en contradiction avec toutes les pièces officielles et, ce qui est tout à fait grave, avec toutes les signatures autographes des intéressés. Où n'irait-on pas, d'ailleurs, si l'on voulait prêter de l'importance à toutes les innombrables variantes d'orthographe des noms propres au moyen âge?

être mis en cause; mais le mot de Lurcine ne pourrait-il pas avoir été la désignation primitive d'une petite ruelle longeant l'hôtel, qui s'est appelée plus tard rue Basse-des-Ursins?

Je ne m'arrêterai pas à discuter longuement ce système, soit sous sa forme originelle, soit avec les dernières modifications introduites dans le détail. Il serait bien facile, en reprenant chaque point l'un après l'autre, de montrer tout ce qu'il y a d'arbitraire et de purement hypothétique dans les suppositions auxquelles on est obligé de recourir en l'absence de preuves directes. Je pourrais aussi demander quelle valeur il convient d'attacher à cet obituaire de Notre-Dame de Paris, cité par le Père Lelong. A quelle date remontait-il? Peut-on affirmer que ce ne soit pas un document relativement récent ou remanié ultérieurement[1]? Mais ce serait perdre le temps. Les suppositions émises pour expliquer, autrement que ne l'a fait l'auteur de l'*Histoire de Charles VI,* l'origine du nom de des Ursins, reposent sur cette idée que ce sont seulement les fils de Jean Jouvenel, l'ancien prévôt des marchands, qui ont inventé cette prétendue parenté avec une grande famille italienne, attendu que JEAN JOUVENEL N'A JAMAIS EU LA PRÉTENTION DE DESCENDRE DES ORSINI[2]. A tout le moins, ces suppositions exigent-elles qu'il soit préalablement posé en axiome que, quand bien même Jean Jouvenel eût eu déjà cette pensée, elle ne lui serait venue que POSTÉRIEUREMENT A L'ACQUISITION DE L'HÔTEL DE LA CITÉ au commencement du XVe siècle. Tout l'échafaudage s'écroulerait donc, si la double base, sur laquelle il repose, venait elle-même à disparaître. Or, telle est l'exacte vérité. Nous sommes en droit d'affirmer, contrairement à l'opinion reçue, qu'avant ses fils et comme eux, JEAN JOUVENEL A PARFAITEMENT EU LA PRÉTENTION DE DESCENDRE DES ORSINI; et que, d'autre part, il laissait déjà voir très clairement cette prétention en 1383, c'est-à-dire

1. En tout cas, le texte de l'obituaire de Notre-Dame de Paris, qui a été publié par Guérard, dans les *Documents inédits*, à la suite du *Cartulaire de Notre-Dame de Paris* (t. IV, p. 78), est absolument contraire à l'assertion du Père Lelong. L'ancien prévôt des marchands y est dénommé : Jo. Juvenalis de Ursinis.

2. Article de M. L. Batiffol, *Bibl. de l'École des chartes*, t. L, p. 544.

vingt ans AVANT L'ACQUISITION DE L'HÔTEL DE LA CITÉ, à une époque où aucune des considérations d'orgueil que l'on a voulu alléguer n'avait de raison d'être, car Jean Jouvenel n'était alors qu'un modeste conseiller au Châtelet, non marié, ne pouvant aucunement prévoir que lui-même deviendrait un jour prévôt des marchands, puis président du Parlement, et encore bien moins qu'il lui naîtrait dans l'avenir des fils destinés à devenir, un demi-siècle plus tard, de grands personnages.

Cette constatation ne repose pas sur des hypothèses plus ou moins ingénieuses, mais sur des preuves absolues. Pour trouver ces preuves, il suffit de ne pas se cantonner exclusivement dans la lecture des textes ou des pièces d'archives, et de faire intervenir certaine branche de l'archéologie qui a déjà rendu d'éminents services à l'histoire; il suffit d'interroger certains petits monuments, bien modestes d'aspect, dont les dimensions n'excèdent pas quelques millimètres de diamètre, mais d'une authenticité hors de toute discussion, d'une date irrécusable, et qui peuvent devenir aussi affirmatifs, aussi éloquents en quelque sorte, que les actes les plus nettement rédigés. Les monuments en question sont les sceaux.

On a depuis longtemps remarqué[1] que les fils de Jean Jouvenel, en se parant du nom des Orsini, avaient, en même temps, porté les armes de cette grande famille. M. Vallet de Viriville[2] et, d'après lui, M. L. Batiffol ont invoqué à cet égard, comme autorité, l'armorial manuscrit du héraut Berry, conservé à la Bibliothèque nationale[3]. On pourrait indiquer, dans le même ordre d'idées, bien d'autres monuments du XVe siècle. Tels sont, par exemple, deux tableaux du musée du Louvre; l'un, bien connu, qui représente à genoux et en prières l'ancien prévôt des marchands Jean Jouvenel, suivi de sa femme et de ses onze enfants, parmi lesquels se montre, au

1. Père Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France*, t. VI, p. 403.

2. Article sur la famille Jouvenel des Ursins dans la *Nouvelle biographie générale* de Didot, t. XLV, col. 802.

3. Mss. français 4985, fol. 13 v° (armoiries du chancelier Guillaume Juvenel des Ursins), et 171 (armoiries des Ursins [Orsini], « d'Ytalie »).

premier rang, revêtu de ses ornements pontificaux, l'auteur de l'*Histoire de Charles VI*[1]; l'autre, qui est l'admirable portrait du chancelier de France Guillaume Juvenel des Ursins, par Jean Foucquet[2]. Tel est encore, sans parler d'une statue funéraire du musée de Versailles[3], un très beau manuscrit du texte latin de *la Mer des Histoires*, enluminé pour le même chancelier Guillaume Juvenel des Ursins[4]. Tels sont surtout de nombreux sceaux qui existent à la Bibliothèque nationale, dans la collection Clairambault et parmi les *Pièces originales* du Cabinet des Titres, suspendus à des actes émanés de l'historien Jean Juvénal des Ursins ou du chancelier Guillaume[5]. Dans ces objets, de natures si diverses, on retrouve également, soit dans certains détails d'architecture ou de costumes pour les tableaux et statues, soit dans l'ornementation pour le manuscrit, soit sur l'écusson central pour les sceaux, des armoiries identiques à celles des Orsini, c'est-à-dire portant : bandé d'argent et de gueules de six pièces, au chef d'argent, chargé d'une rose de gueules boutonnée d'or et soutenue de même. Souvent ce blason des des Ursins est supporté par un ou deux petits *ours*,

1. *Livret Villot*, n° 651; nouveau *Catalogue sommaire*, n° 999. Le tableau en question a été peint entre le 16 juin 1445 et le mois de mars 1449 pour l'auteur de l'*Histoire de Charles VI*, qui l'a fait placer dans la chapelle de Saint-Remy, à Notre-Dame de Paris (voir le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* de 1890, p. 152-153. Compte rendu de la séance du 26 mars).

2. *Livret Villot*, n° 652; nouveau *Catalogue sommaire*, n° 288.

3. N° 3058 de la *Notice du musée de Versailles* de Soulié (deuxième étage, salle n° 153). Cette statue provient de la chapelle Saint-Rémy à Notre-Dame de Paris. Avant d'arriver à Versailles, elle a figuré au musée des Monuments français. On en trouvera une gravure en tête de l'édition de l'*Histoire de Charles VI*, insérée dans le tome II de la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France* de Michaud et Poujoulat.

4. Bibl. nat., ms. latin 4915. — Les armoiries de la famille se voyaient aussi dans le splendide missel dont le frère du chancelier, Jacques Juvenel des Ursins, fut le second possesseur, et qui a si tristement péri dans l'incendie de l'Hôtel de ville en 1871.

5. Bibl. nat., *Pièces originales* du Cabinet des titres, vol. 1593, dossier 36662, n°° 15, 19, 22, 25, 28, 37, 39, 40. — Collection Clairambault, reg. 170, p. 5467, n° 91; p. 5469, n° 95.

oursons, et, en vieux langage, oursins ou ursins [en italien : Orsi ou Orsini], sorte de rébus ingénieux qui était également emprunté aux Orsini d'Italie[1].

Il est évidemment tout naturel que, du moment où ils prenaient le nom, les fils de Jean Jouvenel aient également pris les armes des Orsini. Mais le fait est-il bien exact, présenté sous cette forme ? La question, loin d'être résolue, ne semble pas même avoir jamais été posée. On voit cependant quelle peut être son importance comme élément du débat. Les sceaux sont là heureusement pour permettre de chercher à l'élucider.

M. Demay, dans son *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault*[2], décrit, sous le n° 4953, un sceau de Jean Jouvenel, le prévôt des marchands. Nous possédons deux exemplaires de ce sceau. L'un, celui qui a servi à M. Demay, est appendu à un acte du 15 juillet 1400[3], et se trouve relativement dans un bon état de conservation. L'autre, attaché à un acte du 17 décembre 1383[4], est malheureusement assez fruste. Néanmoins, il se laisse encore assez lire pour qu'on puisse affirmer que les deux empreintes ont bien été tirées avec la même matrice. Il en résulte que le sceau décrit dans l'ouvrage de M. Demay était déjà à l'usage de Jean Jouvenel en 1383, alors qu'il n'était encore que simple conseiller au Châtelet.

Ce sceau nous montre, suspendu à un arbre, l'écusson armorié de Jean Jouvenel. Or, quelles sont ces armoiries, dont, je le répète, nous constatons la présence dès 1383 ? Précisément celles des Orsini, avec une très légère différence, à laquelle il n'y a lieu d'attacher aucune importance[5], et qui consiste en

1. On voit notamment les deux Oursons ou *Ursins* employés comme supports des armoiries dans les motifs architectoniques qui forment le fond du portrait de Guillaume Juvenel des Ursins du musée du Louvre. L'ourson figure aussi comme élément décoratif, alternativement avec les armoiries, dans un certain nombre de lettres ornées du ms. latin 4915 de la Bibliothèque nationale.

2. Publié dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*, t. I, p. 520.

3. Bibl. nat., Collection Clairambault, reg. 61, p. 4731, n° 149.

4. *Ibid.*, n° 148.

5. Cette petite modification présente, en effet, les apparences d'une

ceci, que le chef est chargé de trois roses au lieu d'une seule.

Une hypothèse peut se présenter à l'esprit, c'est que nous sommes ici en présence d'un jeu du hasard, d'une coïncidence fortuite, et que c'est précisément cette ressemblance des armoiries de Jean Jouvenel avec celles des Orsini qui aura suggéré plus tard à l'auteur de l'*Histoire de Charles VI* et à ses frères l'idée de rattacher leur famille à une illustre race. Mais non; nulle équivoque n'est possible. Ce sont bien les armes des Orsini que nous voyons sur le sceau de Jean Jouvenel. C'est bien la revendication formelle d'une parenté avec la puissante maison italienne qui se trouve manifestée dans ce blason. En effet, en dehors du sceau catalogué par M. Demay, Jean Jouvenel en avait un autre, — dont nous trouvons un exemplaire apposé à une quittance du 2 décembre 1401 [1], — qui n'a jamais été décrit ni même signalé. Et ce second sceau, qui précise la signification du sceau de 1383, est absolument décisif. Ce ne sont plus seulement les armes semblables à celles des Orsini qui en occupent le champ; c'est, à côté d'elles, un emblème parlant, une allusion aussi claire que si elle était écrite en toutes lettres au nom d'« Orsini » ou « des Ursins. » Le blason repose sur le dos de l'animal symbolique des Orsini d'Italie,

simple brisure, indiquant une branche cadette. On sait d'ailleurs qu'au XIVe siècle, le nombre des pièces héraldiques était loin d'être rigoureusement fixé dans les blasons. Pour n'en citer qu'un exemple emprunté à une des plus illustres maisons de France, les armoiries des Rohan, à cette époque et même au siècle suivant, sont très souvent figurées avec sept macles seulement, au lieu de neuf qu'elles ont portées dans la suite. Bien plus, l'écusson royal de France lui-même n'a-t-il pas été alors modifié, et précisément par une réduction de pièces? N'y a-t-il pas eu certains princes du sang, tels que le duc de Berry, comme l'attestent les merveilleux manuscrits exécutés pour sa bibliothèque, qui ont porté simultanément, à leur fantaisie, tantôt les anciennes armes de France, aux fleurs de lys sans nombre, tantôt les nouvelles, avec trois fleurs de lys seulement? Il faut aussi remarquer que les armes des Orsini ont certainement subi des modifications au cours des siècles. A une époque plus voisine de nous, le blason, que j'ai décrit comme étant celui de la famille au XIVe siècle, s'est compliqué par l'introduction d'un serpent passant, mis sous le chef, serpent dont on ne trouve aucune trace dans les monuments de date ancienne.

1. Bibl. nat., collection Clairambault, reg. 61, p. 4733, n° 151.

de l'animal rébus, en un mot, du petit *ours* (orsino ou ursin), représenté ici accroupi et tourné vers la gauche. On pourrait, à la rigueur, admettre une rencontre, déjà bien étonnante, dans la disposition des pièces d'armoiries ; mais l'adjonction du petit ours ne peut plus laisser place à aucune discussion.

L'étude des sceaux prouve donc, avec la dernière évidence, ce que j'avais avancé de l'ancienneté des prétentions de la famille Jouvenel. Voilà désormais l'auteur de l'*Histoire de Charles VI* entièrement lavé des accusations portées contre lui. En exposant et en expliquant, de la manière qui a été si violemment incriminée, l'origine de son père Jean Jouvenel, il n'a fait que répéter une tradition antérieure à sa naissance et qu'il avait pu entendre raconter dès le berceau. Voilà, du même coup, le récit, traité d' « évidemment apocryphe, » de la réception du comte Bertold des Ursins qui reprend toute sa valeur et qui nous apparaît comme empreint du plus grand caractère de vraisemblance. En revanche, ce sont toutes les hypothèses émises pour rattacher le nom de « des Ursins, » soit à l'hôtel de la Cité, soit à une ruelle longeant cet hôtel, ou pour faire de ce nom une corruption du mot Lurcine ou Lourcine[1], qui sont réduites à néant, et, par conséquent, toutes les mentions pouvant servir à les étayer, à commencer par la citation de l'obituaire de Notre-Dame, qui doivent être tenues pour fausses ou arrangées après coup.

Il me paraît d'ailleurs hors de doute que le prévôt des marchands ne s'est pas contenté de porter les armoiries des Orsini, mais que, bien qu'il ait continué jusqu'à sa mort à signer seu-

1. Il aurait fallu nécessairement un certain laps de temps pour que le mot Lurcine ou Lourcine, qui se rattache essentiellement à la topographie de Paris et de ses environs, se fût modifié successivement en « de l'Urcin, des Urcins » et enfin des Ursins (article de M. L. Batiffol, p. 551). Il serait par conséquent indispensable, pour que cette hypothèse eût quelque ombre de vraisemblance, que Jean Jouvenel, avant d'arriver à sa prétention de se rattacher aux « des Ursins » d'Italie, eût résidé pendant des années dans la capitale de la France ou dans les régions voisines. Or, en 1383, Jean Jouvenel, né à Troyes, et ayant fait ensuite son éducation à Orléans, n'était encore qu'un Parisien de très fraîche date.

lement « Jean Jouvenel, » il n'en revendiquait pas moins le droit au nom de « des Ursins, » et qu'il a tenté de prendre ce nom ou du moins de se le faire donner. Ceci résulte de la critique minutieuse et du rapprochement d'un certain nombre de textes. Mais la démonstration, pour être exposée tout au long, demanderait ici trop de place. Le détail est, en somme, maintenant de très mince importance, puisque le point essentiel est tranché.

Du moment où l'état de la question se trouve ainsi si complètement modifié, en ce qui concerne le prévôt des marchands, il devient intéressant d'examiner de très près la suite de la prétendue généalogie ascendante de la famille Jouvenel.

Arrêtons-nous tout d'abord à Pierre Jouvenel, le père du prévôt. Les traditions de famille, que j'ai rapportées plus haut, veulent, je le rappelle, que Pierre, après avoir vécu à Troyes, ait passé dans le royaume de Naples pour exercer des droits héréditaires, puis qu'il soit allé mourir en Égypte, en faisant croisade contre les Sarrasins. En dehors de ces traditions, que savons-nous du personnage ? Uniquement ce que nous apprend une quittance du 2 septembre 1360, par laquelle Pierre Jouvenel reconnaît avoir reçu de la ville de Troyes une somme de 40 écus en remboursement d'un prêt fait par lui pour la rançon du roi[1]. Dans cet acte, Pierre Jouvenel est qualifié de « marchand drapier. » Ce titre de marchand drapier sonne mal à première vue, et l'on conçoit qu'il ait donné ample matière aux critiques qui ont traité de fables les assertions de Jean Juvénal des Ursins. D'accord, s'il s'agissait d'un Français de vieille race. Mais il faut tenir compte de l'origine étrangère affirmée par les descendants de Pierre Jouvenel. Dès lors, la situation change absolument. Pierre Jouvenel rentre dans la catégorie de ces négociants italiens ou d'origine italienne, qui venaient trafiquer en France, et dont la ville de Troyes, précisément, était un des principaux rendez-vous, grâce aux fameuses foires de Champagne. Or, on sait combien les idées différaient à cette époque, entre la France et l'Italie, en ce qui concernait l'exercice du commerce, de l'industrie ou de la banque. De l'autre

1. Bibl. nat., Collection Clairambault, reg. 61, p. 4731, n° 147.

côté des Alpes, les préjugés qui pouvaient avoir cours dans notre pays n'existaient pas. Dans bien des cités, les gens d'affaires, et d'une manière particulière les commerçants ou fabricants d'étoffes, — c'est-à-dire ceux qu'un Français du temps eût appelés tout comme notre Pierre Jouvenel « les marchands drapiers, » — occupaient dans la hiérarchie sociale une situation très élevée, au point de vue de la considération et de l'influence. Pour ne parler que de ce qui touche directement à notre sujet, ce sont souvent des porteurs de noms illustres : Médicis, Riccardi, Capponi, Aldobrandini, etc., que l'on voit fréquenter les foires de Champagne ou même séjourner à Troyes[1]. Un Orsini ne se fût pas trouvé déplacé en si bonne compagnie. Plus tard, quand ces Italiens rentraient dans leur cité natale, le souvenir des années passées à l'étranger à chercher fortune ne les empêchait nullement de reprendre leur rang parmi leurs concitoyens et de parvenir aux honneurs et aux plus hautes charges. Il faut donc consentir à reconnaître que ce que la tradition rapporte des dernières années de Pierre Jouvenel, de son retour dans le royaume de Naples et de sa participation à une campagne contre les Sarrasins, peut parfaitement se concilier, en dépit des apparences, avec le fait d'avoir exercé préalablement à Troyes la profession de marchand drapier.

Restent, pour en finir avec Pierre Jouvenel, les deux points qui peuvent paraître, à première vue, les plus romanesques : la croisade contre les Sarrasins, et le trépas sur la terre d'Égypte. L'histoire est là pour attester qu'ici encore, les récits des Jouvenel ne présentent rien qui ne soit tout à fait admissible.

En effet, quelques années après l'époque où nous voyons Pierre Jouvenel encore à Troyes, il y a eu une expédition chrétienne en Orient qui correspond aux données de la tradition. C'est ce qu'on appelle la croisade de Pierre Ier, roi de Chypre,

1. Th. Boutiot, *Histoire de la ville de Troyes*, t. I, p. 373 et 374; Bourquelot, *Études sur les foires de Champagne*, t. I, p. 163 et suiv.; cf. Desjardins, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, introduction du tome I, p. XXVI-XXXVII.

que Guillaume de Machaut a chantée[1]. L'épisode le plus brillant de cette croisade fut précisément la prise d'Alexandrie d'Égypte, enlevée aux Infidèles le 10 octobre 1365, mais qu'il fallut aussitôt abandonner. Cette conquête éphémère n'eut lieu qu'après un combat très disputé; et, parmi les contingents qui y prirent part, si les chroniqueurs ne citent pas un trop modeste homme d'armes comme Pierre Jouvenel[2], ils mentionnent au moins, d'une manière générale, de nombreux Français et des Italiens[3]. Ajoutons que la date de ces événements s'accorde avec les indications qui nous sont fournies d'autre part. Dans le discours de Jean Juvénal des Ursins à son frère le chancelier, il est dit que Jean Jouvenel, le prévôt des marchands, était « josne estudiant à Orleans » au moment de la mort de son père Pierre Jouvenel. Nous ne connaissons pas la date exacte de la naissance de Jean Jouvenel; mais nous savons qu'en 1382, il était conseiller au Châtelet; et, en 1389, nous voyons sa réputation de sagesse et d'expérience des affaires assez bien établie pour qu'elle le fasse désigner au choix du gouvernement royal comme le plus capable d'exercer, dans des circonstances particulièrement difficiles, la charge de garde de la prévôté des marchands de Paris. On doit croire qu'à ce moment Jean Jouvenel était, depuis quelque temps déjà, un homme fait, et l'on ne se trompera guère en lui assignant, à cette époque, de trente-cinq à quarante ans. Par suite, en 1365, date de la prise d'Alexandrie, il avait de onze à seize ans, et l'on conviendra que cet âge est bien celui d'un « josne estudiant. »

Remontons plus haut et arrivons jusqu'aux origines de la

1. L. de Mas Latrie, *la Prise d'Alexandrie* [Genève, 1877, in-4°].

2. C'est, en effet, la simple expression d'« homo armorum » qui est employée dans l'attestation du cardinal Latino au sujet du Jouvenel mort en Égypte. La même modération dans les termes se retrouve dans les autres textes où il est parlé des services militaires en Orient de Pierre Jouvenel. Il en ressort, pour l'exposé de cette partie de la tradition, un accent de sincérité qui préjuge avantageusement en faveur de son authenticité.

3. J. Delaville Le Roulx, *la France en Orient au XIV° siècle*, t. I, p. 118 et suiv.

famille. Suivant la tradition constante, le premier des Orsini qui serait venu s'établir définitivement en France serait un certain Mathieu, ou plus exactement Matteo, car, pour des personnages nés de l'autre côté des Alpes, il convient ici de citer les noms sous la forme qu'ils auraient en Italie. Ce Matteo, toujours d'après la tradition, était fils d'un Giovenale (le Juvenalis de l'attestation du cardinal Latino); ce Giovenale avait lui-même pour père un Napoleone. C'est à ce Napoleone qu'aboutissent toujours les pièces du dossier généalogique des Jouvenel, comme étant le plus ancien auteur connu de la branche des Orsini fixée en France. Avec ce personnage, nous sortons évidemment des limites dans lesquelles nous pouvons nous aider des documents français. C'est aux archives d'Italie, ou aux ouvrages composés à l'aide de ces archives, qu'il faut recourir pour chercher un supplément d'informations. Or, si nous ouvrons le grand ouvrage de Litta sur les familles illustres d'Italie, pour y étudier la généalogie des Orsini di Roma, voici ce que nous constatons. Litta admet sans restriction la communauté de race des Jouvenel des Ursins avec les Orsini. Ne connaissant probablement pas les pièces existant en France, il ne cherche pas à expliquer entièrement cette parenté; mais, en partant des temps les plus anciens, il arrive, dans la branche des comtes de Manupello, établie au royaume de Naples[1], à un personnage qui lui paraît devoir être l'auteur de la lignée française; et ce personnage, auquel il s'arrête, est précisément un Napoleone[2]. Ainsi donc, que nous remontions à partir de l'auteur de l'*Histoire de Charles VI,* à l'aide des documents et des traditions recueillies par lui, jusqu'au plus ancien auteur connu, ou qu'avec Litta nous suivions d'âge en âge la généalogie des seigneurs de Manupello, nous parvenons au même point, nous retrouvons le même individu. En un mot, la soudure se fait parfaitement entre le rameau des Jouvenel et la tige des Orsini. En rajoutant bout à bout les éléments empruntés aux deux

1. Il est à remarquer que cette circonstance encore est d'accord avec la tradition française, laquelle place dans les états de Naples les domaines héréditaires des ancêtres de Pierre Jouvenel.

2. Litta, *Famiglie celebri d'Italia*, fasc. *Orsini di Roma,* tav. V.

sources française et italienne, nous avons le tableau suivant, qui ne présente plus de lacunes :

GIANGAETANO,
des Orsini de Rome.
|
NAPOLEONE,
sénateur de Rome en 1244, tige de la famille des seigneurs de Manupello au royaume de Naples.
|
MATTEO.
|
GIOVENALE.
|
NAPOLEONE,
auquel s'arrête Litta et que nous retrouvons dans la tradition française qui va suivre.
|
GIOVENALE,
dont le frère aurait été évêque de Metz.
|
MATTEO OU MATHIEU,
qui vint se fixer définitivement en France.
|
PIERRE JOUVENEL,
mort en Égypte.
|
JEAN JOUVENEL, OU JOUVENEL DES URSINS,
prévôt des marchands de Paris, président au Parlement, etc., père de l'auteur de l'*Histoire de Charles VI.*

Cette généalogie est remarquable par une particularité sur laquelle il convient d'insister. C'était la coutume très généralement suivie dans les grandes familles italiennes, au XIVe et au XVe siècle, d'adopter, pour chaque branche particulière de la race, deux ou trois prénoms, qui devenaient, en quelque sorte, traditionnels, le petit-fils recevant, au baptême, le prénom qu'avait porté son grand-père ou son arrière-grand-père, et ainsi de suite.

Reprenez le tableau que je viens de dresser, et vous constaterez un fait de ce genre. Si vous partez de ce Napoleone, sur le nom duquel viennent converger tous les documents, que vous remontiez ou que vous descendiez en ligne directe, vous retrouverez les mêmes prénoms. Suivant la tradition française, Napoleone est père d'un Giovenale et grand-père d'un Matteo; et, d'autre part, d'après Litta, il est lui-même fils d'un Giovenale, petit-fils d'un autre Matteo, et arrière-petit-fils d'un premier Napoleone. Cette coïncidence, qui constitue, sinon une véritable preuve, du moins une présomption très réelle, est d'autant plus frappante que cette succession des mêmes prénoms ne se retrouve dans aucune autre branche de la maison des Orsini.

La connaissance des habitudes usitées dans la Péninsule, en matière de prénoms et de noms, nous fournit aussi matière à une observation très importante. Au moyen âge, le véritable nom individuel de chaque Italien, celui qui était inscrit, par exemple, dans les actes notariés ou les pièces officielles, ne se bornait pas, en dehors du nom de famille, au prénom que le personnage avait reçu au baptême; on ajoutait toujours à ce prénom le nom de baptême du père, précédé de la conjonction *di*, c'est-à-dire de. Ainsi, un Pierre, dont le père s'était appelé Jean, était désigné dans les actes, non pas, comme il l'eût été en France, avec le simple prénom de Pierre, mais avec le double nom de Piero di Giovanni. C'était, en somme, une coutume du même genre que celle qui subsiste encore aujourd'hui en Russie, où le prénom du père, suivi de la terminaison *vitch*, est toujours accolé au prénom du fils. D'après cette règle constante, en suivant les indications de la généalogie ci-dessus, le plus ancien auteur de la branche française, Napoleone, étant fils d'un Giovenale, devait porter le nom de Napoleone di Giovenale; son fils s'appelait Giovenale di Napoleone; enfin, le fils de celui-ci Matteo di Giovenale[1]. Or, c'est ce Matteo

1. Ce nom est d'ailleurs textuellement donné au personnage, sous la forme latine « Mattheum Juvenalis, » dans l'attestation du cardinal Latino degli Orsini.

di Giovenale qui est venu s'établir à demeure à Troyes. Tout naturellement, son nom a dû alors être francisé. Traduisez, en notre langue, l'italien « Matteo di Giovenale degli Orsini, » et vous avez précisément la forme restée en usage dans sa descendance : Mathieu de Jouvenel ou Jouvenel des Ursins. Ainsi, il se trouve que ce nom de Jouvenel, devenu, suivant les habitudes françaises, un nom de famille héréditaire, de simple dénomination individuelle qu'il eût été en Italie, est à lui seul une preuve à l'appui de l'authenticité de la généalogie.

Il ne reste plus qu'un dernier point à élucider, et ici, je l'avoue, nous touchons à la partie restée encore la plus obscure. C'est celle qui a trait à cet évêque de Metz qui aurait été frère de Giovenale, fils de Napoleone, et oncle de Matteo ou Mathieu, et qui se serait appelé également Napoleone, comme son père. Si nous parcourons la liste des évêques de Metz, telle qu'elle est dressée dans les ouvrages imprimés, nous n'y rencontrons certainement pas de Napoleone. Mais n'est-il pas permis de supposer qu'il y a eu là une confusion due précisément à l'usage italien, que je rappelais tout à l'heure, de toujours faire suivre le nom de baptême du fils du nom de baptême du père? L'évêque de Metz est présenté par nos textes comme fils d'un Napoleone degli Orsini; le nom complet d'un tel personnage, en laissant le prénom dans l'indétermination, serait donc X... [prénom inconnu] di Napoleone degli Orsini. On peut admettre que les arrière-neveux de l'évêque aient abrégé ce nom trop long pour n'en conserver dans leur souvenir que la seconde partie. C'est ainsi que « X... di Napoleone degli Orsini » serait devenu à la longue dans la tradition le « Neapolin des Ursins » cité dans l'*Histoire de Charles VI*[1]. Ne voyons-nous pas, — et

1. La confusion d'ailleurs aurait presque pu naître de ce seul fait qu'à peu près à l'époque où devait vivre l'Orsini évêque de Metz, il y avait, parmi les personnages en vue dans le clergé de France, deux autres membres de la même famille, portant eux aussi le prénom de Napoléon : Napoleone di Rinaldo Orsini, chanoine de Paris vers 1280, mort cardinal en 1342, et Napoléon Orsini ou des Ursins, archidiacre de Reims sous Philippe le Bel.

l'exemple ne saurait être plus frappant, — un cas d'un genre analogue pour l'auteur de l'*Histoire de Charles VI* lui-même ? Celui-ci avait reçu au baptême le prénom de Jean. Dans les actes officiels, émanés de lui en qualité de prélat, il n'est désigné que par le nom de « Johannes. » Et cependant, dans la vie civile, à la fin de sa carrière, il ne signe que « Juvénal des Ursins. » Supposez que l'auteur de l'*Histoire de Charles VI* ait vécu à une époque plus ancienne, pour laquelle nous n'aurions à notre disposition que de rares indications, nous pourrions être singulièrement embarrassés. Nous verrions, d'une part, mentionner, parmi les archevêques de Reims, un « Juvénal des Ursins. » D'autre part, si nous interrogions les pièces rédigées par la chancellerie de l'archevêché elle-même, nous n'y trouverions plus trace d'un personnage ayant porté ce nom de Juvénal. Il ne serait plus question que d'un « Johannes, » sans que rien nous avertît qu'il s'agit toujours du même individu.

Du moment où le détail du nom de baptême reste ainsi en suspens, la tradition de la famille Jouvenel ne peut plus être rejetée à priori. Dans la liste des évêques de Metz figure, à la fin du XIII[e] siècle, un personnage assez mystérieux, qui n'est jamais désigné que par son prénom Laurentius. Élu évêque en 1270, ce Laurentius occupa le siège de Metz jusqu'en 1279, passant presque tout le temps de son épiscopat à soutenir une guerre peu heureuse contre le duc de Lorraine et le comte de Bar. En dehors de son rôle comme évêque, les quelques renseignements que l'on possède à son égard nous apprennent qu'il avait débuté par être attaché à la cour pontificale en qualité de notaire ou protonotaire. Plus tard, lorsqu'il se sentit épuisé par plusieurs années de luttes incessantes contre ses adversaires, c'est en Italie qu'il se retira pour mourir en paix[1]. Ces deux circonstances autorisent à penser que Laurentius devait être originaire de la Péninsule. Assurément, je ne m'emparerai pas de cette remarque pour prétendre que Laurentius soit précisément ce

1. *Gallia christiana*, t. XIII, col. 764; cf. Meurisse, *Histoire des evesques de l'eglise de Metz* [Metz, 1634, in-fol.], p. 476; Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. III, col. 194-199.

fils de Napoleone Orsini que nous recherchons. Mais en somme la question se pose ainsi : Dans la première moitié du XVe siècle, on admettait également en France et en Italie, comme un fait certain, qu'il y avait eu sur le siège de Metz, trois ou quatre générations auparavant, un évêque sorti de la maison des Orsini. Pour arguer de faux le double témoignage qui est donné à cet égard, à une date aussi ancienne, par des personnages tels qu'un cardinal et un archevêque de Reims, il faudrait au moins un commencement de preuve ; il faudrait pouvoir affirmer qu'il n'y a pas place pour cet évêque dans la liste des prélats ayant occupé le siège de Metz. Or, tant qu'on n'aura pas déterminé l'identité du protonotaire apostolique Laurentius, cette affirmation restera impossible. En un mot, nous n'avons, il faut le reconnaître, dans l'état actuel des choses, aucun document qui confirme la croyance en vigueur au XVe siècle. Mais il n'en existe pas non plus qui puisse servir à la battre en brèche d'une façon sérieuse.

Voilà donc où nous conduit l'examen critique de ce que l'on peut appeler les pièces du procès de noblesse de la famille Jouvenel des Ursins.

D'une part, en faveur du rattachement de cette famille à l'illustre maison des Orsini, nous avons une tradition précise que nous constatons maintenant, grâce aux armoiries des sceaux, avoir existé dès le XIVe siècle, avant l'époque où la fortune des Jouvenel a véritablement commencé. Cette tradition a pour elle, au XVe siècle, le consentement universel, aussi bien en Italie qu'en France. Les plus directement intéressés à dénoncer une usurpation de nom, les Orsini eux-mêmes, n'élèvent aucune objection contre elle. Deux cardinaux de la famille la couvrent successivement de leur autorité ; le cardinal Giordano en consentant à sacrer de sa propre main, dans le palais Orsini à Rome, l'auteur de l'*Histoire de Charles VI,* après son élévation à l'épiscopat ; le cardinal Latino, en délivrant, en 1445, l'attestation dont il a été plusieurs fois question. Quelque quarante ans plus tard, en 1483, un arrière-petit-fils du prévôt des marchands, Eustache Juvenel des Ursins, vidame de Reims et conseiller du roi Louis XI, meurt à Rome. On lui élève un

tombeau dans l'église de Saint-Pierre-aux-Liens, et, sur la dalle qui recouvre ce monument funéraire, on grave, sans soulever la moindre réclamation dans la ville Éternelle, les armoiries des Orsini, en insistant, dans l'épitaphe, sur la noblesse et l'antiquité de la race du défunt[1]. Au siècle suivant, les Orsini d'Italie continuent à considérer comme leurs parents les Jouvenel des Ursins. Un historien attitré de la maison, Sansovino, consacrant un ouvrage, imprimé à Venise en 1565, aux hommes illustres de la *Casa Orsini*, fait figurer en bon rang, parmi eux, notre prévôt des marchands de Paris sous Charles VI, qu'il appelle Gian Giovenale[2].

Si ensuite nous discutons chacun des détails de cette tradition, nous ne la trouvons nulle part en défaut. Pas un des points principaux qui ne soit par lui-même admissible; jamais de ces impossibilités absolues et choquantes que l'on rencontre en général dans les généalogies fabriquées après coup, et qui trahissent la fraude.

D'autre part, que rencontrons-nous pour combattre le système généalogique admis de si ancienne date? Des dénégations à priori, sans aucune preuve à l'appui, auxquelles on ne s'avise de songer seulement qu'à la fin du XVIIe siècle. A-t-on découvert quelques documents nouveaux? a-t-on signalé quelque texte encore inconnu à opposer aux autres? Nullement; on a seulement imaginé des explications plus ou moins ingénieuses; on a forgé des hypothèses capables de donner aux mots « des Ursins » une autre origine que celle indiquée par la tradition. Or, ces explications et ces hypothèses, on sait maintenant ce qu'elles valent. La présence constatée des armes des Orsini sur le sceau de Jean Jouvenel, dès 1383, les réduit à néant.

Je ne prétends pas aller plus loin ici. Il me suffit d'avoir posé

1. Cette épitaphe débute ainsi : « Eustachius Juvenalis Ursinus, Parisiensis, *nobili a vetusto genere ortus*, Remensis ecclesie vice dominus, Ludovici christianissimi Francorum regis consiliarius hic jacet. » Le dessin de la dalle entière, dont le milieu est occupé par la figure du défunt, est gravé dans l'ouvrage de Litta, *Famiglie celebri d'Italia*, généalogie des *Orsini di Roma*.

2. *Degli huomini illustri della Casa Orsina*, p. 79.

les premiers jalons. Assurément, l'enquête sur l'origine de la famille Jouvenel n'est pas terminée; mais il est permis d'espérer qu'elle pourra l'être un jour avec de nouvelles recherches. Les documents existant en Italie nous livreront peut-être le secret de l'identité du mystérieux Laurentius, évêque de Metz, en nous montrant effectivement en lui un Orsini. D'autre part, comme a bien voulu nous le faire remarquer M. Siméon Luce, il est possible qu'il y ait à recueillir dans le dépôt si riche des archives de Troyes des renseignements précieux sur Pierre Jouvenel et sur sa famille. On peut objecter, à l'encontre de la généalogie que nous avons dressée, que, pour les ascendants immédiats de Pierre Jouvenel, notamment pour son père Mathieu, nous n'avons jusqu'ici d'autres indications que celles qui sont fournies par les récits de Jean Juvénal des Ursins ou par des pièces ayant passé par ses mains, et par là même sujettes à la rigueur à suspicion. Combien la tradition prendrait de force si l'existence de Mathieu Jouvenel venait à se trouver attestée également par des documents tout à fait indépendants et d'une origine non discutable! Sans même viser aussi loin, il suffirait jusqu'à un certain point de découvrir un exemplaire du sceau que possédait certainement Pierre Jouvenel[1]. Si ce sceau, ainsi que cela est probable, porte déjà comme celui de Jean Jouvenel des armoiries semblables au blason des Orsini, l'ancienneté des prétentions nobiliaires de la famille sera reculée d'autant; et, plus ces prétentions remonteront haut, plus elles prendront de consistance.

En attendant, le but particulier que nous nous proposions est atteint. La question est tranchée en ce qui concerne l'auteur de l'*Histoire de Charles VI*. Il ne reste rien des accusations de vanité et d'usurpation portées contre lui. Le chroniqueur et ses frères ont été d'absolue bonne foi quand ils ont répété et invoqué une tradition que leur avait léguée leur père. C'est égale-

1. L'apposition de ce sceau est formellement annoncée dans l'acte de Pierre Jouvenel, conservé à la Bibliothèque nationale, dans la collection Clairambault, reg. 61, p. 4731, n° 147 : « Donné *soubz mon seel*, le II° jour de septembre, l'an mil CCC et soixante. » Par malheur, le sceau est aujourd'hui totalement détruit.

ment en toute sûreté de conscience qu'ils ont pu se croire en droit d'allonger leur nom, dans le courant du XVe siècle, pour mieux se rapprocher de l'illustre maison romaine qui les reconnaissait comme issus du même sang. Quant au surnom de « des Ursins » accolé par eux au nom de Jouvenel, il est inutile d'aller chercher ailleurs son explication, comme on l'a fait si malencontreusement. A quelque époque que ce soit, ce surnom n'a jamais été autre chose que la traduction en français de la forme italienne « degli Orsini. »

Paul DURRIEU.

UNE

RECHERCHE GÉNÉRALE DES FEUX[1]

A LA FIN DU XVe SIÈCLE.

Les contribuables sont toujours portés à se plaindre; mais ils l'ont rarement fait avec une telle unanimité qu'à la fin du règne de Louis XI. Les revenus domaniaux sont gaspillés en dons et en rentes[2]; prodigue et imprévoyant, le prince est pris sur le tard d'un accès de piété ruineux : les églises de Bretagne, du Cotentin, du Jura, du Dauphiné sont largement dotées pour implorer la Providence en faveur du moribond. La gabelle est également réduite à rien : un valet de chambre, Jean Moreau, reçoit, en récompense de ses soins, le droit de fournir les greniers à sel du royaume (sauf le Languedoc). Les aides sont dans le marasme : la guerre perpétuelle restreint la consommation intérieure; la manie protectionniste du roi entrave le commerce. Et, cependant, il faut des sommes énormes pour « jouer au soldat » : le nombre des compagnies d'ordonnance a doublé; le champ d'exercices du Pont-de-l'Arche coûte fort cher. Où trouver l'argent? — Louis XI a toujours eu l'esprit simpliste en matière financière, et recherché de préférence les expédients prompts : or, l'impôt le plus aisé à percevoir,

1. Cf. sur les *feux* une excellente dissertation de M. A. Molinier dans l'*Histoire du Languedoc* (IX, 739). — Il y a contradiction entre le Nord et le Midi : ici, le feu est une unité de compoids, unité fiscale et fictive, et ne peut fournir aucune donnée pour la population; là, le feu est une unité réelle et désigne bien une famille imposable.

2. On trouvera un excellent tableau de l'administration financière du XVe siècle dans la préface (v à XXIV) des *Documents relatifs à l'administration financière en France de Charles VII à François Ier* (1443-1523), publiés par G. Jacqueton. Paris, Picard, 1891.

c'est la *taille;* il est plus facile de faire rendre gorge à un paysan que de contrôler la quantité obligatoire de nourriture ou de boisson qu'il absorbe. Dès son avènement, Louis XI a essayé de convertir les aides en taille par voie d'*abonnement*. Il n'y a pas réussi[1]; mais il s'est rattrapé en haussant chaque année la cote foncière, qui, de 1,200,000 livres, monte lentement à 3,800,000.

En 1480, le Languedoc réclame une révision de cadastre : ce pays, le plus fertile et le mieux cultivé du royaume, est particulièrement rançonné; au plus fort de la guerre de Cent ans, il a supporté des charges écrasantes; le douaire des reines lui incombe pour les trois quarts. Mais les délégués diocésains ne s'entendirent point, et les commissaires royaux en profitèrent pour rester cois.

Louis XI disparaît, et la France tombe en quenouille : le premier mot du nouveau régime fut une promesse de dégrèvement. Après quinze jours de calculs, il fut arrêté à 500,000 livres environ. Bientôt le Conseil de régence décide de consulter le pays pour donner un semblant de satisfaction aux mécontents de tous ordres : Louis XI a laissé bien des ruines et froissé bien des amours-propres.

Les trois États se réunissent à Tours, et la question financière joue aussitôt le premier rôle : « Le pauvre peuple, déclare Jean de Rély, qui meurt de faim et de males ayses en l'amertume de son ame crie à Dieu vengence. » Et Masselin démolit pièce à pièce le laborieux édifice des économistes officiels : 1° les recettes sont sciemment diminuées; 2° les dépenses sont exagérées : trop de gardes du corps; trop de fonctionnaires; trop de gens d'armes; trop de garnisons; trop de pensionnaires.

Les remèdes à ce mal? les cerveaux travaillent, et bien des projets se croisent. L'un propose de supprimer la gabelle ou de la convertir en équivalent, et il trace un horrible tableau des cinq cents victimes de l'Anjou et du Maine, faux-sauniers ou consommateurs rebelles, en flétrissant l'arbitraire du défunt prince

1. En Normandie (4 janvier-26 novembre 1462); en Languedoc (13 juin-10 décembre 1463). La tentative n'aboutit qu'en Auvergne.

qui dilapidait son revenu. Un autre revendique pour chaque province le droit de nommer élus et receveurs. Quelques-uns, plus radicaux, en requièrent la suppression. Tout n'irait-il pas aussi pour le mieux si chaque circonscription affermait annuellement en bloc domaine, aides et gabelle? le produit monterait, comme par miracle, de 755,000 à 1,900,000 livres. Le Languedoc et la Normandie font bien des jaloux, qui réclament le même traitement... Cette agitation est stérile : pendant que les députés pérorent dans leurs sections sans s'accorder, les gens du roi donnent le bilan de la carte à payer, et, quand on leur demande une fiche de consolation, ils répondent, comme l'évêque de Coutances, qu'il est impossible de parler de réforme pour le présent, *à cause du prompt recouvrement de deniers nécessaire;* mais que, plus tard, si le Conseil royal y consent...

L'octroi exigé est de 1,500,000 livres : les députés qui se sont disputés sur le taux se disputent encore sur la durée. Les pays d'États sont mis en minorité : le Languedoc menace de convoquer immédiatement ses trois ordres; la Normandie aime mieux renoncer à ses consultations annuelles; la Bourgogne refuse de contribuer.

L'ordonnance royale confond ce que les États distinguaient avec tant de soin : 1° le taux de l'époque de Charles VII, 1,200,000 livres; 2° un supplément adventice de 300,000 livres pour les frais du sacre et du testament de Louis XI (9 mars).

Trois jours plus tard, les Etats se plaignent d'avoir été mis dans l'impossibilité de contrôler la quote-part attribuée à chaque élection.

Les États de Tours n'ont-ils donc rien produit? Si fait, et une chose fort importante : désormais, le total de la taille est notifié aux divers pays, et il est *motivé*. Là où Louis XI disait d'un ton cavalier : « Une certaine grant somme de deniers » et « pour certaines causes » ou « pour certains grans frais, » Charles VIII et ses successeurs exposeront le chiffre de leurs prétentions et l'expliqueront. Cette *publicité* obligatoire est un grand succès, plus théorique, il est vrai, que pratique; car Charles VIII, en 1496, François Ier, en 1522, trouveront bien le moyen de lever deux annuités pour une.

On est fort étonné de ne pas voir adopter dans les débats de Tours la grande idée de *la recherche générale des feux*, seul adoucissement aux abus de la taille. Le Languedoc réclame bien, dans ses doléances du 23 mars, que « la différence et question qui est entre les habitans, à cause de la *recherche*, soit décidée et vuidée par expédient ou autrement. » La Normandie marchande bien aussi et proteste contre les 363,910 livres dont on la charge; après avoir offert 250,000, puis 300,000, elle finit par obtenir un misérable rabais de 13,000. Les Cauchois accusent la Basse-Normandie de vouloir maintenir le statu quo et parlent d'une *enquête*. — Mais *chacun parle pour soi*, et il n'est pas question d'une *mesure générale*. — Il est à croire que les compétitions infinies des délégués ont paralysé l'effort commun : car l'idée a dû hanter plus d'une tête.

Tout rentre dans l'ordre : la couronne ne tient pas ses engagements et, dès 1485, impose une *crue* de taille. L'année suivante, l'infanterie est rétablie : quatre-vingts feux se réunissent pour équiper un franc-archer. L'Agenais et l'Armagnac refusent de déclarer leur nombre de feux; le Limousin exagère sa détresse. La guerre de Flandre, la guerre de Bretagne, les menaces de l'Espagne et de l'Angleterre sont autant de prétextes pour aggraver l'impôt.

C'est alors que les Normands reprennent une idée jetée dans le feu de la discussion : en octobre 1489, ils exposent aux représentants du roi qu'ils payent le quart de la taille générale, au lieu de payer le cinquième, ce qui ne serait que justice, à considérer la superficie et la pauvreté de leur territoire, et ils requièrent, en conséquence, une *révision de tarif*.

A en croire ces « quérimonies » intéressées, ils payent 10 livres par tête, au lieu que leurs voisins ne sont taxés qu'à 3 ou 4 livres; aussi émigre-t-on lentement vers les régions favorisées de la Seine et de la Loire. — Leurs porte-parole ont attendu la réponse du roi à Amboise et à Moulins; mais les généraux des finances sont dispersés aux quatre coins du royaume, et il faut patienter. — Le Conseil finit par prendre une grande détermination : « Resserche et informacions seroient faictes tant audit pays de Normandie que ès autres de nostre royaume. » Mais on ne semble pas se faire illusion sur le résultat de l'enquête :

« Pour ce que lesdites resserche et informacions pourroient prandre long traict et par avanture ne seroient pas de longtemps faictes ne rapportées, » l'on garantit aux plaignants par provision qu'ils ne payeront plus que le cinquième de la taille générale (24 mai 1490).

La nouvelle se répand assez vite, car, dès le 30 août[1], J. Fouequart, procureur de Reims, avertit Châlons que la Normandie a requis une modération de taille pour 1491 : Vitry, Saint-Dizier, Vassy, Joinville et Sainte-Menehould doivent se consulter pour peindre en couleurs bien sombres la misère du pays et s'opposer à cette entreprise.

Le Languedoc entre aussi en lice, et les États réunis à Annonay, au mois de novembre, envoient une députation qui trouve le roi à Moulins; il demande de désigner les seize personnes les plus capables de la province.

La protestation augmente; Troyes veut s'informer (6 déc.) : « On a esté adverti que aucuns quièrent ès impostz des tailles en la charge de la généralité de Languedoc et celle de Normandie estre deschargez et la généralité de deçà la rivière de Loire estre chargée, qui pourroit estre cause de charger le pays de Champaigne et, à ce moyen, de casser et adnuller la franchise et exempcion de tailles octroyée aux habitans dudit Troyes. A esté sur ce délibéré que par Mr l'esleu Jehan Hennequin et Odinet Gossement sera escript à Mr le général Gaillard... et à luy, et à Mr le général Bidant et Mre Jehan Robineau et Me Jehan de la Primaudaye sera baillé du linge jusques a deux cens francs ou environ. » Le 27 janvier, Odinet revient de Paris, où il a interrogé le général Gaillard « pour l'entreprinsse faicte ou fait des tailles par ceulx des pays de Normandie et Languedoc ou préjudice des provinces de par deçà et mesmement du pays de Champaigne. » Et à l'unanimité on prend la résolution habituelle : « Seront faiz articles faisans mencion des grans charges, foules et povretez de ceste éleccion pour les remonstrer aux généraux des finances[2]. »

L'affaire suit son cours : le 26 juin 1491, le duc de Bourbon,

1. Châlons, BB4, fol. 119.
2. Troyes, A9, fol. 81-82.

gouverneur de Languedoc, reçoit commission de choisir huit notables personnages pour la recherche[1]. — Quinze jours plus tard, les bonnes villes d'outre-Seine sont priées d'envoyer leurs députés à Paris pour en faire autant, et, à ce sujet, le général Gaillard s'efforce de rassurer ses administrés : « Piéça le pays de Normandie a fait envers le roy de grans requestes et dolléances, disans que égallité n'est pas gardée touchant les tailles et qu'ilz portent trop plus grandes et excessives sommes que ne font ceulx des généralitez de Languedoïl, Languedoc et oultre-Seine. Derechief ilz sont retournez devers ledit s^r (roy) faire plusieurs grans plainctes. Lesdits de Normandie ont promesse d'avoir rabaiz du cinquième denier de leur taux acoustumé, lequel rabaiz ilz entendent faire mettre, asseoir et imposer sur la généralité ou generalitez qu'ilz disent non estre chargiez comme leurdite généralité de Normandie. » Il faut donc « remonstrer les nécessitez excessives et povretez desdits pays et généralité quy sont très plus grandes, comme en ma conscience je croy, que ne sont celles desdits pays de Normandie, Languedoïl et Languedoc » (Tours, 14 juillet)[2].

L'assemblée des bonnes villes d'outre-Seine a lieu à Paris, le 8 août. Reims a composé un intéressant mémoire[3]; Châlons prétend que « lesdits de Normandie, puis la conqueste d'icellui pays par le roy Charles, n'ont point esté pillez, robbez ne boutez aucuns feux par les ennemis du roy nostre sire, mais ont fait paisiblement leurs marchez et demourez seurement en leurs maisons, et, se gens d'armes ont esté logiez ou pays de Normandie, se n'y ont riens perdu, mais beaucop gaigné : car lesdits gens d'armes ont tenu bonne police en ensuivant les ordonnances royaulx sur le fait desdits logiz[4]. »

Les trois autres généralités tiennent leurs assises particulières, et bientôt trente-deux notables besognent à la recherche.

1. Bibl. nat., Clairambault 957, 152-153.

2. Châlons, BB 4, fol. 132-133; Compiègne, BB 12, fol. 5; Reims, BB 2, fol. 176.

3. Publié par H. Jadart, dans *la Population de Reims et de son arrondissement* (Reims, 1882. In-8°), p. 77 à 83.

4. Châlons, CC, cahier de 27 feuillets.

Le président Ménard, dans son excellente histoire de Nîmes[1], nous a conservé leurs noms : 1° *Languedoc :* P. Boyer, J. de Gach, G. Gautier, Ét. Sizelli, Crist. du Serre, P. Senier, J. de Lordre, Pons de Thèze; 2° *Languedoïl :* Nic. Roezault, G. Barton, P. du Breuil, P. Burdelot, Alb. de Sellon, J. Chierdebeuf, J. de la Loère, J. Provet; 3° *outre-Seine :* J. du Drac, Michel Grenet, P. du Creil, Hugues Alvequin, J. Gomer, J. Bouilliand, J. Picou, J. Pelloux; 4° *Normandie :* Jacques Gaultier, Nic. Grenier, Ét. Tuvache, Nic. François, J. Charbonel, Jacques de Croismare, J. de Sens, Mathieu Aubert.

Ils se réunissent à Angers à la Saint-Michel, puis à Tours; mais les affaires de Bretagne entravent la marche : « Tempore guerre Britanie et pacis inde firmate atque felicissimi matrimonii contracti et solempniter inter dominum nostrum regem et dominam Annam de Britannia. »

Les élections ne restent pas inactives cependant. A Rouen, on rappelle qu' « on doit parler que le pays a esté mis au ve denier durant que la resserche se fera » (19 sept.)[2]. Reims convoque à plus d'une reprise les villes de son ressort ou leur envoie des instructions[3]. Les États de Normandie, réunis le 3 octobre, se plaignent de l'inobservation des promesses royales : « M^r^ l'advocad Robert le Lièvre dit que le roy veult avoir par sa commission deux millions III^c^ m. l., dit que le roy en baille justement le quart aux subgectz de Normandie, nonobstant la provision donnée par le roy sur l'inéqualité, et toutesvoyes Normandie ne doit payer que le quint. » M. de Longpaon remarque qu' « il est escheu au roy Ponthieu, Picardie, Arthois, Bourgongne, Brye, Gastinoys, France Conté et Champaigne. »

Les choses n'avancent pas à Angers : « Ceulx de Languedoc voulloient à faire la resserche que on s'enquist combien chacune personne avoit vaillant; *ce fu regesté.* Depuis, il fu chargé aux généraulx bailler les limitez et grandeurs de leurs

1. T. III, *Preuves*, 8.
2. Rouen, A 9, fol. 4.
3. Reims, BB 8, fol. 178 r°, 179 r°, 180 r°, 190 v° (28 août, 5 septembre, 17 octobre 1491, 24 février 1492).

généralitez. Chacun général baillera, et a esté appoincté qu'ilz bailleront quatre èschielles de noms demourans èsditez généralitez. De chacune généralité sera baillé ung sommère en chacune ville et sera celuy baillé au roy. Les autres généralitez on demandé dedans quel temps et quand il se fera et en fourme de plaidoyer. *Les autres généralitez* [Languedoïl et outre-Seine] *ont requis que chacun demoure ainsi qu'il a payé ou temps passé.* Les villes franches ne doivent point estre mises ès ressserches; ceulx de Languedoc veullent que, ès villes franches, soient appoinctez les gens demourans dedans [et] appréciacion estre faicte des meubles, héritaiges et de tout leur vaillant. » Ce récit d'un Normand est confirmé par le Nîmois de Ménard[1].

L'entente est impossible entre la Normandie, pays de *taille personnelle*, et le Languedoc, pays de *taille réelle.* De plus, « en Languedoc, n'y a nulles villes franches et n'est pas de merveilles se requièrent que les villes soient resserchées. »

Chacun se plaint de trop payer : le receveur général de Languedoïl est appointé de 20,000 livres « pour ayder en son estat, qui est plus chargé au solt la livre que les autres » (14 octobre)[2].

Le 11 décembre, le roi ordonne à chaque bailliage de Normandie de choisir trois délégués (un de chaque ordre) pour être à Rouen le 15 janvier suivant « et oyr nostre ordonnance touchant lesdits articles[3]. » Le 22, il taxe 14,350 livres aux commissaires qui besogneront en Languedoc.

Le travail d'ensemble doit en effet commencer le 1er mars, simultanément à Mende, à Paris, à Avranches et au Mans, pour durer une année. Le programme est tracé dans les lettres royales du 16 décembre 1491[4] : 1° les généraux bailleront par écrit les limites et la contenance de leurs ressorts; 2° les officiers de la justice ordinaire et extraordinaire devront

1. « Lingue Occitanenses dicebant quod ville france et libere dictarum trium generalitatum in hujusmodi resserchia, ac etiam gentes ecclesiastice, nobiles ruralia possidentes et alii privilegiati debebant comprehendi et universalem blocum sive universitatem augere, sicuti comprehenduntur in patria lingue, *quod alii detestabile repputabant.* »

2. Bibl. nat., fonds français 26102, 717.

3. Arch. nat., KK 648, fol. 42.

4. Cf. Ménard, p. 8-9.

fournir tous les papiers indispensables, « assietes, roolles, papiers, aydes, chartres et autres letres » depuis l'année 1475; 3° le procureur de la généralité fera aux commissaires les remontrances voulues, produira des témoins « et telles escriptures, letres et enseignemens » qu'il lui plaira; 4° les imposés seront divisés en catégories d'après leur situation de fortune; 5° le mémoire des commissaires sera signé de leurs seings manuels et scellé, pour n'être communiqué à personne; 6° on fera cahier à part des villes franches, exempts et nouveaux anoblis.

Chaque groupe de huit commissaires en comprend deux de chaque généralité, pour assurer le succès de la besogne.

Le mauvais vouloir des uns et la lenteur des autres sont des obstacles insurmontables. Le 2 avril, les Rouennais constatent que « ceulx de la généralité d'outre Seine ne s'est (*sic*) voulu comparoir à besongner à la resserche en Languedoc. » Le 7 mars, les élus de Bourges sont rappelés à l'ordre par le roi. Les gens d'Uzès perdent un temps précieux en allées et venues : ils s'enquièrent de la fabrication des rôles et consultent les archives de Montpellier; les commissaires interrogent une quarantaine de témoins et dressent une liste des châteaux du diocèse[1].

Malgré les lettres de mai 1490, la Normandie est toujours surimposée; « nonobstant l'accord fait de l'inéqualité du vme, maintenant on remect au quart et fait bien ce à noter, car, aux derreniers Estats, Normandie n'avoit esté assis que à xIIII ou xv^m l. près du quint » (17 mars).

La recherche est condamnée à ne pas réussir : « Les articles (du 14 décembre) sont en grant difficulté et sont propres pour aucunes des généralités, et pour les autres non... Ceulx de Languedoil ont trouvé, en faisant la resserche, plus de roulles faulx, et mesmes ceulx d'Oultreseine... La plus grant [part] en leurs généralitez ne porte que xx ou xxv solz, et ilz portent grandes sommes par deça (en Normandie). Ceulx des autres généralitez veullent, quant il y a enffans mariez, qu'ilz soient contez... Les deux advocadz de Berry sont allez forger les deux seigneurs de

1. Arch. du Gard, C 1206.

court et veullent rompture en la resserche... *Il y a bien six mois que la resserche est commancée et n'y a que une ellection faicte* (9 juillet)... La resserche est une chose inmortelle, car ceulx des autres généralitez rompent et empeschent l'effort d'icelle » (1er décembre).

Aux environs de Noël, le roi semble perdre patience et mande un commissaire de chaque généralité avec le greffier. A Savigny, les délégués de Normandie lui demandent de réaliser la promesse de 1490; il les renvoie après l'examen que le conseil va faire des écritures. Les quatre généraux, quatre évêques et quatre maîtres des requêtes (Guy Aurillot, Guillaume de Sandouville, Charles des Potots et Laurent Thibault) y travaillent six semaines; mais « les commissaires ordonnez par le roy ne ont pas voullu conclure dans la reveue des escriptures sans estre aseurez du pays et [as]signez, ce que avoit esté fait, et leur avoit esté offert IIII l. par jour, mais ne estoient pas contens[1]. »

Il paraît que « Languedouyl [paye] XIX s., Oultreseine XXVII s., Normandie LX s. VIII d., en Languedoc LXVII s., et est joint la creue de IIIIxx et XI. En Languedoc, la taille est assise au pié dessusdit, et chacun paie ès paroisses où il a héritaige et est plus grande, car il y couchent l'équivalent. »

Denis de Bidant, général de Languedoïl, est contraire à la Normandie, ainsi que le président Ganay; elle a pour défenseurs le duc d'Orléans, l'amiral, Messieurs de Saint-Malo et de Rouen.

« Le conseil dit et remonstra au roy que *la descharge ne devoit porter sur les généralitez de Oultreseine et Languedoyl*... Au boys Malesherbes le roy remist la conclusion ou moys de novembre [1493]. »

Aux États d'octobre, le roi a demandé 572,333 livres 10 sols, « qui est semblable somme que l'année passée; mais n'y a point de somme, ainsi qu'il est acoustumé, pour savoir se Normandie porte le quart. »

« Et, depuis, fut dit que iceulx de Languedoc seroient des-

1. Rouen, A9, fol. 86 v°-88 r° (16 juillet 1493).

chargez de xx^m livres, et Normandie de xxx^m l. » (février 1494)[1].

Telle fut la conclusion prévue de ce gigantesque effort, qui rappelle la « montagne en travail » du fabuliste. Les diverses parties du royaume avaient des régimes trop dissemblables et n'étaient point mûres pour l'unité; Louis XI avait eu l'idée de l'unité des poids et mesures : il avait échoué devant l'esprit particulariste et l'égoïsme de clocher; Louis XII ne pourra même pas établir cette unité en Languedoc et sera contrecarré par la rivalité de Montpellier et de Toulouse. Chaque province a sa coutume : pourraient-elles avoir toutes une même règle foncière ?

Quoi qu'il en soit, cette tentative méritait d'être rappelée, et il est regrettable que les souvenirs n'en soient pas plus précis.

Alfred SPONT.

(Fontenailles, 24 mai 1490.)

Charles, par la grace de Dieu roy de France, à noz amez et féaulx les générauls conseilliers par nous ordonnez sur le fait et gouvernement de noz finances et aux commissaires qui seront cy après par nous ordonnez à l'assemblée des Estas de nostre pays et duché de Normandie pour le fait de noz tailles et octroiz, salut et dilection.

L'umble supplicacion de noz chers et bien amez les gens des trois Estas de nostred. pays et duché de Normandie avons receue, contenant que, par cy devant, plusieurs quérimonies et complaintes ont esté par eux faictes aux commissaires qui, tant par feu nostre très cher s^r et père (que Dieu absoille) que par nous, ont esté envoyez aud. pays pour tenir les convencions desd. Estas d'icelluy, et mesmes en la derrenière convencion d'iceulx Estaz qui fut tenue à Rouen au mois d'octobre derrenier passé.

Disans que jaçoit que led. pays et duché de Normandie ne soit pas *la septiesme ou huitiesme partie de nostre royaume* et que, par ce, en gardant équalité, il ne deust porter, selon raison et équité, que sa porcion des charges et finances qui sont par nous mises sus pour la tuicion et deffense d'icelluy et autres noz affaires, qui ont esté et sont si graves que chacun scet. Et néantmoins ilz ont, par

1. Rouen, A 9, fol. 94 et suiv.

cy devant et dès longtemps a, nonobstant leursd. quérimonies et complainctes, esté imposez à *la quarte partie desd. charges et finances.* Et tellement que, comme ilz disoient, tout led. pays et les habitans d'icelluy estoient venuz et venoient à extrême indigence et nécessité, et estoit advenu que, pour la povreté qui estoit aud. pays et les griefves et dures contraintes que aucuns de noz receveurs ont fait par cy devant et puis peu de temps en ça sur aucuns de nos subgetz, ilz se sont désespérez et mal mis, et autres cas piteux qui pour ce sont advenuz.

Avec ce, disoient que, pour les griefves charges qui estoient aud. pays au regard des autres pays voisins, il s'estoit party et alé hors d'icelluy pays, puis ung an en ça, très grant nombre de mesnagiers qui pour ce s'en estoient alez demeurer et vont encores chacun jour ès pays circonvoisins prochains, comme ès élections de *Paris, Beauvoisis, Chartres, Mente,* le *Mayne* et ès pays du *Val de Galye, Brie* et autres qui souloient estre inhabitez et non labourez, et de présent sont peuplez, bien labourez et en bonne et grande valeur, lesquelz mesnagiers et autres qui, au précédent de cested. année, se sont partiz dud. pays, portoient grande somme de tailles. Et, combien qu'ilz se soient ainsi partiz, comme dit est, et alez demourer et habiter aux lieux dessusd., si ne a led. pays, pour leur absence ou partement, esté aucunement soulagé, ni les pays où ilz sont alez habiter chargez ne haulsez au moyen d'eulx. Ains sont les charges et sommes que les dessusd. payoient demourées aud. pays.

Dont il est advenu et advient que, quant l'on veult besongner pour le fait des gens de pied que avons fait mettre sus aud. pays, *de quatre vings feux ung homme de pied,* l'on trouve que le nombre est très fort diminué pour l'absence et partement du peuple dud. pays.

Et, avec ce, sont et ont esté en telle inéqualité que, *là où ung homme paye en Normandie dix livres, ung de pareille ou plus grande puissance et faculté ès pays circonvoisins,* prochains et contiguz dud. pays, aucune foiz tous d'une paroisse et où il n'y a entre eulx de distance que ung chemin ou ung petit ruisseau, *ne paye que LX s. ou IIII l.,* et ainsi des autres sommes à l'équipollent. Qui est bien montrer lad. inéqualité, et laquelle chose est cause que les habitans se partoient ainsi et absentoient dud. pays. Pourquoy pourroit advenir rompture de noz finances aud. pays et autres plusieurs et graves inconvéniens.

A ceste cause et que après que en lad. derrenière convencion

ilz eurent faictes lesd. remonstrances aux commissaires par nous envoyez à tenir icelle convencion, voyans que en ce ne leur estoit donné aucune provision ne soulaigement, doubtans que ce ne feust pas venu à nostre cognoissance, délibérèrent lesd. déléguez des Estas d'iceluy pays envoyer par devers nous pour nous remonstrer ces choses et requérir que, sur ce, leur voulzissions donner provision. Ce que ilz ont fait par plusieurs foiz, c'est assavoir nous estans à *Amboise* et à *Molins en Bourbonnois*. Èsquels deux voyaiges ne peusmes leur donner lad. provision, *obstant l'absence de vous, gens de noz finances,* mais leur ordonnasmes eulx retirer et trouver devers nous à nostre retour en nostre pays de Touraine ou ailleurs où serions. Et par ce s'en sont naguères venuz et retrouvez devers nous en nostre ville de *Tours,* où les avons derechief oyz bien au long sur les choses dessusd.

Et, eulx oyz, et considéré ce que fait à considérer, avons ordonné que, pour savoir et enquérir la vérité de lad. inéqualité, *resserche et informacions seroient faictes, tant aud. pays de Normandie que ès autres de nostre royaume,* et que aucuns graves et notables personnages seroient commis pour ce faire et rapporter devers nous les informacions et tout ce que fait et trouvé en auroient, afin de pourveoir sur ce à nosd. subgetz en toute équité, raison et justice, et le tout mettre en telle équalité qu'il appartiendra.

Mais toutesvoyes, pour ce que lesd. resserche et informacions pourroient prendre long traict et par avanture ne seroient de longtemps faictes ne rapportées, et cependant led. pays et peuple de Normandie, qui, aux causes dessusd., a eu et a beaucoup à souffrir et est grandement diminué et appouvry, demoureroit tousjours foulé et chargé sans avoir aucun soulaigement ou provision, à quoy il ne pourroit bonnement fournir que ce ne feust à la grant diminucion et détriment de nosd. subgetz et de toute la chose publicque dud. pays en général et particulier, lesd. déléguez nous ont, en oultre, très humblement supplié et requis que, en ayant regard ausd. charges, que led. pays ne contient à beaucoup près lad. quarte partie de nostred. royaume et pour éviter à la perdicion et désemparement du peuple, luy donner bonne espérance; et, afin que autre inconvénient n'en adviengne, nostre plaisir soit cependant, par forme de provision, et au cas que lesd. resserche et informacions ne seroient faictes et rapportées dedans temps compettant, au moins *dedens le premier jour d'octobre qu'on dira mil IIII^{c} IIII^{xx} et unze,* qui est ung an et dix mois ou environ, et leur faire pour le temps après ensuivant en attendant icelle resserche,

quelque *modéracion et rabaiz,* et les réduire à aucune moindre et plus ample quotte part et porcion de nosd. deniers, tailles et impostz, comme à lad. *cinquiesme partie* d'iceulx ou autre que led. quart, telle qu'il nous plaira, et, sur ce, leur impartir noz grace et provision convenables.

Pourquoy nous, les choses dessusd. considérées, mesmement les grans charges et oppressions que nostred. peuple a eu par cy devant à supporter à l'occasion des guerres qui ont esté puis nostre avènement à la Coronne suscitées ou grant préjudice de la chose publicque de noz royaume, pays et seignorie, et lesquelles durent encores ès marches de Bretaigne, le long de grant partie dud. pays de Normandie. Pour quoy obvier nostred. peuple a tousjours mis peine de nous libéralement ayder, subvenir et de tout son povoir fournir à ce qui y a esté nécessaire, et, en ce, a paciemment porté lesd. charges, considérées spécialement les pouvretez, indigences, tribulacions et adversitez à nous affermez par lesd. déléguez, désirans à ce pourveoir et inclinans favorablement à la supplicacion et requeste desd. supplians.

Pour ces causes et autres considéracions à ce nous mouvans, et par l'advis et oppinion des princes et seigneurs de nostre sang et gens de nostre Conseil estans lez nous, ausd. supplians, manans et habitans de nostred. pays de Normandie, avons octroyé et accordé, octroyons et accordons de grace espécial par ces présentes, signées de nostre main, que, pour l'année commençant le premier jour de janvier qu'on dira mil IIII[c] IIII[xx] et unze, *et les autres années ensuyvans que lesd. resserche et informacions ne seroient faictes*, ilz ne payeront, ne porteront, et ne sera en icelluy pays assis ne imposé que la CINQUIESME PARTIE desd. deniers de nosd. tailles et impostz mis sus par tout nostred. royaume, pour la tuicion et deffense d'icelluy et autres noz affaires, et ce par manière [de] provision, jusques à ce que lesd. resserche et informacions soient faictes et parfaictes et que par nous autrement en soit ordonné.

Après lesquelles resserche et informacions ainsi faictes, iceulx habitans dud. pays de Normandie seront tenuz payer prorata desd. tailles et impostz selon qu'il sera trouvé que faire se devra par lesd. resserche et informacions.

Toutesvoyes, nous n'entendons pas que cesd. présentes doyent tourner a aucune conséquence que ne puissions sur ce disposer ainsi que verrons estre à faire selon que le temps et le cas le requerra, se ainsi estoit que lesd. resserche et informacions demourassent imparfaictes.

Si vous mandons et expressément enjoignons et à chacun de vous, si comme à luy appartiendra, que de noz présens octroys, grace, provision et choses dessusd., vous faictes, souffrez et laissez lesd. supplians, habitans de nostred. pays de Normandie, joyr et user plainement sans mettre sus, égaler ne imposer en icelluy pays oultre ne plus grant somme que lad. cinquiesme partie de nosd. tailles et impostz pour lad. année commençant led. premier jour de janvier mil IIII^c IIII^xx et unze, et lesd. autres ensuyvans que lesd. resserche et informacions ne seroient faictes ou jusques à ce que autrement par nous autrement (*sic*) en soit ordonné, comme dit est, [sans] aler ne venir au contraire en quelque autre manière que ce soit.

Car tel est nostre plaisir, nonobstant quelzconques ordonnances, restrinctions, mandemens et deffenses à ce contraires.

Donné à Fontenailles, le xxiiie jour de may, l'an de grace mil IIII^c IIII^xx et dix, et de nostre règne le septiesme.

[Et sur la marge desd. lettres, au bas d'icelles, est escript :]

CHARLES.

Par le roy, Messieurs les ducz d'Alençon et de Bourbon, le conte de Foix, le marquis de Rothelin, les sires de Curton, de Graville, admiral de France, de Myolans, et autres présens,

J. ROBINEAU.

(Arch. de Troyes, BB, 1er carton, 3e liasse.)

CARACTÈRES

DES NOTAIRES AU CHATELET[1].

(1674.)

Jean Le Vasseur l'aîné est un homme de moyenne taille et opiniâtre en ses sentiments.

Pierre Huart est un grand homme bien fait, peu entendu dans les affaires et aimant le plaisir.

François Ogier est de grande taille, s'écoutant parler, quoique avec peu d'expérience dans sa charge.

Pierre Buon est tracassier et avaricieux, d'ailleurs civil et assez entendu dans sa charge.

Charles Dehénault, peu intelligent en sa fonction, et a l'abord fort rude. Il s'en démit en juillet 1676.

Guillaume Lévesque est un petit homme assez habile, emporté et violent.

Nicolas Charles est chicanier et processif; fait le bigot, et peu versé dans la pratique.

Philippe Gallois est de facile accès; le premier de sa compagnie pour l'expérience et la netteté dans les affaires; désintéressé, et travaille avec équité.

Philippe Le Moyne a de l'esprit, mais variable; a fait une espèce de fortune, qui s'est éclipsée. Il s'en démit en 1676.

1. Ces « caractères » se trouvent parmi les dossiers d'Étienne Florimond, archiviste du secrétariat de la maison du Roi, de qui j'ai parlé dans l'Introduction du *Mémoire de la généralité de Paris* publié en 1881, p. lxv-lxvj. Elles sont intercalées dans d'autres notes sur la succession ou l'histoire des notaires de Paris, et des rapports ou correspondances de police les concernant : Arch. nat., K 1249, liasse 1, fol. 18-38. Les données chronologiques réunies par Florimond, ainsi que le Répertoire de la Chambre des notaires de Paris (1863), permettent de placer la date de cette espèce d'enquête morale au milieu du second semestre de l'année 1674 : Pierre Buon, le quatrième notaire nommé, donna sa démission au mois de décembre, et Charles Bourdin, l'avant-dernier, avait été pourvu au mois de juillet précédent. Les cinq ou six indications de démissions données entre 1675 et 1678 ont été ajoutées après coup par Florimond. Il y a quelques différences de noms, mais très peu considérables, avec le Répertoire moderne. A. B.

Pierre Parque, homme de bonne façon, paye de sa personne; il a l'intelligence dure, aime les négociations et fait prêter sur gages.

Nicolas Boucher, petit homme de bonne mine, est habile et travaille beaucoup; gai et agréable dans la conversation, et fort désintéressé. Il s'en démit en 1676.

Antoine Huart, de taille grossière; fort peu employé dans sa fonction, étant peu versé dans le notariat. Il est fils de Pierre Huart.

Jean de Saint-Jean est un gros homme peu entendu dans sa charge, et passe sa vie à jouer à la boule au faubourg Saint-Marcel.

Jean François est un petit homme fort mal fait, habile dans son exercice, travaillant cependant peu; persécute ses confrères, etc.

André Bouret est peu entendu dans son exercice et une infinité d'autres choses, mais concussionnaire : sans quoi il n'eût pas fait son fils trésorier et mis à la banque de Lyon une grosse somme.

Charles Du Puis est sourd, a l'esprit bas et rampant, et a laissé mourir son père de misère.

Claude Ménard est entendu dans la pratique mercantière; est d'humeur assez sociable.

Jacques Plastrier est de moyenne taille, déferré d'un œil; peu érudit.

Guillaume Le Bert, petit homme qui sent son chicanier, a l'esprit assez bien tourné et entend passablement bien son fait; cependant sa pratique est stérile et ne lui produit pas beaucoup. Il s'en démit en mars 1677.

Adrian Du Puys est très peu entendu dans sa profession, débauché et peu circonspect dans ses expressions.

Jean de la Balle, homme d'assez bonne mine, peu éclairé dans le notariat, travaille peu; glorieux et présomptueux.

Jean Gabillon entend très peu son métier; a su s'assurer du pain pour le reste de ses jours. Il s'en démit en février 1675.

Pierre Guary est un gros homme de bonne façon; il entend peu son métier; adroit et fin pour le prêt à constitution de rente.

Nicolas Le Franc est entendu pour travailler en ville aux affaires communes; d'un caractère violent.

Rolin Prieur est assez entendu dans son fait, travaille peu et aime le plaisir.

Louis Baudry n'est pas habile en son exercice; audacieux et brutal.

Adam Sadot, peu attaché au travail de son étude et du notariat. Il aime les plaisirs de la vie.

Gu[er]y Guichard, peu attaché à son étude, aime le vin et les plaisirs.

Pierre Gaudin, homme de bonne mine; beaucoup intéressé, et pince ses parties sans crier; travaille conciment (?).

Étienne Thomas est fort expert dans sa profession, civil et point glorieux; mais l'avarice le tourmente.

Guillaume Ferret, de taille fort commune, d'humeur bizarre et audacieuse, méprisant la pratique à moins que ce soit pour quelque fait important; cependant habile homme dans sa profession.

Laurent de Monthenault grasseye beaucoup en parlant; assez intelligent dans le notariat.

Jacques Le Beuf travaille assez passablement; intéressé et avare.

Hugues Le Roy, petit homme, grand parleur; peu d'esprit et d'intelligence; cependant il est beaucoup employé, et sa pratique est fort ample.

Nicolas Simonnet, grossier et de petit génie; sa pratique est cependant ample. Il a amassé beaucoup de bien; ingrat envers ceux qui lui ont fait sa fortune, et fort arrogant.

Denis Le Beuf, assez entendu dans sa profession, et un des plus employés. Il est le notaire des filles pénitentes.

Pierre Gaudion est habile dans le notariat; affable, quoique un peu fier par intervalles.

Gilles Roussel, fort ignorant dans sa profession, et travaille fort peu.

Bernard Mouslier est profond dans les affaires, même jusqu'à leur source; travaille diligemment et se fait bien payer; baise sa servante, et, comme il est avare, ils n'ont qu'un lit pour eux deux.

Pierre Gigault, assez bel homme, fort employé dans les affaires; travaille excessivement; ambitieux, concussionnaire et obstiné dans ses préjugés.

Noël de Beauvais, homme de taille à la financière, glorieux, impertinent, gourmand. Sa naissance est aussi mince que sa science; cependant notaire des bâtiments, et une des plus belles signatures de son temps.

Pierre Muret pénètre beaucoup dans les affaires; formaliste, prolixe dans ses actes, fait mauvaise chère.

George Marion, de petite taille, de façon avantageuse et d'homme de conséquence; peu entendu dans ses fonctions; d'esprit et de génie si petit, qu'il est inutile d'en parler.

Jacques Le Normant est un bon homme, fort peu intelligent. Il lui est difficile de concevoir la pensée des parties : ce qui lui fournit peu de pratiques; cependant assez sociable, et cocu à ce que l'on dit.

Charles Caré (Quarré) est un jeune homme de petite apparence, mais profond en science; entend fort bien sa fonction et dresse des contrats sans omission; civil, affable et recommandable parmi les honnêtes gens.

Germain Mousnier est un petit homme assez bien pris dans sa taille; travaille nettement et intelligiblement; concussionnaire, et un des plus glorieux de sa compagnie.

Claude Le Vasseur, peu entendu dans la pratique; mais, comme fils de notaire, il est pardonnable.

Antoine-Robert Bagland est grand et de bonne mine; habile, la conception prompte; travaille beaucoup, raisonne peu, mais en termes intelligibles. Il se mêle des fermes de campagne et du jardinage; se divertit, et abandonne assez souvent ses affaires pour son plaisir.

Jean Chuppin est un gros et grand homme de figure présomptueuse; entend assez grossièrement le fait de son travail. Il est employé aux grandes affaires; mais les avocats suppléent au défaut de son esprit. Il est avare, etc.

Nicolas de la Motte, homme assez bien taillé; habile et entendu dans son exercice; raisonne assez à fond de la pratique; glorieux et suffisant.

Louis Raymond a un peu d'esprit, traite les affaires avec un mépris qui dégoûte ses pratiques.

Louis Coustellier, habile dans sa charge et fort concis, rangé dans sa famille et dans ses affaires; ayant un esprit plus élevé que la plupart de ses confrères, il abonde en affaires, raison pour laquelle il ne veut pas entrer dans la bourse commune, n'étant pas juste que les ignorants et les paresseux profitent de ses travaux. Fait des charités secrètes, et tient son argent dans ses coffres.

Charles (Christophe) Loyer est un grand homme bien fait, assez habile dans son petit tracas; fait négoce de quantité d'affaires, fait prêter sur gages et à usure; au surplus, vain et glorieux.

Charles Sainfray, assez bien fait dans sa taille; vain et ambitieux; traite les affaires nonchalamment.

Gabriel Raveneau, gros homme de bonne mine; raisonne assez bien; fort employé dans le négoce ordinaire, et particulièrement dans celles (*sic*) des consignations, dont il est le notaire abonné; raisonnable, et juge les choses d'une manière fort équitable.

François Gauthier est un gros homme plongé dans la débauche : ce qui fait que le gain de son étude est fort mince, ne travaillant que très peu.

Adrian Loret, de petite taille, toujours courant et chantant; prend les ordres des autres, et peu capable d'en donner par lui-même; entreprend beaucoup de choses à la légère; présomptueux et ambitieux, ignorant, n'ayant qu'une grossière intelligence des choses communes; avare, peu estimé dans sa compagnie; baise toutes ses servantes. Il a une femme harpie et tracassière.

Thomas Le Semelier est d'une taille assez bien faite; il agit dans les affaires avec une régularité et exactitude bien honnête. Il est circonspect en ses actes. Il a des correspondances lyonnoises qui lui produisent de l'emploi et du travail, parce qu'il sait à peu près son métier.

Jean Bonneau est nommé dans sa communauté *le Courtier universel* ou *le Jean Doucet,* étant fort commode à sa femme, la plus belle et la plus adroite pour coiffer des maris.

Jacques Despriez est un boute-tout-cuire qui va et vient sans conséquence. Il est entendu dans sa profession pour le casuel; aime beaucoup le jeu.

Jacques Buon est un homme assez borné; il ne peut faire aucun acte ni chez lui ni en ville, s'il n'est accompagné d'un clerc fort entendu, auquel il dicte depuis *Par-devant* jusqu'au *Fut présent.*

Claude Ogier est un petit homme qui fait connoître par toutes ses actions être très peu de chose. Il est emporté, violent; travaille très peu, parce qu'il n'a point d'esprit; est chiche et sous la puissance de sa femme; quitte souvent son étude pour se promener au Palais-Royal avec sa clique.

Simon Moufle, de petite taille, mais homme de bon sens et de grand conseil, qui a de la fermeté en ses raisonnements. Il est fort employé, et particulièrement dans les belles affaires; il travaille pour la plus grande partie des ministres de l'État, parce qu'il a l'intelligence bien nette et beaucoup d'humilité, d'honnêteté et de probité.

Nicolas-Armand Valin de Serignan est un homme bien fait et construit avantageusement. Il est habile, et travaille assez correctement et intelligiblement; n'est pas un des plus employés de sa compagnie; un peu glorieux, mais honnête homme.

Jacques Faudoire, surnommé *Trente-six-Côtes,* est peu entendu

dans les affaires, et surtout dans le notariat : aussi sa pratique est-elle stérile; aime les plaisirs et la bonne chère.

Jean-Baptiste Bizet, assez bien fait, fier et audacieux; est suffisamment entendu pour passer des contrats de vente de rentes à la Villette, et non pour autre nature d'affaires.

Pierre Paviot est assez bien pris en sa taille; a l'esprit simple et sans détour dans les affaires; mais, dans les conférences, il est vain et arrogant.

Adrian de Vin est un homme bien pris et fort proportionné; il a l'humeur douce; il n'est pas des plus habiles, mais suffisamment entendu dans sa profession; il travaille beaucoup, et tyrannise ses parties pour ses honoraires.

Noël Le Maistre est un homme de moyenne taille, Normand de race, solliciteur de procès, et le boute-trouble de sa compagnie.

Charles-François Garnier, de basse mine, esprit pesant, peu expert dans sa charge : aussi, fort peu de pratique.

Pierre Ferret est un grand homme assez bien taillé; habile en ses exercices et fort adroit pour les négociations sur gages et nantissements. Il traite de la banque et des négociations de toutes choses. Il aime les plaisirs, et entretient une fille devant le Palais.

Étienne Grégoire est un petit homme; trop concis en sa fonction, inconstant dans ses actions, tantôt architecte, tantôt contrôleur des bâtiments, négociateur de différentes choses, etc.

François Lange est un grand homme bien fait, d'un esprit assez joli; assez employé dans la pratique.

Gervais Manchon est un homme de grosse et courte taille, picoté de vérole; fort inconstant, tantôt agent d'affaires ou grippesols, tantôt commissaire, enfin notaire. Son humeur est assez accordante.

Jean Carnot est un petit homme chauve, dont l'esprit est assez fin. Il est adroit et subtil pour les choses contre les règles, fier et glorieux; sait assez bien sa charge. Sa pratique est bonne.

Jean Nera est un petit homme; habile, et entend bien son fait. Il négocie beaucoup d'affaires et se mêle fort du prêt sur gages et nantissements. Son humeur est assez sociable; un peu présomptueux et entier dans ses sentiments.

François Dionis est un grand colosse; d'un génie borné et peu capable de sa profession. Il aime les plaisirs et la bonne chère.

Michel Auvray est fort entendu dans les affaires, et particulièrement dans son état; il se tire adroitement de bien des choses et travaille beaucoup, parce qu'il a de la capacité. On l'avoit

soupçonné d'avoir fait remplir un blanc dans un inventaire; mais les parties, ayant reconnu sa candeur, lui ont fait la réparation qu'il méritoit.

Jacques Langlois est un homme d'assez bonne façon; aime les plaisirs, a du faste; tient la caisse des escamoteurs et est le banquier de leur clique : ce qui ternit sa réputation. Peu habile dans sa profession.

Adrian Aumont est fort bien pris dans sa taille. Ses actions et ses mœurs sont dans l'ordre : aussi lui et sa femme sont d'une très honnête et opulente famille. Il est adroit et bien entendu dans ce qu'il fait. Il éclaircit toutes choses, et ne travaille point sans faire entendre aux parties ce qui pourroit leur être préjudiciable. Il aime le bon vin et à se divertir dans l'occasion, sans débauche, car il aime la vertu et l'honneur.

Pierre Savalette, d'une figure assez grande, couleur de corbeau. Il travaille bien et avec une connoissance assez ample; critique, glorieux, obstiné en ses sentiments, etc.

Louis-Henri Vincent est d'une taille assez bien faite et de belle apparence; peu d'esprit, mal entendu dans les affaires, sans délicatesse, etc.

Marquis Desnotz est un jeune homme de petite taille; assez entendu dans les affaires, ne se mêle que de ce qui le concerne; l'esprit doux, affable et rempli de probité.

Jérôme Bellanger est un jeune homme plein de fierté, peu habile dans la pratique; il est cependant employé par le moyen de son oncle du Montois, qu'on soupçonne être son beau-père, à cause des grands avantages qu'il lui a faits en considération de mariage.

Denis-Gabriel Lange est de petite figure; travaille très peu, n'ayant pas une grande intelligence dans le notariat. Il a fait son noviciat d'une année chez un homme où il portoit un habit un peu colorié; affecte l'air fier et glorieux : ce qui ne convient guère à un cocu.

Louis Clément est un petit homme de mauvaise mine, qui a le génie de laquais : aussi la mandille lui a été favorable. Il est fort employé aux répondants et quittances de servantes, n'étant pas capable d'autres charges. Il hait le vin et les femmes : ce qui fait que la sienne a de grandes familiarités avec le commissaire du quartier.

Jean Benard est un petit homme de peu d'apparence, mais qui conçoit les affaires et travaille succinctement et intelligiblement;

point contrariant, et toujours de bon accord avec ses confrères.

Claude-Guichard Mortier, petit homme nonchalant en ses paroles et actions, peu entendu dans la pratique, cocu et avant et après son mariage, à ce que l'on disoit. Il a eu un fils, mort jeune, et des filles presque toutes religieuses. Il est mort à Montargis, où il s'étoit retiré.

Edme Torinon, vif; ne peut faire ni minutes ni expéditions sans se lever pour danser ou se mirer et recorder des compliments.

Antoine Doyen est un homme bien fait, d'honnête famille, entendu dans les affaires, riche et assez esprité pour un notaire; laborieux, âpre à la curée, furète et cherche pratique; fort amoureux de sa femme.

Jacques Moufle, jeune homme, d'un air assez commun; peu entendu dans le notariat, cependant soigneux d'en apprendre le nécessaire; mélancolique et avare.

Nicolas Bourdin, de petite figure; peu habile en son exercice; mais il ne trahit jamais ni ses sentiments ni ses parties.

Jean-Antoine Caron est un jeune homme bien fait, petit de taille, mais de grand esprit; beaucoup d'intelligence, et très entendu dans le notariat; laborieux, simple et discret.

Charles Bourdin s'attache plus à la philosophie occulte qu'à son étude : aussi la pratique ne l'échauffe pas.

Benjamin Moufle a l'esprit peu convenant en beaucoup de choses, excepté en l'usure et prêt sur gages, où il est fort entendu, et il y a amassé des sommes considérables.

LES GRATIFICATIONS DES GENS DES LETTRES
SOUS LOUIS XIV[1].

Lettre de Baluze au contrôleur général Desmaretz[2].

A Paris, le premier jour de mai 1708.

Monseigneur,

Après vous avoir rendu les très humbles grâces que je vous dois pour la manière très obligeante dont il vous a plu recevoir la supplication que M. de Vaubourg a eu la bonté de vous faire de ma part, je vous supplie très humblement de me permettre de vous exposer le plus succinctement qu'il se pourra l'état de l'affaire que je sollicite auprès de vous.

Feu Mgr Colbert faisoit tous les ans un fonds de six-vingt mille livres pour distribuer aux gens de lettres, qu'il faisoit payer par les trésoriers des bâtiments[3]. M. l'abbé Galloys et moi étions de ce nombre. Après la mort de mondit seigneur, et l'année d'après, lorsqu'on présenta cet état à M. de Louvois, surintendant des

1. Dans le recueil des *Lettres de Colbert* (tome V) et dans l'*Histoire de Colbert*, feu M. Pierre Clément a amplement parlé du service des gratifications aux gens de lettres et savants qui fut organisé par le ministre, avec le concours de Chapelain, vers 1662, et continué tant bien que mal par ses successeurs. Mais on a cru que les distributions avaient cessé à partir de 1690, tandis que quelques-unes se faisaient encore à la fin du règne, comme on va le voir. Ce serait donc un chapitre de notre histoire littéraire et scientifique à reprendre; mais je me borne à donner un document, tiré des papiers du Contrôle général des finances, qui montre que, si le service des gratifications subsistait encore en partie sous les ministères de Chamillart et de Desmaretz, le recouvrement en était bien précaire. On remarquera que Baluze affecte de faire abstraction des faits qui l'avaient compromis avec les faussaires de 1701; finalement, ils devaient aboutir, en 1710, à la suppression de l'*Histoire de la maison d'Auvergne*, livrée au public dans cette même année 1708, et à l'exil de l'auteur, qui y perdit les cinq ou six mille livres qu'il recevait annuellement du trésor royal.

2. Archives nationales, Papiers du Contrôle général, G^7 1011.

3. Les *Comptes des Bâtiments* publiés par M. Guiffrey ont un article spécial, pour ces gratifications, jusqu'en 1690.

bâtiments, il ordonna le payement des personnes qu'il voulut gratifier. Mais, comme il ne vouloit gratifier ni M. l'abbé Galloys ni moi, quand il fut à l'article de M. l'abbé Galloys, il tira un coup de plume dessus en disant : « C'est *un Colbert.* » J'étois placé ensuite ; il me traita de même et dit : « C'est encore *un Colbert.* »

Nous en portâmes nos plaintes à feu Mgr le marquis de Seignelay, qui eut la bonté de parler pour nous au Roi. Nous fûmes rétablis. Je fus mis dès lors sur l'état de la maison du Roi ; mais, comme je ne fus rétabli qu'en l'année 1685, et que M. de Seignelay ne voulut pas que je perdisse l'année précédente, il fit mettre dans l'ordonnance que c'étoit *pour l'année dernière,* et je fus payé incontinent après que l'ordonnance fut expédiée. On a toujours continué cet ordre pendant que j'ai eu un patron.

Après la mort de M. le marquis de Seignelay, les affaires ayant changé de face, je fus peu à peu reculé jusques au mois d'août, du temps de M. de Pontchartrain. M. Chamillart me mit après au mois de septembre, et puis au mois de novembre. Aujourd'hui, je me trouve si reculé, que je n'ai pas encore été payé de ma gratification de l'année 1706, et suis encore en arrière pour l'ordonnance de l'année d'après. De sorte que, s'il vous plaisoit, Monseigneur, de me faire payer ces deux ordonnances et me marquer le temps auquel vous voudrez fixer mon payement pour les années suivantes, je vous serois extrêmement obligé, et, me voyant remis en règle, je me tiendrois au jour qu'il vous auroit plu me marquer.

Je vous supplie très humblement, Monseigneur, d'excuser la liberté que j'ai prise de vous écrire tout ce détail : il faut pardonner quelque chose aux vieillards ; ils sont ordinairement babillards, et je suis assuré que vous me le pardonnerez d'autant plus facilement que vous m'avez toujours témoigné beaucoup d'affection.

Je suis, avec le respect et la reconnoissance que je dois, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Baluze.

En marge : J'ose encore prendre la liberté de vous supplier, Monseigneur, de me faire avertir lorsque je serai employé sur un état de distribution, et de vouloir faire recommander au payeur qu'il me paye en espèces sonnantes.

Mon adresse est au Collège royal.

TABLE DES MATIÈRES

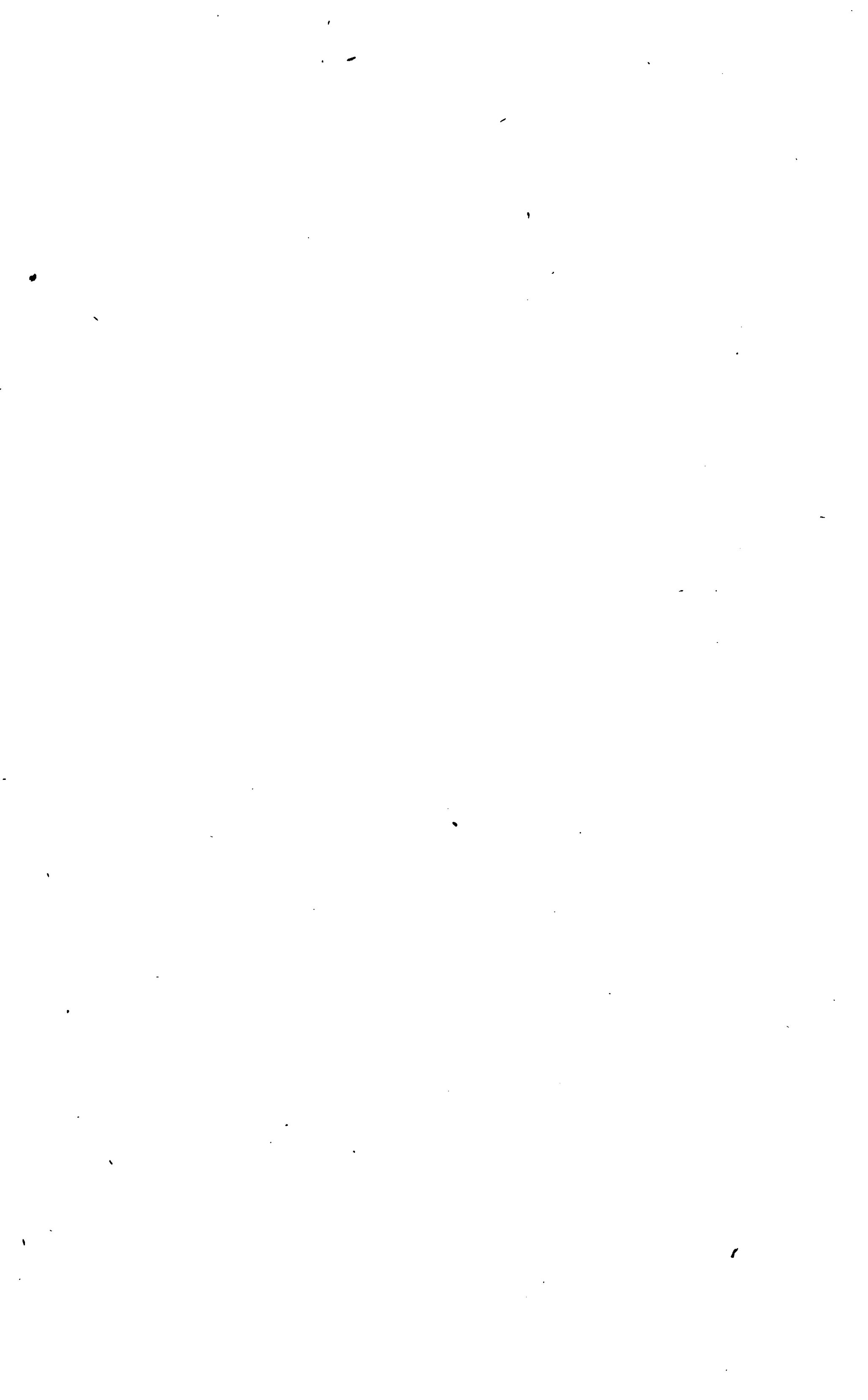
CONTENUES

DANS LA SECONDE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1892.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.



LISTE

DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS SA FONDATION EN 1834,

A PARIS, CHEZ RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6
H. LAURENS, SUCCESSEUR.

Font partie de la Société toutes les personnes qui sont agréées par le Conseil sur la présentation de deux membres. Les demandes d'admission peuvent être adressées au secrétaire de la Société, 60, rue des Francs-Bourgeois, aux Archives nationales. Le chiffre de la cotisation annuelle est fixé à 30 francs; elle est rachetable moyennant le versement d'une somme unique de 300 francs, qui donne le titre de sociétaire à vie. Les sociétaires reçoivent, chaque année, quatre volumes de chroniques, de mémoires ou de correspondances, et un volume d'Annuaire-Bulletin. Ils peuvent acquérir les publications antérieures à leur inscription, au prix de 7 francs le volume; le prix est de 9 francs pour les personnes qui ne font pas partie de la Société.

Tous les ouvrages publiés par la Société sont pourvus de tables analytiques.

ANNUAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, de 1837 à 1863; in-18. Prix : 2 et 3 fr. *Les années* 1845-1848, 1853, 1859, 1861 *et* 1862 *sont épuisées.*

Entre autres notices et nomenclatures que contient cette collection, nous citerons les listes des évêchés et archevêchés (années 1838, 1844-1849), des monastères de France (1838), des grands feudataires (1855, 1856), des saints (1857, 1858, 1860), des ambassadeurs de France et en France (1848 et 1850), la topographie ecclésiastique de la France (1859, 1861-1863).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1834 et 1835; 4 vol. in-8°; prix : 18 francs. *Les années* 1836-1856 *et* 1859-1862 *sont épuisées*. Années 1857 et 1858, 1 vol.; prix : 6 francs.

Recueil destiné à faire connaître les travaux de la Société, comprenant, en outre, un grand nombre d'articles bibliographiques, de notices historiques et de documents originaux.

TABLE GÉNÉRALE DU BULLETIN, 1834-1856; in-8°. Prix : 3 francs.

Au Bulletin de 1861-1862 est jointe une table des matières contenues dans les volumes des années 1857-1862.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1863-1868, 1re et 2e parties; in-8°; prix : 9 francs. Années 1869, 1870-1871, 1872 à 1892; in-8°; prix : 5 francs.

Nombreux articles, documents et nomenclatures, tels que la liste des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit (1863), l'inventaire de la collection Godefroy (1865 et 1866), la notice sur le Cartulaire du comté de Rethel (1867), etc.

TABLE GÉNÉRALE DE L'ANNUAIRE-BULLETIN (1863-1884); in-8°. Prix : 2 fr.

L'YSTOIRE DE LI NORMANT ET LA CHRONIQUE DE ROBERT VISCART, PAR AIMÉ, MOINE DU MONT-CASSIN, publiées pour la première fois, d'après un manuscrit français inédit du XIIIe siècle, appartenant à la Bibliothèque royale, par M. Champollion-Figeac, 1835, 1 vol. (*épuisé*).

L'*Histoire* conduit le récit des expéditions normandes jusqu'à la mort de Richard, prince de Capoue, en 1078. La *Chronique* descend jusqu'à Pierre d'Aragon, couronné roi de Sicile en 1282.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES FRANCS, PAR GRÉGOIRE DE TOURS, publiée par MM. Guadet et Taranne, 1836-1837, 4 vol. (*La traduction est épuisée.*)

Le texte latin a été revu sur de nouveaux manuscrits appartenant à la bibliothèque de Cambrai et à la Bibliothèque nationale; il est suivi d'une traduction française.

LETTRES DU CARDINAL MAZARIN A LA REINE, A LA PRINCESSE PALATINE, ETC., ÉCRITES PENDANT SA RETRAITE HORS DE FRANCE EN 1651 ET 1652, publiées par M. Ravenel, 1836, 1 vol. (*épuisé. Il reste quelques exemplaires sur grand papier; prix : 20 francs*).

Quatre-vingt-quinze lettres trouvées dans les papiers de Baluze, et propres à éclairer les rapports intimes de Mazarin avec Anne d'Autriche.

MÉMOIRES DE PIERRE DE FENIN, comprenant le récit des événements qui se sont passés en France et en Bourgogne sous les règnes de Charles VI et Charles VII (1407-1427), publiés par Mlle Dupont, 1837, 1 vol.

Chronique française, en partie inédite, publiée d'après un nouveau manuscrit appartenant à la Bibliothèque nationale, accompagnée de notes historiques et de trente et une pièces justificatives.

DE LA CONQUESTE DE CONSTANTINOBLE, PAR JOFFROI DE VILLEHARDOUIN, édition faite par M. Paulin Paris, 1838, 1 vol. (*épuisé*).

Texte revu sur de nouveaux manuscrits appartenant à la Bibliothèque nationale, accompagné de notes et de commentaires.

ORDERICI VITALIS, ANGLIGENÆ, CŒNOBII UTICENSIS MONACHI, HISTORIÆ ECCLESIASTICÆ LIBRI TREDECIM, publiés par M. Aug. le Prévost, 1838-1855, 5 vol.

Ouvrage plein de renseignements précieux, notamment sur l'histoire

de Normandie et d'Angleterre jusqu'en 1141. Notice de M. L. Delisle sur l'abbaye de Saint-Évroul, sur Orderic et sur son œuvre.

CORRESPONDANCE DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN Ier ET DE MARGUERITE, SA FILLE, GOUVERNANTE DES PAYS-BAS, DE 1507 A 1519, publiée par M. le Glay, 1839, 2 vol.

Plus de six cents lettres inédites, tirées des archives de l'ancienne chambre des comptes de Lille, pleines de renseignements intéressants sur la fin du règne de Louis XII et le commencement du règne de François Ier.

HISTOIRE DES DUCS DE NORMANDIE ET DES ROIS D'ANGLETERRE, publiée, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Francisque Michel, 1840, 1 vol. (*épuisé*).

Première édition complète d'une chronique française qui s'étend depuis l'invasion des Normands en France jusqu'à l'année 1220. A la suite, relation en vers du tournoi de Ham, par Sarrazin, trouvère du XIIIe siècle.

ŒUVRES COMPLÈTES D'ÉGINHARD, publiées par M. A. Teulet, 1840-1843, 2 vol. (*le tome Ier est épuisé*).

Vita Karoli imperatoris; Annales Francorum; Epistolæ; Historia translationis beatorum Christi martyrum Marcellini et Petri. Nouvelle édition, accompagnée de variantes, d'une traduction française et de notes.

MÉMOIRES DE PHILIPPE DE COMMYNES, publiés par Mlle Dupont, 1840-1847, 3 vol. (*tomes I et II épuisés*).

Nouvelle édition, revue sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale, accompagnée d'une notice biographique et de nombreuses pièces justificatives, pour la plupart inédites. Cet ouvrage a obtenu une première médaille au concours des Antiquités de la France.

LETTRES DE MARGUERITE D'ANGOULÊME, SŒUR DE FRANÇOIS Ier, REINE DE NAVARRE, publiées, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Génin, 1841, 1 vol.

Cent soixante et onze lettres inédites, accompagnées de notes, de pièces justificatives et d'une notice biographique.

PROCÈS DE CONDAMNATION ET DE RÉHABILITATION DE JEANNE D'ARC, publiés par M. Jules Quicherat, 1841-1849, 5 vol. (*les tomes I et III sont épuisés*).

M. Quicherat a groupé, à la suite du texte inédit des deux procès, tous les témoignages des chroniqueurs français, bourguignons, étrangers, et des poètes du XVe siècle. Il y a joint un recueil de documents sur la fausse Jeanne d'Arc. Les textes des deux procès sont l'objet d'une étude critique développée.

MÉMOIRES ET LETTRES DE MARGUERITE DE VALOIS, publiés par M. Guessard, 1842, 1 vol.

Nouvelle édition des *Mémoires* (1559-1582). On y a joint une note

justificative rédigée par la fille de Henri II, en 1574, pour son mari, Henri de Navarre, et de nombreuses lettres inédites (1579-1609), tirées des collections des frères Dupuy, de Béthune et de Brienne.

Les Coutumes de Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir, publiées par M. le comte Beugnot, 1842, 2 vol. (*épuisés*).

Nouvelle édition, revue d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, précédée d'une notice sur Beaumanoir.

Nouvelles lettres de la reine de Navarre adressées au roi François I[er], son frère, publiées, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, par M. Génin, 1842, 1 vol.

Cent cinquante et une lettres inédites, avec un *Supplément à la notice sur Marguerite d'Angoulême.*

Richer, Histoire de son temps, publiée par M. J. Guadet, 1845, 2 vol.

Le texte latin de la chronique de Richer (888-995) a été reproduit d'après l'édition Pertz, traduit en français, annoté et accompagné d'une notice critique.

Mémoires du comte de Coligny-Saligny et Mémoires du marquis de Villette, publiés par M. Monmerqué, 1841-1844, 1 vol. (*épuisé*).

Petits et grands mémoires de Coligny-Saligny (1617-1686), ces derniers inédits. Correspondance également inédite de Coligny et de son fils avec Bussy-Rabutin. — Mémoires inédits contenant le récit des campagnes de mer du marquis de Villette (1672-1704). Mémoires sur la marine de France composés par M. de Valincour (1725) et par le comte de Toulouse (1724). Correspondances inédites du maréchal d'Estrées et d'Abraham Du Quesne avec le marquis de Seignelay.

Chronique latine de Guillaume de Nangis de 1113 a 1300, avec les continuations de cette Chronique de 1300 a 1368, publiée par M. H. Géraud, 1843, 2 vol.

Nouvelle édition, postérieure à l'édition partielle du *Recueil des historiens des Gaules,* revue d'après les manuscrits, annotée et précédée d'une introduction sur Guillaume de Nangis, Jean de Venette, etc.

Registres de l'Hôtel de ville de Paris pendant la Fronde, publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douët d'Arcq, 1847-1848, 3 vol. (*tome I épuisé*).

Copie inédite des délibérations de la Ville dont Louis XIV avait ordonné la suppression (17 août 1648-13 octobre 1652). Suit une relation de ce qui s'est passé dans la ville et l'abbaye de Saint-Denis à la même époque.

Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont, publiée pour la première fois par M. J. de Gaulle, 1847-1851, 6 vol.

Restitution intégrale d'un des plus précieux ouvrages, et l'un des plus complets, qu'ait produits l'érudition française au XVII[e] siècle. La destruction des copies de documents faites par Le Nain de Tillemont rend encore plus nécessaire de recourir à sa *Vie de saint Louis.*

Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par Barbier, publié par M. A. de la Villegille, 1847-1856, 4 vol. (*tomes I, II et III épuisés*).

Première édition de ce célèbre journal, accompagnée de notes et précédée d'une notice sur l'auteur.

Bibliographie des Mazarinades, publiée par M. C. Moreau, 1850-1851, 3 vol.

Plus de quatre mille deux cents Mazarinades sont rangées par ordre alphabétique, plusieurs analysées ou publiées par fragments. Suivent des tables chronologique et analytique. Cet ouvrage a obtenu une mention très honorable au concours des Antiquités de la France.

Comptes de l'Argenterie des rois de France au xive siècle, publiés par M. Douët d'Arcq, 1851, 1 vol. (*épuisé*).

Comptes de Geoffroy de Fleuri (1316) et d'Étienne de la Fontaine (1352). Journal de la dépense du roi Jean en Angleterre. Dépenses du mariage de Blanche de Bourbon, reine de Castille (1352). Inventaire du garde-meuble de l'Argenterie (1353). Vaïsselle du roi Jean (1363). Ces pièces inédites sont accompagnées d'un glossaire des termes techniques et d'une dissertation sur les comptes de l'Argenterie.

Mémoires de Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix, publiés par le comte J. de Cosnac, 1852, 2 vol. (*épuisés*).

Mémoires et documents inédits d'un haut intérêt pour l'histoire de la cour et du clergé sous Louis XIV.

Choix de Mazarinades, publié par M. C. Moreau, 1853, 2 vol. (*le tome Ier ne peut être vendu séparément*).

Recueil de pamphlets qui joignent à un certain mérite littéraire l'avantage de faire connaître les opinions et les intérêts des partis, les caractères et la situation des personnages de la Fronde.

Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François Ier, publié par M. L. Lalanne, 1854, 1 vol. (*épuisé*).

Chronique parisienne inédite embrassant les années 1515 à 1536.

Mémoires de Mathieu Molé, publiés par M. A. Champollion-Figeac, 1855-1857, 4 vol.

Notes, pièces et journal inédits (1861-1869), précédés d'une introduction par le comte Molé, accompagnés de notes et suivis de nombreux appendices.

Histoire de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Basin, évêque de Lisieux, publiée par M. Jules Quicherat, 1855-1859, 4 vol. (*tomes I et II épuisés*).

Chronique latine, presque entièrement inédite, restituée à son véritable auteur et publiée avec accompagnement de sommaires et de pièces justificatives. L'éditeur, qui a joint aux deux *Histoires* une *Apologie* de Thomas Basin, un *Breviloquium* ou abrégé de sa vie, ainsi que des

extraits de ses autres ouvrages, a condensé dans une étude préliminaire les principaux traits de sa biographie.

Chroniques des comtes d'Anjou, publiées par MM. P. Marchegay et A. Salmon (t. Ier des Chroniques d'Anjou), 1856, 1 vol. (*épuisé*).

Nouvelle édition des *Gesta consulum Andegavorum*, de l'*Historia Gaufredi, comitis Andegavorum*, du *Liber de compositione castri Ambaziæ* et des *Gesta dominorum ipsius castri*, du *Fragmentum historiæ Andegavensis a Fulcone comite scriptum*, du *Commentarius Hugonis de Cleeriis de majoratu et senescalcia Franciæ Andegavorum olim comitibus collatis*. Textes particulièrement utiles pour l'histoire de l'Anjou jusqu'au XIIIe siècle.

La Chronique d'Enguerran de Monstrelet, publiée par M. Douët d'Arcq, 1857-1862, 6 vol. (*tomes I et III épuisés*).

Le texte de Monstrelet (1400-1444) a été revu sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale : il est suivi de la chronique bourguignonne anonyme du règne de Charles VI dite *des Cordeliers* (1400-1422).

Les Livres des Miracles et autres opuscules de Grégoire de Tours, publiés par M. H. Bordier, 1857-1865, 4 vol. (*les tomes I et II sont épuisés, sauf quelques exemplaires sur grand papier*).

De Gloria martyrum, *De miraculis S. Juliani*, *De virtutibus S. Martini*, *De gloria confessorum*, *Vitæ patrum*, *De cursu stellarum*, etc. Textes latins revus sur de nouveaux manuscrits, accompagnés d'une traduction française et suivis d'une bibliographie des ouvrages de Grégoire de Tours.

Les Miracles de saint Benoît, écrits par Adrewald, Aimoin, André, Raoul Tortaire et Hugues de Sainte-Marie, moines de Fleury, publiés par M. E. de Certain, 1858, 1 vol.

Textes latins, en partie inédits, fournissant des détails précieux sur l'abbaye de Fleury-sur-Loire, sur l'histoire ecclésiastique et sur l'histoire générale depuis l'invasion des Lombards en Italie jusqu'à l'année 1108.

Anchiennes Chronicques d'Engleterre par Jehan de Wavrin, publiées par Mlle Dupont, 1858-1863, 3 vol. (*tome II épuisé, sauf un exemplaire sur vélin*).

Ont été extraits de l'œuvre de Wavrin les chapitres inédits qui offraient le plus d'intérêt pour l'histoire de France de 1325 à 1471. Ils sont suivis d'une *Histoire inédite de Charles le Téméraire*, tirée d'un manuscrit du Musée britannique.

Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés par M. Rathery, 1859-1867, 9 vol. (*tome Ier épuisé; le tome II ne peut être vendu séparément*).

Mémoires publiés pour la première fois dans leur intégrité, d'après les manuscrits autographes, aujourd'hui détruits, de la Bibliothèque du Louvre (années 1697-1757).

Mémoires du marquis de Beauvais-Nangis et Journal du procès de

La Boulaye, publiés par MM. Monmerqué et Taillandier, 1862, 1 vol.

Les mémoires inédits de Nicolas de Brichanteau, marquis de Beauvais-Nangis, embrassent les années 1562 à 1641. Le procès de la Boulaye fait connaître un incident de l'époque de la Fronde.

Chronique des quatre premiers Valois (1327-1393), publiée par M. S. Luce, 1862, 1 vol.

Chronique inédite, rédigée en français dans les dernières années du xive siècle, probablement par un clerc de Rouen, révélant plusieurs faits complètement ignorés et apportant presque sur chaque événement de quelque importance un grand nombre de détails précieux.

Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, publiées par M. Douët d'Arcq, 1863-1864, 2 vol.

Le premier volume contient des pièces d'un intérêt général : instructions diplomatiques, traités, règlements, acquisitions du domaine royal, etc. Le second, plus important pour l'histoire de la vie privée, est rempli de fragments de comptes, d'inventaires, de lettres de grâce ou de rémission, etc., tirés des Archives nationales.

Chronique de Mathieu d'Escouchy, publiée par M. du Fresne de Beaucourt, 1863-1864, 3 vol.

Chronique française (1444-1461), en partie inédite, précédée d'une biographie de Mathieu d'Escouchy et suivie d'un grand nombre de pièces justificatives. Cet ouvrage a obtenu une première mention au concours des Antiquités de la France.

Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc, maréchal de France, publiés par M. A. de Ruble, 1864-1872, 5 vol. (*tome Ier épuisé*).

Restitution du texte authentique des *Commentaires* (1521-1576), qui avait été altéré et mutilé dans les précédentes éditions. Les deux derniers volumes, qui se composent de deux cent soixante-dix lettres inédites, forment en quelque sorte un ouvrage distinct, complémentaire du premier.

Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, publiées par M. Lalanne, 1864-1882, 11 vol. parus (*tomes I et II épuisés; les tomes IV et V ne peuvent être vendus séparément*).

Édition revue sur les manuscrits, pourvue de variantes et de notes. Poésies inédites publiées par M. le Dr E. Galy. Lexique couronné en 1881, par l'Académie française, au concours Archon-Despérouses.

Comptes de l'hôtel des rois de France aux xive et xve siècles, publiés par M. Douët d'Arcq, 1865, 1 vol.

Reproduction intégrale ou partielle de onze comptes de l'hôtel du roi Charles VI, d'un compte de l'hôtel de la reine Isabeau de Bavière (1401), de deux comptes de l'hôtel du roi Charles VII (1450), de deux comptes de l'hôtel de Jean, duc de Berry (1397 et 1398), et de trois comptes de la chambre du roi Louis XI. Ces pièces fournissent d'utiles renseignements sur le personnel de la maison des princes, sur leurs relations politiques, sur leurs itinéraires, sur les beaux-arts, etc.

ROULEAUX DES MORTS, DU IXe AU XVe SIÈCLE, publiés par M. L. Delisle, 1866, 1 vol.

Reproduction intégrale ou partielle de près de cent circulaires, pour la plupart inédites, destinées à notifier la mort de quelque membre ou bienfaiteur de couvent (souvent il s'agit d'un personnage célèbre dans l'histoire ou la littérature); elles contiennent, en prose ou en vers latins, la biographie du défunt, ainsi que le *titre*, plus ou moins long, qu'il était d'usage d'inscrire pour accuser réception du rouleau mortuaire.

ŒUVRES COMPLÈTES DE SUGER, publiées par M. A. Lecoy de la Marche, 1867, 1 vol.

Pour la première fois réunies en un corps et collationnées sur les manuscrits, les œuvres latines du célèbre abbé de Saint-Denis comprennent la *Vie de Louis le Gros*, le *Mémoire de Suger sur son administration abbatiale*, le récit *De la consécration de l'église de Saint-Denis*, en 1143, vingt-six lettres et treize chartes; on y a joint la *Vie de Suger*, écrite par un religieux du nom de Guillaume, et divers témoignages contemporains relatifs au même abbé.

HISTOIRE DE SAINT LOUIS, PAR JEAN, SIRE DE JOINVILLE, suivie du *Credo* et de la *Lettre à Louis X*, publiée par M. N. de Wailly, 1868, 1 vol.

Texte ramené, pour la première fois, à l'orthographe des chartes du sire de Joinville. Édition enrichie d'un vocabulaire et de plusieurs éclaircissements.

MÉMOIRES DE MADAME DE MORNAY, publiés par Mme de Witt, 1868-1869, 2 vol.

Nouvelle édition, revue sur les manuscrits, des mémoires calvinistes de la femme de Philippe du Plessis-Mornay; renseignements nombreux sur les règnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV. Soixante-dix-neuf lettres inédites. Notice par M. Guizot.

CHRONIQUES DES ÉGLISES D'ANJOU, publiées par MM. P. Marchegay et Ém. Mabille (t. II des CHRONIQUES D'ANJOU), 1869, 1 vol.

Chroniques latines de Saint-Maurice (320-1106), de Saint-Aubin (768-1357), de Saint-Serge d'Angers (768-1215), de Saint-Sauveur-de-l'Évière (678-1251), de Saint-Florent de Saumur (700-1236), de Maillezais (768-1140), etc.

CHRONIQUES DE J. FROISSART, publiées par M. Siméon Luce, 1869-1888, 8 tomes en 10 vol. parus (*le tome II ne peut être vendu séparément*). Le texte du tome VIII a été établi par M. Gaston Raynaud.

Les volumes déjà parus embrassent les années 1307 à 1377. Texte accompagné de variantes, de sommaires et de commentaires historiques. Introduction dans laquelle sont classés les différentes rédactions et les divers manuscrits du premier livre. Cet ouvrage a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

JOURNAL DE MA VIE, MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE, publiés par M. le marquis de Chantérac, 1870-1877, 4 vol.

Première édition du *Journal* (1579-1640) conforme au manuscrit ori-

ginal (français nos 17478-17479 de la Bibl. nat.). Notice historique et bibliographique. Notes et appendices.

Les Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast, publiées par M. l'abbé C. Dehaisnes, 1871, 1 vol.

Annales latines présentant le récit contemporain le plus exact des événements accomplis entre les années 830 et 899. Nouvelle édition, enrichie de notes et de variantes, suivie d'une chronique inédite allant jusqu'à l'année 874.

Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier, publiée par M. L. de Mas Latrie, 1871, 1 vol.

Cette chronique française, qui embrasse l'histoire des croisades depuis 1099 jusqu'à 1231, est publiée pour la première fois d'après les manuscrits de Bruxelles, de Paris et de Berne. On l'a fait suivre d'un *Essai de classification des continuateurs de Guillaume de Tyr*.

Introduction aux Chroniques des Comtes d'Anjou, par M. Mabille, 1872, 1 vol.

Étude critique sur les textes qui composent le tome Ier des *Chroniques d'Anjou*, suivie de dissertations sur l'histoire des premiers comtes d'Anjou et de pièces justificatives.

Histoire de Béarn et de Navarre, par Nicolas de Bordenave (1517 à 1572), historiographe de la maison de Navarre, publiée par M. P. Raymond, 1873, 1 vol.

Ouvrage inédit, composé par le ministre protestant Bordenave, sur l'ordre de Jeanne d'Albret.

Chroniques de Saint-Martial de Limoges, publiées par M. H. Duplès-Agier, 1874, 1 vol.

Huit chroniques latines, fournissant de nombreux renseignements sur l'histoire du monastère de Saint-Martial et sur celle de l'Aquitaine (804-1658). Œuvres diverses de Bernard Itier. Pièces relatives aux abbés, aux moines et à la bibliothèque de Saint-Martial.

Nouveau recueil de comptes de l'Argenterie des rois de France, publié par M. Douët d'Arcq, 1874, 1 vol.

Comptes de draps d'or et de soie rendus par l'argentier de Philippe le Long, en 1317, et par le mercier de Philippe de Valois, en 1342. Inventaire, après décès, des biens de la reine Clémence de Hongrie (1328). Compte d'un argentier de Charles VI, en 1387. Textes inédits, précédés d'une étude sur les argentiers et sur leurs comptes.

La Chanson de la croisade contre les Albigeois, publiée par M. P. Meyer, 1875-1879, 2 vol.

Poème historique, en langue méridionale, commencé par Guillaume de Tudèle, continué par un auteur anonyme. Cette édition, qui a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, comprend une introduction critique et philologique, un vocabulaire (t. Ier), une traduction et un commentaire historique (t. II).

Récits d'un ménestrel de Reims au xiii[e] siècle, publiés par M. N. de Wailly, 1876, 1 vol.

Précédemment édité sous le titre de *Chronique de Rains*, ce texte français, qui se réfère aux règnes de Louis VII, de Philippe-Auguste, de Louis VIII et de saint Louis, avait subi de nombreuses altérations. Il est accompagné d'un vocabulaire et d'un commentaire critique, d'autant plus utile que les récits dont il se compose semblent avoir un caractère moins historique que satirique et littéraire.

La Chronique du bon duc Loys de Bourbon, publiée par M. A. Chazaud, 1876, 1 vol.

Vie de Louis II de Bourbon (1337-1410), composée en français, vers 1429, par Jean Cabaret d'Orville et par Jean de Châteaumorand, sur l'ordre du comte de Clermont. Édition revue sur les manuscrits de Saint-Pétersbourg, de Bruxelles et de Paris.

Chronique de Jean le Fèvre, seigneur de Saint-Remy, publiée par M. F. Morand, 1876-1881, 2 vol.

Composée par le roi d'armes de l'ordre de la Toison d'or, cette chronique française embrasse les années 1408 à 1435. Texte établi sur un manuscrit appartenant à la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer. Notice biographique sur Jean le Fèvre.

Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon, dominicain du xiii[e] siècle, publiés par M. Lecoy de la Marche, 1877, 1 vol.

L'éditeur a extrait du *Tractatus de diversis materiis prædicabilibus* d'Étienne de Bourbon, recueil d'exemples à l'usage des prédicateurs, les passages les plus propres à éclairer l'histoire des lettres et des mœurs.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jehanne d'Albret, publiées par M. le marquis de Rochambeau, 1877, 1 vol.

Plus de deux cents lettres inédites, comprises entre les années 1538 et 1572, tirées des archives ou bibliothèques de France, d'Angleterre et de Russie, les unes intimes, nous initiant aux mœurs privées du xvi[e] siècle, les autres politiques, relatives aux guerres avec Charles-Quint ou aux guerres de religion.

Mémoires inédits de Michel de la Huguerye, publiés par M. le baron de Ruble, 1877-1880, 3 vol.

L'auteur, successivement secrétaire ou agent secret de Coligny, de Ludovic de Nassau et du prince de Condé, donne sur l'histoire des guerres de religion de 1570 à 1588, et sur la vie des chefs de la Réforme, des détails nouveaux et confidentiels.

Histoire du gentil seigneur de Bayart, composée par le Loyal Serviteur, publiée par M. J. Roman, 1878, 1 vol.

Nouvelle édition, enrichie d'un glossaire, de pièces justificatives et de lettres de Bayart inédites.

Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire

des Gaules, texte et traduction nouvelle, publiés par M. E. Cougny, 1878-1892, 6 vol. (le t. VI publié par M. Lebègue).

Ce recueil comprend : 1° les géographes ; 2° les historiens ; 3° les philosophes, les orateurs, les poètes et les écrivains de genres divers qui fournissent quelques renseignements sur l'histoire ou la géographie des Gaules.

Mémoires de Nicolas Goulas, gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, publiés par M. Ch. Constant, 1879-1882, 3 vol.

Mémoires inédits se rapportant aux années 1627-1651, particulièrement utiles pour l'histoire de Gaston d'Orléans et de son entourage.

Gestes des évêques de Cambrai de 1092 a 1138, publiés par le P. Ch. de Smedt, 1880, 1 vol.

Textes latins inédits, les uns en prose, les plus nombreux en vers, venant compléter la série des chroniques de Cambrai.

Les Établissements de saint Louis, par M. P. Viollet, 1881-1886, 4 vol.

Introduction comprenant une étude sur les sources, sur la jurisprudence, sur l'influence et sur les manuscrits de la compilation connue sous le titre d'*Établissements de saint Louis*. — Texte des *Établissements* publié avec les variantes. — Textes primitifs qui ont servi au compilateur (ordonnance sur la procédure au Châtelet, ordonnance de saint Louis contre les duels, *Usage d'Orlenois*, coutume de Touraine-Anjou). — Textes dérivés ou parallèles. — Notes des précédentes éditions et notes nouvelles. — Table-glossaire. — Cet ouvrage a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Relation de la cour de France en 1690, par Ézéchiel Spanheim, envoyé extraordinaire de Brandebourg, publiée par M. Ch. Schefer, 1882, 1 vol.

Ce texte, qui n'avait été publié qu'en Allemagne et dans les conditions les plus défavorables, contient de curieux portraits de Louis XIV et des principaux personnages de son entourage, et décrit le mécanisme de l'administration civile, ecclésiastique et militaire. Il est suivi de deux opuscules attribués aussi à Spanheim, les *Remarques sur l'État de France* et les *Qualités bonnes et mauvaises des principaux personnages de la cour.*

Chronique normande du xiv° siècle, publiée par MM. Aug. et Ém. Molinier, 1882, 1 vol.

Première édition d'une chronique française anonyme rédigée en Normandie, probablement par un noble, et embrassant les années 1294 à 1372. Sommaire et commentaire historique développé. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton, publiées par M. H.-Fr. Delaborde, 1882-1886, 2 vol.

Nouvelle édition, établie d'après les manuscrits de Paris, de Rome, de

Bruxelles et de Londres. Le premier volume comprend les *Gesta Philippi Augusti* de Rigord (1165-1208) et les *Gesta Philippi Augusti* de Guillaume le Breton (1165-1220), avec une introduction développée sur la vie et les ouvrages des historiens de Philippe-Auguste. Le second volume contient la *Philippide,* poème latin de Guillaume le Breton, avec une table analytique très détaillée. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Lettres de Louis XI, roi de France, publiées par MM. J. Vaesen et Ét. Charavay, 1883-1890, 4 vol. parus.

Le tome Ier contient cent vingt-six lettres de Louis Dauphin (1439-1461) publiées sur les originaux conservés en France et à l'étranger, cent pièces justificatives et douze notices biographiques. Les tomes II, III et IV contiennent six cent trente-cinq pièces des onze premières années du règne de Louis XI et de nouvelles pièces justificatives.

Mémoires d'Olivier de la Marche, maître d'hôtel et capitaine des gardes de Charles le Téméraire, publiés par MM. H. Beaune et J. d'Arbaumont, 1883-1888, 4 vol.

Texte ramené à sa forme originale d'après le plus ancien manuscrit (Bibl. nat., fr. 2868 et 2869), éclairci ou rectifié à l'aide de documents d'archives. Le t. IV contient une notice biographique et un certain nombre de pièces inédites. Cet ouvrage a obtenu une mention au concours des Antiquités de la France.

Mémoires du maréchal de Villars, publiés par M. le marquis de Vogüé, 1884-1891, 4 vol. parus.

Première édition complète faite d'après le manuscrit original. Les quatre premiers volumes embrassent les années 1670 à 1725. A partir de la p. 301 du tome Ier, l'on donne, pour la première fois, le texte authentique de Villars, qui avait été entièrement remanié par les précédents éditeurs. En appendice, correspondances et documents inédits.

Notices et documents publiés pour la Société de l'Histoire de France, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation, 1884, 1 vol.

Avec un historique de la Société, dû à M. Ch. Jourdain, ce volume comprend trente articles ou publications rangés par ordre chronologique depuis le VIIe jusqu'au XVIIIe siècle; les auteurs sont : MM. le duc d'Aumale, Baguenault de Puchesse, E. de Barthélemy, A. Baschet, le marquis de Beaucourt, A. de Boislisle, A. de la Borderie, le duc de Broglie, le comte de Cosnac, Fr. Delaborde, L. Delisle, E. Dupont, J. Havet, L. Lalanne, A. Longnon, S. Luce, le comte de Luçay, le comte de Mas Latrie, A. Molinier, H. Omont, Léopold Pannier, G. Picot, le comte Riant, J. Roman, le baron de Ruble, Tamizey de Larroque, P. Viollet et le marquis de Vogüé.

Journal de Nicolas de Baye, greffier du Parlement de Paris (1400-1417), publié par M. A. Tuetey, 1885-1888, 2 vol.

Recueil de notes inscrites par le greffier sur les registres du Conseil, des Plaidoiries, des Grands Jours de Troyes, des Matinées, etc., et fournissant de nombreux renseignements sur les événements de l'époque ou sur le mécanisme de l'administration. On trouve dans le t. II un Mémorial latin également dû à Nicolas de Baye, une notice sur sa vie et un inventaire de ses biens meubles.

La Règle du Temple, publiée par M. H. de Curzon, 1886, 1 vol.

Texte français du XIII[e] siècle, établi d'après les trois manuscrits de Paris, Rome et Dijon, et contenant : 1° la traduction de la Règle latine de 1128; 2° les statuts hiérarchiques; 3° le règlement de l'existence journalière des frères et celui de la tenue des chapitres; 4° le code pénal. L'Introduction décrit les manuscrits employés et donne un résumé général de l'organisation de l'Ordre.

Histoire universelle, par Agrippa d'Aubigné, édition publiée par M. le baron A. de Ruble, 1886-1892, 6 vol. parus.

Nouvelle édition, annotée, d'un ouvrage dont la valeur littéraire égale l'importance historique. Le commentaire a pour objet d'expliquer et de rectifier, au besoin, les affirmations de cet historien passionné de la vie et du règne de Henri IV (1553-1610). Le sixième volume s'arrête à l'année 1585.

Le Jouvencel, par Jean de Bueil, suivi du *Commentaire* de Guillaume Tringant; introduction biographique et littéraire par M. Camille Favre; texte établi et annoté par M. Léon Lecestre, 1887-1889, 2 vol.

Le *Jouvencel* est une sorte de roman historique composé au XV[e] siècle, ou plutôt un traité d'éducation militaire appuyé d'exemples et d'allusions historiques, dans lequel l'auteur, Jean de Bueil, raconte les principaux événements de sa vie. L'introduction de M. Favre, très développée, retrace l'existence complète de Jean de Bueil (1406-1477). Le *Commentaire* de Tringant donne la clef des pseudonymes. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, édition publiée par M. R. de Maulde la Clavière, 1889-1890, 2 vol. parus.

Nouvelle édition, revisée quant au texte et amplement annotée, de la chronique la plus intéressante et la plus exacte que l'on possède sur les débuts du règne de Louis XII et sur les expéditions d'Italie.

Chronique d'Arthur de Richemont, par Guillaume Gruel, édition publiée par M. A. Le Vavasseur, 1890, 1 vol.

Cette biographie du connétable de Richemont, écrite par un de ses serviteurs, est une des principales sources de l'histoire militaire du règne de Charles VII. Bien qu'on puisse accuser parfois l'auteur d'une certaine partialité à l'égard de son maître, sa chronique n'est cependant pas un panégyrique. Le commentaire de M. Le Vavasseur complète et rectifie, au besoin, les récits de Gruel.

CHRONOGRAPHIA REGUM FRANCORUM, édition publiée par M. H. Moranvillé, 1891, 1 vol. paru.

Première édition d'une chronique dont on ne connaissait jusqu'ici que des extraits, et dont la valeur historique et surtout historiographique est considérable pour la période comprise entre 1285 et 1400. L'intelligence du texte, établi d'après le ms. unique conservé à la Bibliothèque de Berne, est facilitée par la riche annotation de M. Moranvillé.

L'HISTOIRE DE GUILLAUME LE MARÉCHAL, COMTE DE STRIGUIL ET DE PEMBROKE, RÉGENT D'ANGLETERRE DE 1216 A 1219, poème français publié par M. Paul Meyer, 1891, 1 vol. paru.

Le poème, jusqu'ici inconnu, que M. P. Meyer a découvert dans la bibliothèque de Cheltenham contient un récit véridique de la vie d'un des hommes les plus considérables de son temps et n'intéresse pas moins la France que l'Angleterre. Écrit en fort bon français, il se compose de 19214 vers octosyllabiques. C'est à la fois un des monuments les plus précieux de notre poésie narrative et l'une des sources les plus importantes du règne de Philippe-Auguste.

MÉMOIRES DE DU PLESSIS-BESANÇON, accompagnés de correspondances et de documents inédits, publiés par M. le comte Horric de Beaucaire, 1892, 1 vol.

Mémoires autobiographiques et autres documents inédits émanés d'un personnage dont le rôle, comme ingénieur, homme de guerre, agent secret et diplomate, fut considérable sous les deux ministères de Richelieu et de Mazarin (1627-1658). Publication intéressante particulièrement au point de vue des relations avec l'Espagne et l'Italie.

ÉPHÉMÉRIDE DE L'EXPÉDITION DES ALLEMANDS EN FRANCE (AOÛT-DÉCEMBRE 1587) PAR MICHEL DE LA HUGUERYE, publiée avec la collaboration de M. Léon Marlet et offerte à la Société par M. le comte Léonel de Laubespin, 1892, 1 vol. (*épuisé*).

Complément des *Mémoires* du même auteur publiés par M. le baron de Ruble.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

